# Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16223 – 7 F

DIMANCHE 23 - LUNDI 24 MARS 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


TÉLÉVISION RADIO-MULTIMÉDIA

■ L'affaire Jésus
■ L'image virtuelle dans les prétoires américains



DENIS DAILLEUX/VU

## Deneuve en liberté

C'EST une dame élégante, ponctuelle au rendez-vous. C'est une femme attentive, réservée, mais aussi prompte à rire et disposée à s'interroger sur elle-même. C'est l'actrice que le magazine américain *Look* avait désignée, en 1968, comme *« la plus belle femme du monde »* : Catherine Deneuve.

Demy, Buñuel, Truffaut, Polanski et les autres : tous ont aimé la filmer. Dans *Généalogies d'un crime*, de Raoul Ruiz, qui sort le 26 mars, elle tient avec brio, charme et humour un double rôle énigmatique, victime coupable et meurtrière innocente.

*Lire page 11*

# Zaïre : le retour sans gloire du maréchal Mobutu à Kinshasa

### A Kisangani, M. Kabila est accueilli en « libérateur »

**ALORS QUE** le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila, faisait, vendredi 21 mars, une entrée triomphale dans Kisangani, la ville que ses troupes ont conquise samedi 15 mars, le maréchal Mobutu a évité, le même jour, tout contact à son arrivée à Kinshasa. Les rares personnes qui ont pu apercevoir le président zaïrois l'ont trouvé très faible et très amaigri. Son cortège a été sifflé dans les quartiers populaires de la capitale.

A Kisangani, troisième ville du Zaïre, après que M. Kabila eut été accueilli en *« libérateur »*, les responsables de la rébellion ont commencé à organiser des *« élections »* – à main levée – en vue de mettre en place une nouvelle structure administrative. La rapidité de la débandade de l'armée régulière zaïroise a empêché celle-ci de piller systématiquement la ville, comme cela s'était produit dans d'autres localités, qui avaient été totalement mises à sac.

*Lire page 2*




# Israël veut abandonner le calendrier d'Oslo

### Quatre morts dans un attentat à Tel Aviv

**LES RESPONSABLES** des services de sécurité israélien et palestinien se sont rencontrés, vendredi soir 21 mars à Tel Aviv, après un attentat-suicide revendiqué par le mouvement islamiste Hamas, qui a coûté la vie à trois Israéliennes.

Le chef du service de sécurité intérieure israélien (Shin Beth), Ami Ayalon, ainsi que deux des principaux dirigeants des services de sécurité palestiniens, les colonels Jibril Rajoub et Mohammed Dahlan, ont pris part à cette réunion, à la demande du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. L'objectif, selon les sources militaires israéliennes, serait de convaincre l'Autorité palestinienne d'empêcher les intégristes du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, et du Djihad islamique de relancer une vague d'attentats-suicides. Le chef du Shin Beth a exigé que les responsables de la branche militaire du Hamas, libérés récemment par l'Autorité palestinienne, soient remis en prison et que M. Arafat ordonne des arrestations parmi les intégristes. Selon une source proche du Hamas, la police palestinienne a de nouveau arrêté, vendredi soir à Gaza, Ibrahim El Makadmeh, chef de ce mouvement.

Sur le plan diplomatique, les Etats-Unis ont, pour la deuxième fois en deux semaines, usé, vendredi soir, de leur droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU pour bloquer un projet de résolution exigeant l'arrêt immédiat de l'implantation juive de Har Homa, à Jérusalem-Est. Parallèlement, M. Nétanyahou a adressé une lettre au président américain, Bill Clinton, pour lui suggérer ce qu'il appelle *« une nouvelle approche »* dans le processus de paix. Elle consisterait à abandonner le calendrier des accords d'Oslo pour discuter, d'ores et déjà, du statut définitif des territoires palestiniens. Yasser Arafat, redoutant un gel du processus de paix, s'est immédiatemment opposé à cette proposition.

*Lire page 3*
*et notre éditorial page 13*

## ■ FN : M. Jospin accuse la droite

Le premier secrétaire du PS a accusé, samedi 22 mars, la droite de *« récupérer l'extrême droite au lieu de la combattre »*. p. 26
*et la chronique du médiateur* p. 13

## ■ « Le Monde » va bien

Avec, en 1996, une augmentation de 1,13 % de sa diffusion payée en France, *Le Monde* atteint son meilleur niveau depuis 1981. p. 20

## ■ Procès Turquin

Le vétérinaire a été condamné, au nom de l'intime conviction, à vingt ans de réclusion criminelle pour l'assassinat de son fils. p. 8

## ■ Des banques plus flexibles

Le gouvernement propose d'abroger le décret de 1937, afin d'assouplir l'organisation du temps de travail dans les banques. Les syndicats protestent. p. 14

## ■ L'eau en danger

A Marrakech, le premier forum mondial de l'eau s'inquiète d'un probable « choc pétrolier » de l'eau douce au siècle prochain. p. 3

## ■ « Faux » Poussin ?

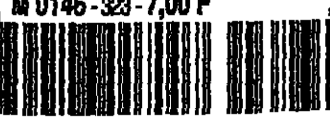
La propriétaire d'une toile contestée du peintre français mobilise les experts pour faire valoir ses droits. p. 23

## ■ « Grand Jury »

Bruno Mégret est l'invité du « Grand Jury RTL - *Le Monde* », dimanche 23 mars à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN : Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD : Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 323 - 7,00 F



## *L'article à 222,7 millions de dollars du « Wall Street Journal »*

**NEW YORK**
*de notre correspondante*

Il ne fait pas bon, pour une entreprise de presse, passer devant un jury américain par les temps actuels. Dow Jones & Co vient d'en faire l'amère expérience : la société éditrice du *Wall Street Journal* a été condamnée, jeudi 20 mars, à Houston (Texas) par un jury fédéral à verser pas moins de 222,7 millions de dollars à une firme de brokers envers laquelle elle a été reconnue coupable de diffamation.

MMAR Group Inc. (Money Management Analytical Research) avait cessé ses activités quelques semaines après la parution d'un article très critique sur sa gestion, le 21 octobre 1993, dans le *Wall Street Journal*. L'auteur y dénonçait notamment les dépenses excessives des dirigeants de l'entreprise et la manière dont ils tentaient de maquiller les pertes aux yeux de leurs clients ; ces méthodes étaient devenues si notoires, rapportait l'article, que dans la profession on surnommait MMAR *« Make Money and Run »* (« Fais du blé et tire-toi »). *« Nous avons décrit les difficultés de cette compagnie, nous ne les avons pas causées »*, a plaidé le directeur du quotidien économique, Paul Steiger, tandis que l'avocat de la défense faisait valoir que la journaliste, Laura Jereski – elle-même condamnée personnellement à verser 20 000 dollars –, avait interrogé plus de trente sources. Emus par le licenciement des quatre-vingt-quatorze employés de MMAR, les jurés ne l'ont pas entendu de cette oreille.

Mirobolante, la somme est supérieure aux bénéfices de Dow Jones en 1996 (190 millions de dollars). Mais, si l'on en croit la jurisprudence de ces deux dernières années, elle devrait être considérablement réduite en appel, voire rejetée. C'est également un jury texan qui avait établi, en 1986, le précédent record de dommages et intérêts payables par une entreprise de presse : 58 millions contre une chaîne de télévision de Dallas. Cinq ans après, la somme fut réduite à un montant gardé secret au terme d'un accord à l'amiable.

Reste que l'impopularité des médias dépasse largement les frontières du Texas. Au début de cette année, un jury de Caroline-du-Nord a condamné la chaîne de télévision ABC à verser 5,5 millions de dommages et intérêts aux supermarchés Food Lion. Cette condamnation a été très remarquée moins en raison du montant de la somme que pour les attendus du jugement : les jurés ne contestaient pas, en effet, les révélations d'ABC sur le manque d'hygiène des rayons boucherie-traiteur de ces supermarchés, mais dénonçaient le fait que l'émission ait été tournée à l'aide de caméras invisibles. De même Richard Jewell, traqué par les médias pendant trois mois après avoir été considéré (à tort) comme suspect dans l'attentat des Jeux olympiques d'Atlanta, a-t-il obtenu sans difficulté de NBC et CNN, à l'issue de discrètes négociations, des sommes dont le montant total est généralement estimé à près d'un million de dollars.

Tous les sondages le montrent : les Américains ont perdu confiance dans la plupart de leurs institutions, et le « quatrième pouvoir » en fait partie. Selon une toute récente étude d'opinion menée par un institut de recherche sur les médias, le Pew Research Center for the People and the Press, 55 % des Américains estiment que les organes de presse publient des informations *« souvent inexactes »*. En 1985, le pourcentage n'était que de 34 %.

***Sylvie Kauffmann***

## Helsinki relance le désarmement

**BORIS ELTSINE** a réitéré lors du sommet russo-américain, vendredi 21 mars à Helsinki, l'opposition de Moscou à l'élargissement de l'OTAN à certains pays d'Europe de l'Est. S'il a qualifié ce projet d'*« erreur sérieuse »*, force est de constater qu'il ne pourra l'enrayer. Toutefois, le chef de la diplomatie russe, Evgueni Primakov, a estimé que l'adhésion des pays baltes à l'Alliance *« briserait tout le système des relations entre la Russie et l'OTAN »*. En matière de désarmement nucléaire, Bill Clinton et Boris Eltsine ont décidé de relancer les négociations sur les traités Start en souffrance depuis 1993. En outre, ils ont souhaité que la Russie joue à l'avenir un rôle plus important au sein du G7.

*Lire page 4*

# La grève paradoxale des internes en médecine

**CEUX QUI** croyaient à un monôme de carabins sans lendemain se sont donc trompés : le mouvement des internes des hôpitaux, rejoints par des chefs de clinique et des étudiants en médecine, a pris une telle ampleur que le premier ministre a dû monter en première ligne, le 20 mars, pour affirmer, une fois de plus, que la réforme de la Sécurité sociale n'est pas tournée contre les médecins et qu'elle n'introduit pas le *« rationnement des soins »* dans le système de santé. Peine perdue ! Ils ont reconduit leur mouvement, et les plus grands centres hospitaliers universitaires (CHU) commencent à pâtir sérieusement d'une grève qui est menée, paradoxalement, pour défendre une certaine conception de la médecine... de ville.

Les conflits des internes et des chefs de clinique ont toujours été de bons révélateurs des tensions qui traversent le système de soins depuis le début des années 80. A l'articulation de la médecine hospitalière et de l'exercice libéral, ils en subissent les crispations, d'autant plus fortes, aujourd'hui, que l'application du plan Juppé de réforme de la protection sociale – décliné par les ordonnances du 24 avril 1996 et précisé dans les conventions Sécurité sociale-médecins signées le 12 mars – se traduit par une rigueur budgétaire sans précédent pour l'hôpital et le secteur libéral, dont les dépenses ne devront pas dépasser 600 milliards de francs en 1997.

Ces praticiens en formation, qui donnent beaucoup d'eux-mêmes pendant quatre à huit ans pour des rémunérations somme toute modestes, n'échappent pas aux inquiétudes des jeunes actuels. Ils estiment, sans le formuler aussi crûment, que la société a une dette envers eux.

Faute de leur offrir la possibilité de faire de brillantes carrières à l'hôpital, elle ne doit pas les pénaliser quand ils s'installent comme médecins libéraux, ce qui est le cas de 85 % d'entre eux. A quel avenir nous prépare-t-on ? Cette question, trois générations l'ont posée chacune à son tour, par voie de grève, ces quinze dernières années : en 1983, en 1990 et en ce début de printemps 1997.

En mars 1983, les internes avaient lancé une première grève de près de trois mois pour obtenir du ministre de la santé, le communiste Jack Ralite, des engagements sur leur avenir de praticiens hospitaliers. Ils avaient enfin compris que la « voie royale » de la carrière hospitalo-universitaire était désormais fermée à la plupart d'entre eux, le pays ayant besoin de moins de médecins et, donc, de moins d'enseignants en médecine. Alors qu'il y avait près de neuf mille étudiants en formation par an dans les années 70, on n'en forme plus qu'un peu plus de trois mille aujourd'hui, ce qui pose la question – taboue chez les hommes politiques – du maintien de vingt-six hôpitaux universitaires.

*« Corps sinistré, aujourd'hui dans l'impasse, internes et chefs de clinique, élite de la profession, supportent mal que le rêve sur lequel ils avaient mobilisé leur énergie et leurs espoirs de jeunes étudiants des années 70 soit aujourd'hui brisé »*, observait Bernard Pierre dans sa thèse de doctorat en médecine, consacrée à la médiatisation de ce premier conflit, publiée un an après ce mouvement. Se vivant comme une génération sacrifiée, ils firent le deuil de carrières prestigieuses, mais réclamèrent des garanties pour leur avenir dans le système hospitalier.

Le décor avait changé, en 1990, quand leurs successeurs engagèrent avec le gouvernement un nouveau bras de fer, qui ressemble fort au conflit d'aujourd'hui.

***Jean-Michel Bezat***

*Lire la suite page 13*
*et nos informations page 7*

## Tensions sur les taux d'intérêt

5,6860
MARS 17 | 18 | 19 | 20 | 21
Source : Bloomberg

**LA CRAINTE** d'un report de l'union monétaire européenne a secoué les marchés financiers cette semaine, provoquant une forte hausse du deutschemark ainsi qu'une chute du dollar et des devises faibles comme la lire et la livre. Les taux d'intérêt se sont tendus, le rendement des emprunts d'Etat français passant de 5,61 % à 5,81 % d'une semaine à l'autre.

Nos pages sur les marchés financiers détaillent les causes de ces mouvements. Nos rubriques « placements » portent sur le marché de l'art nouveau, qui se cherche après les spéculations du début des années 90.

*Lire pages 16 à 18*

## Une surprise française

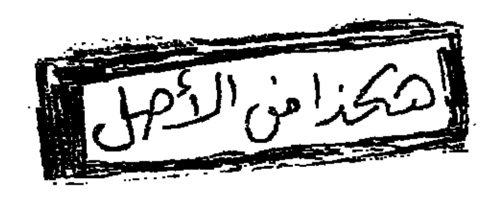
VANESSA GUSMEROLI

C'EST la surprise des championnats du monde de patinage artistique : française, elle a dix-huit ans et s'est classée deuxième du programme court, vendredi 21 mars, à Lausanne derrière une pré-adolescente, l'Américaine Tara Lipinski, quatorze ans.

Ancienne championne de ski nautique, Vanessa Gusmeroli avait été sixième des championnats d'Europe en février, à Paris.

*Lire page 19*





**ZAÏRE** Le maréchal Mobutu Sese Seko a regagné Kinshasa, vendredi 21 mars, dans la plus grande discrétion. Les personnalités politiques et les journalistes qui se trouvaient à l'aéroport n'ont pas pu le voir. Dans la soirée, un communiqué officiel laconique a seulement fait savoir que le président allait reprendre *« ses activités normales »*, samedi. ● À KISANGANI, au contraire, c'est un accueil enthousiaste et débordant qui, au même moment, était réservé à Laurent-Désiré Kabila. Les habitants de la capitale du Haut-Zaïre, tombée le 15 mars aux mains des rebelles, ont reçu le chef de ces derniers en libérateur. ● À GENÈVE, la Commission des droits de l'homme de l'ONU a publié un rapport accablant pour le gouvernement burundais. Celui-ci est accusé de massacres et de déportation massive de la population hutue.

# M. Mobutu en catimini à Kinshasa, M. Kabila en libérateur à Kisangani

## Les personnalités politiques et les journalistes ont été empêchés de voir le président zaïrois. Au même moment, le chef de la rébellion était reçu en « libérateur » dans la troisième ville du pays

KINSHASA
*de notre envoyé spécial*

A grand renfort de balais en caoutchouc, les employés de l'aéroport dispersent tant bien que mal les flaques laissées sur le tarmac par la dernière averse tropicale. L'épais tapis rouge déroulé à la hâte absorbe le reste ; il gonfle comme une éponge. Des soldats armés de la Division spéciale présidentielle (PSP) sont postés un peu partout sur le périmètre de l'aéroport. La fanfare est prête, les cadets de la garde républicaine en tenue « léopard », chapeau de brousse, guêtres et brêlage blancs, s'alignent maladroitement en haie d'honneur.

Une passerelle motorisée est conduite à l'extrémité du tapis rouge. Le premier ministre, Léon Kengo wa Dondo, et les quatre vice-premiers ministres sont là, en compagnie de quelques dignitaires et représentants des corps constitués. La télévision zaïroise, pourtant dépourvue de moyens, retransmet l'événement en direct. Les caméras des télévisions étrangères sont alignées au cordeau, les photographes ont l'œil rivé à leur appareil et des dizaines de journalistes battent la semelle. Tous attendent le président Mobutu Sese Seko, dont l'avion a décollé de Nice le matin même.

Un Airbus de la compagnie nationale sud-africaine trompe l'assistance et vient s'immobiliser près d'une myriade de petits porteurs. L'avion suivant fait plus sérieux, il est imposant, plus grand, plus large, et ses quatre réacteurs ont une belle amplitude sonore. C'est bien le DC 8 blanc immatriculé en Suisse à bord duquel le maréchal Mobutu est rentré triomphalement au pays le 17 décembre 1996, après quatre mois de convalescence en Europe. L'appareil prêté par un milliardaire saoudien est le même. Mais les circonstances ont changé. Les alentours de l'aéroport de Djili sont déserts. La foule des grands jours n'a pas envahi les terrasses. Ceux qui sont là ont de solides raisons professionnelles ou sentimentales. Il n'y a pas de curieux.

Le pilote, au terme d'une arabesque risquée mais réussie, immobilise son mastodonte au ras du tapis rouge, face à la passerelle. Il est 16 heures 10. La parade commence bien. Le sifflement des réacteurs s'estompe. La porte vascille, bascule et s'ouvre sur un trou noir. L'escalier est un peu bas. Une main nerveuse bat le vide et tente vainement d'obtenir du conducteur de passerelle qu'il rehausse celle-ci... Le temps passe. Rien ne se passe. Les ministres tournent sur eux-mêmes pour se dégourdir les jambes sans s'éloigner. L'immobilité des jeunes gardes républicains n'est plus que relative.

Les chasseurs d'images changent les batteries de leur caméra quand, soudain, les réacteurs tournent de nouveau. La question fuse : il repart ? Non. L'avion ne bouge pas. Il fait chaud à l'intérieur. Pour le confort du président, le pilote force la climatisation. Au même moment, la Cadillac blindée du chef de l'Etat manœuvre pour s'approcher de la passerelle. Un ordre tombe. Les gardes républicains se regardent, incrédules, et obéissent. Ils refluent vers le bâtiment de l'aéroport sous l'œil d'un officier sabre au clair. Les dignitaires se regardent à leur tour, incrédules, et rebroussent chemin vers le salon d'honneur. La fanfare ne jouera pas. La parade n'aura pas lieu.

Les cadets de la garde républicaine choisissent le moment où M. Kengo arrive à leur hauteur pour traverser le tapis rouge au pas de gymnastique, bousculant délibérément le premier ministre. Que se passe-t-il donc à bord de l'avion ? Les supputations vont bon train. Un membre de la sécurité confie que le président ne souhaite pas serrer la main de M. Kengo... D'autres supposent qu'il n'est peut-être pas dans l'appareil. Tous pensent que le président n'est pas assez vaillant pour sortir, mais aucun Zaïrois n'évoque cette hypothèse. Il est des choses dont on ne parle pas.

A 16 heures30, les journalistes médusés sont refoulés par les soldats de la DSP surexcités, puis sont priés par l'entourage présidentiel d'aller attendre le maréchal chez lui au camp militaire Tshatschi, la résidence qu'il avait quittée en 1990, au début de la transition, pour habiter sur son bateau, le Kamanuola, ancré sur le fleuve Zaïre, face à Nsele, avant de s'installer à Gbadolite, son village natal, aux confins du Centrafrique. L'entrée principale du camp Colonel-Tshatschi est scellée. Les sentinelles ne veulent rien savoir : pas d'instruction, pas d'entrée.

**Le chef de l'Etat descend la passerelle de l'avion d'une démarche hésitante, au bras de son épouse. Il apparaît amaigri et sans cheveux**

Les petits malins qui connaissent l'endroit s'introduisent côté bureau, à l'arrière du camp, entre la résidence du président et le bâtiment de l'OUA, vestige d'une réunion de l'organisation panafricaine tenue à Kinshasa il y a bien longtemps. Mais la garde présidentielle les déloge rapidement. Les soldats sont nerveux. L'un d'eux, s'adressant à un caméraman de Télé Kin-Malebo, une chaîne privée locale, lâche, en lingala : *« Je sais que nous allons partir, mais avant nous allons nous entretuer ici. »*

Au même moment à l'aéroport, le maréchal Mobutu, qui a mal supporté le voyage, a suffisamment recouvré de forces pour quitter l'avion. Les services techniques amènent une passerelle couverte. Le chef de l'Etat descend l'escalier d'une démarche hésitante, au bras de Maman Bobi Ladawa, son épouse. Il apparaît aux yeux de ceux qui se trouvent sur place encore amaigri, et sans cheveux. Léon Kengo wa Dondo est revenu au pied de la passerelle, et les deux hommes se saluent. Le président s'engouffre dans la longue limousine noire pour gagner sa résidence. Le cortège présidentiel filant à pleine allure est sifflé et hué à certains endroits de la cité (les quartiers périphériques).

Il y a trois mois, Mobutu Sese Seko rentrait triomphalement au pays. L'heure était grave. Il fallait agir vite. Le président nommait un nouveau chef d'état-major, confirmait le premier ministre dans ses fonctions, promettait de bouter l'envahisseur hors du territoire national et d'organiser des élections pluralistes avant la fin 1997 : une dynamique de nature, pensait-on, à redresser une situation difficile. Mais la contre-offensive foudroyante des forces armées zaïroises (FAZ) a fait long feu. Le premier ministre est mis en difficulté par le Parlement, et la situation semble maintenant désespérée. Laurent-Désiré Kabila et ses rebelles contrôlent un tiers du pays. Ils se disaient hier prêts à négocier un cessez-le-feu à condition que ce fût avec le maréchal en personne. Ils ne veulent aujourd'hui discuter avec M. Mobutu que de son prochain départ.

*Frédéric Fritscher*

### *Les principaux protagonistes de la crise*

● **Le maréchal-président Mobutu Sese Seko,** soixante-six ans, s'est emparé du pouvoir par un coup d'Etat en novembre 1965. Il s'est souvent vu reprocher des atteintes aux droits de l'homme et a amassé une fortune considérable. C'est contraint et forcé qu'il a accepté le multipartisme en 1990. Des élections sont prévues cette année. Opéré d'un cancer en août 1996 à Lausanne, il n'a passé que trois semaines dans son pays au cours des six derniers mois.

● **Laurent-Désiré Kabila,** cinquante-six ans, qui se présente comme le coordinateur d'une *« Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre »*, est un ancien membre de la grande rébellion d'inspiration communiste qui a embrasé le pays dans les années 1964-1965. Homme de guerre, trafiquant d'or, il n'a jamais plié devant Joseph-Désiré Mobutu, contrairement aux opposants actuels, qui ont tous accepté de hautes fonctions.

● **Kengo wa Dondo,** soixante et un ans, démis de ses fonctions, mardi 18 mars, par une partie des membres du Parlement de transition, avait été nommé premier ministre en 1994. Né d'un père polonais et d'une mère zaïroise tutsie, il a été premier ministre de Mobutu au temps du parti unique avant de basculer dans l'opposition. Il est partisan de la confrontation militaire avec les rebelles.

● **Le général Mahele Lieko Bokoungo,** cinquante-sept ans, chef d'état-major des Forces armées zaïroises (FAZ) en 1991-1992 et à nouveau depuis décembre 1996, a autorité sur les troupes d'élite du maréchal Mobutu ainsi que sur la garde civile et la gendarmerie. Il a participé à toutes les campagnes militaires qui ont marqué l'indépendance du Zaïre et a suivi les cours de l'école de guerre française en 1982 et 1983.

● **Etienne Tshisekedi,** soixante-quatre ans, chef de file de l'opposition zaïroise, a été plusieurs fois ministre, avant d'entrer en dissidence dans les années 80 et de former l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), alors interdit. Le 21 novembre 1996, il s'était déclaré premier ministre d'un *« gouvernement d'union nationale »*, à l'issue d'un entretien avec le président Mobutu, en convalescence en France.

● **Kamanda wa Kamanda,** cinquante-six ans, est le ministre des affaires étrangères du Zaïre depuis décembre 1996. Politicien de carrière et ancien secrétaire général adjoint de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), il est actuellement allié au premier ministre Kengo wa Dondo. – *(AFP.)*

### *Déploiement de soldats américains dans la région*

**Pour la plupart basés à Vicenza (Italie), plusieurs centaines de soldats américains ont été envoyés en Afrique de l'Ouest, vendredi 21 mars, pour préparer une éventuelle évacuation des ressortissants des Etats-Unis se trouvant au Zaïre (au nombre de 500, dont 320 à Kinshasa). Ils ont rejoint la trentaine de militaires américains arrivés, mercredi, à Brazzaville (Congo) et Libreville (Gabon).**

**« *Ce déploiement ne constitue pas un engagement américain en faveur d'une quelconque action à venir,* souligne le Pentagone. *Il s'agit simplement de la poursuite d'une préparation prudente, un renforcement de ce qui existe déjà afin que nous puissions réagir rapidement en cas de véritable crise.* » Les unités déployées apporteront des équipements de communication et de soutien, ainsi que plusieurs avions et hélicoptères. La plupart des familles des employés de l'ambassade américaine à Kinshasa, soit 35 personnes, ont déjà quitté le pays.**

# « Je veux voir le chef, je veux voir le chef ! »

REPORTAGE

**Une marée humaine a déferlé sur l'aéroport de Kisangani pour recevoir M. Kabila, le leader de la rébellion**

KISANGANI
*correspondance*

*« Je veux voir le chef, je veux voir le chef. »* Noyée dans une foule de plus de 15 000 personnes, Anita trépigne d'impatience à l'entrée de l'aéroport municipal, transpirant à grosses gouttes sous un soleil de plomb. Elle a appris par la radio locale que Laurent-Désiré Kabila, le chef rebelle, le *« libérateur »* de Kisangani, troisième ville du pays, arrivait ce vendredi matin 21 mars, six jours après l'entrée de ses troupes dans la capitale du Haut-Zaïre. Des militaires rebelles, kalachnikov en bandoulière, tentent vainement de contenir cette marée humaine.

Anita et ses compagnons avancent, pas à pas, vers le tarmac pour être plus proches du *« chef »*, de celui dont on parle tant mais qu'on n'a jamais vu, sinon sur les écrans de télévisions occidentales, captées grâce aux paraboles. Des jeunes hommes jouent des coudes pour exhiber fièrement leurs banderoles : *« Vive la libération, adieu à la dictature de Mobutu ! »*, *« Soyez le bienvenu, papa Kabila ! »* ou encore – en anglais – *« Le fils de Chirac est mort, maintenant nous sommes libres ! »* Bandeau blanc sur la tête, le signe de la libération, des hommes, torse nu, excitent la foule par des chants dénonçant le régime du maréchal Mobutu, au pouvoir depuis trente-deux ans.

Les habitants de Kisangani viennent de tous les côtés, à pied, sur des vélos-taxis ou agglutinés dans des camions. Certains marchent même sur la piste d'atterrissage. En fin de matinée, deux avions arrivent. La foule applaudit et se rué vers les appareils, en scandant : *« Libérés, libérés ! »*, croyant y trouver leur « héros ». Les matraques des soldats rebelles n'y peuvent rien. C'est une véritable marée humaine qui déferle sur l'aéroport, chantant, suant, dansant. Mais le *« libérateur »* n'est pas dans l'un de ces avions. Il faut encore attendre. Les responsables se plaignent des conditions déplorables de sécurité. Ils savent que l'avion du *« chef »* a déjà décollé de son fief de Goma, près de la frontière rwandaise, et peut arriver d'un moment à l'autre. Ils prennent des haut-parleurs, tentent de convaincre la foule que M. Kabila n'arrivera que *« demain »*, que ce n'est pas la peine d'attendre. Rien n'y fait. Kisangani veut voir son *« libérateur »*. Les militaires rebelles font usage de bâtons pour « nettoyer » le tarmac.

Lorsque enfin, M. Kabila arrive, peu avant 13 heures, il s'engouffre aussitôt dans une voiture pour gagner le centre-ville, sous escorte militaire. Anita ne l'a pas vu, mais elle est contente. Elle sait que son « héros » est là. Plus d'une centaine de cadres, tout droit venus de Goma où ils ont suivi un *« séminaire idéologique »*, avaient précédé M. Kabila afin de préparer les *« élections »* des nouvelles autorités administratives locales et régionales. Ce scrutin a commencé vendredi et doit se poursuivre samedi.

#### ÉLECTION À MAIN LEVÉE

Au début de son avancée victorieuse, en octobre et novembre derniers, la rébellion avait nommé les gouverneurs et leurs subalternes à Goma et Bukavu, les capitales du Nord et du Sud-Kivu. Mais *« si on impose quelqu'un et qu'il fait des bêtises, cela nous retombe dessus »*, explique le « ministre » des finances de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), Mawampanga Mwana Nanga. *« Parmi ceux qui ont été nommés, il y a les bons et les mauvais, donc on a décidé que le peuple allait choisir. Nous luttons pour donner le pouvoir au peuple. Le peuple doit élire ses dirigeants et pouvoir les sanctionner »*, assure-t-il.

Mais les rebelles n'ont pas le temps d'organiser des élections avec bulletins, isoloirs et encre indélébile. A Kisangani, ce sont les premiers arrivés sur les lieux de vote qui élisent à main levée leurs représentants. Le même scénario s'est répété après la prise de chaque ville : des cadres nouvellement formés arrivent pour la doter de nouveaux représentants pour une période intérimaire assez floue. Une délégation de l'Alliance s'installe également comme courroie de transmission entre les responsables administratifs locaux et le quartier général de Goma.

La présence de plus d'une centaine de mercenaires serbes à Kisangani n'a pas changé la donne. Au contraire, la population garde encore le souvenir de leurs exactions. Comme les autres villes abandonnées par les forces de Kinshasa, Kisangani, située dans une région diamantifère et aurifère, a été pillée. Mais seuls les grands magasins et entrepôts ont souffert. La rapidité de la débandade de l'armée régulière a empêché la ville d'être totalement mise à sac.

Alangui sur les rives du fleuve Zaïre, écrasé par la moiteur équatoriale, le dernier bastion gouvernemental dans l'est du pays a changé de mains sans porter les stigmates des combats. La vie a très vite repris son cours autour des bâtiments délabrés de longue date et des villas à colonnade remontant à l'époque coloniale belge. Les nombreux comptoirs d'achat de diamants, aux façades colorées, sont toutefois tous fermés. Les propriétaires, essentiellement des Libanais, ont pris la fuite à l'annonce de l'arrivée des rebelles.

*Christian Gaubert*

# Les Nations unies dénoncent massacres et déportations au Burundi

## Selon le rapporteur spécial de l'ONU, le gouvernement de ce pays applique une « logique de guerre » contre la rébellion hutue

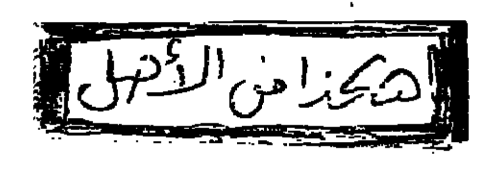
**LE GOUVERNEMENT** du Burundi a choisi une *« logique de guerre »* pour en finir avec la rébellion hutue, a déclaré, vendredi 21 mars, le rapporteur spécial de l'ONU sur le Burundi. Cette stratégie a entraîné le massacre de milliers de civils et une déportation massive de populations, a-t-il ajouté.

*« Pour la seule province de Kayanza, certaines sources indiquent qu'environ 3 000 civils auraient été tués par l'armée burundaise au cours du mois de décembre 1996 »*, rapporte Paulo Sergio Pinheiro devant la Commission des droits de l'homme réunie à Genève. M. Pinheiro accuse le gouvernement de Bujumbura, dominé par les Tutsis et issu d'un coup d'Etat militaire en juillet 1996, de tenter de résoudre par la force trois années de crise. En dépit de déclarations favorables à la négociation, *« les décisions politiques concrètes de ce même gouvernement paraissent au contraire inspirées par une logique de guerre »*, dit le rapporteur. En détournant l'attention de la communauté internationale, souligne-t-il, la crise au Zaïre voisin a entraîné une intensification des combats et des mesures anti-guérilla du gouvernement. Les forces armées et les rebelles ont exploité ce répit pour déclencher de nouvelles offensives, les premières pour en finir avec la rébellion, les seconds pour renforcer leur présence et gagner de nouvelles bases en Tanzanie, précise-t-il.

*« Cette intensification des combats a stimulé la poursuite de tueries ou de massacres, d'assassinats ciblés, d'arrestations arbitraires ou de disparitions forcées, d'actes de pillage ou de banditisme »*, affirme le rappporteur. La responsabilité ultime de ces violations des droits de l'homme incombe *« très souvent »* à des éléments des forces armées qui se lancent dans de meurtrières représailles contre les civils après des attaques rebelles, note M. Pinheiro. Il reconnaît que les rebelles commettent également de très nombreuses atrocités.

Les opérations militaires du gouvernement s'accompagnent d'une politique systématique de regroupement des populations rurales au moyen d'une *« stratégie de "villagéisation" dont des exemples, notamment au Vietnam, ont démontré les faiblesses et les souffrances infligées aux populations*, ajoute le rapport. *Il s'agit de mieux contrôler les populations soupçonnées de sympathiser avec les rebelles hutus qui combattent le régime et de couper ceux-ci de leurs bases de ravitaillement ou de recrutement »*. Près d'un demi-million de personnes auraient été *« regroupées »*, ces derniers mois, selon des sources bien informées.

Le ministre burundais de la justice, Mme Christine Ruhaza, a rejeté les conclusions de M. Pinheiro. *« Il s'agit manifestement d'une volonté délibérée de produire un rapport partisan*, dit-elle. *Le rapporteur devrait livrer à la commission des informations rigoureusement vérifiées et surtout se rendre sur le terrain. »* – *(AFP.)*



# L'eau pourrait constituer le « choc pétrolier » du XXIe siècle

## Le colloque de Marrakech a tiré la sonnette d'alarme

**MARRAKECH**
*de notre envoyé spécial*

Inaugurant, jeudi 20 mars, le barrage Al Wahda – qui devient, avec 4 milliards de mètres cubes de retenue, le plus grand barrage du continent africain après celui d'Assouan –, le roi du Maroc eut cette phrase : *« Le monde connaîtra, le prochain siècle, une période difficile pour la vie de l'humanité, une période marquée par la rareté de l'eau. » « Les besoins en eau seront tels qu'ont peut dire sans nous tromper*, ajouta Hassan II, *qu'à l'image du pétrole* (...), *l'eau deviendra un jour commercialisable à l'échelle mondiale, et des pays se mettront à vendre de l'eau à des pays qui ne disposent pas de potentialité naturelle. »*

Diagnostic partagé par l'ensemble des participants au premier Forum mondial de l'eau, les 21 et 22 mars, à Marrakech (Maroc). Organisée par le tout jeune Conseil mondial de l'eau, cette manifestation a réuni représentants et spécialistes de tout ce que la planète compte d'acteurs en la matière : secrétariat général et agences des Nations unies, Banque mondiale, Banque régionale de développement, représentants de gouvernements, ONG et entreprises privées.

Sous le triple choc des sécheresses, des pollutions et de la croissance des besoins consécutive à l'augmentation de la population, la ressource naturelle que l'on croyait disponible à jamais devient un bien économique rare. Mais sa pénurie n'enlève rien à sa nature indispensable et irremplaçable. Comme le pétrole, l'eau douce va donc connaître une explosion de son prix au cours des années futures. Comme le pétrole, elle pourrait aussi devenir un motif de guerre ou de paix dans la mesure où, d'ici à 2025, les deux tiers de la population mondiale vont être, selon les projections de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), *« en situation de stress ou de contrainte hydrique »*.

C'est que, agriculture irriguée et urbanisation obligent, les besoins en eau augmentent deux fois plus vite que la population mondiale, laquelle, de son côté, va s'accroître de 60 % à 70 % d'ici au milieu du siècle prochain. L'offre est donc sur le point de ne plus satisfaire la demande. Perspective de relatif court terme extrêmement préoccupante pour les Nations unies, qui risque d'*« entraîner une série de catastrophes locales et régionales, et des confrontations pouvant conduire à une crise mondiale »*.

Pour résorber la crise de l'eau, les participants du Forum de Marrakech ont identifié trois défis à relever. Financier, d'abord : les investissements en matière de dépollution et d'irrigation vont se chiffrer entre 600 et 800 milliards de dollars, selon la Banque mondiale. Qui paiera ? Economique, ensuite : il va falloir fixer un prix à l'eau qui corresponde à sa nouvelle valeur. En faire, par conséquent, une marchandise négociable sur un marché de type nouveau. Qui régulera celui-ci ? Politique, enfin : seuls une trentaine de pays sont assurés d'avoir les moyens de leur autosuffisance.

Tous les autres – en particulier les plus peuplés – devront partager, négocier, acheter l'eau. Qui déterminera la répartition de ce carburant essentiel du développement et de la vie ?

***Jean-Paul Besset***

# Après un attentat-suicide à Tel-Aviv, Israël réitère ses accusations contre M. Arafat

## « M. Nétanyahou ment sciemment à son peuple », affirment les Palestiniens

**Un attentat-suicide, revendiqué par un interlocuteur anonyme affirmant parler au nom du mouvement islamiste palestinien Hamas, a fait quatre morts, dont son auteur, vendredi 21 mars, dans un café de Tel-Aviv. Un porte-parole palestinien a réfuté les accusations du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, qui a accusé Yasser Arafat d'avoir donné son feu vert à cet acte** ***(lire aussi notre éditorial page 13).***

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Les avertissements inquiets de la communauté internationale, mettant en garde contre l'obstination du premier ministre israélien à vouloir édifier une onzième colonie juive à Jérusalem-Est, la mise en état d'alerte générale des forces de sécurité israéliennes, les appels au calme de Yasser Arafat n'auront finalement servi à rien. Un attentat-suicide a endeuillé Israël vendredi 21 mars.

Hébron et Bethléem ont été, de leur côté, le théâtre de furieuses émeutes populaires, et des échauffourées sporadiques ont opposé des manifestants palestiniens aux soldats israéliens près du site de la nouvelle colonie. *« Vous pensiez que la guerre contre les Palestiniens était terminée, vous vous êtes tous trompés »*, lança, dans l'après-midi, le ministre de la police aux journalistes.

Il n'y a plus de patrouilles mixtes israélo-palestiniennes depuis trois jours. Hébron est sous couvre-feu. Tous les territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie sont bouclés par l'armée israélienne et les dirigeants des deux peuples de Terre sainte ne se parlent plus que pour s'invectiver par médias et porte-parole interposés. Le processus de paix n'est plus en crise, *« il est sur son lit de mort »*, s'alarme Hanane Ashraoui, ministre palestinienne de l'enseignement supérieur. Et elle ajoute : *« Je crains que la politique de M. Nétanyahou ne nous ait conduits une nouvelle fois dans un cycle infernal de violences. »*

Un an presque jour pour jour après la série d'attentats-suicides qui avaient coûté la vie à 58 Israéliens et son élection à Shimon Pérès, le terrorisme islamiste a pris pour cible un lieu public de Tel-Aviv. Un restaurant bondé, dans une rue tranquille du centre-ville. Un jeune homme glabre en blue-jean arrive sur la terrasse ensoleillée, s'installe à une table et pose un sac près de lui. Une serveuse se dirige vers lui, elle n'a pas le temps d'arriver. En moins d'une minute, c'est l'explosion, l'horreur, les hurlements de panique, les parasols renversés, l'odeur de poudre et de chair brûlée. Bilan : quatre morts, le kamikaze compris, et plus de 40 blessés.

Parmi eux, des femmes, des vieillards, des enfants déguisés en pierrot parce que c'est la veille de Pourim, le carnaval juif, l'une des fêtes les plus joyeuses du calendrier hébraïque. *« La bombe n'était pas très puissante »*, dit le ministre de la police, Avigdor Kahalani. Cela n'a pas empêché toutes les vitrines des environs et les pare-brise des voitures stationnées de voler en éclats. Maigre consolation, chacun s'accorde à reconnaître que la tuerie eût été beaucoup plus sanglante si le kamikaze s'était installé à l'intérieur et non à la terrasse de l'établissement. Une heure après l'attentat, un homme téléphone à la chaîne publique de télévision et revendique l'attentat au nom du Hamas, le mouvement de la résistance islamique. La méthode est la même que celle utilisée il y a un an.

L'identité du kamikaze palestinien n'a pas été révélée. On sait seulement qu'il avait une vingtaine d'années, qu'il était titulaire d'un permis légal d'entrer en Israël et qu'il était originaire de Sourif, un petit village situé à mi-chemin entre Hébron et Bethléem.

Sourif est en Cisjordanie occupée, dans une zone contrôlée par l'armée israélienne et non par la police palestinienne. Cela n'a pas empêché Benyamin Nétanyahou d'accuser une nouvelle fois directement Yasser Arafat, sinon d'avoir organisé lui-même l'attentat, de lui avoir donné *« le feu vert »*. Contre l'avis de Shimon Pérès, qui *« invite le premier ministre à attendre la fin de l'enquête avant d'accuser qui que ce soit »*, le chef du gouvernement nationaliste, qui avait d'ailleurs lancé la même insinuation contre le président de l'Autorité autonome lorsqu'une bombe avait explosé à Tel-Aviv le 9 janvier (*Le Monde* du 11 janvier) – l'enquête n'a abouti à aucune piste palestinienne –, réitère avec force sa mise en cause.

*« Nous tenons l'Autorité palestinienne pour gravement responsable de ce qui est arrivé. Nous avons alerté ces derniers jours la communauté internationale, et notamment les Américains* [qui ont rejeté les accusations préalables de M. Nétanyahou par la voix du porte-parole du département d'Etat], *que les organisations terroristes dans les territoires autonomes avaient reçu de l'Autorité palestinienne le feu vert pour passer à l'action. Aujourd'hui, elles ont assassiné des innocents sur cette base. L'Autorité autonome et celui qui la dirige* [Yasser Arafat] *n'ont rien fait pour annuler ce feu vert. Ils ont au contraire tout fait pour que lesdites organisations comprennent bien qu'elles étaient libres d'agir. »*

Outrés, les Palestiniens ont réagi à cette nouvelle mise en cause avec vigueur. *« Le premier ministre d'Israël devrait avoir honte de mentir ainsi sciemment à son peuple »*, a déclaré un porte-parole de l'Autorité. *« Le président Arafat n'a donné de feu vert à personne. Il a au contraire tout fait pour empêcher le déchaînement des violences qui pouvait naître de la politique provocatrice de M. Nétanyahou, à Jérusalem comme ailleurs. »* Yasser Arafat, qui ne s'est pas exprimé en public, a exprimé ses condoléances par téléphone au chef de l'Etat israélien, Ezer Weizman, et à M. Nétanyahou. Selon son porte-parole, le chef palestinien s'est dit *« choqué par cette attaque terroriste qu'il a condamnée sans appel »*.

***P. C.***

### *Nouveau veto américain au Conseil de sécurité de l'ONU*

**Pour la deuxième fois en quinze jours, Washington a opposé, vendredi 21 mars, son veto à un projet de résolution présenté au Conseil de sécurité de l'ONU exigeant l'arrêt immédiat de la construction de la colonie juive de Har Homa, à Jérusalem-Est. Sur les 15 pays, seuls les Etats-Unis ont voté contre, un autre (le Costa Rica) s'est abstenu. Washington s'est justifié en déclarant que toute prise de position sur cette question ajouterait** ***« aux tensions existantes dans la région »*****. Auparavant, l'ambassadeur américain avait jugé** ***« inapproprié »*** **que le Conseil de sécurité s'exprime dans la foulée à propos de** ***« l'horrible attentat terroriste »*** **de Tel-Aviv, vivement condamné par l'ONU. La délégation américaine à l'ONU avait reçu en milieu d'après-midi des instructions en ce sens du président Bill Clinton, alors à Helsinki. – *(AFP.)***

# Un contrat avec la Lyonnaise des eaux provoque un tollé au Maroc

**LA CONVERSION** du Maroc au libéralisme est laborieuse. Depuis cinq ans, le Royaume s'est doté d'une panoplie de textes pour moderniser son économie, mais la greffe a du mal à prendre. En témoigne le tollé suscité à Casablanca jusque dans les milieux patronaux par le projet de concession de la distribution de l'eau et de l'électricité à une entreprise française.

Pourtant, la Régie autonome de distribution (RAD), détentrice actuelle du monopole, a fait la preuve de ses carences. Le système d'évacuation des eaux de pluie est déficient. En 1995 et 1996, des habitants de Casablanca ont dû être évacués à la suite d'inondations. Le traitement des eaux usées est inexistant. Un gros émissaire se contente d'évacuer au large de la côte les eaux usées de l'agglomération, de ses 3 millions d'habitants et de ses usines.

Proposée il y a près de deux ans par le gouvernement, sans appel d'offres international, à la Lyonnaise des eaux, la concession, prévue pour durer trente ans, n'avait pas, au départ, suscité de remous dans la capitale économique du royaume. C'est en février que le projet de contrat, aujourd'hui en cours de finalisation, a commencé à susciter les passions. S'appuyant sur des sources anonymes ayant eu accès au dossier, l'hebdomadaire *La Nouvelle Tribune* publiait une étude très sévère sur l'offre de la Lyonnaise. L'entreprise française se voyait reprocher d'avoir maquillé certaines données.

Peu de temps après, ce fut au tour du patronat marocain, la Confédération générale économique marocaine (CGEM), de passer à l'offensive. L'électricité coûtant déjà beaucoup plus cher au Maroc que dans les pays voisins, le patronat redoute que la privatisation du service public n'accentue cette dérive dans une ville qui concentre près de la moitié de la production industrielle du pays. Il préconise de confier la concession à une filiale associant la Lyonnaise à la RAD. D'autant que celle-ci, que l'on croyait exangue, serait en bonne voie de rétablissement financier, selon *Le Matin du Sahara*, un quotidien proche du Palais.

Le patronat a raison de redouter une augmentation des prix. La Lyonnaise des eaux a prévu de relever les tarifs de l'électricité de 7 à 10 %, et ceux de l'eau de plus de 10 % pour financer la modernisation des réseaux de distribution.

Au-delà des chiffres, la fronde contre le contrat masque la défense d'intérêts personnels. Comme tous les offices publics, la RAD est connue pour offrir son lot de rentes de situation. Son absorption par la Lyonnaise va en réduire le nombre.

A ce combat douteux, s'en ajoute un autre, plus respectable. Celui des élus de la Communauté urbaine contre un ministère de l'intérieur, qui, seul, a négocié le contrat avec le groupe français. Dans quelques semaines, la Communauté urbaine de Casablanca aura à approuver un contrat qui l'engage pour plusieurs dizaines d'années sans avoir eu son mot à dire. Dans un pays qui s'ouvre à la critique, la toute-puissance du ministère de l'intérieur est de plus en plus mal ressentie.

***Jean-Pierre Tuquoi***

# M. Nétanyahou veut remettre en cause l'esprit des accords d'Oslo

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Elu de justesse le 29 mai 1996 premier ministre d'Israël, Benyamin Nétanyahou n'a jamais caché, avant comme après sa victoire, en public comme en privé, son opposition fondamentale au processus de paix conclu en septembre 1993 à Oslo. Dans une lettre personnelle, adressée la semaine dernière au président américain Bill Clinton et publiée vendredi 21 mars *in extenso* dans le quotidien *Yediot Aharonot*, le premier ministre l'exprime sans ambages.

**ANALYSE**

**La proposition du premier ministre revient à précipiter la mort du processus de transition**

*« Je suis convaincu que l'approche graduelle du processus d'Oslo ne nous mènera pas au statut final. Il est vraisemblable qu'il s'effondrera »*, assure-t-il. En vertu de quoi M. Nétanyahou *« propose une nouvelle approche »* qui consiste à brûler les prochaines étapes prévues par les accords signés pour *« entrer directement dans les négociations sur le statut final »* des territoires palestiniens occupés depuis 1967. Ces *« négociations intensives »*, estime le premier ministre, devraient permettre *« d'atteindre un arrangement final en trois à six mois »*.

Cette proposition, qui revient à précipiter la mort d'un processus de transition destiné à prendre fin en mai 1999, a été applaudie par les sept partis de droite et d'extrême droite membres de la coalition gouvernementale israélienne. Pour certaines de ces formations comme le Parti national religieux (PNR), le relais des colons à la Knesset, le Tsomet (extrême droite) et les élus Likoud les plus « faucons » qui ont constitué le mois dernier au Parlement un « front du Grand Israël », l'idée du premier ministre est surtout excellente en ce qu'elle permettra, espèrent-ils, d'arriver plus rapidement à une impasse totale et à la fin du dialogue avec les Palestiniens.

Ces derniers veulent récupérer au moins 90 % de leurs territoires, y compris Jérusalem-Est, pour en faire la capitale de leur Etat. Et ils savent, comme tout le monde dans la région, que non seulement M. Nétanyahou ne veut pas entendre parler d'une souveraineté palestinienne, mais qu'il n'a pas l'intention de restituer plus de la moitié de la Cisjordanie. Sans Jérusalem-Est.

Dans sa petite enclave autonome de Gaza, Yasser Arafat, qui a joué son va-tout sur Oslo et qui n'a aucune alternative sinon la reprise de la lutte armée et le retour en exil, a vu le danger. *« M. Nétanyahou me prend-il pour un imbécile ? »*, s'est demandé jeudi le chef de l'OLP devant les 88 élus de l'assemblée législative palestinienne. *« Ce genre de supercherie ne marchera pas. »*. Les accords, confirmés il y a tout juste huit semaines entre Israël et l'Autorité autonome, engagent clairement l'Etat juif à procéder, d'ici à la mi-1998, à deux retraits supplémentaires de la Cisjordanie occupée.

**POLITIQUE DE « DIKTATS »**

Pour les Palestiniens, *« la proposition de M. Nétanyahou vise d'abord à ne pas procéder à ces retraits »* et, selon Ahmad Abdel Rahman, secrétaire général de l'Autorité, *« elle signifierait la fin du processus »*. Le gradualisme d'Oslo, idée centrale des accords signés, devait à l'origine permettre aux deux parties de tisser entre elles suffisamment de liens pour faciliter la négociation finale sur les différends les plus profonds : le statut de Jérusalem, le sort des réfugiés palestiniens, celui des 150 colonies juives disséminées dans les territoires, la délimitation définitive de la frontière orientale d'Israël, et la nature de l'entité palestinienne.

Jugée par M. Arafat *« constamment provocatrice et humiliante »*, la politique *« de diktats »* suivie par M. Nétanyahou depuis dix mois a détruit l'ingrédient capital d'Oslo : la confiance.

***Patrice Claude***



# Hausse du coût des opérations militaires extérieures de la France

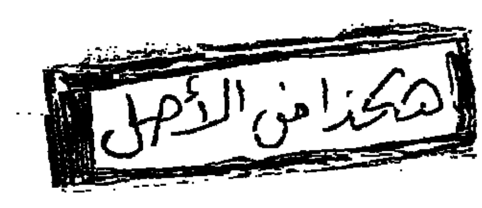
**SELON** une estimation du ministère de la défense, le coût global des opérations extérieures des armées françaises a augmenté de 23 % en 1996 par rapport à l'année précédente. Il s'est élevé à 5 147 millions de francs, au lieu de 4 179 millions en 1995. Ces opérations ont mobilisé de l'ordre de 13 600 militaires français sous la bannière des Nations unies ou sous le drapeau national, selon le type des missions acceptées par la France.

Pour près des deux tiers des sommes engagées, soit 3 280 millions de francs, c'est l'opération en ex-Yougoslavie qui a coûté le plus cher. En 1995, le coût de la mission en ex-Yougoslavie avait été de 2 545 millions de francs. Quelque 8 920 militaires français y ont participé en 1996. L'augmentation du coût résulte du passage, sous le régime de l'OTAN (la force dite de stabilisation, ou SFOR), des troupes antérieurement déployées en Bosnie dans le cadre de la force de paix IFOR. Cette action nouvelle a nécessité de la part de la France – comme chez ses alliés – un complet transfert des hommes et des matériels, *via* un retour en métropole des unités qui avaient été engagées précédemment en Bosnie, suivi d'un acheminement de nouveaux détachements avec des équipements différents.

Deux autres opérations, au Tchad et en Centrafrique, ont exigé des crédits à hauteur, au total, de 985 millions de francs, et une présence de quelque 2 590 militaires sur les deux théâtres. Au Tchad, la France prend une part active à la mise sur pied d'une nouvelle armée nationale. En Centrafrique, l'année 1996 a été marquée par une série de mutineries militaires, qui ont obligé les armées françaises à se porter au secours du régime politique en place et des ressortissants étrangers menacés.

Le ministère de la défense ne donne pas d'autres précisions sur le coût de missions internationales, moins spectaculaires, à la charge des armées françaises. Il admet cependant que 1996 a vu – à la demande des deux pays intéressés dans la région – des forces françaises être déployées en observation du cessez-le-feu entre l'Erythrée et le Yémen, à la suite d'une médiation de la France pour le compte de l'ONU. Des navires de guerre français ont été déployés à proximité des îlots de la mer Rouge, que se disputent les deux Etats, et des avions Mirage IV et Mirage F1 de reconnaissance veillent à recueillir des renseignements dans la zone.

En 1996, la France a pris à son compte le coût du soutien apporté par ses armées à des contingents étrangers – détachés par leurs pays – dans le cadre de missions propres à l'ONU et à l'OTAN. C'est notamment le cas de la Bosnie. Ces dépenses se sont élevées à 132 millions de francs.



# Le désaccord russo-américain sur l'OTAN s'est confirmé à Helsinki

## Les Etats-Unis maintiennent néanmoins le calendrier de l'élargissement à l'Est. Les nouveaux membres de l'Alliance seront désignés en juillet, à Madrid

**Le sommet russo-américain d'Helsinki s'est achevé, vendredi 21 mars, sur une série d'accords dans les domaines du désarmement nucléaire et de l'économie, mais des divergences persistent, comme prévu, sur le dossier de l'élargissement de l'OTAN à l'Est. Sur ce dernier point, Bill Clinton et Boris Eltsine se sont engagés à mettre une sourdine à leurs désaccords et à travailler pour un renforcement des relations entre l'Alliance atlantique et Moscou. Toutefois, les Américains refusent de transiger sur cette question sensible et ont réaffirmé leur attachement au calendrier prévu. C'est en juillet, à Madrid, que les nouveaux membres de l'OTAN (probablement la Pologne, la Hongrie et la République tchèque) seront désignés. A Moscou, le secrétaire général du Parti communiste estime que ce sommet constitue une « écrasante défaite » pour la Russie.**

HELSINKI
*de notre envoyée spéciale*

Bill Clinton, désormais à l'aise dans son fauteuil roulant provisoire, et Boris Eltsine, ragaillardi par sa première sortie à l'étranger depuis son opération, ont réussi à faire bonne figure, vendredi 21 mars, à Helsinki.

Pour leurs retrouvailles depuis onze mois et beaucoup d'angoisse surmontée du côté du Kremlin, ils ont souri avec naturel et beaucoup parlé de leurs objectifs communs pour le XXIe siècle. Car, dans l'immédiat, les choses sont plus compliquées avec l'élargissement de l'OTAN qui sera lancé en juillet à Madrid et que Boris Eltsine a une nouvelle fois qualifié *« d'erreur, qui plus est, sérieuse »*. Constatant leur désaccord à ce sujet, MM. Clinton et Eltsine ont promis de continuer à travailler sur ce qu'ils appellent un *« document »* définissant les relations entre l'Alliance et la Russie, tout en annonçant des accords dans les deux autres volets de leur ordre du jour : désarmement et aide économique.

L'accord Russie-OTAN sera signé *« avant le sommet de Madrid »*, a affirmé, pour sa part, Boris Eltsine. Bill Clinton fut plus prudent lors de leur conférence de presse commune ; il a souligné, selon ses termes, *« la principale nouveauté »* d'Helsinki, à savoir *« l'idée qu'il y aura un accord Russie-OTAN »* dont Moscou accepte qu'il ne soit pas ratifié par les Parlements des membres de l'Alliance, mais que ces derniers vont tous signer comme gage *« d'engagement durable »* pris *« au plus haut niveau politique »*.

Cette idée nouvelle est cependant négociée depuis février par le secrétaire général de l'OTAN et le ministre russe des affaires étrangères. Tous deux vont continuer en avril et *« s'ils arrivent à signer on va tous se réunir et publiquement affirmer notre accord »*, a ajouté Bill Clinton sans précision de date. Car les deux présidents n'ont pas totalement surmonté leurs divergences sur la forme et le contenu de ce futur accord.

Boris Eltsine a affirmé que la Russie va unilatéralement le considérer comme *« contraignant »* et qu'elle le fera ratifier par son propre Parlement même si elle ne peut exiger la même chose des autres membres de l'OTAN dans les délais qu'elle souhaite. Le président russe a aussi affirmé qu'il n'y a plus désaccord sur *« la non-prolifération d'armes nucléaires et conventionnelles dans les nouveaux Etats membres de l'OTAN »* ainsi que *« le non-usage des infrastructures militaires des anciens membres du Pacte de Varsovie »*. Bill Clinton, sans le contredire, a cependant réaffirmé qu' *« il n'y aura pas de membre de deuxième classe dans l'OTAN »* ; ce qui suppose, entre autres, la création chez les candidats à l'adhésion d'infrastructures capables d'accueillir des forces de l'OTAN, au moins en cas de crise car les Seize ont renoncé à exiger un stationnement *« permanent »* de leurs forces dans ces pays.




### SAUVER LES APPARENCES

L'assurance dont a fait preuve Boris Eltsine sur la prochaine signature du « document » signifie-t-elle que Bill Clinton a cédé à la Russie plus qu'il n'était prévu ou qu'il a pris des engagements secrets ? Sur l'OTAN, c'est peu probable, ne fût-ce qu'en raison du caractère bilatéral de la rencontre. Les négociateurs de l'OTAN indiquaient eux-mêmes la semaine dernière que le « document » pourrait être signé avant Madrid. Mais sur un point, en tout cas, Bill Clinton a fait le maximum. Il a répondu au souhait exprimé la semaine dernière dans l'entourage de Boris Eltsine que, dans les comptes rendus du sommet, il soit question *« le moins possible de l'OTAN »*.

Ainsi, sur les cinq déclarations signées à Helsinki, aucune ne contient le sigle proscrit dans son intitulé ; la seule qui en traite s'appelle *« Déclaration commune russo-américaine sur la sécurité en Europe »*. Pour satisfaire Moscou, elle commence par de longues considérations sur la nécessité de *« développer »* le rôle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le maintien du principe du *« consensus »*. Mais elle reste vague sur les points sensibles du futur « document » Russie-OTAN, sur son caractère *« contraignant »*, la façon dont il reflétera les engagements de l'OTAN, les nouveaux accords CFE (Forces classiques en Europe) qui devraient être signés *« à la fin du printemps ou au début de l'été 1997 à Vienne »*, la *« transformation »* de l'Alliance, les mécanismes de consulation ou les domaines de codécisions.

La même imprécision règne au chapitre de l'aide économique. Bill Clinton a promis de demander au Congrès une augmentation des aides publiques pour 1998 mais l'élément décisif devrait être un déblocage rapide des dernières tranches du crédit du FMI. Le but étant de permettre au nouveau gouvernement russe qui a les faveurs de Washington de gagner en crédibilité dans son pays en rattrapant quelques salaires non versés. Mais l'influence de Bill Clinton sur le FMI ne peut être avouée publiquement.

L'important, d'ailleurs, est de ne pas laisser les Russes croire que leur président a vendu aux Américains ses concessions à l'OTAN. Adroitement ou non, Boris Eltsine a affirmé lui-même qu'il n'a pas été *« acheté »*, soulignant que la déclaration commune intitulée *« Initiative économique »* fut signée la dernière pour ne pas peser sur les autres. Précaution étrange car elle reste pourtant des plus vagues. Il est question *« d'efforts communs »* pour que la Russie rejoigne le Club de Paris en 1997 et l'Organisation mondiale du commerce en 1998, *« à condition qu'elle en remplisse les critères »*. De même, Bill Clinton a affirmé que le sommet des pays industrialisés de Denver prévu pour juin *« sera tenu au nom du G 8 »* ; mais on a précisé dans son entourage qu'il restera des questions financières à discuter dans un cadre G 7, ce qui est à peu près déjà la situation actuelle.

*« Ce qui unit les deux pays pèse plus lourd que ce qui les sépare »*, a cependant souligné le président américain. Le principal n'est-il pas que chacun y croie ?

*Sophie Shihab*

### *Un revers pour la Russie, selon M. Ziouganov*

**Le secrétaire général du Parti communiste russe, Guennadi Ziouganov, a estimé, vendredi soir, que le sommet d'Helsinki constituait un revers cuisant pour la Russie. *« La politique étrangère de Boris Eltsine a subi une écrasante défaite. En fait, les accords d'Helsinki sont le Versailles de la Russie »*, a-t-il déclaré, en faisant référence au traité de 1919, considéré comme une humiliation par l'Allemagne. *« L'accord avec l'OTAN va changer peu de choses pour la Russie. La vérité, c'est que la Russie avait été admise dans l'antichambre de l'OTAN, mais qu'elle n'est plus prise au sérieux »*, a ajouté M. Ziouganov, notant au passage que l'Alliance s'ouvrirait aux pays de l'Est en dépit des objections de Moscou. – *(Reuter.)***

# Des progrès ont été réalisés en matière de contrôle des armements

HELSINKI
*de notre envoyé spécial*

C'est dans le domaine des négociations sur le contrôle des armements que le sommet d'Helsinki s'est révélé plus riche en substance qu'en promesses, même s'il faut faire preuve de beaucoup d'optimisme pour voir dans l'accord russo-américain une pierre blanche sur le chemin de la réduction globale de la menace nucléaire.

Boris Eltsine et Bill Clinton ont autant de raisons d'être satisfaits de ce compromis. Le premier souhaitait trouver une solution pour sortir de l'impasse, à la fois politique et financière, dans laquelle les conséquences du traité sur le désarmement nucléaire Start II ont plongé la Russie. Le second espérait obtenir une renégociation de fait du traité antimissiles balistiques (ABM) de 1972, afin de sauver celui-ci, et de donner des gages à *un Congrès soucieux de renforcer* la défense du territoire américain.

L'accord d'Helsinki est exemplaire dans la mesure où les présidents russe et américain, grâce à un véritable « marchandage nucléaire », ont obtenu des concessions mutuelles. Start II, signé en janvier 1993 et ratifié en 1996 par le Sénat américain, prévoit de ramener le plafond des têtes nucléaires stratégiques détenues par chaque pays de 6 000 (seuil fixé par le traité Start I) à 3 000-3 500, en 2003.

Or, l'arsenal russe étant principalement constitué de missiles à têtes multiples (MIRV), cela signifie que Moscou aurait dû consacrer des sommes importantes à la transformation de ses missiles SS 18, afin de les doter d'une tête nucléaire unique. Il y avait une autre solution : réduire encore le plafond du total des têtes nucléaires possédées par chaque pays, bref sauter une étape. C'est ce qui s'est passé – en principe – à Helsinki. Sous réserve que le Parlement de Moscou ratifie l'accord Start II, des négociations vont s'engager pour un accord Start III, *dont l'objectif principal est de réduire* les plafonds à 2 000-2 500 têtes nucléaires avant la fin de l'année 2007.

En attendant, Russes et Américains sont convenus d'aménager Start II : la date-butoir pour l'élimination des lanceurs de missiles stratégiques est étendue au 31 décembre 2007. En outre, afin de réduire la période pendant laquelle les armements nucléaires se situent au-dessus des plafonds prévus, les têtes nucléaires concernées seront « désactivées », grâce aux financements prévus dans le cadre du programme américain de désarmement nucléaire dit « Nunn-Lugar ». Si tout se passe bien en matière de ratification, Start III s'intéressera, outre aux missiles sol-sol, aux missiles de croisière embarqués par les sous-marins, ainsi qu'aux systèmes tactiques.

### DISTINGUER LES MISSILES

Bill Clinton a longuement insisté sur le fait que l'entrée en vigueur de Start III signalera qu'en moins de cinq ans, Russes et Américains auront diminué de quelque 80 % le potentiel nucléaire détenu au plus *fort de la guerre froide* par les deux Grands. Le problème, c'est qu'il s'agit d'un voeu pieux. Une fois revenu à Moscou, il est probable que Boris Eltsine trouvera ses opposants communistes et nationalistes plus déterminés que jamais à prouver que la ratification de Start II revient peu ou prou à une trahison des intérêts nationaux de la Russie.

La tâche qui attend Bill Clinton n'est pas forcément moins ardue : Sandy Berger, son conseiller pour la sécurité nationale, a précisé, vendredi soir, qu'un *« protocole »* résumant les *« ajustements »* au traité Start II serait soumis au Congrès. *« Idéalement »*, a-t-il indiqué, ce texte pourrait être examiné en même temps que Start III. Les républicains auront, il est vrai, été amadoués par les concessions obtenues par Bill Clinton s'agissant du traité antimissiles ABM. Moscou considère que Washington ne respecte pas l'esprit de cet accord. Pour les Etats-Unis, en effet, celui-ci autorise *de facto* la mise en place de systèmes régionaux de défense antimissiles sur le territoire américain.

Les Russes rétorquent que ces *missiles, dits « de théâtre », s'apparentent* au bouclier antimissile de la « guerre des étoiles », chère à Ronald Reagan. Les Etats-Unis n'ont pas attendu une relecture du traité ABM pour développer ce système d'armes. Un programme de 17 milliards de dollars est en cours pour mettre au point un missile de théâtre à haute altitude (THAAD) dont les capacités seraient bien supérieures à celles des missiles Patriot utilisés lors de la guerre du Golfe. La firme Lockheed Martin vient d'ailleurs d'essuyer un quatrième échec dans son programme d'essais.

Désormais, celui-ci entre dans le cadre du traité ABM : MM. Clinton et Eltsine sont convenus d'établir une claire « démarcation » entre les missiles balistiques et les missiles de théâtre, ce qui permettra aux Etats-Unis et à la Russie de développer à leur guise un « parapluie » contre les attaques émanant (en principe) d'Etats dits « parias ». M. Clinton devrait découvrir rapidement si les républicains, qui souhaitaient purement et simplement ignorer le traité ABM, seront apaisés par une telle *concession. Celle-ci s'apparente-t-elle* à une mesure de contrôle des arsenaux nucléaires, ou s'agit-il d'une relance déguisée de la course aux armements, c'est selon.

*Laurent Zecchini*

# *Le meurtre du premier ministre suédois Olof Palme aurait été commandité par un « ennemi de la société »*

STOCKHOLM
*correspondance*

Onze ans après le meurtre de leur premier ministre, Olof Palme, les Suédois vont-ils enfin connaître l'identité de l'assassin ? Il est trop tôt pour le dire, mais de nouveaux éléments, apparemment pris au sérieux par les enquêteurs, ont ramené à la « une » de l'actualité ce dossier aussi épais que mystérieux. Le dirigeant social-démocrate avait été abattu par un homme, le 28 février 1986, alors qu'il rentrait chez lui à pied, avec son épouse mais sans gardes du corps, après une séance de cinéma dans le centre de Stockholm. L'arme du crime, un revolver Smith & Wesson 357 Magnum, n'a jamais été retrouvée, et si un suspect, un petit malfrat suédois du nom de Christer Pettersson, avait été reconnu coupable du meurtre en 1989, une cour d'appel l'avait, par la suite, innocenté pour insuffisance de preuves.

Depuis, le royaume se faisait doucement à l'idée que la vérité n'éclaterait peut-être jamais dans cette affaire, en dépit de l'apparition récurrente de « pistes » plus ou moins fraîches, souvent montées en épingle par la presse populaire. Mais voilà qu'un avocat, Pelle Svensson, vient de provoquer l'émoi en affirmant qu'un de ses clients, mort en prison en 1993, lui avait avoué avoir commandité le meurtre, pour se venger contre la *« société »* qu'il haïssait et que Palme aurait personnalisée. L'homme ayant appuyé sur la détente ne serait autre que Christer Pettersson. Et le *« complot »*, impliquant deux autres personnes, aurait également compris, dans sa phase initiale, l'assassinat du roi Carl XVI Gustaf de Suède...

A l'exception de ce dernier point, les allégations de l'avocat ont résonné de façon familière aux oreilles des enquêteurs. Après l'arrestation de Pettersson, ils s'étaient déjà intéressés, pour découvrir le mobile du crime, aux liens qui unissaient ce suspect à Lars Tingström, le mort aujourd'hui désigné comme le *« cerveau »* présumé. Les deux hommes se connaissaient bien et ont échangé une correspondance après la condamnation à perpétuité de Tingström en 1986, pour un attentat à la bombe contre la villa d'un procureur, qui avait fait un mort. Un attentat qui lui valut le surnom de *« Bombmannen »* (l'homme à la bombe).

### UN AVOCAT CONTROVERSÉ

Les informations de l'avocat *« ne sont pas absurdes »*, a commenté le magistrat instructeur, Jan Danielsson. *« Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'elles proviennent d'une personne* (Tingström) *qui n'avait jamais parlé auparavant »*, a-t-il expliqué. D'où la décision de procéder à de nouveaux interrogatoires et d'envoyer des plongeurs fouiller un canal de Stockholm, où, selon *« Bombmannen »*, le meurtrier aurait jeté l'arme dans sa fuite. Les enquêteurs semblent ainsi accorder un crédit au dire de Me Svensson, bien que celui-ci, ancien champion de lutte ayant troqué le maillot pour la robe, soit un personnage controversé et avide de publicité. Mais la police a-t-elle les moyens de faire autrement ? Les reproches, dont elle n'a pas été exempte tout au long de l'enquête, ne tarderaient pas à pleuvoir si elle ne vérifiait pas ces nouveaux éléments.

Si les révélations de Me Svensson étaient avérées, elles risqueraient de ne pas suffire à réviser le procès contre Christer Pettersson, qui a réaffirmé son innocence. Tingström ne peut plus témoigner contre lui, et le testament d'un tel personnage paraît loin d'être une pièce à conviction déterminante. Rien ne permet d'affirmer aujourd'hui que le meurtre d'Olof Palme, véritable traumatisme national, soit sur le point d'être résolu.

*Benoît Peltier*

# L'Italie se prépare à coordonner l'aide à l'Albanie

ROME
*de notre correspondant*

L'Italie poursuit ses préparatifs afin de mettre sur pied la force d'appui militaire qui permettra d'apporter à l'Albanie le soutien humanitaire et financier dont le pays a besoin pour redémarrer. Quelque 800 hommes arrivent petit à petit, à Brindisi, afin de constituer ce qui devrait être une unité de protection multinationale. Trois cents fusiliers-marins sont déjà à bord du *San Giusto*, bâtiment de la marine italienne qui croise dans le détroit d'Otrante. Depuis trois jours, le croiseur lance-missiles *Vittorio Veneto* refait tous ses pleins dans le port de Brindisi. Au total, 1 500 hommes sont déjà pratiquement prêts à intervenir. Cependant, comme l'a dit en toute clarté le ministre italien de la défense, Beniamino Andreatta, une intervention militaire unilatérale est exclue.

Rien ne se fera sans l'accord des autres capitales européennes car l'action doit être totalement concertée. Celle-ci sera en principe décidée, *lundi 24 mars*, à *Bruxelles*, lors de la réunion des quinze ministres des affaires étrangères. Le lendemain, mardi, une rencontre est également prévue à Rome avec le premier ministre albanais, Bashhim Fino, à l'occasion des cérémonies du quarantième anniversaire de la signature du traité de Rome.

### EN PREMIÈRE LIGNE

Ces deux réunions devraient permettre de mettre en mouvement l'action européenne en Albanie dont l'Italie constituera – géographie oblige – le fer de lance. Comme l'a souligné Hans Van Mierlo, ministre néerlandais des affaires étrangères, il serait *« illogique »* de ne pas donner à l'Italie la conduite des opérations même si *« la force d'accompagnement »* sera multinationale. L'Italie non seulement veut s'abriter sous le parapluie européen, mais souhaite ne pas être seule à assumer la charge du soutien à son voisin, afin que ses partenaires ne se débarrassent pas un peu vite du fardeau albanais sur ses épaules.

Certes, l'Italie est en première ligne, mais elle veut s'assurer, dès à présent, la solidarité des autres membres de l'Union car la crainte d'une explosion de la marmite albanaise n'est pas du tout à exclure. Jusqu'à maintenant, la diplomatie italienne a beaucoup œuvré pour tenter de trouver des solutions à la crise. Ces tentatives de médiation n'ont pas donné les résultats escomptés. Aujourd'hui, le gouvernement italien souhaite donc obtenir toutes les garanties nécessaires avant d'entreprendre une quelconque action en essayant de faire comprendre que l'Albanie peut se transformer en poudrière et que l'Italie ne sera pas forcément le seul pays à en subir les contrecoups même si elle est prête à assumer ses responsabilités de voisin immédiat.

Pour la diplomatie romaine, le risque d'un débarquement de réfugiés albanais sur les côtes orientales peut se transformer en cauchemar. Pour le moment, le pays a fait face à l'afflux de 11 000 fugitifs. Le flux s'est tari, jeudi et vendredi, en raison du mauvais temps mais tout le monde sait qu'il ne s'agit que d'une interruption. C'est pourquoi l'Italie souhaite réactiver les accords passés avec Tirana afin d'arrêter à la source les *boat people* en intervenant directement dans les eaux territoriales albanaises comme ce fut le cas lors de l'opération « Pélican » en 1991 qui a suivi le premier grand exode. De cela, comme de l'aide que pourrait apporter Rome dans la réorganisation de la police et de l'armée, il a beaucoup été question lors de la visite d'Arjan Stavora, ministre albanais des affaires étrangères, dans la capitale italienne. Aujourd'hui, il est pratiquement impossible de demander à la marine albanaise de surveiller ses côtes puisque 70 % de ses unités sont désormais amarrées dans les ports italiens. C'est pourquoi, la marine italienne a commencé à prendre les choses en main et à surveiller les tentatives de départs de la côte albanaise.

*Michel Bôle Richard*

## La France est favorable à un accord culturel avec les francophones belges

**BRUXELLES.** *« La France n'est pas opposée au principe d'un accord culturel avec le gouvernement de la Communauté française de Belgique »* a indiqué au *Monde* Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie, lors de son passage à Bruxelles, vendredi 21 mars. Paris était jusque-là réticent à accéder au désir des responsables francophones de Belgique. Ces derniers souhaitent que la France tienne compte des nouvelles répartitions de compétences internationales entre l'Etat fédéral et les Communautés, et suive l'exemple des Pays-Bas, qui ont conclu avec la Flandre un accord culturel spécifique. Le gouvernement de la Communauté française est responsable de l'enseignement, de la culture et des médias pour la Wallonie et la population francophone de Bruxelles. – *(Corresp.)*

## Le bras de fer se poursuit entre armée et gouvernement en Papouasie

**PORT MORESBY.** La crise en Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est brusquement durcie, samedi 22 mars, après l'ultimatum lancé au premier ministre par un officier supérieur, qui affirme avoir pris le contrôle de l'armée. Le commandant Walter Enuma a déclaré à la presse que l'armée exigeait la réinstallation du commandant en chef, le général Jerry Singirok, limogé par le premier ministre. Celui-ci avait été démis de ses fonctions par le premier ministre Julius Chan après avoir exigé la démission de ce dernier auquel il reprochait d'avoir engagé des mercenaires étrangers pour mater la rébellion séparatiste de l'île de Bougainville. Le départ des mercenaires, qui ont été expulsés par dizaines de Port Moresby (la capitale), vendredi 21 mars, n'a pas suffi à désarmorcer cette crise ouverte entre l'armée et le pouvoir, la plus grave que connaisse la Papouasie depuis vingt-deux ans. – *(AFP, Reuter.)*

## Saint-Domingue accepte d'accueillir les preneurs d'otages de Lima

**SAINT-DOMINGUE.** Masahiro Komura, vice-ministre japonais des affaires étrangères en visite a Saint-Domingue a remercié, le 21 mars, la République dominicaine et Cuba, où il s'était rendu la veille, qui ont tous deux accepté de recevoir des membres du commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) dans l'hypothèse d'une solution négociée de la crise des otages de Lima. Ces derniers ont entamé, le 17 mars, leur quatrième mois de détention. A plusieurs reprises, Saint-Domingue a facilité le règlement de conflits politiques en acceptant d'accorder l'asile à des personnes indésirables, preneurs d'otages ou militants de l'organisation basque ETA. *« Nous ne pouvons nous montrer trop optimistes,* a cependant estimé le vice-ministre japonais, *car il existe toujours une certaine distance entre les positions du gouvernement péruvien et du MRTA ».* – (Corresp.)

## Un avocat a été condamné à mort en Iran

**PARIS.** La Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) et la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran (LDDHI), dans un communiqué publié jeudi 20 mars à Paris, ont dénoncé la *« condamnation à mort,* [en Iran] *de l'avocat Mohamad Assadi »*, arrêté depuis 1993. Officiellement, M. Assadi est accusé d'avoir *« participé à une tentative de coup d'Etat en 1980, d'avoir été franc-maçon et membre de Lions international, et d'avoir effectué un voyage touristique en Israël avant la Révolution islamique ».* Mais pour la FIDH et la LDDHI les véritables raisons sont *« ses opinions dissidentes et sa situation de fortune personnelle ».* Les deux organisations ont réclamé une *« pression »* internationale sur *« le régime de la République islamique » « afin que s'instaure un véritable état de droit et que les droits élémentaires du peuple iranien soient respectés ».*

## Le président ukrainien accuse ses ministres d'incompétence

**KIEV.** Le président ukrainien, Léonid Koutchma, a accusé, vendredi 21 mars, le Parlement à majorité conservatrice et le gouvernement, d'aggraver la crise économique et sociale du pays, les menaçant respectivement de dissolution et de renvoi. M. Koutchma reproche aux députés de bloquer l'adoption du budget 1997, ainsi qu'un projet de réforme fiscale. Il a, par ailleurs, rendu le gouvernement, dirigé par Pavel Lazarendko, responsable des arriérés de salaires et retraites, *« un acte de violence contre les citoyens »* a estimé M. Koutchma. L'avertissement de M. Koutchma coïncide avec la visite à Kiev, cette semaine, d'une délégation du Fonds monétaire international (FMI). Le régime fiscal actuel en Ukraine est trop lourd et favorise la croissance d'une économie de l'ombre, qui représente 60 % du produit intérieur brut, selon la Banque mondiale. – *(AFP.)*

### DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : une trentaine de civils ont été égorgés ou tués à la** hache, mercredi 19 mars, dans le petit village de Ouled Antar, près de Ksar Boukhari (150 km au sud d'Alger), dans un nouveau massacre perpétré par un groupe armé présumé islamiste, ont indiqué samedi 22 mars les quotidiens *Liberté* et *el Watan*. Fait sans précédent, le massacre de Ouled Antar a été perpétré en plein jour, selon *el Watan*. Tous les autres massacres enregistrés jusque-là en Algérie, ont été commis de nuit. – *(AFP.)*

■ **IRAK : Bagdad et Moscou** ont conclu, vendredi 21 mars, un accord pour le développement d'un champ pétrolifère irakien, d'un montant de quelque 3,5 milliards de dollars, applicable indépendamment d'une levée de l'embargo international. L'accord, d'une durée de vingt-trois ans, porte sur le lancement de la deuxième phase des travaux de développement du champ pétrolifère de Qournah, dans le sud de l'Irak, l'un des plus importants de ce pays. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : la junte militaire** birmane a maintenu le couvre-feu, vendredi 21 mars, dans la ville de Mandalay, où ont eu lieu ces derniers jours des manifestations de moines boudhistes. Selon des diplomates en poste à Rangoon, un moine aurait été tué, lundi, par des tirs de l'armée et une mosquée aurait été incendié. Les manifestations avaient commencé en fin de semaine dernière après le viol d'une jeune boudhiste par un Musulman. – *(AFP.)*

■ **INDE : une politicienne de caste intouchable** a été nommée, vendredi 21 mars, premier ministre de l'Etat de l'Uttar Pradesh. Alliée au parti hindou BJP, Mme Mayawati, qui appartient à une formation d'intouchables, avait déjà assumé cette fonction en 1995 dans cet Etat qui est le plus peuplé de l'Inde. Cette alliance entre les deux partis a aussitôt été dénoncée comme une manœuvre opportuniste de ces formations qui, à elles seules, n'avaient pu dégager une majorité suffisante pour arriver au pouvoir lors des dernières élections. – *(AFP.)*

# Le régime biélorusse bafoue les droits de l'homme et s'attaque à la Fondation Soros

## Les Etats-Unis ont décidé de suspendre leur aide économique

**Un représentant la Fondation Soros en Biélorussie a été expulsé du pays, lundi 17 mars, accusé d'*« ingérence dans les affaires intérieures de l'Etat »*. Le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, accentue la pression sur l'opposition. L'ancien président du Parlement, Mietchislav Grib, a été condamné, jeudi, à une amende de 5 000 francs (quinze fois le salaire moyen) pour *« violation de l'ordre public »*.**

LOIN d'être une *« société ouverte »*, comme le financier et philanthrope George Soros le voudrait, dans l'ancien bloc de l'Est, la Biélorussie s'enfonce de jour en jour dans un autoritarisme à consonance toute soviétique. Protestant contre les violations des droits de l'homme dans cette république de 10 millions d'habitants, les Etats-Unis ont suspendu, vendredi 21 mars, le restant de leur aide à la Biélorussie pour l'année en cours, soit 40 millions de dollars. Pour les opposants au régime du président, Alexandre Loukachenko, un ancien directeur de sovkhoze (ferme d'Etat soviétique) qui s'est arrogé en novembre 1996 les pleins pouvoirs, chaque jour apporte son lot de tracasseries administratives, de descentes policières, et d'arrestations.

**EXPULSION**

Mais l'homme fort de Minsk a récemment innové dans sa stratégie visant à éliminer toute structure qui ne dépendrait pas directement de lui : en s'en prenant à la Fondation Soros en Biélorussie. *« Par le passé*, affirme une représentante des Fondations Soros (il en existe vingt-quatre dans le monde), *nous avons eu des problèmes similaires avec deux autres régimes seulement : celui de Milosevic en Serbie et celui de Tudjman en Croatie. Mais le cas biélorusse est pour nous le plus sérieux. »*

La mésaventure arrivée à Peter Byrne, un Américain de trente-cinq ans qui dirige le bureau Soros à Minsk, atteste du nouveau raidissement du régime biélorusse. *« Le but a été pour Loukachenko de montrer que l'opposition est soutenue par l'étranger, et ne dispose d'aucun appui à l'intérieur du pays »*, explique Sergueï Levshounov, un juriste biélorusse, proche collaborateur de la Fondation Soros à Minsk. Dimanche 16 mars, de retour de voyage, Peter Byrne, est interpellé par des gardes-frontières à l'aéroport de Minsk. Son visa biélorusse à entrées multiples est annulé d'un coup de tampon, et il est conduit dans la salle des contrôles sanitaires, où il passera la nuit assis sur une chaise, surveillé par deux membres de la garde rapprochée du président Loukachenko, avant d'être expulsé, le lendemain, sur un vol vers Francfort.

**ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES**

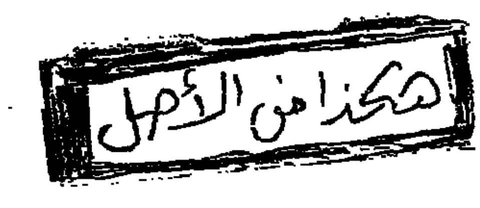
Peter Byrne est refoulé au motif qu'il *« avait participé à des meetings illégaux »* d'opposants. La télévision biélorusse, aux ordres, diffuse des images montrant *« l'Américain »* debout sur un trottoir de Minsk, regardant passer des manifestants. Le commentaire accompagnant les images explique que la Fondation Soros *« nourrit les ennemis des autorités, tout en réclamant en retour de l'amour et du respect »* et que *« de telles choses n'ont pas cours à Minsk »*. La presse officielle se livre à sont tour à une campagne de dénigrement, où Peter Byrne est accusé d'*« ingérence dans les affaires intérieures de l'Etat »*, et d'*« activités incompatibles avec son statut d'étranger »*.

Mercredi 18 mars, l'étau se resserre sur la Fondation Soros. Une demi-douzaine d'agents d'une *« commission d'inspection fiscale »*, délégués par le Conseil de sécurité de Biélorussie, font irruption dans les locaux de l'organisation, pour *« vérifier l'attribution des bourses »* accordées par la Fondation Soros (d'un montant total, pour l'année 1996 de 5,7 millions de dollars). *« En fait, ils veulent mettre la main sur l'argent »*, précise une représentante de la fondation. *« Nos lignes téléphoniques sont depuis longtemps sur écoute »* raconte Peter Byrne, *« même nos lignes satellitaires, nos fax et notre courrier électronique sont surveillés »*.

Le police biélorusse a par ailleurs arrêté, jeudi, une trentaine de personnes qui manifestaient à Minsk pour protester contre un projet du président Loukachenko visant à forcer les étudiants de travailler dans des zones contaminées par l'accident nucléaire de Tchernobyl. Selon Peter Byrne, un mouvement de contestation *« se développe »* au sein des universités, et la date anniversaire de Tchernobyl, le 26 avril, donnera sans doute lieu à d'importants rassemblements.

*Natalie Nougayrède*





**FINANCES LOCALES** Le débat sur le budget de Paris, qui prévoit pour 1997 une hausse de la fiscalité de 4,5 % et 8,5 milliards de francs d'investissements sur un total de dépenses de 33 milliards de francs, s'annonce mouvementé, lundi 24 et mardi 25 mars. L'opposition reproche au maire, Jean Tiberi (RPR), de mener une politique à courte vue sous la pression des échéances électorales et des difficultés qu'il rencontre personnellement avec la justice. ● AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, le RPR est menacé par la probable remontée de la gauche et par la concurrence de l'UDF, qui cherche à profiter du rapport de forces issu des municipales de 1995 pour consolider ses positions. ● AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES, la suprématie du RPR et la place du président du conseil régional, Michel Giraud, sont menacées. Certains élus songent à faire appel à Charles Pasqua comme chef de file.

# La gauche accuse le maire de Paris d'endetter gravement la ville

## Le débat budgétaire qui s'ouvre au Conseil de Paris lundi 24 mars est l'occasion pour l'opposition de mener une offensive contre la municipalité de droite, à laquelle elle reproche de mener une politique à courte vue en raison des difficultés personnelles de Jean Tiberi

**LE VOTE DU BUDGET** de l'Ile-de-France avait donné le coup d'envoi de la campagne électorale pour les régionales de 1998, celui de la Ville de Paris lance la bataille des législatives dans la capitale. Jean Tiberi (RPR), maire de Paris, ne risque pas d'être mis en échec comme l'a été, le 23 janvier, Michel Giraud (RPR), président du conseil régional, contraint, faute de majorité, de saborder son propre budget.

Depuis son installation, en 1995, dans six mairies d'arrondissement, l'opposition parisienne a eu le temps de fourbir ses armes en prévision du débat budgétaire des 24 et 25 mars. Ses attaques sont résolument politiques. *« Quelqu'un qui serait aux commandes de la ville pour longtemps ne la gérerait pas de cette façon »*, affirme Jacques Bravo, l'expert financier du groupe socialiste, en dénonçant la courbe d'endettement enregistrée depuis 1992.

Alors que, en 1996, le groupe socialiste avait présenté un « contre-budget », son président, Bertrand Delanoë, lance au maire de Paris une série de défis, afin de montrer aux Parisiens *« que les superpriorités de M. Tiberi sont bidon »*. Il s'agit avant tout de brouiller l'image, qui commence à se dessiner, d'un maire soucieux de la protection de l'environnement et de la qualité de vie des Parisiens et attentif à leur rejet d'un urbanisme trop dense, au point de réviser à la baisse plusieurs opérations d'aménagement décidées par son prédécesseur, Jacques Chirac. Ainsi M. Delanoë propose-t-il, pour améliorer les conditions de circulation, de faire passer en site propre 300 kilomètres de lignes de bus, par un redéploiement du budget de la voirie. *« En dépit d'une hausse de 4,5 % de la fiscalité, les Parisiens constatent un déclin des services qui leur sont rendus »*, affirme-t-il, contestant au maire toute volonté réelle de ne pas sacrifier les investissements de proximité sur l'autel de la rigueur budgétaire. Selon les socialistes, ces investissements sont en baisse de 13,3 % par rapport à 1996.

Non contente d'attaquer M. Tiberi sur la sincérité de ses engagements, la gauche met en cause sa gestion financière. *« Nous considérons comme explosif le dossier de la dette, en dépit des affirmations selon lesquelles Paris est une des villes les moins endettées »*, déclare M. Bravo. Henri Malberg, président du groupe communiste, parle d'une *« bombe à retardement »* et de la faillite d'une politique fondée sur la spéculation immobilière. Les chiffres avancés par les socialistes se veulent alarmants : l'encours de la dette est de 13,3 milliards de francs au 1er janvier 1997, soit une augmentation de 15,6 % en un an ; la dette a augmenté de 10 milliards de francs en cinq ans, et la charge de cette dette atteint 1,7 milliard de francs en 1997, soit 8 % d'augmentation par rapport à 1996. *« On va droit dans le mur »*, résume M. Bravo.

**« UNITÉ DE FAÇADE »**

Seul élu de gauche parisien rescapé de la débâcle de 1993, Georges Sarre, député de Paris et, depuis 1995, maire du 11e arrondissement, se démarque des socialistes en donnant acte à la municipalité d'un *« endettement modéré »* et en regrettant, même, que M. Tiberi ne *« joue pas sur l'emprunt »* pour éviter *« de geler toute perspective de développement économique en attendant une hypothétique reprise »*. *« La ville de Paris présente un budget d'immobilisme »*, déclare M. Sarre, qui attribue cette paralysie à la volonté *« de maintenir l'unité de façade entre le RPR et l'UDF »*. *« La limitation de la hausse fiscale à 4,5 % n'est qu'une petite pause, née d'une exigence de l'UDF à laquelle Jean Tiberi a obtempéré en raison des échéances électorales de 1998 »*, explique-t-il. Les mêmes échéances expliquent que le numéro deux du Mouvement des citoyens veuille se distinguer à tout prix des socialistes.

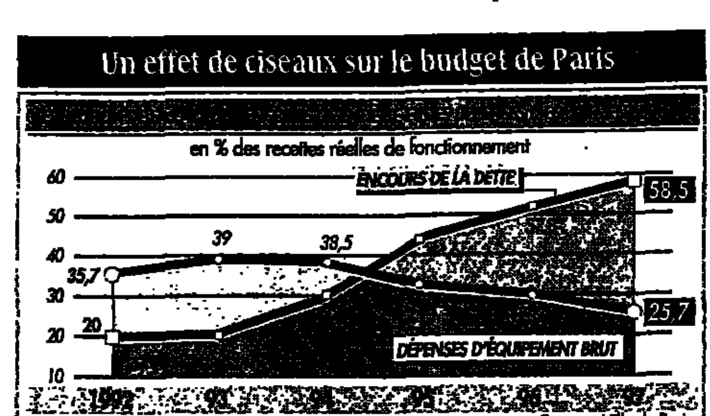
Lors du débat d'orientation budgétaire, en janvier, Jacques Dominati, président du groupe UDF et premier adjoint au maire, avait menacé de ne pas voter le budget si l'augmentation de la fiscalité dépassait la barre des 5 %. Il ne manquera pas, lundi 24 mars, de revendiquer la paternité de cette pause fiscale, alors que l'adjoint aux finances, Camille Cabana (RPR), n'aurait pas vu d'obstacle majeur à une hausse de 10 %, sinon davantage. L'UDF ne peut pas se permettre d'aller jusqu'à provoquer une rupture de la majorité, guettée par les socialistes, en dépit de ses profondes divergences avec le RPR sur la gestion de la ville. M. Dominati ne renoncera pas pour autant à donner de la voix pour réclamer, dès 1998, *« 0 % de hausse fiscale »*, un budget plus lisible et un débat prenant mieux en compte le rapport de forces politiques issu des municipales, qui prive le RPR de majorité absolue au Conseil de Paris.

**« POSITION MAXIMALISTE »**

Le défi politique lancé par la gauche, qui cherche à capitaliser, en nombre de députés, son succès aux municipales, est relevé par la majorité. M. Dominati, souvent prompt à dénoncer le conservatisme du RPR, nie l'existence de toute *« vision socialiste des problèmes parisiens »*. Claude Goasguen (UDF-FD) dénonce *« la position maximaliste »* des socialistes, *« enfermés dans leurs mairies d'arrondissement comme dans autant de petites féodalités »*. *« Il est facile de dénoncer la baisse insuffisante des impôts et de refuser d'assumer les mesures qui traduisent ces efforts »*, déclare-t-il, emboîtant le pas de M. Tiberi sur ce sujet, mais sans lui signer un chèque en blanc.

*« La réflexion doit s'engager dans la majorité pour aller plus loin dans la rigueur, la transparence et la démocratie locale (...). Nous avons mis vingt ans à comprendre que le silence sur l'immigration faisait le jeu du Front nationl. Ne mettons pas quatre ans à comprendre que le silence sur les nécessaires évolutions de Paris ferait le jeu des socialistes ! »*, conclut M. Goasguen. Au-delà des législatives, les responsables politiques parisiens ont déjà en ligne de mire les municipales de 2001.

**Pascale Sauvage**




*Le groupe socialiste critique la hausse de l'endettement de Paris en affirmant que "plus la dette augmente, moins la ville investit".*

## *Jean Tiberi a été entendu au tribunal d'Evry*

**Après avoir été mis en examen, le 5 mars, pour complicité et recel de détournement de fonds publics dans l'affaire du rapport sur la coopération décentralisée, commandé et payé 200 000 francs à son épouse, en 1994, par le conseil général de l'Essonne, le maire de Paris, Jean Tiberi, a été entendu, vendredi 21 mars, par les juges d'instruction du tribunal d'Evry, dans l'Essonne, en charge du dossier.**

**Lors de cette audition, selon ses avocats, il a démenti les propos du président du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin (RPR), qui avait affirmé, devant les mêmes magistrats, avoir déterminé avec le maire de Paris, en personne, le prix et le sujet du travail effectué par Mme Tiberi. Le successeur de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville avait déjà été entendu comme témoin, le 27 février, dans le cadre d'une autre enquête concernant un éventuel financement occulte du RPR par les HLM de Paris.**



# Des élections législatives difficiles pour le RPR

**JUSQU'À PRÉSENT** maître incontesté de la région parisienne, le RPR, affaibli par les « affaires », doit surmonter deux obstacles s'il veut préserver, en 1998, le bastion central de la « chiraquie » : la remontée électorale prévisible de la gauche et les revendications de l'UDF. Alors que le Parti socialiste a désigné depuis plusieurs semaines ses candidats pour les législatives, le RPR et l'UDF n'en finissent pas de réfléchir à la meilleure stratégie à mettre en œuvre pour éviter des pertes à la majorité sans se céder trop de terrain l'un à l'autre.

En 1993, seul Georges Sarre (Mouvement des citoyens), dans le 11e arrondissement, avait échappé au raz-de-marée de la droite, avant d'être rejoint par Daniel Vaillant (PS), dans le 18e, à l'occasion d'une élection partielle. Aujourd'hui, la gauche peut espérer reconquérir des circonscriptions en s'appuyant sur les mairies d'arrondissement conquises en 1995. Plusieurs députés sortants se sentent menacés. C'est le cas de Didier Bariani (UDF-rad.), qui affrontera, dans le 20e, Véronique Carrion (PS), adjointe de Michel Charzat, maire de l'arrondissement. La non-candidature de Jacques Féron (CNIP), touché par la limite d'âge fixée par le RPR, risque de profiter à Jean-Christophe Cambadélis (PS), dans le 19e, au détriment de Michel Bulté (RPR), suppléant de M. Féron et adjoint au maire de Paris chargé du logement.

Le retrait d'Alain Devaquet (RPR), dans le 12e, peut, de la même façon, faire le jeu de Patrick Bloche (PS), dans la mesure où aucun successeur ne s'impose à droite : Corinne Lepage, ministre de l'environnement, est intéressée par cette circonscription, également convoitée par Claude-Annick Tissot (RPR), adjointe au maire de Paris, tandis que l'UDF maintient ses prétentions sur cette circonscription (*Le Monde* daté 16-17 mars).

Dans le 10e, Claude-Gérard Marcus (RPR) devra livrer un combat difficile contre Tony Dreyfus (PS), qui a ravi la mairie à la droite. Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, désigné pour succéder à Alain Juppé dans la dix-neuvième circonscription (partie du 18e et du 19e arrondissements), pourrait aussi éprouver des difficultés en cas de désaveu de la politique gouvernementale.

**CONFLITS INTERNES**

Dans le 13e arrondissement, deux ministres RPR, Jacques Toubon et Anne-Marie Couderc, ne pourront pas se contenter de faire campagne sur le bilan du gouvernement. Ils devront aussi convaincre, face à Serge Blisko et à Jean-Marie Le Guen, deux anciens députés socialistes de Paris, de la pertinence du projet de ZAC Paris-Rive gauche, très contesté localement. M. Toubon, dont la circonscription englobe le secteur du 13e qui avait le moins voté pour lui aux municipales, avait d'ailleurs envisagé un glissement vers la circonscription voisine du 14e arrondissement, plus sûre pour le RPR. Il y a renoncé, laissant le champ libre au député sortant, Nicole Catala (RPR).

Ailleurs, les conflits internes à la majorité ne risquent pas de profiter à la gauche. Laurent Dominati et Gilbert Gantier (UDF-PR), Jean Tiberi, Jean de Gaulle, Edouard Balladur, René Galy-Dejean, Bernard Pons et Françoise de Panafieu (RPR) ne posent pas de problèmes particuliers au stade des investitures partisanes. En revanche, Gabriel Kaspereit (RPR), touché par la limite d'âge, montre quelques aigreurs face à l'arrivée de Pierre Lellouche dans ses terres du 9e arrondissement. S'il se plie à la décision de son parti, M. Kaspereit ne semble pas encore prêt à faciliter la tâche de M. Lellouche face au socialiste Jacques Bravo.

Dans le 7e arrondissement, laissé vacant par Michel Roussin (RPR) depuis 1995, Martine Aurillac (RPR), à la fois suppléante de M. Roussin et maire de l'arrondissement, pourrait affronter la candidature dissidente de Jean-Philippe Hubin, qui avait déjà constitué sa propre liste aux élections municipales. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, qui avait un moment envisagé de se présenter dans cette circonscription, a choisi de rester dans l'Eure.

L'UDF connaît un problème encore plus aigu dans le 16e arrondissement, où son secrétaire général, Claude Goasguen (FD), devrait être investi au détriment du député sortant, Georges Mesmin. Celui-ci ne cache pas son intention de tout mettre en œuvre *« pour empêcher M. Goasguen d'être élu »*. S'il se présente, son implantation locale pourrait ternir le résultat électoral de M. Goasguen dans une des rares circonscriptions parisiennes acquises à l'UDF.

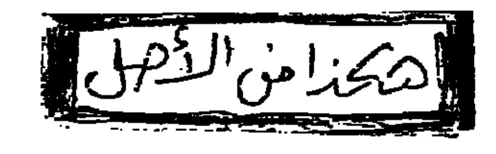
L'officialisation des investitures, attendues pour la fin mars, est repoussée à la mi-avril. Les partis de la majorité attendent d'être définitivement fixés sur le calendrier électoral (les régionales seront-elles dissociées des législatives, comme le réclame l'UDF ?) pour mettre la dernière main à leurs calculs électoraux.

**P. Se.**

## *Charles Pasqua sollicité pour sauver la région*

**Si les élections régionales avaient lieu maintenant, le RPR perdrait la région Ile-de-France, qui devrait enregistrer une remontée de la gauche et une forte poussée du Front national. Le RPR et l'UDF sont divisés sur la stratégie à adopter pour tenter de sauver les meubles. Favorable à un couplage des législatives et des régionales, le RPR prône des listes d'union. L'UDF, par la voix de Jean-Pierre Fourcade (PR), sénateur des Hauts-de-Seine, affirme que *« la constitution de deux listes permettrait d'éviter la perte des quatre ou cinq sièges »* qui risquent de manquer à la majorité.**

**Quelques conseillers régionaux RPR essaient de convaincre Charles Pasqua de se poser en recours contre la montée du Front national en réclamant la succession de Michel Giraud (RPR) en 1998. Didier Julia (RPR), député de Seine-et-Marne, et vice-président de l'assemblée régionale depuis 1981, a déclaré sa candidature, samedi 22 mars, *« au cas où M. Giraud ne souhaiterait pas se représenter »*.**



# Le gouvernement essaye d'engager le dialogue avec des internes toujours très mobilisés

## Des manifestations sont prévues dimanche à Paris et en province

**Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, et le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, ont engagé une *explication* avec les internes en se rendant, respectivement, aux CHU de Lyon et de Tours. Les directeurs de CHU et la CFDT ont dénoncé la *« prise en otage »* de l'hôpital pour des revendications portant sur la médecine libérale. Trois syndicats de médecins libéraux appellent à une grève des soins lundi.**

**GRÈVE DES SOINS** et, souvent, des urgences, opérations-séduction en direction de la population : en dépit de l'amorce d'un fragile dialogue avec le gouvernement, le mouvement des internes, rejoints par des chefs de clinique et certains étudiants, est entré, samedi 22 mars, dans son douzième jour, et il ne semble pas manifester de signes d'essoufflement, seize centre hospitaliers universitaires (sur vingt-six) étant désormais touchés. Le week-end devait être marqué par des manifestations à Paris et en province, avant la grève des soins organisée, lundi, à l'appel des trois syndicats de praticiens libéraux (CSMF, FMF, SML) et des coordinations de médecins hostiles à la réforme de l'assurance-maladie.

Comme Alain Juppé l'avait annoncé, le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, et le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, ont commencé, vendredi, leur tournée d'explication dans les CHU. A l'hôpital Trousseau de Tours, les deux heures et demie de face-à-face entre M. Gaymard et les grévistes ont été sans concession. Venu rassurer les internes, en grève depuis dix jours, il a réaffirmé que la nouvelle convention médicale *« n'a pas du tout de logique de rationnement des soins, de quotas d'actes ou de pénalisations systématiques des médecins »*.

S'il a reconnu qu'internes et chefs de clinique doivent *« être davantage associés en amont à l'ensemble des négociations »*, M. Gaymard a assuré que la réforme ne fait que *« mettre de la responsabilité dans le système de protection sociale »*. Les futurs médecins lui ont répondu qu'ils n'accepteraient pas une gestion comptable des problèmes de santé, contraire, selon eux, au serment d'Hippocrate. A Tours – comme à Lyon, où M. Barrot a rencontré une délégation d'internes –, les grévistes sont restés sourds aux explications du gouvernement.

Désormais, les grévistes connaissent parfaitement les textes, et les divergences portent sur leur interprétation. Pour les internes, il n'y a donc plus de *« malentendu »*, contrairement à ce qu'Alain Juppé continue d'affirmer. La porte n'est pas fermée pour autant. Alors que la grève des internes pourrait gagner quatre autres CHU (Nancy, Caen, Limoges et Clermont-Ferrand), l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH) a réaffirmé que *« la discussion reste ouverte »*. De leur côté, les chefs de clinique, en grève dans une dizaine de CHU, ont opéré une radicalisation identique à celle des internes : les responsables de leur intersyndicat étant hostiles à cette grève, ils les ont remplacés, vendredi, avant d'appeler à *« une grève nationale, totale et illimitée »*.

**CHANTAGE « INADMISSIBLE »**

La grève est loin de faire l'unanimité. La Fédération CFDT santé, deuxième syndicat du secteur derrière la CGT, a dénoncé une *« prise en otage »* de l'hôpital *« au bénéfice de la médecine libérale »*, qui constitue *« un chantage inadmissible »*. Les directeurs généraux de CHU, qui redoutent une dégradation du service la semaine prochaine, ont appelé les grévistes *« à la raison »*. Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, juge qu'ils vont *« à contresens de l'histoire »* en menant *« des combats d'arrière-garde instrumentalisés par la frange la plus conservatrice du corps médical »*.

Même FO, qui souligne que la grève *« vise fondamentalement à préserver la qualité des soins »*, reste prudente : dans une *« Lettre ouverte à un interne »*, Marc Blondel et Jean-Claude Mallet, ancien président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, estiment qu'*« il n'appartient à quiconque de vouloir récupérer »* ce mouvement. Le Parti socialiste concentre ses critiques sur la gestion de la crise par le gouvernement. M. Juppé n'a *« manifestement pas pris la mesure du malaise rencontré par le corps médical »*, jugent Elisabeth Guigou, secrétaire nationale aux questions sociales, et Claude Pigement, délégué aux professions de santé. Le PS a un souvenir trop cuisant des grèves de 1983 et 1990 pour aller jusqu'à soutenir le mouvement des internes.

*Jean-Michel Bezat (avec Alexis Boddaert à Tours)*

### Dépenses stables en janvier

***Les dépenses d'assurance-maladie sont restées stables au mois de janvier par rapport au mois précédent, après un recul de 0,1 % en décembre, selon la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Ce résultat, obtenu en dépit de l'épidémie de grippe, « confirme la tendance à la décélération des dépenses observée depuis plus de sept mois consécutifs », souligne la CNAMTS. Si les dépenses d'honoraires ont baissé de 0,2 %, celles de prescriptions ont augmenté de 0,1 %. Les versements au secteur hospitalier ont été globalement stables. Tous postes confondus, les dépenses ont augmenté de 0,1 % au cours des douze derniers mois.***

# L'hôpital Antoine-Béclère de Clamart assure les urgences et les traitements lourds

**REPORTAGE**

**L'organisation du travail est perturbée, sans trop d'influence sur le service des soins**

**ELLE ACCUSE LE CHOC**, le visage légèrement hébété. Prendre une nouvelle garde lundi ? Elle acquiesce d'un hochement de tête et pousse un gros soupir. Médecin attaché au service des urgences de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart, dans les Hauts-de-Seine, Isabelle a déjà assuré, sur dix jours, en plus de ses consultations, trois gardes de quarante-huit heures d'affilée. Dont une qui s'achève vendredi soir. *« Je ne vais pas me plaindre, j'ai un week-end entier devant moi »*, sourit-elle, une lueur d'ironie dans les yeux. La grève des internes, elle n'est pas contre. *« Et puis*, ajoute-t-elle, *jusqu'à présent, on a eu de la chance : le service est relativement calme. Malgré le surcroît de fatigue, il n'y a pas de problème majeur. »*

Suivie par plus de 80 % des cinquante-quatre internes et approuvée par une majorité des chefs de clinique, la grève des « blouses blanches » de l'hôpital Antoine-Béclère perturbe profondément l'organisation du travail, mais sans que le service des soins s'en ressente vraiment. Les urgences de même que les traitements lourds tels que les chimiothérapies sont assurés. *« Nous n'avons jamais été confrontés à un mouvement aussi dur »*, observe pourtant le docteur François Brivet, chef des urgences de chirurgie. *« En temps normal, les internes sont de garde tous les quatre ou cinq jours, et on est déjà sur la corde raide. Alors avec la grève ! »*, s'exclame-t-il.

*« Depuis jeudi, les internes sont assignés, mais ils ne viennent pas, sauf en pédiatrie et en gynécologie »*, précise le docteur Brivet. Contraints de composer avec le très petit nombre de praticiens disponibles, les chefs de service tentent de faire appel aux universitaires pour assurer les gardes, sans toujours rencontrer un accueil enthousiaste. Un homme en blouse blanche, l'air plutôt furibond, passe la tête dans le bureau. *« Ah ! non*, rugit-il, *la semaine prochaine, ce n'est même pas la peine de me demander ! C'est fini, les "accommodements". Terminé ! »* Il disparaît sans attendre de réponse. *« On ne leur en veut pas, aux internes. Chacun, dans l'hôpital, a le plus profond respect pour le droit de grève. Mais tout le monde serait content qu'ils reviennent ! »*, commente le docteur Brivet, avec un sourire philosophe.

Assis dans un coin de la salle d'attente, un adolescent est plongé dans la lecture d'un magazine sportif. Son grand-frère et lui-même sont là depuis le milieu de la matinée. Ils sont venus accompagner leur oncle qui *« avait mal au ventre »*. Avant de partir pour l'hôpital, ils ont failli téléphoner. *« On était un peu inquiets à cause de la grève, mais on a été super bien reçus. Et on n'a pas poireauté plus d'un quart d'heure »*, reconnaît-il, tout étonné. Le service des urgences, habitué à recevoir entre cent et cent dix patients chaque jour, a vu ce chiffre chuter autour de quatre-vingts. Sans cette « autorégulation » du public, la situation serait sans doute plus pénible pour tout le monde.

**« LA SANTÉ EN DANGER »**

A l'autre bout de l'hôpital, devant le local de la salle de garde, un groupe d'internes, filles et garçons, s'activent à « bomber » des banderoles pour la manifestation de dimanche. Sur les plus petites, on peut lire : *« Soigner ou compter ? »*, *« La santé en danger »* ou *« Les patients avec nous ! »*. L'ambiance n'est pas à la fête. *« Personne n'est content de faire grève »*, assure un jeune homme. *« On sait qu'on emmerde tout le monde. Pas les malades, bien sûr, mais tous les gens avec qui on travaille, les secrétaires, les médecins, les infirmières »*, souligne un autre gréviste. Sur la porte du réfectoire, une main anonyme a rageusement griffonné : *« J'emmerde les technocrates, Juppé en premier. »* Les propos du premier ministre, le 20 mars, sur TF 1, les ont plutôt énervés, renforçant leur sentiment de ne pas être pris au sérieux.

*« On a l'impression que le gouvernement joue la guerre d'usure et qu'on va se faire avoir »*, lâche une chef de clinique. Sont-ils prêts à continuer ? *« Notre grève ralentit l'activité générale des services et, en particulier, celle de l'administration, mais notre objectif, c'est qu'on nous entende. On a encore beaucoup de chemin à faire »*, estime le médecin, sans illusion.

*Catherine Simon*

# Les écologistes anti-Voynet en appellent à Daniel Cohn-Bendit

**DÉPUTÉ (VERTS) AU PARLEMENT EUROPÉEN** et ancien animateur du mouvement de mai 1968, Daniel Cohn-Bendit sera à Strasbourg, le 29 mars, en tête de la manifestation contre le Front national. Il confie *« être prêt à affronter Le Pen dans un débat »* à l'hebdomadaire *L'Evénement du jeudi*. Il était à France-Inter, le 21 mars, pour inviter les écologistes français, à la veille de leurs assemblées régionales, à *« cesser de multiplier les sectes comme à la belle époque des groupuscules gauchistes »* et à préparer *« les législatives dans un esprit unitaire »*. Il se verrait bien mener une liste écologiste, en France, aux élections de 1999. Deux appels lui sont d'ailleurs lancés, le 22 mars. Le premier, intitulé « Dany, reviens ! », annonce la création d'un comité pour le *« retour »* de l'adjoint au maire de Francfort *« dans la vie politique française »*. La seconde pétition émane des jeunes écologistes unitaires de l'organisation Chiche ! Les deux initiatives émanent de proches de Noël Mamère, ami de M. Cohn-Bendit et principal adversaire de Dominique Voynet au sein des écologistes de gauche.

## DÉPÊCHES

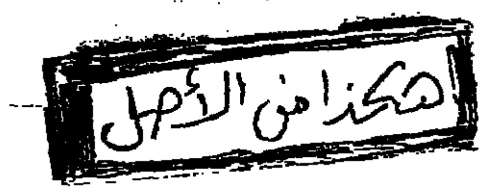
■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL : rejetant les griefs des sénateurs et des députés socialistes** qui l'avaient saisi, le Conseil constitutionnel, réuni jeudi 20 mars, a déclaré conforme à la Constitution la loi créant les fonds d'épargne-retraite, adoptée par le Parlement le 20 février. Ce texte ouvre la voie à la création d'un *« troisième étage »* de retraite par capitalisation.

■ **DÉMISSION : Alain Peyrefitte, député (RPR)**, ancien ministre et membre de l'Académie française, a annoncé, vendredi 21 mars, sa démission de son poste de maire de Provins, en Seine-et-Marne, *« pour raisons familiales »*. Il souhaite se consacrer à son épouse, très affectée par le décès de leur fille en 1996. Maire de Provins depuis 1965, Alain Peyrefitte a annoncé cette décision au terme d'une réunion du conseil municipal.

■ **REPRÉSENTATIVITÉ : le tribunal administratif de Paris a rejeté**, jeudi 20 mars, une requête de la FEN, qui lui demandait d'annuler la décision prise par le rectorat de Paris d'accepter les listes de Sud-Education aux élections du personnel administratif dans l'académie de Paris. En revanche, il a refusé de valider la représentativité de Sud-Education sur le plan national, ce syndicat n'ayant été en mesure de présenter des listes que dans l'académie de Paris et dans celle de Dijon, conjointement avec la FSU.

■ ***ÉLECTIONS : Joseph Sinimalé (RPR) a été réélu, vendredi 21 mars***, maire de Saint-Paul, à la Réunion. Son adversaire, Paul Vergès, dirigant du PC réunionais, ne s'est pas porté candidat à ce poste.





# SOCIÉTÉ

LE MONDE / DIMANCHE 23 - LUNDI 24 MARS 1997

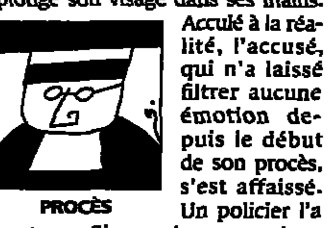
**JUSTICE** Le vétérinaire niçois Jean-Louis Turquin a été condamné, vendredi 21 mars, par la cour d'assises des Alpes-Maritimes, à vingt ans de réclusion criminelle pour l'assassinat de son fils. Face à ce dossier « *atypique* », l'avocat général, Didier Durand, avait requis la réclusion criminelle à perpétuité. ● AU REGARD de la notion d'« intime conviction », ce procès était un véritable cas d'école : le corps de l'enfant n'a jamais été retrouvé, il n'y a pas de preuve formelle et les seuls aveux de Jean-Louis Turquin ont été formulés non devant un juge, mais devant son épouse, au cours d'une conversation enregistrée à son insu. ● LE PROJET DE RÉFORME de la cour d'assises présenté par Jacques Toubon oblige les jurés à motiver leur décision. La commission des lois du Sénat vient de remplacer cette motivation par un simple « questionnement ».

# Jean-Louis Turquin a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle

## Face à ce qu'il appelait un « dossier atypique » – un meurtre sans cadavre, un accusé en liberté et des aveux formulés devant l'épouse, et non devant un juge –, l'avocat général avait requis la perpétuité en invoquant l'« intime conviction »

NICE
*de notre envoyé spécial*

La parenthèse s'est refermée. Sans un cri, Jean-Louis Turquin a plongé son visage dans ses mains.



PROCÈS

Acculé à la réalité, l'accusé, qui n'a laissé filtrer aucune émotion depuis le début de son procès, s'est affaissé. Un policier l'a soutenu. Six ans jour pour jour après la disparition de son fils Charles-Edouard, huit ans, le vétérinaire niçois, âgé de quarante-huit ans, a été condamné, vendredi 21 mars, à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Alpes-Maritimes.

L'homme dont la vie n'a été, selon ses termes, enregistrés à son insu par sa femme Michèle, qu'une suite de « *parenthèses* », ne ressortira pas avant plusieurs années de la prison dans laquelle il est entré à la veille de son procès. Deux heures et demie de délibéré concluant cinq jours d'audience ont suffi aux magistrats et aux jurés pour forger leur intime conviction. Surprise par la rapidité de la décision, son épouse n'était pas présente au moment du verdict.

A l'issue de ce procès hors du commun, la cour, présidée par Daniel Trille, a donc reconnu l'accusé coupable de l'assassinat de son fils, dont le corps n'a jamais été retrouvé et qui avait disparu de la bastide familiale du quartier de Gairaut dans la nuit du 20 au 21 mars 1991. La cour a rejeté la thèse du « *jeu de rôle* » avancée par la défense pour expliquer que Jean-Louis Turquin était passé aux aveux devant sa femme (*Le Monde* du 20 mars). Inculpé en mai 1991, le vétérinaire avait été placé en détention provisoire pendant neuf mois avant d'être remis en liberté dans l'attente de son procès.

> « Une intime conviction, ce n'est pas le délit de faciès, une prévention politique, une impression défavorable », a souligné Me Varaut

Reprenant les jalons d'une accusation que les avocats de Mme Turquin, Christian Scolari et Jean-Louis Pelletier, avaient solidement charpentée jeudi, en fin d'après-midi, l'avocat général, Didier Durand, a requis, vendredi, la prison à perpétuité. « *Ce dossier est atypique*, a-t-il souligné. *Il présente nombre de handicaps : un meurtre sans cadavre, un accusé en liberté, des aveux formulés devant la partie civile* [son épouse] *et non devant un juge, enfin des enregistrements souvent inaudibles. Il vous faudra donc juger selon votre intime conviction. (...) Il vous faudra juger avec la raison sans perdre la raison et avec beaucoup de cœur, en tenant compte des éléments de preuve, de la personnalité de l'accusé et des débats. L'enjeu de ce procès se situe entre l'acquittement et une peine lourde. (...) La loi ne nous dit pas qu'il faut un cadavre pour condamner pour assassinat.* »

Le représentant du ministère public a retracé la disparition de l'enfant et son contexte : « *Le drame du divorce* » difficilement vécu par le tenant de « *l'ordre moral* » qu'est Jean-Louis Turquin, et l'alchimie psychologique particulière du couple, où l'enfant, « *qui devait être un trait d'union est devenu une parenthèse* ». « *C'est lui qui paiera vos dissensions conjugales* », a-t-il constaté. Examinant ensuite les circonstances du drame, il a exclu l'hypothèse d'une fugue, d'un enlèvement par la mère et de l'action de rôdeurs ou de pédophiles, martelant, comme la partie civile : « *On ne peut expliquer la disparition de Charles-Edouard sans l'action de Jean-Louis Turquin.* »

L'avocat général a noté le curieux comportement de l'accusé le premier jour de la disparition : il s'était alors montré plus inquiet de la maîtrise de ses rendez-vous du jour que de l'absence de son fils. Concernant la thèse du « *jeu de rôle* », il a qualifié la défense de l'accusé d'« *équilibrisme de haut vol* » et noté qu'à un autre témoin, non suspecté d'avoir « joué », Jean-Louis Turquin avait déclaré un jour : « *J'ai fait une catastrophe.* » Enfin, Didier Durand a fustigé les investigations du détective privé engagé par Jean-Louis Turquin, « *ce Tintin au pays des kibboutz* » qui avait localisé des témoins susceptibles d'avoir vu l'enfant disparu en Israël et qui tentait d'orienter la cour vers de nouvelles hypothèse aux Etats-Unis. La crédibilité de cette enquête avait volé en éclats à l'audience, allant souvent jusqu'à provoquer l'hilarité dans le prétoire. « *A un moment, on a tenté d'égarer la justice dans des investigations lointaines* », a conclu l'avocat général. Pour la défense de Jean-Louis Turquin, Me Jean-Marc Varaut a rappelé que « *le doute devait bénéficier à l'accusé quand l'évidence du crime n'est pas au rendez-vous judiciaire* ». « *Une intime conviction, ce n'est pas le délit de faciès, une prévention politique, une impression défavorable. C'est l'opération de l'esprit par laquelle l'esprit s'incline devant l'évidence* », a-t-il ajouté. Tentant de rétablir l'accusé dans son rôle de père aimant, l'avocat a estimé qu'« *il y a peut-être des assassinats sans cadavre, mais pas d'assassinats sans mobile* ». « *Or, il y a ici une absence évidente de tout mobile* », a-t-il estimé. Me Jacques Peyrat, avocat, lui aussi, de Jean-Louis Turquin et par ailleurs maire (RPR) de Nice, a fait de l'épouse du vétérinaire la cible essentielle d'une plaidoirie émaillée d'incidentes, dont l'une sur les « *idées nationales* ». Fouillant les « *jardins secrets* » et les confessions au psychanalyste, s'indignant des méthodes utilisées par Michèle Turquin pour capter les aveux de son mari, l'avocat niçois s'est directement adressé à elle : « *Vous l'avez serré dans vos rets telle une mante religieuse. Vous êtes quelqu'un qu'on peut considérer comme un peu givré. Vous n'avez pas aimé votre enfant, vous n'avez pas aimé votre mari, vous ne travaillez plus. Mais qu'est-ce que vous foutez dans la vie !* » Accordant du crédit aux travaux du détective privé, Me Peyrat s'était dit « *persuadé que l'enfant est vivant* ».




L'accusé, catholique affirmé, a alors repris une dernière fois la parole, assurant aimer son enfant. « *Tant que Dieu me prêtera vie, je chercherai. Et un jour, j'espère, je retrouverai mon fils.* » Dans les aveux enregistrés le 6 mai 1991 par son épouse, six semaines après la disparition de Charles-Edouard, Jean-Louis Turquin avait refusé de céder sur un point : l'endroit précis où il avait enterré l'enfant. « *C'était à droite de la route ?* », avait insisté sa femme. Et le vétérinaire avait répondu, après un passage inaudible : « *Pour passer vingt ans de ma vie en prison, non, écoute.* »

*J.-M. Dy*

# Au nom de l'intime conviction

**AUX ASSISES**, avant que la cour ne se retire pour délibérer, le président lit aux jurés une phrase rituelle inscrite dans le code de procédure pénale : « *La loi ne demande pas compte aux juges des moyens par lesquels ils se sont convaincus, elle ne leur prescrit pas de règles desquelles ils doivent faire particulièrement dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve : elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes, dans le silence et le recueillement, et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite, sur leur raison, les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait que cette seule question qui renferme la mesure de leurs devoirs : avez-vous une intime conviction ?* »

**ANALYSE**

> L'actuel code de procédure pénale *« ne demande pas compte aux juges des moyens par lesquels ils se sont convaincus »*

Au regard de cette notion d'intime conviction, le procès de Jean-Louis Turquin était un véritable cas d'école : comme l'a rappelé l'avocat général, il s'agissait d'un meurtre sans cadavre avec un accusé en liberté, des aveux formulés devant l'épouse et non devant un juge et, enfin, des enregistrements souvent inaudibles.

En deux heures et demie de délibéré et à la majorité de huit voix au moins, les jurés ont cependant déclaré l'accusé coupable et écarté le doute qui aurait pu éventuellement lui bénéficier. Ce verdict rappelle ainsi que, pour une cour d'assises, l'absence de preuve formelle n'implique pas nécessairement de doute sur la culpabilité.

A Nice, en présence de deux thèses opposées, la cour a forgé sa conviction dans l'intimité relative de la salle d'audience, où ils ont écouté, cinq jours durant, des experts, des témoins, l'accusé et la partie civile. Comme l'a justement rappelé Me Jean-Marc Varaut, l'un des avocats de Jean-Louis Turquin, leur intime conviction ne devait pas se réduire à la seule impression défavorable que pouvait susciter l'accusé. Elle devait être, selon son expression, « *l'opération de l'esprit par laquelle l'esprit s'incline devant l'évidence* ».

Il a fallu plusieurs éléments, assemblés tels un puzzle, pour que les jurés parviennent à prononcer leur verdict : l'écoute de la cassette des aveux, truffée de détails, sauf un, le lieu de la sépulture, le seul pour lequel le vétérinaire risquait d'être confondu ; le « volet des recherches en Israël », postérieur à la détention provisoire de Jean-Louis Turquin, qui, démonté à la barre, a donné l'irrépressible sensation d'un rideau de fumée ; mais aussi l'écoute – non initialement prévue – de plusieurs conversations téléphoniques enregistrées entre les époux Turquin dans les semaines qui ont suivi la disparition de l'enfant.

**« LA MAGIE DES DÉBATS »**

Moins important sur le fond, cet enregistrement a permis d'aller au cœur de leur étonnante relation et d'éclairer, mieux qu'un long discours ou qu'une savante expertise, les traits de caractère de Jean-Louis Turquin. De même, le transport à la Bastide haute, sur les hauteurs de Nice, a permis à la cour d'appréhender les circonstances de la disparition de l'enfant et d'exclure l'hypothèse d'un enlèvement ou d'une fugue, concluant probablement, comme l'avait suggéré l'accusation, que « *si ce ne pouvait être personne d'autre, ce ne pouvait être que Jean-Louis Turquin* ».

Ces conversations, ce transport et l'ensemble des faits impalpables résultant de ce que l'avocat général, Didier Durand, appelle « *la magie des débats* » ne se filment pas, ne s'enregistrent pas et se décrivent parfois difficilement. La connaissance progressive de l'aspect humain du dossier place la cour d'assises en décalage avec une opinion qui bâtit sa conviction à partir des déclarations formulées hors prétoire, généralement dans le champ des caméras. Ce qui aboutit à les laisser finalement encore plus seuls, en conscience, avec leur intime conviction.

*Jean-Michel Dumay*

# La motivation des arrêts d'assises se heurte aux réticences de certains professionnels du droit

**CONTRAIREMENT** aux jugements rendus par les tribunaux correctionnels, les arrêts des cours d'assises ne sont jamais motivés. Se fondant sur leur seule « *intime conviction* », les jurés ne sont aujourd'hui astreints qu'à répondre par « *oui* » ou par « *non* » à la question de la culpabilité de l'accusé. Adopté le 22 janvier, en première lecture, par l'Assemblée nationale, le projet de loi sur la réforme de la cour d'assises – qui crée un double degré de juridiction criminelle – revient sur cette tradition, en instaurant le principe de la motivation des jugements d'assises. Cette « révolution » ne fait pas l'unanimité, parmi les politiques comme parmi les professionnels du droit.

« *Indéniable avancée* » pour les uns, « *faux progrès* » pour les autres : partisans et adversaires de la motivation ont confronté leurs arguments, mercredi 12 mars, devant la commission des lois du Sénat. Fervent défenseur de ce principe, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a estimé que, « *aujourd'hui, il n'était plus admissible que les jugements du peuple conservent ce caractère mystérieux, contraire à la mission de transparence de la justice* ». Pour le ministre, les criminels doivent avoir le droit de comprendre les raisons de leur condamnation, comme c'est depuis toujours le cas pour les délinquants. Un principe approuvé par Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et Jean-Pierre Boucher, président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), pour qui, comme en correctionnelle, « *la motivation aux assises n'est pas opposée au principe de l'intime conviction* ».

Les détracteurs du projet estiment au contraire qu'il y a là une contradiction fondamentale. Président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Christian Le Gunehec explique que, « *à l'inverse des magistrats professionnels, les jurés ne rendent pas la justice au nom du peuple français : ils sont le peuple français* ». Défenseur de l'orthodoxie juridique, le haut magistrat a estimé que « *le jury était souverain et qu'il n'avait donc pas à motiver ses décisions* ». Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation, a relayé l'argument en s'interrogeant « *sur les conditions d'une motivation prise sur la base d'un vote secret* ».

**« QUESTIONNEMENT »**

A ces oppositions de principe s'ajoutent des doutes sur les possibilités pratiques de mise en œuvre du projet. « *Il suffit de fréquenter les cours d'assises pour comprendre que c'est irréalisable*, s'est exclamé Hervé Temime, président de l'Association des avocats pénalistes. *Les jurés peuvent en effet avoir des arguments très forts pour la condamnation sans arriver à les expliquer.* » Pour Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), « *si l'on demande au citoyen d'être juge, on ne peut lui demander d'être juriste* ». L'hypothèse d'un blocage dans la rédaction de la motivation n'a pas été écartée : comment s'accorder sur un texte commun quand chacun a pris sa décision pour des raisons différentes ?

Abondamment exposées, ces difficultés ont eu raison du peu d'enthousiasme que suscitait le principe chez les sénateurs. Le rapporteur du texte, Jean-Marie Girault (RI, Calvados), a ainsi estimé, mercredi 19 mars, en commission des lois, que « *l'intime conviction était sans doute la meilleure des motivations* ». De même, Paul Girod (RDSE, Aisne), a affirmé que « *les jurés se sentaient protégés par le secret, qui conditionne leur pleine liberté d'appréciation aussi bien sur le vote que sur la motivation* ». Ces propos ont été approuvés par l'ancien garde des sceaux, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), pour qui la motivation est incompatible avec l'intime conviction. La commission des lois a donc rejeté l'idée d'une motivation descriptive, pour lui préférer un simple « *questionnement* » du jury sur les éléments de preuve, ayant lieu avant le vote sur la culpabilité. L'ensemble du texte sera examiné par le Sénat entre le 25 et le 27 mars.

*Cécile Prieur*

# La justice italienne réclame l'extradition d'un sociologue vivant à Marseille

MARSEILLE
*de notre correspondant*

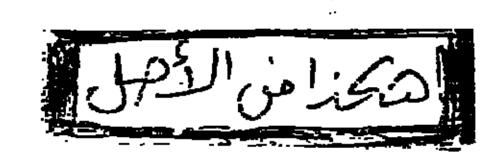
Un sociologue italien, vivant à Marseille, est écroué depuis le 7 février à la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône), sous le coup d'une demande d'extradition émanant de la justice italienne. Bien connu à Marseille, où un comité de soutien présidé par le cinéaste Robert Guédiguian a été créé, Salvatore Condro, âgé de quarante-quatre ans, se voit reprocher par un juge des enquêtes préliminaires du tribunal de Rome des actes de terrorisme commis dans la capitale italienne le 24 août 1989.

Ce jour-là, vers 23 h 30, Luigi Blasi, présenté comme membre de l'Organisation révolutionnaire anarchiste insurrectionnelle (ORAI), est tué accidentellement alors qu'il manipule une bombe dans un parking. Selon le mandat d'arrêt adressé par Interpol, l'ORAI souhaitait attirer une patrouille de policiers en signalant la présence d'une arme sur un siège de la voiture, avant de faire exploser l'engin. Un « *massacre* » destiné à venger quatre membres de l'organisation, tués quelques temps plus tôt. Or, selon Interpol, Salvatore Condro était présent sur les lieux. Il encourt donc une peine allant de quinze ans d'emprisonnement à la réclusion à perpétuité. Dans un courrier adressé au parquet général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, il nie avoir été sur place et assure ne rien comprendre : « *Je ne connais pas les raisons qui poussent la justice à m'accuser. Je n'ai jamais appartenu à aucun groupe anarchiste et je n'ai pas de sympathie pour le terrorisme.* » Arrivé en France en 1961, à l'âge de neuf ans, Salvatore Condro est connu à Marseille pour le travail qu'il mène dans les quartiers difficiles, comme l'a rappelé, lors d'une conférence de presse du comité de soutien, merdredi 19 mars, le député communiste et maire du 7e secteur Guy Hermier. Quant à son engagement politique, il se réduit, précisent ses amis, à une adhésion au PCF de 1969 à 1977. Son avocat, Me Christian Bruschi, redoute cependant que son client ne serve de monnaie d'échange à la France, qui réclame l'extradition d'islamistes détenus en Italie.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, à laquelle a été réclamée sa mise en liberté immédiate, devrait émettre, au mois d'avril, un avis sur cette demande d'extradition. Mais les pièces du dossier pénal, adressées par la justice italienne au ministère des affaires étrangères, ne lui sont pas encore parvenues.

*Luc Leroux*





# Les « unités d'expérience professionnelle en entreprise » mises en place à la rentrée

## Devant la conférence des présidents d'université, réunie les 20 et 21 mars à Strasbourg, le président du CNPF, Jean Gandois, a annoncé la création de 20 000 à 50 000 stages pour les étudiants dès cet automne

**STRASBOURG**
*de notre envoyé spécial*

Principale mesure annoncée à l'issue du sommet sur l'emploi des jeunes, réuni le 10 février à l'hôtel Matignon, l'unité de première expérience professionnelle en entreprise (UPEP) – nouvelle dénomination des « stages diplômants » destinés aux étudiants volontaires de deuxième cycle des filières générales – devrait entrer en application à la prochaine rentrée universitaire.

Devant la conférence des présidents d'université (CPU), qui tenait son colloque annuel les 20 et 21 mars à Strasbourg, Jean Gandois, le président du CNPF, a assuré que *« les entreprises proposeront entre 20 000 stages au minimum et 50 000 au maximum, avec une montée en puissance selon la réussite de ce nouveau système, notamment auprès des PME »*. Selon lui, les textes de la charte qui réglemente ce nouveau dispositif seront publiés prochainement. Dans quelques semaines, le CNPF fixera également les sites d'accueil. Enfin, la définition pédagogique, le suivi et l'évaluation de cette expérience seront précisés dans des conventions établies entre les universités, les entreprises et les branches professionnelles locales ou régionales.

Sans minimiser ses incertitudes sur la réussite de cette formule tant auprès des entreprises que des étudiants, M. Gandois sait désormais pouvoir compter sur le soutien sans réserve des présidents d'université. Ils le lui ont confirmé lors de la rencontre de Strasbourg, dont l'objectif essentiel était de lever la méfiance du patron du CNPF à leur égard. Le résultat était quasiment acquis, bien avant que François Bayrou ne vienne sceller cette réconciliation. *« Nous sommes en train de sortir de l'ère du soupçon pour entrer dans celle de la confiance »*, a noté le ministre de l'éducation nationale.

Durant les deux jours de leurs travaux, les présidents ont dressé un bilan des multiples expériences d'échanges entre les universités et les entreprises. Ils ont précisé leurs attentes, qui ne se résument pas au seul domaine des stages et de l'insertion professionnelle. *« Les zones d'intersection concernent aussi la recherche et la formation continue »*, a précisé Jean-Marc Monteil, premier vice-président de la CPU. Ce dernier a insisté sur les transferts de technologie et la reconnaissance de la capacité de création de nouvelles entreprises par les chercheurs et les étudiants. Devant un président du CNPF tantôt surpris, tantôt incrédule, les présidents d'université ont poussé leur avantage en formulant des demandes précises en faveur d'un *« réel partenariat »* et de relations suivies. Face à tant d'insistance, M. Gandois a fini par en convenir : *« Malgré le capital de méfiance accumulé, je mesure les progrès accomplis. Mais c'est une opération de long terme, une affaire de dix à vingt ans qu'il faut conduire avec acharnement et volonté. »*

### VENT DE FRONDE

Dans les couloirs, les présidents d'université ont exprimé, par ailleurs, au ministre leur mécontentement sur le nouvel arrêté général de la réforme des premiers cycles soumis, lundi 17 mars, au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) (*Le Monde* du 19 mars). Le désaccord porte sur la nature des arrêtés disciplinaires, réclamés par les représentants des étudiants et des enseignants, qui fixent un cadre précis du contenu et des horaires des nouvelles unités d'enseignement. Partisans d'une plus grande souplesse d'application favorisant la poursuite des expériences en cours, les présidents ont menacé de ne pas mettre en œuvre, à la rentrée, des textes nationaux à leurs yeux trop rigides, susceptibles de soulever des passions et des mécontentements dans leurs établissements. Fidèle à sa méthode, M. Bayrou a proposé une nouvelle négociation dès le week-end, avant qu'une version corrigée ne soit proposée au Cneser appelé à se réunir à nouveau ce lundi 24 mars.

*Michel Delberghe*

### *Manifestation à Paris pour l'emploi des jeunes*

**Les syndicats d'enseignants et de personnels de l'éducation nationale (FSU, FEN, FAEN, SGEN-CFDT, FERC-CGT), d'étudiants (UNEF-ID, UNEF), les parents d'élèves de la FCPE et les organisations lycéennes (FIDL, UNL) organisent, dimanche 23 mars à Paris, une manifestation nationale pour défendre la formation et l'emploi des jeunes. Une dizaine de TGV spéciaux ont été affrétés ainsi que cinq cents autocars. Le défilé partira à 11 h 30 de la place de l'Opéra pour se diriger vers Nation.**

# Polémique autour du désamiantage d'une tour de la Défense

## Des salariés du PMU réclament leur déménagement immédiat de cet immeuble

**Des salariés du PMU *s'inquiètent* des risques d'intoxication liés au déflocage de leurs bureaux de la Défense (Hauts-de-Seine). Certains *ont été « dispensés d'activité »* jusqu'au lundi 24 mars. Une mesure jugée insuffisante par les employés, qui demandent à quitter les lieux.**

*PSYCHOSE COLLECTIVE* ou réel problème de santé public ? La tour Neptune, sur le front de Seine à la Défense (Hauts-de-Seine), est l'objet d'une vive polémique portant sur l'impact de l'amiante présent dans les locaux. Une partie des quelque 300 salariés du Pari mutuel urbain (PMU), qui occupent habituellement plusieurs étages de l'immeuble, ont été *« dispensés d'activité »* jusqu'au lundi 24 mars. Mais, considérant que cette « mise au vert » n'est qu'une mesure dilatoire, les employés du PMU réclament un déménagement immédiat.

Ils craignent en effet les risques d'intoxication par les fibres d'amiante. La tour de trente-trois étages, propriété des AGF, est actuellement en cours de déflocage. Des entreprises spécialisées ont commencé à retirer les quelque 18 000 m² de fibres qui recouvrent les plafonds. Les travaux ne devraient pas être achevés avant la fin de l'année.

### LARYNGITES ET CONJONCTIVITES

Dès l'été 1995, certains salariés s'étaient émus de la présence d'amiante dans les locaux, notamment de la dégradation du flocage qui risquait de disperser ces poussières très volatiles. Des analyses de l'air n'avaient cependant pas permis de mettre en évidence un dépassement des seuils réglementaires. Début février, de nouveaux travaux de gros œuvre, susceptibles d'occasionner des trépidations dans l'ensemble de la structure métallique, ont relancé les spéculations quant aux risques d'intoxication. Les vibrations causées par les marteaux piqueurs et par le déplacement de wagonnets dans les étages seraient si puissantes qu'un vitrage a éclaté ; certains équipements informatiques auraient été endommagés. Dans le même temps, plusieurs occupants de l'immeuble se sont plaints de picotements dans les yeux ; des laryngites et des conjonctivites ont été diagnostiquées.

Les salariés du PMU ont consulté le toxicologue Henri Pézerat, qui fut l'un des premiers à dénoncer les ravages de l'amiante. M. Pézerat a été stupéfait par la visite des lieux : *« Il n'y a pas de preuve qu'il y ait échappement d'amiante,* reconnaît-il. *Mais les irritations dues à la fibre de verre utilisée avec l'amiante constituent un signal fort. D'autant que certaines pièces contiennent du flocage apparent et très dégradé. »*

Il rappelle que des mesures effectuées dans des périodes calmes ne sont pas significatives, et que, pour mettre en évidence d'éventuels pics de pollution, il faut faire des relevés en continu. Il déplore le manque de coordination dans la conduite des travaux lourds. Plus globalement, il s'inquiète que les pouvoirs publics aient délégué les procédures d'habilitation des professionnels du déflocage au secteur du BTP, et que les contrôles soient effectués à la demande des entreprises.

De fait, le maître d'ouvrage du chantier, la société Algoe Management, déclare avoir mené de nombreuses mesures, toutes négatives. Selon Michel Truchet, consultant de cette entreprise en matière de déflocage, les phénomènes d'irritation seraient dus à un défaut d'humidification de l'atmosphère par le système d'air conditionné. *« Nous avions prévu les conséquences des travaux lourds et interdit l'étage supérieur »*, assure-t-il. De même, la circulation des ascenseurs et monte-charge, dont on peut craindre qu'ils fassent piston, était, selon lui, strictement contrôlée pendant la phase active du déflocage.

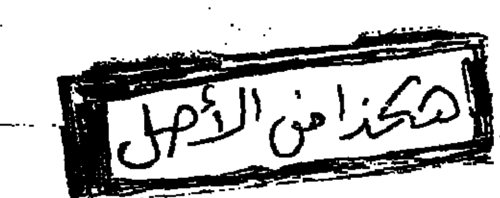
### PROBLÈME DE CLIMATISATION

Les AGF, analyses à l'appui, font elles aussi valoir la thèse du problème de climatisation, et soutiennent que les travaux de gros oeuvre n'entraînent aucune vibration – même si elles reconnaissent que les nuisances sonores ont amené la police à intervenir. L'assureur, également propriétaire de la tour Olivier-de-Serres, immeuble que le ministère de la jeunesse et des sports s'apprête à quitter après un déflocage défectueux, a demandé de nouvelles mesures de l'air. En fonction des résultats, il devrait se prononcer prochainement sur la poursuite ou non des travaux.

Les salariés du PMU n'accordent qu'une confiance modérée aux analyses du propriétaire, menées alors que les travaux étaient stoppés. Il notent, comme M. Pézerat, que les phénomènes d'irritation étaient ciconscrits aux étages proches des travaux lourds. Le témoignage d'agents d'entretien, qui affirment avoir dû nettoyer des locaux où régnaient des nuages de poussière, est troublant, tout comme la précipitation avec laquelle le PMU s'est décidé à demander l'arrêt immédiat des travaux. *« Une bataille d'experts va s'engager,* prédit l'un des salariés. *Nous demandons simplement qu'on fasse passer notre santé avant des considérations financières. »*

*Hervé Morin*





## NOMINATIONS

### ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

**Jean-François Jarrige**, responsable du Musée Guimet, temple des arts asiatiques à Paris, a été élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au fauteuil de Jacques Heurgon, décédé en novembre 1995.

[Né à Lourdes (Hautes-Pyrénées) le 5 août 1940, Jean-François Jarrige est d'abord un homme de terrain. Docteur en archéologie orientale, il a été membre de la mission archéologique de l'Indus (Pakistan) de 1954 à 1965.

Depuis 1975, Jean-François Jarrige dirige la mission archéologique française au Pakistan. Attaché de recherches au Centre national de la recherche scientifique (1965-1975), il est directeur de recherches au CNRS depuis 1984. Il a signé plusieurs articles et ouvrages sur l'archéologie du sous-continent indo-pakistanais.

Jean-François Jarrige est, par ailleurs, conservateur en chef des musées nationaux et, depuis 1988, conservateur général des musées, chargé du Musée Guimet, dont il a entrepris une nécessaire et totale rénovation.]

### AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE

**Antonio Rodotà**, un Italien de soixante et un ans, vient d'être nommé directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA). Il succédera à ce poste au Français Jean-Marie Luton, dont le deuxième mandat vient à expiration, à partir du 1er octobre 1998, mais pourrait être présent dès le mois de mai 1997 au siège de l'agence à Paris pour y participer au lancement de la restructuration décidée par les treize Etats membres de l'ESA.

[Né le 24 décembre 1935 à Cosenza (Italie), diplômé de l'université de Rome, Antonio Rodotà a commencé sa carrière industrielle chez Selenia, où il travaille de 1966 à 1980. Il est ensuite directeur général de la Compagnie nationale des satellites (CNS), avant d'entrer chez Alenia Spazio, dont il devient directeur général en 1995. Il est actuellement directeur de la division espace de la société italienne Finmeccanica, directeur général de la société italo-britannique Quadrics Supercomputer World Ltd, et membre de plusieurs conseils d'administration, dont celui d'Arianespace.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 16 mars sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Zimbabwe, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, sur les gains en capital et sur la fortune, signée à Paris le 15 décembre 1993.

● **Budget** : un décret relatif aux fonds communs de placement dans l'innovation.

● **FAS** : un décret fixant pour l'année 1997 le montant et les modalités de versement des contributions dues par les régimes de prestations familiales au Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles.

Au *Journal officiel* daté lundi 17-mardi 18 mars sont publiés :

● **Santé** : un décret relatif aux groupements de coopération sanitaire.

● **Armée** : un décret portant concession de la médaille militaire.

Au *Journal officiel* du mercredi 19 mars sont publiés :

● **Navires** : un décret définissant les classes de navires pouvant être éligibles à une immatriculation dans le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises, pris en application de l'article 26 appartenant à la loi du 26 février 1996 relative aux transports.

● **Géomètres** : un décret et un arrêté relatifs au diplôme de géomètre expert foncier délivré par le gouvernement.

● **Emploi** : un décret portant création d'une délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle à l'administration centrale du ministère du travail et des affaires sociales.

● **Télécommunications** : un décret relatif à la fourniture au public des services de télécommunications autres que le service téléphonique.

● **Administrateurs civils** : un décret portant nomination dans le corps des administrateurs civils, au tour extérieur.

Au *Journal officiel* du jeudi 20 mars sont publiés :

● **Français** : une circulaire du premier ministre, relative à l'emploi du français dans les systèmes d'information et de communication des administrations et établissements publics d'Etat.

● **Assurance-chômage** : un arrêté portant agrément de la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance-chômage et du règlement annexé à cette convention.

● **Assurances** : un décret modifiant le code des assurances en vue d'élargir les facultés d'emprunt des sociétés d'assurance mutuelles.

● **Equarrissage** : un décret définissant les autorités compétentes pour l'application des dispositions prévues par la loi du 26 décembre 1996, relative à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs.

Au *Journal officiel* du vendredi 21 mars sont publiés :

● **Accords internationaux** : une loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ; une loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Arménie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.

● **CNCCFP** : deux décrets relatifs à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Le premier prévoit que le président de la commission désigne un vice-président qui le supplée dans toutes ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement. Le second prévoit que le président et le vice-président perçoivent une indemnité forfaitaire mensuelle.

● **Martinique** : un décret portant renouvellement de classement du parc naturel régional de la Martinique.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Décès

– M. et Mme Jacques Eldin,
M. et Mme Gérard Eldin,
M. et Mme Michel Eldin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alfred Eldin,
M. et Mme André Grandhomme,
Mlle Jacqueline Grandhomme,

font part avec tristesse du décès de

**M. Charles ELDIN,**

survenu le 19 mars 1997, aux Ollières (Ardèche).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Cannes.
Un service d'action de grâces a été célébré le 22 mars, au temple des Ollières.

Les Rosiers,
07360 Les Ollières.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– On nous prie de faire part du décès de

**M. Jacques FOCCART,**
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,

survenu en son domicile parisien, le mercredi 19 mars 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 24 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

A l'issue de la cérémonie, les honneurs militaires lui seront rendus.

– Le président et le comité directeur de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle ont la tristesse d'annoncer la disparition de

**Jacques FOCCART,**

l'un des fondateurs de l'association en mai 1958.

(*Le Monde* du 20 mars.)

– Jean-Paul Gandillière,
Irène Jami,
Renée Bezin,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Emile GAUDILLIÈRE,**
ancien permanent du service juridique de la CFDT,

survenu le 19 mars 1997.

Une célébration aura lieu le lundi 24 mars, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant.

Jean-Paul Gandillière et Irène Jami,
9, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Mme Paule Gence
et ses enfants,
Le Père André Gence,

ont la douleur de faire part du décès de

**Roger GENCE,**
architecte DPLG,

le jeudi 20 mars 1997.

– Le président René Ricol et les membres du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, les membres des conseils régionaux et l'ensemble des collaborateurs de l'ordre

ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Monique LABOUREAU,**
expert-comptable,
directeur des études techniques
du conseil supérieur,

survenu, à Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

– Mme Madeleine Liogier,
son épouse,
Mme Marie-Thérèse Liogier,
M. Jean-Pierre Liogier,
ses enfants,
Christian, Verena et Patrick von Massow,
ses petits-enfants,
Mme Juliette Allègre,
M. et Mme Jacques Moreau,
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Brunet,
et leurs enfants,
Ses sœurs et beaux-frères,
Mme Colette Maillet,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André LIOGIER,**

survenue, le 20 mars 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 25 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie, sa paroisse.

– Tarbes, Pau, Cap-d'Agde.

Mme Albert Malou,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
vous font part du décès de

**M. Albert MALOU,**
directeur honoraire des PTT,
officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile de Tarbes, le 20 mars 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 24 mars, à 8 h 45, en l'église Saint-Jean, à Tarbes, suivies de l'incinération dans la plus stricte intimité.
La famille ne recevra pas de condoléances.
Un registre à signatures sera à la disposition de l'assistance à l'entrée de l'église.

Mme Albert Malou,
Résidence Foch,
23, rue Larrey,
65000 Tarbes.

– Le président,
Les membres et les agents de la Commission nationale de l'informatique et des libertés,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami

**M. Michel MAY,**
président de chambre honoraire
à la Cour des comptes,
membre de la CNIL.

– Le premier président,
Le procureur général,
L'Association des magistrats et anciens magistrats

de la Cour des comptes,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le mercredi 19 mars 1997, de

**M. Michel MAY,**
président de chambre honoraire
à la Cour des comptes,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite.

Cour des comptes,
13, rue Cambon,
75100 Paris 01 SP.

– Yvonne Richard,
sa fille,
Bernard Richard,
son gendre,
François Richard,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jean MOUCHET,**
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
directeur d'école normale honoraire,
conservateur honoraire des objets d'art
et antiquités de la Sarthe,

survenu, à son domicile, au Mans, le 20 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Obsèques civiles, le mardi 25 mars, à 15 h 30, au cimetière de Pontlieue, au Mans.

289, avenue Bollée,
72000 Le Mans.

– Mme Nguyen Van Odette,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. NGUYEN VAN THOAI,**
directeur honoraire au CNRS,

à Marsillargues, le 13 mars 1997.

– Mme Pierrette Renon,
sa fille,
Julien Le Bonheur,
son petit-fils,
Pierre Julien,
son neveu,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de leur mère, grand-mère et tante,

**Mme Georgette RENON,**
née JULIEN,

survenue le 10 mars 1997, à Clermont-Ferrand.

Il n'a pas dépendu d'eux de réunir comme elle le voulait tous ceux qui l'ont secourue et aimée ces quinze dernières années en Auvergne. Qu'ils en soient ici remerciés de tout cœur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Lepic,
75018 Paris.
16, rue du Pot-de-Fer,
75005 Paris.

– Mme Raymond Weimann,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Madeleine Romer,
sa sœur, et sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Raymond WEIMANN,**

le 17 mars 1997, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Manifestation du souvenir

– A l'occasion du 35e anniversaire de la fusillade du 26 mars 1962 à Alger.

Le comité de liaison des associations de rapatriés d'Algérie déposera une gerbe, **le 26 mars 1997 à 15 heures** (heure de la fusillade), au monument des victimes et combattants morts en Afrique du Nord jusqu'en 1962, square de la Butte-du-Chapeau-Rouge, boulevard de l'Algérie, Paris-19e.

Une messe sera dite à 18 h 30 en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, à Paris-17e.

La cérémonie est ouverte aux personnes souhaitant se recueillir avec nous.

### Remerciements

– Très touchés par les témoignages de sympathie exprimés lors du décès de

**M. Albert FRIBOURG,**

ses enfants remercient tous ceux qui se sont ainsi associés à leur peine.

– Mme Nautin,
Sa famille et ses amis,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

**Pierre NAUTIN,**

remercient tous ceux qui ont tenu à témoigner de leur amitié et ainsi à leur apporter un réconfort.

### Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, dans la nuit du 21 au 22 mars 1992,

**Timothée BLATIN**

nous quittait, à l'âge de vingt-cinq ans.

Pour ceux qui l'ont connu et aimé, il est toujours extraordinairement présent.

– Le 22 mars 1996,

**Robert BORDAZ**

nous quittait.

Sa famille demande à ceux qui l'ont connu de penser à lui.

– En mars 1991, disparaissait brutalement

**Hugo HESSE.**

Que sa mémoire demeure.

– Il y a tout juste un an, le 22 mars 1996, notre mère, notre sœur, notre compagne et notre amie,

**Chantal LE MILLOUR-BEN MEBAREK,**

nous quittait, à l'âge de cinquante-sept ans, des suites d'une longue maladie.

Ceux qui l'aiment la gardent dans leur cœur.

Familles Le Millour-Ben Mebarek.

**Jacqueline LEPINASSE,**
née BARRUE,

a quitté, le 23 mars 1988, ceux qui ne peuvent l'oublier.
Son mari, Pierre, sa famille,
ses amis et ses élèves.

– Le 23 mars 1996, nous quittait

**Jean-Pierre TRAVERSE,**
université Paul-Sabatier, Toulouse.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée affectueuse pour lui.

*« Bienheureux ceux qui ont accompli Tes volontés,*
*Car la seconde mort ne pourra leur nuire. »*
Saint François.

72, rue Fontaine-des-Cerdans,
31520 Ramonville.

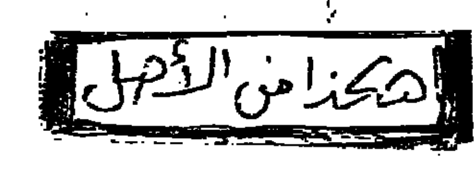
### Conférences

Conférence publique

**L'association d'amitié France-Chili**

vous invite à assister à la conférence : « Autour de la bioéthique » que donnera **Jean-Paul Thomas** (philosophe, auteur du livre *La Misère de la bioéthique*), le mardi 25 mars, à 18 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.






DENIS DAILLEUX/VU

**Dans « Généalogies d'un crime », son dernier film, elle est la somptueuse interprète d'un double rôle énigmatique d'avocate et de psychanalyste. Portrait d'une star qui a su conserver son mystère**

# Catherine Deneuve, une icône en liberté

DENEUVE, c'est une histoire compliquée. D'autant plus compliquée qu'elle a l'air simple. Trajectoire ascendante et rectiligne de la jeune fille blonde de vingt ans révélée par *Les Parapluies de Cherbourg* en 1964, propulsée en haut des affiches grâce à Demy, Polanski, Buñuel et Truffaut. Puis vedette de premier rang du cinéma français avant que les années 60 ne s'achèvent, et depuis, star hors d'atteinte. « *The most beautiful woman of the world* », avait écrit le magazine américain *Look* en 1968. « *La plus belle femme du monde* », avaient répété aussitôt les publicités des grands couturiers, des grands parfumeurs. Une gloire intouchable, mais une affaire classée, une affaire glacée comme le papier de ces magazines où elle apparaît depuis, imperturbable.

C'est une dame élégante qui attend dans le recoin du bar d'un grand hôtel. Elle enlève ses lunettes noires. C'est une femme, attentive, sur la réserve et en même temps prompte à rire et s'interroger, disposée à s'écarter de l'exercice imposé. Catherine Deneuve est là pour parler de son plus récent film, *Généalogies d'un crime*, de Raoul Ruiz, qui sort le 26 mars. Le film est splendide, elle y tient, avec un brio, un charme et un humour imparables, un double rôle énigmatique, avocate et psychanalyste, victime coupable et meurtrière innocente. Quand Ruiz tournait *Trois vies et une seule mort*, elle avait rendu visite à Marcello Mastroianni (Elle dit : « *Le père de Chiara* » – souvent ce goût des formules contournées dès qu'on approche des terres interdites de la vie privée –). « *Ruiz m'a dit qu'il aimerait travailler avec moi, ce que je savais. Plus tard il m'a parlé du projet, j'ai dit oui.* »

Au bar du Lutetia, elle changera d'aspect encore, chaussant des lunettes de vue sans raison apparente, peut-être pour varier les distances avec les choses et son interlocuteur. Catherine Deneuve mène depuis quarante ans, depuis soixante-seize films exactement – pas tous bons, elle en convient volontiers –, une danse savante autour de la place qu'elle s'est construite peut-être trop vite, qui lui a été assignée aussi. Avoir à ses débuts grimpé les échelons si vite, sous la houlette d'aussi prestigieux metteurs en scène mentors, était une chance insensée, presque injuste, pour celle qui ne voulait même pas faire de cinéma. Une fille de comédiens qui a suivi la piste de Françoise, sa grande sœur – Françoise Dorléac, morte dans un accident de voiture, en juin 1967, en plein épanouissement –, dont Deneuve a fini par dire, trente ans après et avec la complicité de Patrick Modiano, ce qu'elle voulait ou pouvait en dire (*Elle s'appelait Françoise...* Canal Plus Editions).

Si on faisait de la psychologie, on broderait sur les effets de ce modèle, de cette rivale peut-être, sur les effets de cette perte. Gardons-nous de la psychologie. Avoir grimpé si vite les échelons de la célébrité pouvait aussi être un sacré fardeau. Elle aurait pu rester scotchée à vie au cliché du « feu sous la glace ». Le « cas Deneuve » est autrement intéressant et complexe. C'est la rencontre d'un mystère et d'une aventure. Le mystère Deneuve et l'aventure du cinéma français moderne.

Le mystère n'apparaît pas tout de suite. Dans *Les Parapluies de Cherbourg*, Jacques Demy filme la surface, il la filmera toujours (dans *Les Demoiselles de Rochefort*, *Peau d'âne*, *L'Evénement le plus important depuis que l'homme a marché sur la Lune*). « *Jacques parlait d'elle en l'appelant Mademoiselle, elle incarnait pour lui la demoiselle idéale* », raconte Agnès Varda. Et, au fond, Polanski ne fait rien d'autre, se contentant de jouer du contraste entre l'apparence joliment sage et les pulsions sexuelles morbides de l'héroïne de *Répulsion*. Il trouve en Deneuve non un personnage, mais une exécutante de haut niveau : « *Travailler avec Catherine Deneuve était comme danser le tango avec une danseuse particulièrement adroite.* » C'est Buñuel qui la découvre, notant, laconique, après la première rencontre pour *Belle de jour* : « *Très belle, réservée et étrange.* » *Belle de jour* est le contraire de *Répulsion*, tout est intériorisé, suggéré, retenu, le trouble en est décuplé d'autant. Un chef-d'œuvre, comme le sera ce moment de folie sans phrase, de sensualité où se dissout toute obscénité de la représentation, *Tristana*.

Si c'est Buñuel qui l'a vue, c'est Truffaut qui l'a dite : « *Ce que j'aime en elle c'est son mystère. Elle se prête admirablement aux rôles qui comportent un secret, une double vie. Catherine Deneuve apporte de l'ambiguïté à n'importe quelle situation, n'importe quel scénario. (...) Son comportement, son allure, sa réserve permettent aux spectateurs de projeter sur son visage tous les sentiments qu'ils ont envie d'imaginer. La crainte de Catherine Deneuve n'est pas de se laisser regarder mais de se laisser deviner.* » On conçoit l'enthousiasme de l'admirateur absolu d'Hitchcock qu'est Truffaut. Quand les producteurs lui offrent Bardot pour *La Sirène du Mississippi*, il exige Deneuve.

*Le* mystère de ce mystère est qu'il demeure, intact. L'actrice peut multiplier les rôles sans l'écorner, elle peut se laisser statufier en Marianne dans les mairies, elle peut se mêler au Tout-Paris et aux milieux de la mode, devenant la marraine de la première boutique Rive gauche d'Yves Saint Laurent, sans que rien ne bouge. La publicité, on la lui reprochera pour s'être laissé figer dans une image sophistiquée et distante. Elle raconte avoir d'abord refusé, puis s'être laissé convaincre par une lettre de Richard Avedon, et affirme ne rien regretter. Elle ajoute : « *Que ce soit bien clair : on fait de la publicité pour gagner de l'argent, ceux qui disent autre chose sont des hypocrites.* » Aucune lumière ne semble lui faire peur, elle dont le mystère s'accroît d'être exposé. C'est le mécanisme paradoxal qui fait les stars.

## François Truffaut : « La crainte de Catherine Deneuve n'est pas de se laisser regarder, mais de se laisser deviner »

ICI le cas Deneuve croise l'histoire du cinéma français, au moment où les stars perdent droit de cité, comme si pour elles l'atmosphère se raréfiait. Déjà, à la fin des années 60, l'actrice la plus recherchée s'appelle Annie Girardot, les vedettes qui viendront se nommeront Depardieu, Huppert, Noiret, Miou-Miou, Dewaere, ils débouleront du café-théâtre, ils auront du talent – immense chez certains –, mais c'est autre chose. Le cinéma populaire s'est mis à fonctionner sur d'autres mécanismes, le cinéma moderne, issu de la nouvelle vague, a mis en œuvre une critique radicale de l'ancien système, de ses légendes et de ses illusions.

Logiquement, ce sont les deux « faux modernes » de la nouvelle vague qui figurent parmi les révélateurs de Catherine Deneuve. Demy, qui s'épuise à réenchanter le monde aux feux mourants de la comédie musicale, et Truffaut, surtout, dont (à partir, précisément, de *La Sirène du Mississippi*) l'œuvre est un combat désespéré contre la disparition du cinéma classique qu'avait aimé plus que tout l'auteur du *Dernier Métro* – sublime et incompris film-requiem. Pas étonnant non plus qu'on retrouve Deneuve dans le film le plus funèbre de l'époque, *Un flic*, de Jean-Pierre Melville où, face à Delon (qui subit un sort comparable mais qui, lui, n'en trouvera pas l'issue) en fantôme des héros de jadis, elle est blafarde et raide comme le spectre d'une ère du cinéma qui s'achève.

Les autres meurent ou s'enlisent, pas Catherine Deneuve. Où est la part de stratégie, et où la part d'instinct de vie ? Elle semble ne pas le savoir elle-même. Elle pointe le risque de « *ne pas être consciente de ce qu'on représente, de se laisser entraîner. Le danger apparaît quand on cesse de pouvoir formuler ce qui vous arrive* ». Pour souligner aussitôt, inversement, qu'elle agit et choisit surtout par instinct. Sur la distance, le résultat est impressionnant. Il existe donc une « icône » Deneuve. Elle sera entretenue autant que possible, à l'écran quand l'occasion s'en présente (*Je vous aime* ou *Le Choix des armes*, *Le Bon Plaisir* ou *Fort Saganne* ou *La Reine blanche* ou *Indochine*), hors écran autant qu'il le faut, en particulier par le contrôle rigoureux de son image publique. Et il existe, l'espace qu'elle s'est construit autour de l'icône ou à partir d'elle.

On a parlé, par exemple au moment de *Drôle d'endroit pour une rencontre*, de rôles où Deneuve « *cassait* » son image. Rien de plus faux. Elle ne casse pas son image, elle la fait bouger. Tout son travail tient à cette invention du mouvement avec de l'immobile, dans le plus grand nombre de directions possibles. De là l'insuffisance des clichés sur sa dualité. La dualité, c'est le théâtre, le rapport frontal (de l'acteur et de la salle, de la scène et de la ville). Deneuve n'a rien à faire au théâtre, comme comédienne. « *Elle est une actrice purement cinéma* », disait Truffaut.

C'est qu'elle se vit – elle récuserait la formule, trop massive – comme une histoire. D'où le mouvement d'humeur contre la manière dont les films passent à la télévision, « *n'importe comment, sans indiquer aux gens quand ils ont été réalisés, ni dans quel contexte, ce qui brouille le dialogue que j'essaie de nouer avec le public à travers chaque nouvelle œuvre* ». Sous la récrimination personnelle, une conscience lucide : il existe une programmation cinématographique, qui inscrit les œuvres dans leur histoire, dans leur écosystème et leur système d'échos, et une programmation télévisuelle, dont la logique est tout autre, et qui dévalorise les films. Et ceux qui les incarnent : « *J'ai une idée de cohérence, d'évolution, j'aime que ce qu'on dit corresponde à ce qu'on fait, à l'âge qu'on a. Le déroulement du temps joue son rôle pour construire une image.* » Une image, c'est ici le contraire d'une icône. L'âge... Elle a répondu sans ambages, (l'an dernier à *Télérama*) : « *Vieillir, c'est difficile pour n'importe quelle femme, pour une actrice c'est emmerdant. Très, très emmerdant !* »

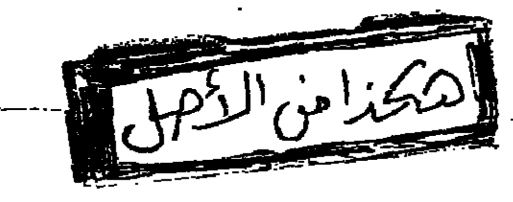
*Pour ce pas de deux concerté* avec les représentations d'elle-même, elle a besoin des cinéastes. Elle dit avoir tenté de susciter des projets, « *en vain jusqu'ici, les metteurs en scène qui m'intéressent sont des auteurs, mais les auteurs acceptent mal ce qui vient des autres. Pourtant j'essaie actuellement de faire avancer une nouvelle idée de film* ». Elle tend des perches. C'est pour avoir fait savoir publiquement qu'elle aimerait tourner avec Oliveira qu'elle s'est retrouvée pensionnaire du *Couvent*. Elle affiche aujourd'hui son admiration pour le cinéma de Jacques Rivette. Et elle espère que Leos Carax pourra monter financièrement le film qu'ils doivent faire ensemble. Afin de continuer sur une voie rendue possible par une rencontre privilégiée, où s'illustrent le plus clairement son statut et sa démarche : sa collaboration avec André Téchiné.

TÉCHINÉ est, sans doute, l'héritier le plus direct de François Truffaut, celui qui, prenant en compte la critique moderne du romanesque, du personnage, du star-system, a cherché de la manière la plus conséquente et la plus talentueuse à les travailler de l'intérieur. Il était logique qu'il croise la trajectoire de Catherine Deneuve pour devenir le réalisateur avec lequel (avec Demy) elle aura le plus souvent tourné. Dans leurs quatre films faits ensemble, le personnage incarné par l'actrice a toujours eu une vie antérieure (celle de la vedette des années 60), est en attente de la possibilité d'une deuxième vie que tentera vainement de lui offrir Dewaere dans *Hôtel des Amériques*, dont *Le Lieu du crime* fournira l'amorce incertaine avant que *Ma saison préférée* ne décrive la quête d'une impossible fusion avec l'« autre moitié », le frère que joue Daniel Auteuil.

Cette évolution trouve un aboutissement avec la transmission de la vie, le don de soi qui sauvera la toute jeune Laurence Côte dans ce film immensément généreux qu'est *Les Voleurs*. Le personnage Deneuve chez Téchiné a parcouru son orbe et donné ce qu'il pouvait donner, il peut mourir, et meurt. « *J'ai senti qu'une période prenait fin dans ma collaboration avec André, même si je reste proche de lui et de son travail.* » Deneuve et Téchiné se sont admirablement servis l'un l'autre, aucune actrice n'aurait pu mieux offrir au cinéaste le matériau dont il avait besoin pour travailler le récit et l'image des personnages comme il le fait, aucun autre cinéaste n'aura (et sans doute n'aurait pu) contribuer autant à la conservation, intacte mais vivante, de l'image Deneuve.

A présent, avant de retravailler l'an prochain avec Régis Wargnier, elle se prépare à une nouvelle aventure, en mai, dans le nouveau film de Nicole Garcia, *Place Vendôme*. Un nouveau pas sur ce chemin qui doit s'inventer en marchant, sans jamais oublier d'où elle est partie : « *Je vais faire à nouveau une chose que je n'ai jamais essayé : jouer une femme alcoolique. C'est un piège parce qu'on croit qu'un tel rôle est une aubaine pour une actrice. Il y a un cliché de l'alcoolique à l'écran. Sans prendre ouvertement aucun contre-pied, j'essaierai d'inventer autre chose, en comptant sur mes propres forces.* » Comme d'habitude.

*Jean-Michel Frodon*



# Ainsi naquit la Communauté européenne

**Il y a quarante ans, à Rome, étaient jetées les bases de ce qui est devenu l'Europe des Quinze. D'une même voix, les Six affirmèrent ce jour-là leur détermination à « établir les fondements d'une union plus étroite entre les peuples » du continent. Histoire d'une « géniale fuite en avant »**

IL pleut des cordes, ce 25 mars 1957, et pourtant Rome est en fête. Des affiches ont été collées sur les murs : *« Six peuples, une seule famille, pour le bien de tous. »* Les excellences, elles, sont réunies au Capitole pour apposer leur signature sur deux textes : le traité instituant la Communauté économique européenne et le traité sur l'Euratom. Six Etats sont présents : les trois pays du Benelux, la France, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne. Les premiers ont dépêché leur ministre des affaires étrangères. Seule la RFA est représentée par le chef du gouvernement. Le chancelier Konrad Adenauer a fait le déplacement pour souligner l'importance que son pays attache à la construction européenne. Il s'en est expliqué dans ses Mémoires : *« Avec l'évolution du monde de l'après-guerre, il n'est aucun pays européen en mesure de garder une économie saine s'il est réduit à lui-même, car chaque pays européen pris isolément*

**Il faut les événements de l'automne 1956, la crise de Suez et l'écrasement de la révolution hongroise pour qu'un élan décisif soit donné**

*est trop petit.* » Même une Allemagne réunifiée, ajoute-t-il, avant d'en tirer la conclusion : *« C'est seulement en se mettant ensemble dans un espace économique commun que les pays d'Europe peuvent, à long terme, redevenir et rester compétitifs. »*

Mais le chancelier sait bien que l'objectif économique n'épuise pas les ambitions des traités. Leur signification est avant tout politique, ne serait-ce que parce qu'ils remettent en route une construction européenne en panne depuis le rejet de la Communauté européenne de défense (CED) par l'Assemblée nationale française, moins de trois ans auparavant.

L'Europe en effet revient de loin. Tout avait commencé – ou recommencé – en 1950. Jean Monnet, alors commissaire général au plan, se lance dans ce qu'un autre acteur de l'intégration européenne, Robert Toulemon, appelle *« une géniale fuite en avant »*. Jusqu'à la fin des années 40, la France revendiquait la Ruhr afin que ce berceau de fer et d'acier de la puissance allemande ne puisse plus jamais être mis au service de visées agressives. Mais elle doit se rendre à l'évidence. Aucun de ses alliés ne soutient ses revendications. Les Anglo-Saxons sont plutôt partisans de reconstruire une Allemagne occidentale puissante face au bloc communiste. Faute de pouvoir contrôler la sidérurgie allemande, les Français proposent que les Européens mettent ensemble leur potentiel. C'est la Communauté du charbon et de l'acier (CECA).

Un raisonnement analogue est fait quelques années plus tard pour la défense. Sous l'impulsion des Américains, la RFA va être réarmée. Plutôt qu'une armée allemande indépendante, la France préfère une armée européenne. C'est l'idée de la CED. Mais là, les choses ne se passent pas aussi bien que pour la CECA. Les Français sont divisés et le projet échoue finalement sur l'opposition conjuguée des communistes, des gaullistes et d'une partie des radicaux.

Le coup est rude pour les partisans de l'intégration européenne. L'unité européenne est *« blessée »*, écrira dans *Le Monde* Maurice Faure, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères au moment de la négociation des traités de Rome. Les « européens » ne savent pas par quel bout reprendre l'aventure. La France, Jean Monnet en tête, penche pour la multiplication des coopérations sectorielles (transports, travaux publics, énergie atomique). Les Allemands eux-mêmes sont divisés. Adenauer est un peu isolé dans sa vision d'une Europe acteur de la vie internationale. Son ministre des finances, Ludwig Ehrard, veut une vaste zone de libre-échange et se méfie de Monnet qu'il tient pour un dangereux dirigiste.

Il faut les événements de l'automne 1956, la crise de Suez que Konrad Adenauer vit pratiquement en direct depuis Paris, et l'écrasement de la révolution hongroise, pour qu'un élan politique décisif soit donné. Les bases d'une relance avaient été jetées l'année précédente à la conférence de Messine des ministres des affaires des six pays membres de la CECA. Officiellement, ils devaient chercher un successeur à Jean Monnet, qui avait abandonné sa charge de haut-commissaire, mais ils avaient élargi l'ordre du jour au renforcement de la coopération. Paul-Henri Spaak, chef de la diplomatie belge, avait été nommé à la tête d'un comité, qui fit un travail remarquable, proposa la création de deux nouvelles communautés (Marché commun et Euratom) et défricha si bien le terrain que la négociation des traités eux-mêmes prit moins de six mois.

Non que les positions des uns et des autres aient été proches. Au contraire. La France est beaucoup moins intéressée par le Marché commun que par l'Euratom. Si elle accepte le premier, c'est pour avoir l'autre. Les propositions du comité Spaak sont fraîchement reçues par la haute administration française et par une grande partie du patronat, qui ne voient pas sans appréhension le démantèlement des barrières douanières. Les uns et les autres considèrent que l'économie française n'est pas en mesure d'affronter sans garde-fou la compétition internationale. Il leur semble nécessaire, auparavant, d'harmoniser les charges sociales, fiscales, salariales, car ils craignent la concurrence de pays moins avancés socialement, au rang desquels ils placent à tort la République fédérale. Après la crise de Suez, Guy Mollet imposa le Marché commun à des fonctionnaires qui n'en voulaient pas. A Rome, le 25 mars 1957, les Six – la Grande-Bretagne a été invitée à participer aux négociations mais s'en est immédiatement retirée – signent donc deux traités. Des textes touffus, difficilement compréhensibles pour le grand public – celui instituant le Marché commun compte 248 articles, celui sur l'Euratom, 223 –, les exceptions et autres exemptions pullulent. Les mêmes reproches seront faits quelque trente-cinq ans plus tard au texte du traité de Maastricht, qui, difficulté supplémentaire, se présente souvent sous la forme d'amendements au traité de Rome !

Le préambule du texte sur le Marché commun indique que les signataires sont *« déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens »*. La deuxième partie énonce les principes du désarmement douanier, de la libre circulation des marchandises, l'élimination des obstacles non tarifaires, les buts de la politique agricole commune, les modalités de la libre circulation des personnes, des services, des capitaux, qui ne deviendra réalité que bien des années après. Une cinquième et dernière partie décrit les institutions, l'Assemblée européenne, la Commission, le Conseil, qui seront complétées par la suite mais qui restent jusqu'à maintenant la base de l'organisation de l'Europe.

Chaque pays a essayé de faire valoir son point de vue et triompher ses intérêts. La France avait trois préoccupations. La première, qui vaudra aux responsables européens bien des marathons nocturnes et à la Communauté bien des crises, est l'agriculture. Avec l'appui des Italiens, ses représentants se sont battus pour que ce secteur ne soit pas exclu des accords. Ils ont obtenu l'unité des prix, la libre circulation des produits, la préférence communautaire et la coresponsabilité financière. La deuxième a perdu de son acuité mais n'a pas totalement disparu : c'est le sort des territoires d'outre-mer ; en 1957 ils sont encore nombreux, et ce souci concerne aussi bien les Belges et les Néerlandais que les Français. Les Allemands ont – déjà – l'impression de payer pour les « colonies » de leurs partenaires. La troisième, c'est que rien d'irréversible ne soit créé et que le passage à la deuxième étape ne puisse être décidé qu'à l'unanimité.

Curieusement, les Allemands avaient le même souci du provisoire que les Français. Certes en bon Rhénan, Adenauer est un européen convaincu. L'Europe est là pour *« protéger les Allemands contre eux-mêmes »*, estime-t-il. Une phrase que Helmut Kohl reprend souvent à son compte. Mais l'Allemagne est divisée, et si le chancelier veut bien engager la RFA il ne veut pas obérer l'avenir de l'Allemagne. Lors des négociations, le gouvernement fédéral s'est réservé explicitement le droit de revoir les traités en cas de réunification. Et, devant le Bundestag, le négociateur des traités, le secrétaire d'Etat Walter Hallstein, déclare : *« Entre les deux possibilités extrêmes, participation ou non-participation* [d'une Allemagne réunifiée], *une troisième éventualité doit être examinée – et c'est peut-être la plus vraisemblable : que l'Allemagne réunifiée souhaite participer à la Communauté, mais demande une adaptation des traités à la nouvelle situation. » « Nous ne voulons et nous ne pouvons,* ajoute-t-il, *prendre aucun engagement formel au nom de l'Allemagne réunifiée. »*

A l'automne 1989, la question se posera concrètement dans ces termes. Et Helmut Kohl obtiendra le soutien de ses partenaires à la réunification allemande après avoir pris en faveur de la monnaie unique et de l'union économique et monétaire des engagements très clairs qui devaient déboucher en 1991 sur le traité de Maastricht.

**Daniel Vernet**

AFP



PUBLIPHOTO

*En haut : le 25 mars 1957, six délégations (Belgique, Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) sont réunies au Capitole, à Rome, en présence de nombreux journalistes (à droite sur la photo), pour apposer leur signature sur deux textes : le traité instituant la Communauté économique européenne et celui sur l'Euratom. Ci-contre : le chancelier Konrad Adenauer (au centre sur la photo) a fait le déplacement lui-même. Assis à sa gauche, son secrétaire d'Etat, Walter Hallstein.*

## De la CECA à Maastricht

- **18 avril 1951.** Signature du traité de Paris créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).
- **26 mai 1952.** Signature du traité de Paris instituant la Communauté européenne de défense (CED).
- **29 août 1954.** Rejet de la CED par les députés français.
- **1er-3 juin 1955.** Conférence de Messine.
- **25 mars 1957.** Signature des traités de Rome.
- **1er janvier 1958.** Entrée en vigueur des traités de Rome.
- **3 mai 1960.** Création de l'Association européenne de libre-échange (AELE).
- **30 juillet 1961.** Début de la politique agricole commune.
- **1er juillet 1967.** Fusion des Communautés.
- **8 octobre 1970.** Rapport Werner sur l'union économique et monétaire.
- **22 janvier 1972.** Adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande.
- **21 mars 1972.** Création du système monétaire européen.
- **9-10 décembre 1974.** Création du Conseil européen.
- **28 février 1986.** Signature de l'Acte unique.
- **9-10 décembre 1991.** Conseil européen de Maastricht.
- **7 février 1992.** Signature du traité de Maastricht.
- **1er novembre 1993.** Entrée en vigueur du traité. La Communauté devient l'Union européenne.

## Une idée vieille de cinq cent vingt-trois ans

JEAN-FRANÇOIS DENIAU faisait partie de la délégation française qui, du château de Val Duchesse, à Rome, négocia les traités qui donnèrent naissance au Marché commun et à l'Euratom. Dans *L'Europe interdite*, un livre publié en 1977 à l'occasion du vingtième anniversaire des traités (Ed. du Seuil), il s'est interrogé sur l'avenir d'une vieille idée.

*« Aujourd'hui, c'est seulement la Communauté économique européenne, c'est-à-dire le Marché commun, qui pour chacun, expert ou simple citoyen, est l'Europe. C'est elle l'objet des conférences internationales, des titres dans les journaux et des discours d'anniversaire. C'est autour d'elle qu'on invite à l'union, c'est pour elle, toujours menacée, qu'on demande un sursaut* « avant qu'il ne soit trop tard » ; *vocabulaire traditionnel si employé depuis des années qu'on n'y prête plus guère attention.*

*» Quand je dis des années, je pourrais préciser : depuis exactement 523 ans. Depuis l'appel à l'unité lancé par le pape Aldobrandini un an après la chute de Constantinople et dans lequel est prononcé pour la première fois dans les temps modernes le mot « Europe ». L'expression, utilisée dans l'Antiquité par les géographes grecs pour désigner cette rive-ci de l'Hellespont, avait été abandonnée pendant un millénaire : on disait simplement « chrétienté ». L'appel du pape Aldobrandini, faut-il le relancer de nouveau aujourd'hui ? De nouveau l'Europe n'est-elle plus que matière à exhortation angoissée comme elle fut il y a cinq siècles ; ou même n'est-elle encore que l'expression géographique vague qu'elle fut à ses premiers débuts ?*

*» Vingt ans après la signature à Rome du Marché commun et la création progressive d'une Union douanière en Europe occidentale destinée à établir jour après jour une solidarité concrète, une unité de fait et de droit irréversible entre les six pays participants et leurs peuples ; après la mise en place d'institutions autonomes appuyées sur un corps de plus de trois mille fonctionnaires : après tant de réunions, conférences, sessions, à tous niveaux : du spécialiste de l'accrochage automatique des wagons au chef d'Etat ; en tous domaines : de l'avenir du monopole des tabacs et allumettes à celui du système monétaire international, de la façon de congeler les poulets au dialogue Nord-Sud, qu'en-est-il aujourd'hui, vingt ans après, de la réalité européenne ? Après tant de séances historiques ou obscures, de « marathons » divers, de rencontres bilatérales et multilatérales, d'analyses et de projets, de règlements, de directives et de résolutions, comment vit l'idée européenne, et vit-elle encore cette vieille idée neuve ?*

*» On peut en douter sérieusement (...). Dans notre vie quotidienne faite de problèmes de logement, de transports, d'éducation des enfants, de santé, où est l'Europe ? A notre débat fondamental en cette fin de siècle, qui est de savoir comment répondre aux deux besoins de sécurité et de liberté, à l'extrême parfaitement contradictoires et tous les deux aussi indispensables, quelle réponse européenne ? (...)*

*» Le temps des questions fondamentales, simples, gênantes, est revenu. Comment ? Avec qui ? Pourquoi ? Oui, pourquoi ? Toutes ces questions du débat d'il y a vingt ans, il faut se les poser de nouveau. A quoi bon l'Europe ?*

*» Les physiciens modernes emploient volontiers à propos d'une théorie l'expression* "avantageuse" ; *c'est-à-dire capable d'apporter sur un certain nombre de points plus d'explications ou d'éléments utiles que les autres. Et si l'Europe n'était plus « avantageuse » ? Et à quelles conditions pourrait-elle le redevenir ? Interrogeons-nous, mais en sachant que l'Europe est d'abord une idée, que les idées ne meurent pas même si elles paraissent en sommeil et, comme le disait Mme Bertin (modiste de Marie-Antoinette), qui n'avait pourtant pas lu Platon, qu'*"il n'y a de nouveau que ce qui avait été oublié". *Un moment, arrêtons d'oublier. »*

## LE COURRIER DES LECTEURS

**Depuis l'élection de Vitrolles, le 9 février, le Front national est au cœur de l'actualité. Le mouvement de protestation contre la loi Debré a contribué à le maintenir sur le devant de la scène. Avec son prochain congrès, du 29 au 31 mars à Strasbourg, le FN va continuer d'occuper une place importante dans les médias. Des lecteurs jugent excessive la publicité ainsi accordée par la presse à l'extrême droite. Un épisode récent – la mise à sac du stand d'un éditeur proche du FN au Salon du livre de Paris – conduit plusieurs de nos correspondants à critiquer la manière dont *Le Monde* a signalé la présence de ce stand, au risque d'encourager les violences qui ont suivi.**

# Nécessaire vigilance, contestable violence

### *par Thomas Ferenczi*

L'ATTITUDE du *Monde* à l'égard du Front national suscite, une fois de plus, l'intérêt passionné de nos lecteurs. Plusieurs d'entre eux mettent en cause l'importance que nous avons donnée à la présence d'un éditeur proche du FN, la SANH (*Société anonyme National Hebdo*), au Salon du livre de Paris, qui exposait des ouvrages de responsables du parti d'extrême droite. Notre journal, dans ses éditions du 14 mars, a titré, sur deux colonnes à la « une » : « Le FN s'installe au Salon du livre » et consacré à l'événement la page d'ouverture de sa séquence France et son éditorial, titré « Nécessaire vigilance ».

Le soir même, le stand en question était mis à sac par des manifestants (*Le Monde* du 15 mars), rassemblés à l'initiative de l'association Ras l'Front. Des lecteurs s'en indignent : *« Saint-Just a terrassé Voltaire »*, constate Jean-Claude Rolinat, de Villeneuve-la-Garenne, tandis que Gérard Guicheteau, de Montry (Seine-et-Marne), condamne *« la logique des gardes rouges »*. D'autres, au contraire, applaudissent à cette action. *« La provocation élaborée par le Front national en affichant sa présence au Salon du livre justifie la spontanéité de la riposte, je la comprends et je l'approuve »*, affirme Mario Fabre, du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).

Certains de nos correspondants établissent un lien entre notre prise de position du 14 mars et les incidents qui ont suivi. *« Vous êtes responsable de cet attentat ignoble, et forcément vous aurez un jour à en répondre »*, nous écrit Thibault de Lissac, de Paris, qui dénonce la *« longue campagne de haine et d'exclusion »* menée par notre journal *« à l'encontre des militants français »*. Sur un ton moins violent, d'autres lecteurs nous adressent le même reproche. *« Je ne comprends pas que* Le Monde *s'abaisse à une délation permanente qui ne grandit pas son combat, surtout lorsqu'elle est suivie d'effets »*, nous dit par exemple Philippe Marec, de Mareil-Marly (Yvelines). Nos contradicteurs considèrent que *Le Monde* s'est fait le complice d'une atteinte à la liberté d'expression, atteinte d'autant plus grave qu'elle porte sur des livres, dont la destruction rappelle de mauvais souvenirs.

En réponse à ces accusations, il convient de rappeler que *Le Monde* n'a en aucune façon approuvé ni même excusé la mise à sac du stand de la SANH. Mieux même : notre collaborateur Pierre Georges, dans sa chronique du 18 mars, a regretté que cette opération *fournisse au FN « un alibi à ses propres excès »*, ajoutant : *« On ne brûle pas les livres. Même moralement. »* Notre éditorial du 14 mars, en prônant *« une constante intolérance envers ce que représente le Front national »*, n'appelait nullement à une agression physique. Il invitait seulement les éditeurs à refuser d'accueillir parmi eux les représentants d'une extrême droite *« qui combat ouvertement ce qu'ils ont choisi de servir, l'humanisme »*.

Il faut donc une certaine dose de mauvaise foi pour soutenir que *Le Monde*, par son titre de « une », son éditorial et ses informations, a poussé les adversaires du FN à saccager le stand de la SANH. Notre journal a jugé l'affaire suffisamment *« exemplaire »*, selon les termes de son éditorial, pour en informer largement ses lecteurs. Il a reconnu, en rendant compte de l'événement, que c'est la *« publicité » faite autour de la présence de ce stand qui* a *« donné lieu »* aux vifs incidents de l'après-midi (*Le Monde* du 15 mars). Il ne saurait pour autant être tenu pour responsable de la forme qu'a prise la protestation contre le FN et des violences que celle-ci a entraînées.

### NOUS NE SOMMES PAS DES BRÛLEURS DE LIVRES

Fallait-il chasser le Front national hors du Salon du livre ? Oui. Et dix fois plutôt qu'une. La présence du stand de *National-Hebdo* était insupportable pour tous ceux qui pensent que les idées de Le Pen et de ses partisans ne sont que de vulgaires « remakes » d'une histoire qui a déjà eu lieu sous nos yeux ou ceux de nos parents. (...) Dans la mémoire que j'ai héritée, j'ai toujours su que cela pouvait recommencer, à n'importe quel moment. Aussi, il ne suffit pas d'être vigilant. Il faut également agir. Et toutes les formes d'action sont bonnes, qu'elles soient pacifiques ou un peu plus osées (...). Ceux qui ont entrepris de chasser le FN n'étaient pas armés. Nous n'avions pas de service d'ordre ni de barres de fer, ce qui n'était pas le cas des militants d'extrême droite. C'était une action absolument spontanée, complémentaire de la pétition signée par les éditeurs, mais qui visait à mettre en pratique le désir exprimé par la majorité des gens de lettres présents à la porte de Versailles. (...) Nous ne sommes pas des brûleurs de livres. (...) Mais nous croyons que ces pamphlets, qui incitent à la haine raciale, ne méritent pas le nom de « livres ».

**Jacques Ejzen, Paris**

### RÉTABLIR LA VÉRITÉ

Je suis la personne qui a été légèrement blessée devant le stand du Front national au Salon du livre, le 13 mars. Je souhaite apporter mon témoignage pour rétablir une *vérité que* les *médias*, à *l'exception* du *Monde*, ont déformée. Professionnel libéral dans le 15e, je me suis *rendu au Salon du livre à l'heure du* déjeuner comme je le fais chaque année. Ayant appris dans la presse du matin l'existence d'un stand « camouflé » du FN, je m'y suis rendu, vers 14 h 30 (...). Peu après, lisant *Le Monde* acheté sur place, *j'apprends* la *circulation de* pétitions réclamant le départ de la SANH du Salon. Je me rends à La Découverte pour signer, et on m'y apprend qu'un rendez-vous est fixé à 16 heures devant le stand FN pour en réclamer la fermeture. Je m'y *rends. En quelques minutes, plus de* deux cents personnes de tous âges et de toutes conditions se massent et entonnent les slogans du moment sur le FN et la solidarité avec les populations immigrées. J'en suis. Il n'y a aucune violence, mis à part quelques invectives sur les livres tendancieux qui sont parfois jetés à terre.

(...) La foule s'impatiente, le ton monte. (...) Le face-à-face dure près d'une heure sans violence. Paradoxalement, c'est au moment où on a senti les gens du FN préparer un départ que les choses ont dégénéré. *Le stand a été démantelé en quelques* secondes (...). Peu après, deux hommes du FN, qui n'étaient nullement menacés par la foule à bonne distance, se sont emparés de longs rails de spots électriques et les ont dirigés vers la foule par un *mouvement violent de haut en bas, dans* l'intention manifeste de blesser au hasard. C'est alors que, à ma grande surprise, alors que j'étais au moins à 4 mètres de l'homme, j'ai été violemment frappé au front par un rail de spots.

**Thierry Cote, Paris**

### LE POUVOIR DES MOTS

*(...) La mise à sac du stand 26* (SANH) au Salon du livre le jour même de la parution de votre éditorial répond à votre demande. Quoi de plus noble, en effet, que d'appeler à une *« constante intolérance envers ce que représente le Front national »* ? Là et non ailleurs j'ai vu des livres jetés, des livres piétinés. Là j'ai vu des livres être l'objet de votre fatwa. Mais s'agissait-il de livres interdits, d'un éditeur clandestin, dans un lieu occulte ? Non, non et non ! (...) Par le pouvoir des mots, vous contribuez à faire interdire les syndicats, empêcher les réunions publiques, détruire des livres. (...)

**Alain Ramond, Paris**

### COURTE ÉCHELLE

La mise à sac du stand FN – que d'éléments inquiétants dans ce haut fait de l'antiracisme : l'intolérance, la dénonciation (la presse, *Monde* compris, allant jusqu'à publier les coordonnées du stand importun...), la violence, l'acquiescement passif du public (...), le triomphe (une fois de plus) de ce que les nazis appelaient *« la saine appréciation des choses par le peuple »*, l'institutionnalisation de groupes d'action se substituant à l'autorité publique pour faire régner leur loi et, symétriquement, la démission de ladite autorité – tout cela ressortit à la panoplie nazie. Le lepénisme est effectivement déjà dans les esprits. Et, comme on peut l'observer dans *Arturo Ui*, la panique et la stupidité des « antifascistes » font la courte échelle au FN.

**Paul Dehem, Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)**

### UNE RÉPONSE DE PIERRE GUILLAUME

Dans un article rendant compte de la mise à sac du stand d'un éditeur au 17e Salon du livre de Paris, *Le Monde* écrit : *« On notait la présence, au côté de l'extrême droite, de l'éditeur révisionniste de la Vieille Taupe, Pierre Guillaume. »* Cette information présente le double avantage de faire peser sur les personnes présentes sur le stand assailli et sur l'ensemble du FN la suspicion de révisionnisme, et de me dénoncer comme un traître, puisque, *« au côté de l'extrême droite »*, vis-à-vis de tous ceux qui ont une connaissance plus ou moins approfondie de mon passé et de mes engagements. Je suis venu à plusieurs reprises au Salon du livre pour y distribuer le texte de mon ami Georges Piscosi-Danesco, intitulé « Librairie du Savoir, Librairie Roumaine antitotalitaire ». J'ignorais l'existence d'un stand lié au Front national, et ce n'est que rétroactivement que j'ai pris connaissance des articles que *Le Monde* lui avait consacrés. Mon attention a été attirée par un tract de *Ras l'Front*, puis par le brouhaha et les cris. Je me suis donc rendu sur place et j'ai continué à diffuser tout au long de la manifestation, puis du lynchage, le texte que j'étais venu distribuer, en manifestant ma réprobation impuissante des agissements dont j'étais le témoin. A aucun moment je n'ai été *« au côté de l'extrême droite »*, je n'ai même jamais été, physiquement, au côté des personnes dans le stand agressé, mais je le regrette. Face à un phénomène de lynchage, je suis *toujours* du côté des victimes. Et ma réaction aurait été la même quel que soit le stand attaqué.

**Pierre Guillaume, Paris**

# La grève paradoxale des internes en médecine

*Suite de la première page*

Ils protestaient, cette fois, contre le gel du secteur à honoraires libres décidé par la Caisse nationale d'assurance-maladie dans le cadre de la négociation d'une nouvelle convention médicale pour les praticiens libéraux. C'était leur activité et leurs revenus de futurs médecins de ville qu'ils jugeaient alors compromis, puisqu'on leur interdisait de pratiquer des dépassements d'honoraires, contrairement aux praticiens déjà installés. Deux mois de conflit, ponctués par deux appels à la grève des urgences et cinq manifestations, n'y changèrent rien : le gouvernement de Michel Rocard ne céda pas sur l'essentiel.

La petite histoire médico-sociale semble balbutier en 1997. Les trois syndicats de médecins libéraux (CSMF, FMF, SML), qui soutenaient les internes et appelaient à la grève des soins en 1990, sont les premiers à s'engager, aujourd'hui, dans le sillage des internes, après avoir vainement tenté de mobiliser eux-mêmes la profession et la population. Pourtant, ceux qui défilaient il y a sept ans aux cris de *« Evin, Pol Pot de la biologie ! »* et de *« Non à la "Securitate" sociale ! »* ne seront sans doute pas tous présents dans les manifestations organisées par les internes, dimanche 23 mars.

Entretemps, en effet, certains secteurs (infirmières libérales, laboratoires d'analyses, cliniques, etc.) ont signé des accords avec le gouvernement pour encadrer leur activité. On n'a pas vu, pour autant, apparaître le « rationnement des soins », agité comme un épouvantail par les syndicats médicaux et qui est davantage le fruit de la précarité et du chômage.

Entre 1983 et 1997, les rapports de force politiques se sont modifiés. Internes, chefs de clinique et praticiens libéraux n'ont plus l'appui inconditionnel du RPR et de l'UDF ; ils ne sont plus soutenus que par la droite extrême (Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers), l'extrême droite (Front national) et quelques électrons libres de la majorité, comme Alain Madelin.

L'environnement économique a changé lui aussi : une croissance fragile, des déficits de 30 milliards de francs par an pour la seule branche maladie de la « Sécu », le tour de vis donné par le plan Juppé ont fait évoluer l'état d'esprit général de certains médecins. Enfin, les exemples étrangers leur ont montré que les pressions économiques sont souvent plus fortes dans les autres pays industrialisés, Allemagne et Etats-Unis par exemple.

Le mouvement des internes et des chefs de clinique a-t-il un avenir ? On peut en douter, compte tenu de la fermeté polie affichée par le premier ministre, qui n'entend pas voir renégociées des conventions déjà signées par les caisses et deux organisations de médecins. A moins que le mécontentement lié à la diète financière imposée cette année aux hôpitaux ne se greffe sur le conflit des internes. La CGT, majoritaire dans le secteur, affirme qu'elle s'y emploie, mais la CFDT a fait savoir que *« la grève des soins à l'hôpital public au bénéfice de la médecine libérale »* relève d'un *« chantage inadmissible »* et qu'elle est *« contraire aux intérêts de l'hôpital et des usagers »*. FO demeure très prudente.

La grève d'une grande partie des 16 000 internes et des 3 400 chefs de clinique relègue au second plan les grandes et les petites misères quotidiennes d'un secteur qui emploie plus de 750 000 personnes : manque de crédits ; postes vacants de praticiens (plus de 1 000) dans les régions peu attractives et dans certaines disciplines (anesthésie, psychiatrie) ; non-remplacement de départs en retraite ou en congé ; glissement systématique de certains actes techniques vers des agents peu qualifiés... Les personnels non médicaux (infirmières, aide-soignants) et les médecins n'ont pas réussi à rendre populaires des revendications qui semblent pourtant, au regard de l'intérêt général, plus urgentes à satisfaire que celles des internes.

***Jean-Michel Bezat***

**RECTIFICATIF**

### GUERRE D'ALGÉRIE

Dans nos éditions du jeudi 20 mars, nous avons écrit par erreur que *« M. Pasquini, ministre des anciens combattants, et la Fnaca, principale organisation des anciens combattants d'Algérie, se sont élevés contre le choix du 19 mars pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie »*. En fait, seul M. Pasquini est opposé à la commémoration du 19 mars. La Fnaca, au contraire, commémore le cessez-le-feu en Algérie depuis 1963. Elle considère cette date comme une journée du souvenir et du recueillement, dédiée à la mémoire des militaires français tombés en Afrique du Nord et à celle de toutes les victimes civiles.

**Le Monde**

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Jours noirs au Proche-Orient

**MÊME si elles jalonnent l'histoire du Proche-Orient, ces images-là sont toujours aussi insoutenables : bébé au corps ensanglanté, paisibles consommateurs à la terrasse d'un café tués, mutilés, traumatisés à vie par l'acte criminel d'un poseur de bombe. Il n'y a pas d'excuses pour « expliquer » le geste du militant-kamikaze islamiste, du mouvement palestinien Hamas, venu faire sauter sa bombe dans un café de Tel Aviv, vendredi 21 mars – trois morts et une cinquantaine de blessés. Il n'y a pas, il n'y a jamais, d'excuse pour massacrer des civils, à Tel Aviv ou ailleurs. Dans de tels moments, seule une trouble confusion mentale pousse certains à imputer aux « circonstances politiques » l'acte criminel.**

**Le terrorisme, certes, naît ou renaît dans des contextes particuliers. La responsabilité est toujours celle, infâme, du poseur de bombe et de ses commanditaires, en l'espèce, le Hamas palestinien, depuis le début opposé aux négociations entre Israël et l'OLP, depuis toujours prêt à les saboter.**

**Partout, dans le monde, la condamnation a été unanime. Mais le premier ministre israélien est, seul, allé un peu plus loin. Benyamin Nétanyahou a accusé Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, d'être responsable de l'attentat. S'il ne peut fonder pareille accusation, le premier ministre a tort, terriblement tort, de la formuler. Il exige de M. Arafat ce que les Israéliens eux-mêmes n'arrivent pas à obtenir dans leur propre camp : le contrôle de leurs extrémistes, poseurs de bombes et autres assassins de Palestiniens en prière. Plus encore, M. Nétanyahou paraît vouloir discréditer son interlocuteur, Yasser Arafat, bref entrer dans une logique où il justifie, par avance, son refus de poursuivre les négociations avec l'OLP. Et tel pourrait bien être son dangereux objectif.**

**En ordonnant – sans la moindre consultation avec les Palestiniens – la construction d'une nouvelle colonie de peuplement dans la partie arabe de Jérusalem, M. Nétanyahou violait déjà les accords d'Oslo. Ceux-ci stipulent qu'aucun fait accompli ne doit bouleverser la situation sur le terrain avant la négociation sur le statut définitif de la Ville sainte. En proposant cette semaine, dans une lettre à Bill Clinton, *« une nouvelle approche »*, qui viserait à boucler d'ici trois à six mois un accord définitif avec les Palestiniens, il annonce son intention : abandonner les retraits territoriaux par étapes prévus par Oslo et geler une situation qui voit Israël conserver 95 % de la Cisjordanie.**

**C'est une logique de rupture du processus de paix, et c'est malheureusement celle qui anime M. Nétanyahou depuis son arrivée au pouvoir, en mai 1996, et à laquelle, en dépit de quelques retraits, il n'a jamais renoncé. Déjà trop tolérants avec M. Nétanyahou sur la question de Jérusalem, les Etats-Unis ne doivent pas accepter sa *« nouvelle approche »*. Elle n'annonce que d'autres jours noirs au Proche-Orient.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

*Directeur de la rédaction : Edwy Plenel*
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

### IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

# La semaine de cinq jours

***DANS UN AVENIR*** incertain, il n'est qu'une chose d'assurée : c'est que nous serons assurés, tous, sans distinction de rang, de fortune ou de sexe. Assurés de quoi ? Contre quoi ? On ne sait pas très bien, mais nous serons assurés. De gré ou de force. Le travail n'est pas encore obligatoire, mais nous sommes déjà condamnés à la sécurité forcée. Ce défi au destin a, pour l'heure, l'avantage d'amener dans les caisses publiques quelques dizaines de milliards. Très bien ! Il faudrait être un incorrigible sceptique pour douter que nos sacrifices actuels nous vaillent une vieillesse tranquille et heureuse.

*On ne peut donc qu'applaudir à* l'effort puissant de propagande déployé pour que nous nous inscrivions – j'allais dire : que nous nous enrôlions – aux caisses de sécurité sociale. Par la séduction ou la menace, par l'affiche ou par la radio, *on nous exhorte à nous « déclarer »* avant le 24 mars, dernier des derniers délais. Courons, volons !

Mais attention ! Si, par aventure, vous vous présentez aux caisses primaires (où sont remises les feuilles d'engagement) le lundi, vous trouverez porte close, et sur la porte cette pancarte : *« Bureaux ouverts de 8 h 30 à 16 heures. Fermés le dimanche, le lundi et jours fériés »*. Le métier de sergent recruteur a toujours eu ses bons côtés, mais celui de recruteur à la Sécurité sociale est le seul qui réduise la semaine ouvrable à cinq jours. Puisqu'on n'épargne ni les commentaires ni les éclaircissements, *on serait bien gentil de nous expliquer* à quoi tend cette réduction... des horaires dans une administration publique.

***Pierre Audiat***
*(23-24 mars 1947.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
*Le Monde* sur CD-ROM : *renseignements par téléphone*, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : *renseignements par téléphone*, 01-42-17-29-33
*Le Monde* sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**SOCIAL** Le gouvernement vient de transmettre aux partenaires sociaux un projet de texte qui abroge et remplace le décret du 31 mars 1937. ● LE TEXTE régit l'organisation du temps de travail dans les banques et limite les horaires d'ouverture des agences. ● LES SYNDICATS de salariés et les organisations patronales ont quinze jours pour faire part de leurs observations. Les syndicats ont déjà protesté contre la méthode. Ils veulent que la mise en place du travail par relais ou par roulement fasse l'objet d'une obligation de négociation dans chaque banque. ● LE PATRONAT bancaire réclame depuis plus de quinze ans la suppression de ce texte qui ne s'applique ni au Crédit agricole ni à La Poste. Il veut plus de liberté dans les horaires de travail. ● LA FLEXIBILITÉ, estime le club patronal Entreprises et Progrès, est nécessaire mais doit être négociée avec les salariés.

# Le gouvernement veut introduire la flexibilité du travail dans les banques

## Jacques Barrot, le ministre du travail, propose d'abroger le décret de 1937, qui rend difficile l'ouverture des agences six jours sur sept et dont le patronat réclame depuis plus de quinze ans la suppression. Les syndicats veulent pouvoir négocier dans chaque établissement

**LE DÉCRET** du 31 mars 1937, qui régit l'organisation du temps de travail dans les banques, partira peut-être à la retraite à soixante ans... Le patronat bancaire semble avoir gagné une manche décisive. Le ministère du travail vient en effet de rédiger un projet de nouveau décret, qu'il a largement diffusé dès mercredi 19 mars auprès organisations syndicales et patronales. Celles-ci ont quinze jours pour faire part de leurs commentaires sur le texte, *« qui a vocation à être soumis prochainement au conseil des ministres »*, précise la lettre du directeur des relations du travail qui accompagne le projet de décret.

Depuis plus de quinze ans, l'Association française des banques (AFB) réclame la suppression de ce décret de 1937, texte jugé archaïque et inadapté. En leur imposant de répartir le temps de travail hebdomadaire sur cinq journées d'égale durée et en interdisant le travail par relais ou roulement d'équipe, il les bride dans la durée d'ouverture de leurs agences au public. Comme ces contraintes ne s'imposent pas à d'autres distributeurs de produits financiers, comme La Poste ou le Crédit agricole, les banques traditionnelles crient à la concurrence déloyale et plaident que les conséquences en termes d'emplois dans leurs réseaux sont lourdes.

Jusqu'à présent, toutes les tentatives des banques pour négocier avec les syndicats afin d'amender le texte et toutes leurs pressions auprès des pouvoirs publics pour en obtenir la suppression pure et simple, ont échoué. Mais cette fois Jacques Barrot, le ministre du travail et des affaires sociales, semble décidé à faire passer la réforme. Il est très appuyé en ce sens par le ministre de l'économie, Jean Arthuis, qui fait de l'aménagement du décret de 1937 un élément important de *« l'année de la réforme »* qu'il a promise aux banques. A court terme, la révision de ce texte semble d'ailleurs être la seule véritable avancée tangible envisagée.

Le nouveau texte – un document très court, qui ne compte que six articles – abroge purement et simplement, dans son dernier article, le décret de 1937. Il maintient toutefois l'obligation des deux jours de congés consécutifs pour chaque salarié. Pour le reste, il replace le secteur bancaire dans le cadre du droit commun du travail. Le point le plus sensible, pour les syndicats, sera l'article 4, qui autorise le travail par relais ou par roulement après une simple consultation du personnel. Il recommande qu'une convention ou qu'un accord collectif de branche, d'entreprise ou d'établissement encadre sa mise en place, mais n'en fait pas une obligation.

### RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT

Pour toutes les organisations syndicales de la branche, qui se réuniront lundi 24 mars, un tel projet n'est pas acceptable. *« Nous appelons à la mobilisation des salariés »*, prévient la fédération CFDT-Banque. *« Nous sommes très déçus*, confirme le SNB-CGC, *nous ne sommes pas opposés à l'ouverture des agences six jours sur sept et à l'allongement des horaires d'ouverture, mais nous souhaitons qu'il y ait des négociations au niveau des entreprises et une réduction du temps de travail en contrepartie. »* Quant à la CGT, elle se déclare *« consternée par ce texte, qui fait largement droit aux demandes de l'AFB. Nous redoutons la réaction des salariés à qui on dira qu'il faut travailler jusqu'à 20 heures, sans négocier »*.

Les syndicats ont quinze jours pour faire part de leurs observations au ministre, qui paraît bien déterminé à boucler rapidement son projet. Il est vrai, comme le rappelle le ministère du travail aux différentes organisations destinataires du projet de décret, que l'Association française des banques (AFB) a engagé un recours devant le Conseil d'Etat contre le texte de 1937. La juridiction pourrait déclarer que le texte, ne s'appliquant ni au Crédit agricole ni à La Poste, serait devenu illégal. *« On se trouverait alors dans une situation de vide juridique, sans garde-fous »*, reconnaît un syndicaliste CFDT.

Le ministère du travail souligne également que l'Association française des banques s'est engagée sur un ensemble de mesures d'accompagnement en cas d'abrogation du décret, notamment sur une réduction de la durée du travail de 20 % pour les salariés travaillant par relais ou roulement en dehors de la plage horaire 8 heures-18 h 30.

Plus près du succès que jamais, le patronat bancaire ne crie toutefois pas encore victoire : *« Le passé nous a montré que le gouvernement a souvent voulu dénoncer le décret, sans jamais aller jusqu'au bout »*, relève un directeur des ressources humaines, prudent. Toutefois, depuis 1994, les entorses au décret de 1937 se sont multipliées et il est peu à peu vidé de son contenu par les nombreux accords d'entreprise signés dans les banques. Le Crédit lyonnais a déjà signé avec ses partenaires sociaux un accord dérogatoire pour l'ensemble de l'entreprise. D'autres ont signé des textes s'appliquant à certaines filiales ou certaines activités, comme la banque à distance. La BNP et la Société générale multiplient les accords locaux pour aménager le temps de travail. En outre, plus de la moitié des agences bancaires sont déjà ouvertes le samedi dans les réseaux de la BNP, de la Société générale et du Lyonnais.

### SIX JOURS SUR SEPT

Néanmoins, les banques vont pouvoir si la réforme passe étudier au cas par cas l'ouverture six jours sur sept et plus longtemps dans la journée. *« Cela correspond à une attente forte des clients »*, estime la BNP. L'AFB estime que cela pourrait donc déboucher sur la préservation de plus de 3 000 emplois.

Au Crédit lyonnais, où vingt-six agences sont déjà ouvertes six jours sur sept et plus tard dans la journée grâce à l'accord d'entreprise, Hubert Massiet du Biest, responsable de l'aménagement du temps de travail, relève un bon succès commercial : *« Cela nous a permis d'ouvrir un compte à un gagnant du loto en région parisienne, et au-delà de l'anecdote cette disponibilité est vraiment perçue par les clients comme un souci d'améliorer le service. »*

*Sophie Fay*

# Le club Entreprise et Progrès propose des contreparties négociées

**CLUB** de réflexion patronal convaincu que le développement économique ne va pas sans avancées sociales, Entreprise et Progrès demande à son tour une flexibilité accrue du travail, mais négociée et sans précarisation, afin de permettre aux entreprises de s'adapter en permanence aux désirs de leur clientèle et aux coups de boutoir de la concurrence. Dans un rapport intitulé *Mutation du travail et révolution de l'emploi*, il propose que responsables politiques et partenaires sociaux acceptent enfin que le contrat à durée indéterminée, à temps plein et au même endroit, ne soit plus la norme dans une économie où l'incertitude est structurelle.

Mais l'association sait qu'on ne peut vivre sans assurances : comment louer un appartement ou contracter un emprunt sans stabilité de revenus ou sans emploi identifié ? Aussi suggère-t-elle que la flexibilité soit négociée au plus près de l'entreprise et dans une logique de contreparties. *« On ne peut instituer l'instabilité dans la vie de nos collaborateurs sans leur offrir de nouvelles stabilités »*, explique le président du groupe de travail Jean-Luc Vergne, directeur des ressources humaines d'Elf Aquitaine. *« Par exemple, la négociation pourrait permettre de garantir la pérennité d'un contrat de travail en échange de l'acceptation d'une mobilité géographique. »* Cela suppose que des limites *« absolues »* à la flexibilité soient posées, notamment dans la durée maximum du travail.

Entreprise et Progrès veut donner à des travailleurs fragilisés *« un passeport pour l'activité à vie »*, qu'il appelle *« employabilité »*, autrement dit la formation permanente. Cette priorité au perfectionnement continu implique un décloisonnement des tâches et une réorganisation au sein des entreprises, mais aussi la mutualisation des fonds de formation, pour permettre aux plus petites entreprises d'en bénéficier.

Une proportion de 40 % des emplois n'étant plus couverts par des contrats à plein temps et à durée indéterminée, les auteurs du rapport demandent une diversification des formes juridiques du contrat de travail. Ils souhaiteraient par exemple un contrat de mission à durée déterminée ou un statut de *« professionnel autonome »* intermédiaire entre celui de salarié et celui de travailleur indépendant. Il préconise de faciliter la mobilité entre les métiers en préservant, en cas de changement, les droits sociaux acquis.

Entreprise et Progrès voudrait enfin que soit créé un *« droit à l'expérimentation »*. Comme l'a déclaré l'un des auteurs, il s'agirait *« d'appliquer une politique du roseau, alors que la France est très attachée à la politique du chêne »*.

*Alain Faujas*

# Les pilotes d'Air France cèdent à Christian Blanc et reportent leur préavis de grève

**CHRISTIAN BLANC**, le président d'Air France, ne démissionnera pas. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), réuni vendredi 21 mars en assemblée générale, a reporté au mois de mai son préavis de grève déposé initialement pour le 23 mars, le temps de renégocier les conditions d'embauche des jeunes pilotes. Selon la direction, le syndicat a accepté *« le principe d'une nouvelle grille de rémunération pour les jeunes embauchés. Nous avons deux mois pour en négocier les modalités »*, comme l'explique Denis Olivennes, directeur général adjoint d'Air France chargé de la politique sociale.

*« Christian Blanc nous a tendu la main jeudi soir »*, explique Geoffroy Bouvet, président du SNPL. Jusqu'à 4 heures du matin, syndicalistes et direction d'Air France ont essayé de trouver une porte de sortie au bras de fer qui les opposait. Les dirigeants du SNPL voulaient éviter d'entrer en conflit direct avec la direction, mais il leur fallait trouver une manière de convaincre leurs troupes de reprendre les négociations. M. Blanc souhaitait initialement que 450 jeunes pilotes soient embauchés à 220 000 francs bruts par an, contre 330 000 francs aujourd'hui, et qu'ils récupèrent la grille actuelle des salaires au bout de dix ans. Le SNPL a obtenu que ce salaire d'entrée soit supérieur. En contrepartie, les pilotes déjà en poste consentiront à certains sacrifices.

Après s'être entendu avec la direction, le SNPL a dû convaincre sa base, plus remontée que d'habitude. Vendredi 21 mars, entre 15 heures et 18 h 35, le syndicat avait rassemblé environ 400 pilotes dans la cantine de la *« cité Air France »* à Roissy pour les consulter sur un report de deux mois du préavis de grève. Tous les responsables syndicaux se sont succédé à la barre, multipliant les arguments : *« Comment aller à la grève quand on n'est pas allé jusqu'au bout des négociations ? »* ; *« Une grève dimanche coûtera très cher, 100 millions de francs par jour. Sans parler du ras-le-bol des clients »* ; *« Si Renault est dans la merde maintenant, c'est parce qu'ils n'ont pas fait les efforts nécessaires. Quand Blanc est arrivé il y a plus de trois ans, on était presque mort. Les résultats de l'exercice qui s'achève fin mars seront bénéficiaires. Si Blanc s'en va, il faudra un an pour tout remettre en marche »* ; *« J'ai un fils de trente ans qui travaille chez Alcatel. Il vend des satellites dans le monde entier. J'ai du mal à le regarder dans les yeux quand je lui dis que les pilotes d'Air France pourraient faire grève. Nous avons une nouvelle idée : la solidarité avec les jeunes. Alors, avant d'appuyer sur le bouton de la bombe atomique, il nous faut réfléchir »*.

### LA COUR DES GRANDS

Ces discours ont porté puisque le report du préavis de grève a finalement été voté à 70 %. Jusque fin mai, les jeunes stagiaires seront payés sur une base de 290 000 francs par an. Ensuite, tout dépendra du résultat des négociations. Le représentant des stagiaires, lui, était intervenu pour exprimer son opposition à l'instauration de la double échelle des salaires : *« Nous n'en voulons pas. Ce serait la division totale de la population navigante. Quatre cent cinquante jeunes pilotes, c'est 15 % des pilotes d'Air France en 1998. M. Blanc compare nos salaires à celui des jeunes diplômés. Mais nous ne sommes pas des jeunes diplômés : nous avons en moyenne 29,8 ans, et certains d'entre nous attendent un poste à Air France depuis sept ans. »* Les anciens, qui gagnent en moyenne 800 000 francs, n'ont pas entendu leur discours.

*« Comme d'habitude, ils veulent jouer dans la cour des grands*, commentait un pilote à la sortie de l'assemblée générale. *Ils se prennent pour des économistes. »* Mais les voix d'opposition se sont faites rares. La population navigante, disciplinée, s'est rangée derrière le bureau de son syndicat. *« Si nous n'obtenons pas gain de cause, nous ferons grève dans deux mois »*, insiste Geoffroy Bouvet, sans guère convaincre. Les pilotes d'Air France n'ont pas fait grève depuis 1991.

*Virginie Malingre*

### COMMENTAIRE

## FAUX PRÉTEXTES

Depuis maintenant quinze ans, dans un débat qui s'est intensifié avec la montée en puissance des réseaux mutualistes et l'émergence de nouveaux acteurs comme La Poste et les Caisses d'épargne, les grandes banques françaises n'ont cessé de trouver des boucs émissaires pour expliquer leur faible rentabilité. Montrés du doigt : le décret de 1937 jugé d'un seul chœur *« archaïque et inadapté »*, les taux administrés, le carcan des conventions collectives, l'incapacité des autorités de tutelle à s'attaquer aux privilèges dont jouissent certains réseaux...

Laminées notamment par leurs erreurs dans la crise de l'immobilier et bousculées par une concurrence sévère, les banques ont beaucoup souffert et souffrent encore. Plus touché que les autres, un dernier quarteron de banques continue de dénoncer les distorsions de concurrence.

Mais les malheurs des grandes banques AFB ne viennent-ils pas aussi de leur propre fonctionnement ? Comme président de la commission bancaire, Jean-Claude Trichet avait souligné en juillet 1996 la nécessité pour les établissements de faire leur propre révolution interne.

Le ministre des finances, Jean Arthuis, a élu 1997, *« année de la réforme du secteur bancaire »*. Au programme : la modification du décret de 1937, la préparation de la réforme des Caisses d'épargne et l'adaptation d'une fiscalité bancaire *« lourde et contre-productive »*. La première étape est sur le point d'être franchie bien que ses conséquences soient plus symboliques que réelles puisque les banques ont su largement contourner le texte. Les deux autres sont plus délicates compte tenu des échéances politiques à venir. Mais tôt ou tard, les banques vont perdre les raisons extérieures de leur propre faiblesse. Ce sera l'heure de vérité.

*Babette Stern*



# Protestations autour du projet de fusion entre Krupp et Thyssen

**COLOGNE**
*correspondance*

Les pourparlers entre les dirigeants des groupes sidérurgiques Krupp-Hoesch et Thyssen, en vue de leur fusion, se poursuivent dans un climat tendu. Si le principe d'un rapprochement des deux plus grands groupes allemands du secteur semble désormais s'imposer, on cherche surtout à empêcher une prise de contrôle hostile de Thyssen par Krupp et la dérive vers des *« pratiques à l'américaine »* qu'elle engendrerait.

Les banques associées à Krupp, la Deutsche et la Dresdner Bank, ont été durement mises en cause vendredi 21 mars. Le vice-président du syndicat de la métallurgie, IG Metall, Walter Riester, les a accusés d'utiliser *« des informations d'initiés pour démanteler l'entreprise et détruire les emplois »*. Selon lui, les deux instituts, qui ont démenti ces accusations, auraient utilisé, pour monter le plan de reprise inamicale, des informations recueillies au sein du conseil de surveillance de Thyssen dont elles sont membres.

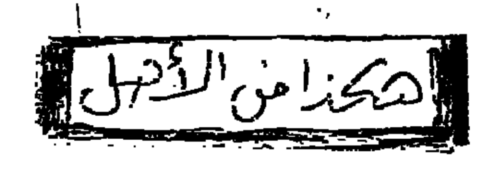
### BOYCOTTAGE DES BANQUES

Quelque 2 000 syndicalistes du groupe, réunis à Duisburg pour coordonner les protestations, ont appelé Thyssen et ses salariés, dont certains n'avaient pas attendu pour fermer leur compte, au boycottage des deux plus importantes banques privées allemandes. Une manifestation des sidérurgistes est prévue mardi 25 mars à Francfort et le comportement des banques a été qualifié d'*« antisocial »* par une association d'actionnaires.

En outre, des informations du quotidien *Handelsblatt* démenties par Krupp laissent entendre que le groupe d'Essen a déjà acheté 30 % du capital de Thyssen alors que le projet de prise de contrôle inamicale dévoilé mardi 18 mars est suspendu pour la durée des négociations. La Commission des opérations de Bourse allemande a indiqué qu'elle restait vigilante sur l'évolution du titre.

Pour calmer les esprits et faciliter la reconversion d'une région sinistrée, le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi au Land d'une aide de 900 millions de deutschemarks sur trois ans. Pendant ce temps, les dirigeants des deux groupes continuent à négocier sous la médiation de l'ancien patron de Mercedes, Helmut Werner, et d'un ancien dirigeant du troisième sidérurgiste allemand, Preussag, dans un lieu tenu secret.

*Philippe Ricard*



# Suez et la Lyonnaise des eaux préparent activement leur projet de fusion

## La Générale des eaux aimerait empêcher ce rapprochement

**Le projet de fusion entre Suez et la Lyonnaise des eaux devrait être présenté lors du conseil d'administration de Suez, le 1er avril. Des questions restent posées sur les modalités de ce mariage. Deux hommes possèdent la clef de la fusion : Albert Frère, actionnaire à 8 % de Suez, et Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, qui possède 6 % du capital de l'établissement financier et 10 % des droits de vote.**

LA SEMAINE s'annonce décisive pour Suez et la Lyonnaise des eaux. Gérard Mestrallet, PDG de Suez et Jérôme Monod, PDG de la compagnie des eaux, veulent avancer très vite sur le dossier de leur fusion. Ils espèrent pouvoir présenter un projet de rapprochement lors du conseil d'administration de Suez, qui doit se tenir mardi 1er avril. Les deux présidents devaient travailler ce week-end pour faire avancer le dossier. Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, actionnaire à hauteur de 6 % du capital de Suez et détenteur de 10 % des droits de vote devait participer à ces réflexions.

L'idée d'une fusion entre les deux groupes est étudiée depuis quelques mois (*Le Monde* du 29 janvier). Débarrassé du fardeau de l'immobilier, délesté de son pôle bancaire Indosuez, Suez veut maintenant se redéployer. Son renforcement dans Tractebel, groupe belge d'électricité, en septembre dernier, a donné un premier signal de la volonté de la compagnie de se développer dans les services aux collectivités. *« Une fusion avec la Lyonnaise, dont elle détient déjà 16 %, lui permettrait de parachever ce développement et résoudrait la question posée de longue date de son avenir »*, souligne un proche du dossier.

De son côté, la Lyonnaise des eaux a besoin de reprendre l'initiative. Pendant près de cinq ans, le groupe s'est épuisé à gérer les lourdes conséquences de sa fusion avec Dumez. La page est en train de se tourner mais le groupe y a perdu beaucoup de substance : plus de 5 milliards de francs ont été provisionnés pour les seuls dossiers immobiliers, 15 milliards environ ont été désinvestis. Repositionnée sur le développement de l'eau sur les marchés internationaux, la Lyonnaise manque de moyens financiers pour l'offensive, alors que sa rivale, la Générale des eaux, se montre de plus en plus entreprenante. Un adossement à Suez, riche de 50 milliards de francs de fonds propres d'une trésorerie abondante, lui permettrait de retrouver une capacité d'action.

### LE SORT DE TRACTEBEL

De nombreuses questions sur les modalités de la fusion restent en suspens. Certains actionnaires de la Lyonnaise, qui ont beaucoup regretté d'avoir accepté la fusion avec Dumez en 1990, semblent décidés cette fois-ci à examiner de près le dossier. Ils veulent être assurés qu'au-delà de la logique financière il existe des véritables synergies industrielles entre les deux groupes. Le sort réservé à Tractebel dans l'opération sera déterminant. En pleine affaire Vilvorde, le premier ministre belge s'est ému, la semaine dernière, de la possibilité de voir le principal fournisseur d'électricité de son pays passer sous contrôle français. Des assurances semblent lui avoir été données sur la future autonomie du groupe, en cas de fusion.

Les actionnaires de Suez, eux, risquent d'être particulièrement attentifs à la valorisation des deux groupes. Suez affiche une capitalisation boursière de 45,8 milliards de francs alors que la Lyonnaise des eaux est valorisée en Bourse à 33,2 milliards de francs et possède des actifs très peu liquides.

Enfin, la fusion pose aussi le problème de la répartition des pouvoirs entre les deux groupes et les deux présidents. Homme de pouvoir, Jérôme Monod, à soixante-sept ans, semble décidé à ne pas passer la main, avant le terme de son mandat, qui doit expirer en juin 1989. Certains lui prêtent même l'intention de vouloir encore jouer les prolongations.

Si le président de la Lyonnaise avait réussi en 1994, alors que le groupe était en pleine tourmente judiciaire, à faire accepter à ses administrateurs une prolongation de son mandat au-delà de soixante-cinq ans, il risque, cette fois-ci, de ne pas y parvenir. Des administrateurs, impressionnés par l'opération de rajeunissement menée à la Générale des eaux et ses effets sur le cours de Bourse, veulent un changement. La fusion avec Suez leur paraît le moment idéal pour demander à Jérôme Monod de prendre du recul.

Un accord sans restriction des actionnaires de Suez et de la Lyonnaise est d'autant plus nécessaire que le projet, à l'extérieur, suscite de nombreuses contestations. Selon l'hebdomadaire *Investir*, la Générale des eaux envisagerait de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur Suez pour empêcher la fusion. *« Un tel projet n'entre nullement dans notre stratégie »*, a fermement démenti le groupe, le 21 mars. La semaine dernière, cependant, dans le même journal, Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, affirmait qu'il *« veillerait »* au sort réservé aux minoritaires.

Déjà, des spéculations circulent sur une éventuelle offre publique d'échange (OPE) ou autres opérations lancées par la Générale des eaux avec l'association de partenaires comme AXA-UAP et la BNP.

### SANS SOUTIEN

*« Jean-Marie Messier veut tout faire pour contrer cette opération et éviter la constitution d'un groupe puissant en face de lui »*, note un observateur. *« Mais il n'aura pas de soutien dans cette affaire. Car cette stratégie d'empêchement n'a pas de sens. D'autant que personne ne le gêne, lui, pour reprendre Havas et construire son groupe »*.

Deux hommes ont la clef de la fusion entre Suez et la Lyonnaise : Albert Frère et Jean-Louis Beffa. L'homme d'affaires belge, actionnaire à la fois de Suez (8 %) et d'Havas (5 %), a été pressé, ces dernières semaines, de choisir son camp. Dans la position confortable d'arbitre, il semble qu'il ait décidé de ne pas trancher, au moins pour l'instant.

Le patron de Saint-Gobain, actionnaire à la fois de Suez et de la Générale des eaux (10 % des droits de vote), se retrouve dans la même posture que lors de la fusion AXA-UAP. Le sens de l'opération et le sort réservé aux actionnaires vont beaucoup peser dans sa décision. *« Il va beaucoup réfléchir pendant ce week-end »*, dit un de ses proches.

*Martine Orange*

# Volkswagen offrira des actions comme prime à ses salariés

**LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE** allemand Volkswagen a annoncé, le 21 mars, son intention d'instituer pour l'ensemble de ses salariés un système de primes sous forme de titres convertibles en actions (*Le Monde* du 6 mars). *« Notre idée est que les salariés doivent, plus qu'avant, se comporter comme des entrepreneurs indépendants au sein de l'entreprise, qu'ils ont plus de responsabilités et donc doivent recevoir une part plus grande des résultats »*, a indiqué un porte parole Kurt Rippholz. Volkswagen affirme être ainsi la première entreprise allemande à proposer à l'intégralité de ses salariés, sans exclusion, la possibilité de participer au succès économique de l'entreprise. Cette forme de rémunération viendra s'ajouter aux salaires et primes déjà existants.

## DÉPÊCHES

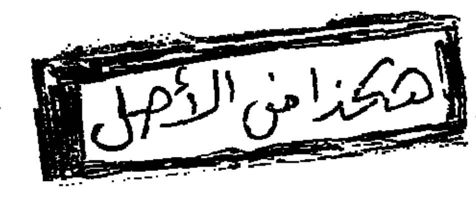
■ **CHARBONNAGES DE FRANCE : les 12 000 salariés de CdF recevront à la fin du mois** une prime de 500 F *« à titre d'attente »*, a annoncé, vendredi 21 mars, la direction à l'issue d'une première réunion de négociations salariales. Les discussions sur le temps de travail et l'intéressement interviendront les 2 et 14 avril. Pour la fédération FO des mineurs cette méthode relève d'un *« mépris à l'égard de la pratique contractuelle »*.

■ **VALEO : les élus du comité central d'entreprise de l'équimentier automobile,** vont saisir la justice pour faire annuler le plan social qui prévoit la fermeture du site d'Evreux, où 350 emplois sont menacés.

■ **THOMSON : la Commission européenne doute de la viabilité de Thomson SA** et de sa filiale Thomson Multimédia, même avec l'injection de 11 milliards de francs. Paris n'a pas totalement convaincu la Commission que Thomson SA pourrait redevenir rentable d'ici à 1999, selon une note publiée au *Journal officiel* européen du 20 mars.

■ **KODAK : l'action du fabricant américain de matériel photographique** a perdu 11 % à 78,5 dollars, vendredi 21 mars, à la suite de l'annonce d'une stagnation de ses ventes des deux premiers mois, pénalisées par la fermeté du dollar.



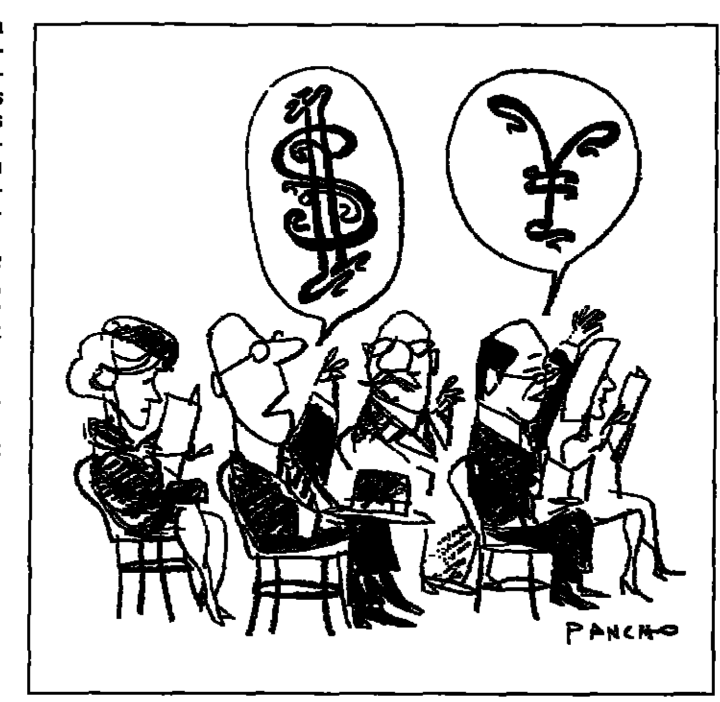


**VENTES** Mardi 25 mars sera dispersé à Drouot-Montaigne un ensemble de verreries et de meubles art nouveau, créés notamment par Gallé, Daum, Majorelle, Hoentschell ou Guimard. ● CETTE VENTE, exceptionnelle par la rareté des créations proposées, va servir de test, pour apprécier la santé d'un secteur durement secoué par les retombées de la vague spéculative des années 80. ● LES PRIX des objets d'art nouveau ont baissé en moyenne de plus de 50 % depuis le début des années 80. ● LA GAMME DE PRIX pour les différents objets proposés est très large. Les premières estimations démarrent aux environs de 6 000 francs pour culminer à plus de 1 million de francs ! ● LE SECOND VOLET de la vente est consacré au mobilier. Un secteur « hors mode », où les prix, revus à la baisse ces dernières années, semblent aujourd'hui intéressants.

# L'art nouveau tente de reconquérir une clientèle

## Depuis le début des années 90, les prix ont chuté de 50 % à 60 % en raison de la fin de la spéculation et du retrait brutal des acheteurs japonais, qui constituaient l'essentiel des amateurs. Une vente exceptionnelle à Paris, mardi 25 mars, servira de test au marché

**L'ART NOUVEAU** apparaît à la fin du siècle dernier. En rupture totale avec l'académisme qui l'a précédé, il met au goût du jour des formes exubérantes et décoratives directement inspirées de l'observation passionnée de la nature. Du jamais vu à l'époque ! Et une originalité qui conserve tous ses attraits.




Le marché offre aujourd'hui de belles opportunités d'achat. Car, depuis 1990-1991, les prix ont chuté de 50 % à 60 % en raison du retrait brutal des acheteurs japonais, qui constituaient l'essentiel de la clientèle. Actuellement, ils figurent toujours en nombre parmi les amateurs. Mais la demande est désormais nettement plus sélective. Cet extraordinaire intérêt des Japonais pour ces créations début de siècle n'est qu'un juste retour des choses. A l'origine, l'art nouveau s'est nourri d'influences orientales. On retrouve donc sur les verreries comme sur le mobilier de cette période des motifs d'iris, de pavot, de fleur de lotus, de paon de nuit ou de libellule... Thèmes japonisants s'il en est.

La ville de Nancy, d'où sont originaires Gallé, Daum et Majorelle, est un des berceaux de l'art nouveau. Pour ces créateurs, l'observation attentive et émerveillée de la nature constitue une source inépuisable d'inspiration. Surtout pour Emile Gallé, le précurseur, passionné de botanique. Cette passion se reflète dans ses lampes et vases aux noms et aux allures de fleurs. Mais aussi dans ses meubles, dont le bâti prend volontiers la forme de tiges d'orchidée ou d'ombellifère...

Dans le domaine de la verrerie, Gallé pousse très loin les recherches et les innovations techniques, enrichissant ses créations d'applications et de marqueteries de verre, employant des inclusions d'oxydes métalliques pour obtenir des aspects variés, jaspés, agatisés, marbrés, ambrés ou nuagés...

Mais le vrai connaisseur doit faire la différence entre ces verreries artistiques nées d'un long et délicat travail artisanal et les pièces industrielles fabriquées en nombre par les maisons Gallé ou Daum. Différence qui explique la très large gamme de prix observée dans ce secteur. Au cours de la vente du 25 mars, les premières estimations démarrent aux environs de 6 000 francs pour culminer à plus de 1 million de francs ! De quoi ravir petits et grands collectionneurs.

Parmi les pièces signées Gallé : une coupe en verre bleuté, de forme mouvementée, à composition japonisante animée d'un vol de papillons aux ailes d'émaux bleus, et d'une libellule rehaussée d'or, dite Panicaut de mer, est estimée entre 12 000 francs et 15 000 francs. Un vase piriforme, chaleureusement coloré, dont les magnolias rouge vif et lie-de-vin se déploient sur un fond jaune, est annoncé entre 30 000 francs et 40 000 francs. Il s'agit là de créations en série.

En revanche, d'autres pièces, d'une grande finesse, méritent pleinement l'appellation de verreries artistiques. Par exemple, ce calice d'un blanc opalin sur lequel se détachent des applications de plaquettes de verre rose tendre et vert céladon, composant un motif d'orchidée sauvage, proposé dans une fourchette de 100 000 francs à 120 000 francs. Ou encore cette exceptionnelle coupe en cristal multicouche, poudré d'oxydes vert et ocre mouchetés imitant l'agate. Ornée de libellules rehaussées d'émaux, elle pourrait atteindre de 300 000 francs à 400 000 francs.

Autre grande signature de l'art nouveau : Daum. Une grande famille de verriers dont le nom est souvent associé à celui de Majorelle.

Ce dernier réalisait dans ses ateliers de ferronnerie les piètements de fer forgé sur lesquels reposent les verrines créées par la maison Daum. Typique de cette association Daum-Majorelle, une lampe de table Lotus sera présentée le 25 mars. Sa corolle jaune épanouie, délicatement ciselée, est suspendue au bout d'une tige de fer forgé portant des boutons de fleurs. Pour cette pièce rarissime, l'estimation tourne aujourd'hui autour de 600 000 francs, alors qu'en 1990 un modèle similaire, vendu au Japon, avait atteint 1 150 000 francs.

Autre pièce signée Daum, un vase-cornet, Ephémères et aubépines roses, sur lequel se dessine un paysage animé d'un vol d'éphémères aux ailes diaphanes. Le col est rehaussé d'applications de verre translucide, finement sculptées à la roue, dessinant des grappes de fleurs d'aubépine. Une pièce qui pourrait partir pour 300 000 francs à 400 000 francs.

Le deuxième volet de cette vente d'art nouveau du 25 mars est consacré au mobilier. Un secteur « hors mode », où les prix, revus à la baisse ces dernières années, semblent aujourd'hui particulièrement intéressants. Là encore, l'inspiration naturaliste est omniprésente. Comme en témoignent les fauteuils et les chaises Chicorée, en noyer (estimés entre 20 000 et 25 000 francs les quatre), ou le bureau Goémons, en chêne massif blond (15 000 francs à 20 000 francs), fabriqués par Louis Majorelle.

Les citadins épris de nature devraient tomber sous le charme de l'élégante serre d'intérieur en platane d'Algérie massif, mouluré et sculpté. Du haut de la vitrine retombent des découpes de laiton figurant des glycines en grappes. Ce meuble unique, conçu par Georges Hoentschell, devrait se négocier entre 80 000 francs et 100 000 francs.

Autres pièces rares, deux jardinières, posées sur leur socle en fonte de fer à patine brune. Leur graphisme étiré et stylisé, du plus pur style nouille, n'est pas sans rappeler les éléments de décor qui signalent certaines entrées du métro parisien. Normal, leur créateur, l'architecte Hector Guimard, les a conçues dans la même veine. Estimation : de 120 000 francs à 150 000 francs l'une.

Nettement plus étrange, la Table aux hippocampes, dessinée par Gallé, associe ébène de Macassar et marqueterie de bois précieux. Quatre hippocampes dressés, nageoires déployées, forment le piètement de cette table-servante, à double plateau de marqueterie. Une pièce à la présence forte, qui pourrait être adjugée entre 250 000 francs et 350 000 francs. Mais, pour beaucoup moins, entre 15 000 francs et 18 000 francs, vous emporterez le guéridon tripode au piètement inspiré des tiges de berce.

**Le vrai connaisseur doit faire la différence entre les verreries artistiques nées d'un long et délicat travail artisanal et les pièces industrielles fabriquées en nombre par les maisons Gallé ou Daum**

Le plateau, orné d'une branche de cerisier et d'un violon, porte cette inscription de Gallé marquetée dans le bois : *« Des sons légers de chanterelles/Et dans les bois des voix, des voix/Dans le ciel, des ailes, des ailes. »*

*Noëlle Joly*

# Les arts déco aux enchères à Drouot-Montaigne

**COURAMMENT** associés en ventes publiques, art nouveau et arts déco jouent sur des registres d'inspiration radicalement différents. Aux lignes volontiers sinueuses et exubérantes de l'art nouveau s'opposent les formes épurées et rigoureuses de la période arts déco, dont l'esprit reste toujours très actuel. Une vente consacrée à l'art déco se tiendra à Drouot-Montaigne le 27 mars. Au programme : grands créateurs et pièces spectaculaires, avec des estimations de 8 000 francs à 1,5 million de francs.

**LIGNES PURES**

Si vous êtes attiré par les lignes pures et minimalistes, intéressez-vous à un petit bureau en placage de sycomore par Jean-Michel Frank – valeur montante du moment – et Adolphe Chanaux. Une grande signature que l'on peut espérer négocier à un prix de 60 000 à 80 000 francs. D'esprit plus baroque, un lit de repos au cadre orné de huit papillons sculptés en ronde-bosse est le fruit de l'imagination d'Armand-Albert Rateau, dont les créations, souvent inspirées de l'antique, restent rares sur le marché. Il pourrait s'enlever aux alentours de 150 000 francs.

Autre valeur sûre des arts déco, Dunand, célèbre pour ses panneaux de laque. L'un d'entre eux, *La Moisson*, dont le Musée d'art moderne de la Ville de Paris détient un exemplaire, est annoncé entre 150 000 et 180 000 francs.

Nettement plus accessible, et d'esprit très original, une table, créée par Bagues, se compose d'un plateau de verre transparent cerclé de laque jaune. Ses pieds de fer forgé, rehaussés d'une feuille d'acanthe en fer patiné vieil or, et sa corbeille-jardinière placée au centre du piètement, rappellent plutôt l'esprit des années 40. Estimation : entre 8 000 et 12 000 francs.

Les amateurs d'étrange seront sans doute fascinés par une lampe-sculpture signée Edgar Brandt. Autour de sa colonne éclairante en albâtre s'enroule un serpent de bronze à patine brune, plus vrai que nature : 100 000 à 120 000 francs.

Note d'humour, enfin, avec ces deux irrésistibles chaises « œuf », nées de la fantaisie de Jean Royère. Plus tardives, elles ont tout le chic des années 50. Elles devraient se vendre entre 20 000 et 25 000 francs.

*N. J.*

## *Deux rendez-vous*

● **Art nouveau** : mardi 25 mars à 20 h 30 à Drouot-Montaigne, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris.
Exposition : lundi 24 mars de 14 heures à 21 heures et mardi 25 mars de 11 heures à 18 heures.
● **Art déco** : jeudi 27 mars à 20 h 30 à Drouot-Montaigne.
Exposition : mercredi 26 mars de 13 heures à 21 heures et le 27 mars de 11 heures à 18 heures.
● **Etude Millon-Robert**, tél. : 01-48-00-99-44.
● **Cabinet d'expertises Camard**, tél. : 01-42-46-35-74.

# REVUE DES ACTIONS

### ÉNERGIE

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Coflexip | 321 | [illegible] |
| Elf Aquitaine | 553 | -2,64 |
| Esso | 590 | [illegible] |
| Total | 473 | [illegible] |
| Elyo | — | [illegible] |

### PRODUITS DE BASE

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Air Liquide | 864 | [illegible] |
| Eramet | 278 | -0,92 |
| Gascogne (B) | 495 | [illegible] |
| Metaleurop | 75 | [illegible] |
| Pechiney | 227,20 | [illegible] |
| Rhone Poulenc A | 184,50 | [illegible] |
| Rochette (La) | 30 | [illegible] |
| Usinor Sacilor | 89,60 | [illegible] |
| Vallourec | 339 | [illegible] |
| CFF.(Ferrailles) | 376 | [illegible] |
| Oxyg.Ext-Orient | 5700 | [illegible] |

### CONSTRUCTION

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 568 | [illegible] |
| Ciments Fr.Priv.B | 222,90 | [illegible] |
| Colas | 810 | [illegible] |
| Eiffage | 337,50 | [illegible] |
| GTM-Entrepose | 305 | [illegible] |
| Imetal | 893 | [illegible] |
| Lafarge | 380 | [illegible] |
| Lapeyre | 360 | [illegible] |
| Saint-Gobain | 831 | [illegible] |
| SGE | 126 | [illegible] |
| Vicat | 495 | [illegible] |

### BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 669 | +7,90 |
| Carbone Lorraine | 1360 | [illegible] |
| CS Signaux(CSEE) | 304 | [illegible] |
| Dassault-Aviation | 1440 | [illegible] |
| Dassault Electro | 713 | [illegible] |
| De Dietrich | 268 | [illegible] |
| Fives-Lille | 544 | [illegible] |
| Intertechnique | 1280 | [illegible] |
| Legrand | 1008 | [illegible] |
| Legris Indust. | 265 | [illegible] |
| Sagem SA | 3179 | [illegible] |
| Sat | 1839 | [illegible] |
| Schneider SA | 294,20 | [illegible] |
| SFIM | 1180 | [illegible] |
| Sidel | 438 | [illegible] |
| Thomson-CSF | 187,90 | [illegible] |
| Zodiac ex.dt divid | 1487 | [illegible] |
| Machines Bull# | 53,90 | [illegible] |
| CNIM CA# | 236 | [illegible] |
| Faiveley # | 308 | [illegible] |
| Gebo Industries # | 1110 | [illegible] |
| GFI Industries # | 985 | [illegible] |
| HIT Ly # | 410 | [illegible] |
| Manitou # | 755 | [illegible] |
| Mecatherm | 1498 | [illegible] |
| NSC Schlum. Ny | 660 | [illegible] |
| Radiall # | 675 | [illegible] |
| Sediver | 113 | [illegible] |

# Sous l'emprise des taux

**ENCORE** une semaine heurtée à la Bourse de Paris. L'indice CAC 40 termine la période à 2 587,13 points, soit un recul de 2,21 %. Depuis le 11 mars, date de leur dernier record historique (2 736,71 points) atteint en cours de séance, les valeurs françaises ont perdu 5,47 %. Ce recul s'est effectué dans le sillage des baisses du dollar et des marchés de taux avant la réunion de la Réserve fédérale, mardi 25 mars. Sans oublier les doutes qui sont apparus sur le respect du calendrier du traité de Maastricht qui ont été l'un des facteurs du récent recul des marchés de taux en Europe et, par ricochet, de la Bourse.

VALEURS

Bien que la tendance actuelle ne soit pas à la hausse, *quelques valeurs* ont affiché de belles progressions, à l'image d'Alcatel qui termine la période pratiquement à son plus haut niveau de l'année sur un gain de 7,9 % à 669 francs. Les analystes ont *jugé* encourageantes les prévisions faites par Serge Tchuruk, PDG du groupe, en particulier pour le marché des télécommunications. *Ils estiment* que M. Tchuruk tient les objectifs qu'il s'était assignés. Depuis le 1er janvier, le titre a gagné 60,5 %. Plusieurs sociétés de Bourse, comme SBC-Warburg ou SGE Delahaye, sont passées à l'achat sur le titre. La publication de résultats moins bons que prévu en *1996 en raison d'une importante* provision pour restructuration que les analystes n'attendaient pas a pesé sur le cours de Michelin. L'action a terminé sur un léger repli de 0,89 %, à 333 francs. Le titre affiche néanmoins un gain de 18,9 % depuis le début de l'année.

**FLAMBÉE DU CRÉDIT LYONNAIS**

Du côté des valeurs financières, Suez a reculé sur un changement de recommandation par la société de Bourse SGE Delahaye, passée de « *surperformance* » à « *sous-performance* », estimant que l'assainissement des comptes et l'amélioration de la visibilité *du groupe ainsi* qu'une éventuelle fusion avec la Lyonnaise des eaux ont déjà été intégrés par le marché. Le titre termine la semaine à 280,4 francs (– 1,61 %). Il faut noter qu'il a bénéficié vendredi d'un article à paraître le lendemain dans *Investir*. Selon l'hebdomadaire financier, la Générale des eaux envisagerait de lancer une *offre publique* d'achat (OPA) sur la Compagnie de Suez afin de contrer les projets de fusion entre Suez et la Lyonnaise des eaux. « *La Générale des eaux n'entend pas rester inactive dans l'hypothèse d'un rapprochement de Suez avec la Lyonnaise* », écrit l'hebdomadaire. La Générale des eaux a démenti vendredi tout projet d'OPA. *(Lire aussi page 15.)* Le Crédit lyonnais a littéralement flambé au *cours de la dernière séance de* la semaine sur, selon *Reuter*, la base de bonnes perspectives 1997. L'agence de presse ajoute que la société de Bourse Transbourse est passée de vendeur à acheteur sur le titre au vu de la bonne maîtrise de ses dépenses, mais surtout de la forte hausse de son résultat brut d'exploitation (RBE) qui a progressé de 42 % en 1996, à 9,5 milliards de francs. Le Crédit lyonnais termine à 204 francs, en hausse de 6,81 %. Le titre a gagné 7,4 % au cours de la seule séance de vendredi.

Renault termine la semaine sur un gain de 1,58 %, à 141,70 francs après avoir perdu 0,14 % *huit jours plus tôt. Selon des sources de marché*, les sociétés de Bourse SGE Delahaye et Exane ont relevé, vendredi, leurs recommandations sur la firme au losange après la publication la veille des résultats 1996 du groupe. Exane est passé de « *Alléger* » à « *Renforcer* » et SGE Delahaye de « *sous-performance* » à « *neutre* ». Cette dernière société de Bourse aurait été favorablement impressionnée par la taille des provisions, une perte courante inférieure à celle prévue, et l'objectif d'un équilibre pour l'activité automobile dès cette année.

*François Bostnavaron*

### AUTOMOBILE

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bertrand Faure | 270 | [illegible] |
| Labinal | 1353 | [illegible] |
| Michelin | 333 | -0,89 |
| Peugeot | 640 | [illegible] |
| Plastic-Omn.(Ly) | 496,10 | [illegible] |
| Renault | 141,70 | +1,58 |
| Sommer-Allibert | 167,10 | [illegible] |
| Valeo | 363,20 | [illegible] |
| Ecia | 945 | [illegible] |
| Sylea | 547 | [illegible] |

### AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 898 | [illegible] |
| Chargeurs Intl | 345 | [illegible] |
| Clarins | 786 | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi) | 149 | [illegible] |
| Essilor Intl | 1500 | [illegible] |
| Filipacchi Medias | 1470 | [illegible] |
| L'Oreal | 1932 | [illegible] |
| Moulinex | 131 | [illegible] |
| Salomon (Ly) | 410,10 | [illegible] |
| Sanofi | 529 | [illegible] |
| S.E.B. | 1018 | [illegible] |
| Skis Rossignol | 141,50 | [illegible] |
| Strafor Facom | 459 | [illegible] |
| Synthelabo | 586 | [illegible] |
| CEP Communication | 470 | [illegible] |
| Arkopharma# | 326 | [illegible] |
| Boiron (Ly) # | 655 | [illegible] |
| Devanlay | 599 | +15,41 |
| Deveaux(Ly)# | 960 | -3,12 |
| Gautier France # | 240 | -7,69 |
| Guerbet | 272 | -4,56 |
| Hermes internat.1# | 1575 | +0,96 |
| Info Realite # | 253,50 | -4,01 |
| Pochet | 870 | [illegible] |
| Reynolds # | 391 | -2,25 |
| Robertet # | 1100 | -1,34 |
| Smoby (Ly)# | 623 | -1,11 |
| Virbac | 601 | +0,83 |

### INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 2170 | -1,80 |
| Danone | 872 | +3,72 |
| Eridania Beghin | 884 | -5,65 |
| Fromageries Bel | 4489 | [illegible] |
| LVMH Moet Hen. | 1315 | -2,52 |
| Pernod-Ricard | 306,40 | -4,25 |
| Remy Cointreau | 150 | [illegible] |
| Saint-Louis | 1393 | +3,50 |
| SEITA | 206,80 | -3,36 |
| Brioche Pasq.(Ns) | 676 | -3,42 |
| L.D.C. | 1026 | [illegible] |

### DISTRIBUTION

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bazar Hot. Ville | 597 | -3,55 |
| Carrefour | 3409 | -3,98 |
| Casino Guichard | 260 | -3,66 |
| Castorama Dub.(Li) | 859 | -3,37 |
| Comptoirs Mod. | 2821 | -0,94 |
| Damart | 4550 | +0,88 |
| Galeries Lafayette | 2100 | -2,77 |
| Groupe Andre S.A. | 486 | — |
| Guilbert | 1073 | -3,15 |
| Guyenne Gascogne | 1840 | -7,36 |
| Pinault-Print.Red. | 2175 | -4,77 |
| Primagaz | 598 | -1,32 |
| Promodes | 1866 | -2,25 |
| Rexel | 1700 | +0,59 |
| Monoprix | 249,80 | +6,29 |
| But S.A. | 321 | -3,05 |
| Grandoptic.Photo # | 886 | -5,47 |
| IMS(Int.MetalSer)# | 985 | +0,51 |
| Manutan | 460 | -4,16 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 236 | -5,97 |
| Rubis et Cie # | 156 | -6,58 |

### AUTRES SERVICES

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 800 | -3,03 |
| Axime | 667 | -3,33 |
| BIS | 490 | — |
| Canal + | 1125 | +3,53 |
| Cap Gemini | 343 | -4,69 |
| Cipe France Ly # | 705 | -0,70 |
| Club Mediterranee | 438 | +1,62 |
| Dassault Systemes | 345 | -4,43 |
| Degremont | 480 | -0,82 |
| Eaux (Gle des) | 747 | +0,13 |
| Euro Disney | 10,10 | -3,46 |
| Europe 1 | 1190 | -4,78 |
| Eurotunnel | 6,90 | +0,72 |
| Gaumont # | 394,50 | -6,98 |
| Havas | 417 | -7,41 |
| Havas Advertising | 652 | -3,83 |
| Infogrames Enter.# | 815 | +0,86 |
| Lyonnaise Eaux | 561 | -3,27 |
| NRJ # | 775 | -1,27 |
| Pathe | 1440 | +7,28 |
| Publicis | 600 | +3,62 |
| S.I.T.A | 1103 | -3,68 |
| Sodexho Alliance | 2801 | -3,37 |
| Spir Communication | 521 | -5,95 |
| Technip | 605 | -1,62 |
| G.T.I (Transport) | 266 | -4,48 |
| Louvre # | 209 | +0,48 |
| Sligos | 756 | -8,94 |
| Altran Techno. # | 2060 | -1,95 |
| Assystem # | 446 | +3,96 |
| Fraikin 2# | 360 | — |
| Groupe Partouche # | 460 | -1,70 |
| M6-Metropole TV | 543 | +4,22 |
| Norbert Dentres.# | 855 | -7,08 |
| Sogeparc (Fin) | 836 | -3,87 |
| TF1-1 | 553 | +0,91 |

### IMMOBILIER

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investis. | 850 | -1,16 |
| Finextel | 104,50 | -3,59 |
| G.F.C. | 533 | -2,20 |
| Immeubl.France | 385 | -2,53 |
| Klepierre | 805 | -3,59 |
| Rue Imperiale(Ly) | 6060 | +5,58 |
| Sefimeg | 455 | -1,08 |
| Silic CA | 889 | +1,02 |
| Simco | 542 | -1,98 |
| UIF | 470 | -4,66 |
| Unibail | 585 | +3,35 |
| Fonciere (Cie) | 576 | -4 |
| Fonciere Euris | 278,50 | +8,40 |
| Fonc. Lyonnaise # | 718 | -2,17 |
| Foncina # | 485 | — |
| Imm.Plaine Monc. | 253 | -4,88 |
| Im.Marseillaise | 8800 | -1,12 |
| Frankoparis # | 85 | -9,35 |
| Immob.Batibail Ny# | 252 | -2,32 |
| Immob.Hotel. # | 52 | +1,96 |

### SERVICES FINANCIERS

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF-Ass.Gen.France | 202 | -2,88 |
| Axa | 364,70 | -2,56 |
| Bancaire (Cie) | 727 | -4,59 |
| B.N.P. | 242,30 | -5,27 |
| C.C.F. | 259,80 | -5,49 |
| Cetelem | 680 | -4,62 |
| CLF-Dexia France | 564 | -5,36 |
| CPR | 484 | -2,20 |
| Cred.Fon.France | 69,50 | -0,64 |
| Credit Lyonnais CI | 204 | +6,80 |
| Credit National | 341,20 | -6,52 |
| GAN | 142,50 | +1,78 |
| Interbail | 244,50 | +0,20 |
| Locindus | 855 | +1,18 |
| Paribas | 391,90 | -0,50 |
| SCOR | 217 | -5,77 |
| Selectibanque | 77,90 | -1,39 |
| Societe Generale | 649 | -3,13 |
| Sophia | 258,50 | +0,63 |
| Suez | 280,40 | -1,61 |
| UFB Locabail | 535 | -2,19 |
| UIS | 203,50 | -1,21 |
| Union Assur.Fdal | 721 | +6,02 |
| Via Banque | 217 | -6,26 |
| Worms & Cie | 361 | +2 |
| France S.A | — | — |
| Immobanque | 675 | +2,11 |
| SAFR # | 1455 | +0,13 |
| Cardif SA | 787 | +0,51 |
| C.A. Paris IDF | 886 | -0,44 |
| Factorem | 698 | +0,28 |
| Fructivie | 669 | -3,04 |
| I.C.C. | 120 | +0,84 |
| Union Fin.France | 680 | -2,85 |

### SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

| | 21-03-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bollore Techno. | 672 | -4 |
| Cerus Europ.Reun | 139,80 | +1,08 |
| CGIP | 1609 | +0,62 |
| Christian Dior | 805 | -0,24 |
| Dynaction | 137 | -0,36 |
| Eurafrance | 2650 | -3,24 |
| Fimalac SA | 550 | +3,96 |
| Gaz et Eaux | 2510 | -0,75 |
| Lagardere | 171,30 | -3,22 |
| Lebon | 207 | -1,89 |
| Marine Wendel | 620 | +2,81 |
| Nord-Est | 143 | -5,92 |
| Salvepar (Ny) | 465 | -0,64 |
| Acmer | 585 | — |
| Albatros Invest | 137 | +1,48 |
| Burelle (Ly) | 260 | -8,38 |
| Carbonique | 10200 | -0,09 |
| Centenaire Blanzy | 460 | -2,12 |
| F.F.P. (Ny) | 264 | -3,29 |
| Finaxa | 320 | +0,62 |
| Francarep | 280 | -6,84 |
| Invest.(Ste Cle.) | 663 | +0,30 |
| Sabeton (Ly) | 765 | -1,92 |
| Finatis(ex.Locain) | 180 | +4,04 |
| Montaignes P.Gest. | 2025 | — |
| Siparex (Ly) # | 121,40 | +1,25 |

# LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 14 mars

## SICAV MONÉTAIRES FRANCS

**Performance moyenne sur 3 mois : 0,70 %, sur 1 an : 3,19 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. 3 mois | Rang | Perf. 1 an | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| VERCORS | CDC GEST | 1 | [illegible] | 5 | [illegible] | 116644,46 |
| HAUSSMANN PIBOR (C) | WORMS | 2 | [illegible] | 232 | [illegible] | 1266,29 |
| HAUSSMANN PIBOR (D) | WORMS | 3 | [illegible] | 234 | [illegible] | 927,52 |
| IENA PERFORMANCE 3 | BFT | 4 | [illegible] | 2 | [illegible] | 12300,67 |
| CDC ARBITRAGES | CDC GEST | 5 | [illegible] | 23 | [illegible] | 105486,79 |
| TCN PREMIERE | MASSONAU | 6 | [illegible] | 14 | [illegible] | 1807,08 |
| NATWEST COURT TERME | NATWEST | 7 | [illegible] | 74 | [illegible] | 1884,11 |
| ECUREUIL EXPANSION | ECUREUIL | 8 | [illegible] | 7 | [illegible] | 81929,52 |
| UNION PLUS | CIC BUE | 9 | [illegible] | 13 | [illegible] | 180102,60 |
| ATLAS COURT TERME | ATLAS | 10 | [illegible] | 11 | [illegible] | 15528,04 |
| BTP TRESORERIE | B BTP | 11 | [illegible] | 9 | [illegible] | 46185,13 |
| ORSAY SECURITE | ORSAY | 12 | [illegible] | 12 | [illegible] | 10891,94 |
| GP CASH | SMC | 13 | [illegible] | 15 | [illegible] | 146948,46 |
| ABSOLU VEGA | VEGA FIN | 14 | [illegible] | 18 | [illegible] | 11834,07 |
| BFT SECURITE 2 | BFT | 15 | [illegible] | 3 | [illegible] | 1873,42 |
| FIMATRESORERIE | FIMAGEST | 16 | [illegible] | 30 | [illegible] | 18292,75 |
| PLACEMENTS MONETAIRE | NSM | 17 | [illegible] | 10 | [illegible] | 1108083,97 |
| BFT SECURITE PREMIERE | BFT | 18 | [illegible] | 20 | [illegible] | 1764,05 |
| SANPAOLO INSTITUTIONS | SANPAOLO | 19 | [illegible] | 58 | [illegible] | 10746,46 |
| REAL PERFORMANCE | SOFIDEP | 20 | [illegible] | 6 | [illegible] | 1040,06 |
| DB CASH | DEUTSCHB | 21 | [illegible] | 27 | [illegible] | 16598,67 |
| INDOSUEZ EUROPIBOR | INDOSUEZ | 22 | [illegible] | 21 | [illegible] | 96894,64 |
| NATWEST JOUR | NATWEST | 23 | [illegible] | 17 | [illegible] | 1752,61 |
| DB COURT TERME | DEUTSCHB | 24 | [illegible] | 4 | [illegible] | 16082,59 |
| PRIMACIC | CIC PARI | 25 | [illegible] | 29 | [illegible] | 1251847,51 |
| ECOFI-CASH | ECOFI FI | 26 | [illegible] | 28 | [illegible] | 274603,37 |
| MULTIVAL (C) | CFCM NOR | 27 | [illegible] | 24 | [illegible] | 20075,51 |
| CENTRALE MONETAIRE | CCR | 28 | [illegible] | 35 | [illegible] | 24555,56 |
| BIP COURT TERME | BIP | 29 | [illegible] | 33 | [illegible] | 116920,37 |
| MULTIVAL (D) | CFCM NOR | 30 | [illegible] | 25 | [illegible] | 19505,66 |
| CITI-MONETAIRE PLUS | CITIBANK | 31 | [illegible] | 34 | [illegible] | 108830,73 |
| DIADEME JOUR | L.B. | 32 | [illegible] | 37 | [illegible] | 3227284,73 |
| VALCOMEX SECURITE JOUR | BFCE | 33 | [illegible] | 40 | [illegible] | 186203,88 |
| CDC MONETAIRE | CDC GEST | 34 | [illegible] | 78 | [illegible] | 18822,90 |
| CPR CASH | CPRGESTI | 35 | [illegible] | 38 | [illegible] | 97175,08 |
| DEMACHY + | DEMACHY | 36 | [illegible] | 8 | [illegible] | 1987,08 |
| MONEPLUS | SG | 37 | [illegible] | — | [illegible] | 103283,95 |
| VEGA SECURITE | VEGA FIN | 38 | [illegible] | 48 | [illegible] | 17963,74 |
| STATERE | BGP | 39 | [illegible] | 49 | [illegible] | 21258,36 |
| ABF-MJ | ABF | 40 | [illegible] | 36 | [illegible] | 1820,87 |
| ALFI TIOP | ALFI GES | 41 | [illegible] | 16 | [illegible] | 91187,89 |
| MIDLAND TRESORERIE | MIDLAND | 42 | [illegible] | 42 | [illegible] | 91121,43 |
| ARCADE | BIMP | 43 | [illegible] | 51 | [illegible] | 1534342,88 |
| VALUNION | CIC BUE | 44 | [illegible] | 80 | [illegible] | 49330,46 |
| SBS FRANCE TRESORERIE | SBS VF | 45 | [illegible] | 45 | [illegible] | 345,93 |
| FIMASECURITE (D) | FIMAGEST | 46 | [illegible] | 32 | [illegible] | 1128,37 |
| FIMASECURITE (C) | FIMAGEST | 47 | [illegible] | 31 | [illegible] | 1252,96 |
| FEDERAL TRESORERIE | FEDFIN | 48 | [illegible] | — | [illegible] | 10094,80 |
| PLACEMENTS TRESORERIE | NSM | 49 | [illegible] | 65 | [illegible] | 1352332,43 |
| BTP MONECOURT | B BTP | 50 | [illegible] | 56 | [illegible] | 19323,26 |
| VALEURS MONETAIRES | DEMACHY | 51 | [illegible] | 86 | [illegible] | 226967,61 |
| OPTION SECURITE | BRED | 52 | [illegible] | 73 | [illegible] | 191314,63 |
| FINORD PLUS | CDT NORD | 53 | [illegible] | 26 | [illegible] | 928339,35 |
| MONE-TIOP | B PARIBA | 54 | [illegible] | 57 | [illegible] | 543595 |
| PYRAMIDES TRESORERIE | VERNES | 55 | [illegible] | 136 | [illegible] | 20180,21 |
| PENSION TMP -3/32 | GERER CO | 56 | [illegible] | 82 | [illegible] | 869563,85 |
| AXA COURT TERME (C) | AXA | 57 | [illegible] | 46 | [illegible] | 10792,97 |
| AXA COURT TERME (D) | AXA | 57 | [illegible] | 46 | [illegible] | 10792,97 |
| CPR MOBITERME | CPRGESTI | 59 | [illegible] | 41 | [illegible] | 19392,87 |
| REAL MONETAIRE | SOFIDEP | 60 | [illegible] | 62 | [illegible] | 1043,38 |
| EPI-PERFORMANCE | CCCC | 61 | [illegible] | 53 | [illegible] | 2031,71 |
| JJ CENTRE | CFCM CEN | 62 | [illegible] | 39 | [illegible] | 346070,84 |
| ORSAY JOUR | ORSAY | 63 | [illegible] | 88 | [illegible] | 1882,90 |
| AGF SECURITE | AGF | 64 | [illegible] | 61 | [illegible] | 11441,41 |
| BARCLAYS INSTITUTIONS | BARCLAYS | 65 | [illegible] | 50 | [illegible] | 753952,77 |
| NATWEST INSTITUTIONNELS | NATWEST | 66 | [illegible] | 44 | [illegible] | 557027,28 |
| FIMAGARANTIE | FIMAGEST | 67 | [illegible] | 77 | [illegible] | 18881,09 |
| BOREAL | CDC GEST | 68 | [illegible] | 67 | [illegible] | 8345,30 |
| AGF MONETAIRE | AGF | 69 | [illegible] | 68 | [illegible] | 1049,77 |
| GESTION INVESTICOURT | INDOSUEZ | 70 | [illegible] | 69 | [illegible] | 18701,93 |
| PHENIX SECURITE (D) | PHENIX | 71 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| PHENIX SECURITE (C) | PHENIX | 72 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| SOPRANE J | BACOT | 73 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 46999,19 |
| CARDIF TRESORERIE | CARDIF | 74 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 83377,64 |
| MONEPRIME (D) | B PARIBA | 75 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 156565,56 |
| MONEPRIME (C) | B PARIBA | 75 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 156565,56 |
| AUSTRAL | CDC GEST | 77 | [illegible] | 101 | [illegible] | 12210,58 |
| SEQUIN | BGP | 78 | 0,77 | 64 | 3,53 | 45564,55 |
| MONETERME | B PARIBA | 79 | 0,77 | — | [illegible] | 103220,03 |
| TRESORICIC | CIC PARI | 80 | 0,76 | 85 | 3,48 | 176029,16 |
| SAINT-HONORE SECURITE | CF ROTHS | 81 | 0,76 | 89 | 3,45 | 194533,58 |
| GESTION PIBOR | INDOSUEZ | 82 | 0,76 | 98 | 3,42 | 19777,52 |
| ESCAVAL | ESCOMPTE | 83 | 0,76 | 108 | 3,38 | 122834,08 |
| OUESTAR TRESORERIE | CFCM LOI | 84 | 0,76 | 84 | 3,48 | 132614,60 |
| VIA COURT TERME (D) | VIA BANQ | 85 | 0,76 | 112 | 3,37 | 4687,28 |
| VIA COURT TERME (C) | VIA BANQ | 85 | 0,76 | 112 | 3,37 | 4687,28 |
| STATE STREET TRESORERIE (D) | STATE ST | 87 | 0,76 | 120 | 3,35 | 1302,26 |
| OPTI OUEST | BP OUEST | 88 | 0,76 | 104 | 3,39 | 652341,47 |
| STATE STREET TRESORERIE (C) | STATE ST | 89 | 0,76 | 117 | 3,35 | 1378,48 |
| STRATEGE | CCF | 90 | 0,76 | 118 | 3,35 | 29306,59 |
| PARTNER REGULARITE | LA MONDI | 91 | 0,76 | 92 | 3,45 | 906,40 |
| MONEDEN | BRED | 92 | 0,76 | 139 | 3,31 | 91531,61 |
| ENTREPRISE COURT TERME | B PARIBA | 93 | 0,76 | 105 | 3,39 | 319355,19 |
| LOCALYS PREMIERE | CLF BANQ | 94 | 0,76 | 52 | 3,58 | 52675,88 |
| TRESORYS | SOGEPOST | 95 | 0,76 | 106 | 3,39 | 264195,53 |
| BRED INSTITUTIONS (C) | BRED | 96 | 0,76 | 114 | 3,35 | 89103,15 |
| BRED INSTITUTIONS (D) | BRED | 97 | 0,76 | 115 | 3,35 | 79413,61 |
| ATLAS PERFORMANCE | ATLAS | 98 | 0,75 | 93 | 3,44 | 18225,12 |
| OFIMA TRESOR | OFIVALMO | 99 | 0,75 | 107 | 3,38 | 19095,88 |
| FONSICAV | CDC TRES | 100 | 0,75 | 100 | 3,42 | 19473,14 |
| LATITUDE (C) | SOGEPOST | 273 | 0,61 | 267 | 2,87 | 147,43 |
| SNVB MONETAIRE (D) | SNVB | 274 | 0,61 | 265 | 2,87 | 8282,70 |
| SNVB MONETAIRE (C) | SNVB | 275 | 0,61 | 264 | 2,87 | 9106,31 |
| PRIVASSOCIATIONS (C) | BIMP | 276 | 0,61 | 321 | 2,57 | 38552,81 |
| MONESUD (C) | L.B. | 277 | 0,61 | 254 | 2,91 | 394,61 |
| MONESUD (D) | L.B. | 278 | 0,61 | 253 | 2,91 | 368,33 |
| IENA MONETAIRE (D) | BFT | 279 | 0,61 | 277 | 2,82 | 11524,19 |
| BRO-SECURITE (C) | BRO | 280 | 0,61 | 293 | 2,76 | 17311,01 |
| BRO-SECURITE (D) | BRO | 281 | 0,61 | 292 | 2,76 | 16425,65 |
| PRIVASSOCIATIONS (D) | BIMP | 282 | 0,61 | 322 | 2,57 | 36953,12 |
| UNI-ASSOCIATIONS | CNCA | 283 | 0,60 | 260 | 2,88 | 119,91 |
| CM EPARGNE J (D) | CDT MUTU | 284 | 0,60 | 316 | 2,61 | 19669,40 |
| CM EPARGNE J (C) | CDT MUTU | 285 | 0,60 | 315 | 2,61 | 22778,04 |
| PYRAMIDES COURT (D) | VERNES | 286 | 0,60 | 296 | 2,74 | 42970,69 |
| PYRAMIDES COURT (C) | VERNES | 287 | 0,60 | 295 | 2,78 | 48579,46 |
| INVESTSECURITE COURT TERME C | CFCM MED | 288 | 0,59 | 291 | 2,78 | 3398,87 |
| INVESTSECURITE COURT TERME D | CFCM MED | 289 | 0,59 | 290 | 2,78 | 3097 |
| EFICOOP SICAV (C) | CCCC | 290 | 0,59 | 286 | 2,78 | 1881,64 |
| EFICOOP SICAV (D) | CCCC | 290 | 0,59 | 286 | 2,78 | 1881,64 |
| CARDIF MONETAIRE (D) | CARDIF | 292 | 0,59 | 280 | 2,81 | 195,60 |
| LION 20000 (C) | CL | 293 | 0,59 | 299 | 2,73 | 17045,11 |
| LION 20000 (D) | CL | 294 | 0,59 | 300 | 2,73 | 16350,82 |
| INVESTISSEMENT COURT TERME (C) | NATWEST | 295 | 0,59 | 298 | 2,73 | 83,79 |
| CARDIF MONETAIRE (C) | CARDIF | 296 | 0,59 | 279 | 2,81 | 200,24 |
| CDB MONETAIRE | SG | 297 | 0,59 | 244 | 2,93 | 22431,49 |
| IENA MONETAIRE (C) | BFT | 298 | 0,58 | 283 | 2,80 | 13600,86 |
| ECUREUIL MONETAIRE (D) | ECUREUIL | 299 | 0,58 | 282 | 2,80 | 12328,70 |
| ECUREUIL MONETAIRE (C) | ECUREUIL | 300 | 0,58 | 281 | 2,80 | 12945,24 |
| FINORD SECURITE (D) | CDT NORD | 301 | 0,58 | 284 | 2,79 | 20319,01 |
| FINORD SECURITE (C) | CDT NORD | 302 | 0,58 | 285 | 2,79 | 21252,66 |
| ORSAY COURT TERME | ORSAY | 303 | 0,58 | 310 | 2,66 | 1553,36 |
| INVESTISSEMENT COURT TERME (D) | NATWEST | 304 | 0,58 | 297 | 2,73 | 76,41 |
| TOPCASH (D) | CPRGESTI | 305 | 0,58 | 288 | 2,78 | 1675,03 |
| TOPCASH (C) | CPRGESTI | 305 | 0,58 | 288 | 2,78 | 1675,03 |
| SECURITA | DEMACHY | 307 | 0,58 | 312 | 2,64 | 47528,54 |
| BIP SECURITE (D) | BIP | 308 | 0,57 | 313 | 2,63 | 1989,45 |
| BICS MONETAIRE (C) | ECOFI FI | 309 | 0,57 | 301 | 2,72 | 1824,38 |
| BICS MONETAIRE (D) | ECOFI FI | 310 | 0,57 | 302 | 2,72 | 1629,77 |
| ECUREUIL DISTRIMONETAIRE | ECUREUIL | 311 | 0,57 | 294 | 2,75 | 10490,16 |
| ACTI REGULIERE | GERER CO | 312 | 0,57 | 305 | 2,68 | 1964,17 |
| SECURICIC (C) | CIC PARI | 313 | 0,57 | 306 | 2,68 | 2264,38 |
| JPM COURT TERME | B JOIRE | 314 | 0,57 | 311 | 2,64 | 14052,67 |
| SECURICIC (D) | CIC PARI | 315 | 0,56 | 307 | 2,68 | 2140,15 |
| BIP SECURITE (C) | BIP | 316 | 0,56 | 314 | 2,62 | 2105,73 |
| PROVENCE COURT TERME | HOTTINGU | 317 | 0,56 | 309 | 2,66 | 51954,81 |
| SICAV ASSOCIATIONS | CDC | 318 | 0,56 | 317 | 2,58 | 2406,87 |
| SICAIXA | CAIXA DE | 319 | 0,55 | 308 | 2,67 | 23962,71 |
| ECUREUIL TRESORERIE (D) | ECUREUIL | 320 | 0,55 | 303 | 2,72 | 305,76 |
| ECUREUIL TRESORERIE (C) | ECUREUIL | 321 | 0,55 | 304 | 2,71 | 318,11 |
| FRUCTI-ASSOCIATIONS (C) | CCBP | 322 | 0,55 | 328 | 2,53 | 45,72 |
| SECURI-TAUX | LEGAL FR | 323 | 0,55 | 320 | 2,58 | 1821,21 |
| CAPIMONETAIRE (C) | SG | 324 | 0,54 | 324 | 2,56 | 407,10 |
| SB SECURITE (D) | CIC SB | 325 | 0,54 | 318 | 2,58 | 1610,64 |
| CAPIMONETAIRE (D) | SG | 326 | 0,54 | 323 | 2,56 | 378,25 |
| SB SECURITE (C) | CIC SB | 327 | 0,54 | 319 | 2,58 | 1611,19 |
| FRUCTI-ASSOCIATIONS (D) | CCBP | 328 | 0,53 | 327 | 2,54 | 41,68 |
| NATIO MONETAIRE (D) | BNP | 329 | 0,53 | 325 | 2,55 | 5224,68 |
| NATIO MONETAIRE (C) | BNP | 330 | 0,53 | 326 | 2,55 | 5437,54 |
| LEUMI COURT TERME (C) | CDT MUTU | 331 | 0,53 | 334 | 2,41 | 16265,08 |
| LEUMI COURT TERME (D) | CDT MUTU | 332 | 0,53 | 335 | 2,41 | 15443,09 |
| DRYADE (C) | BGP | 333 | 0,52 | 332 | 2,42 | 6854,73 |
| DRYADE (D) | BGP | 334 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 6640,72 |
| UNI-CASH | SANPAOLO | 335 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 302,03 |
| CREDIT MARITIME SECURITE (C) | CDT MARI | 336 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 1711,01 |
| CREDIT MARITIME SECURITE (D) | CDT MARI | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| SEPTENTRION COURT TERME | BP NORD | 338 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 188,91 |
| MONE OUEST (D) | BP OUEST | 339 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 158,86 |
| MONE OUEST (C) | BP OUEST | 340 | [illegible] | 336 | [illegible] | 167,81 |

# Pas de hausse des taux d'intérêt à court terme en Europe

**PAS DE CHANCE** pour les porteurs de sicav monétaires. Alors que la perspective d'un relèvement des taux d'intérêt américains par la Réserve fédérale et la cacophonie sur la faisabilité de l'euro troublent les marchés obligataires et font grimper les taux d'intérêt à long terme, les taux d'intérêt à court terme, ceux qui servent de base à la rémunération des sicav monétaires, stagnent. Résultat, elles ne rapportent plus qu'en moyenne 3,19 % sur un an. Et la tendance n'est pas prêt de s'inverser.

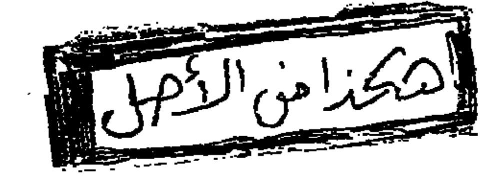
*Aux Etats-Unis*, la poursuite de la croissance et le quasi-plein emploi rendent probable un relèvement des taux d'intérêt à court terme pour calmer la machine économique et prévenir un retour de l'inflation. En Europe, en revanche, des taux d'intérêt à court terme bas restent nécessaires pour faire repartir la croissance et l'emploi. « *Il n'existe actuellement aucune raison pour que les banques centrales en Europe remontent les taux d'intérêt* », juge Denis Flachaire, gérant d'Ecureuil Expansion. « *En Allemagne, par exemple, la reprise économique semble plus faible qu'attendue et le chômage reste mal orienté* », ajoute t-il. Ensuite, le débat sur un éventuel report de l'euro n'a affecté ni le franc ni le mark. Il n'a pas obligé les autorités monétaires à relever les taux. « *Il faudrait que des voix s'élèvent contre la parité franc-mark pour que cela change. Ce n'est pas le cas. Le couple franco-allemand fonctionne bien. Et les craintes de ne pas pouvoir respecter les critères de Maastricht portent sur l'Allemagne, pas sur la France* », souligne Philippe Oriez, le gestionnaire d'Haussmann Pibor, sicav de la Banque Worms.

Seul espoir pour les porteurs de sicav monétaires : la poursuite de la hausse du dollar pourrait conduire la Bundesbank et, par ricochet, la Banque de France à remonter leur taux. « *Mais la réalisation de ce scénario impliquerait que le dollar ait franchi durablement la barre de 1,75 DM* », estime Stéphane Narbutas, gestionnaire de Iena Performance 3 de la Banque de financement et de trésorerie. « *S'il existe un risque, c'est au contraire celui d'une légère baisse des taux. Soit la banque centrale allemande pourrait profiter d'un mouvement de repli du billet vert pour baisser, un peu, ses taux. Soit la Bundesbank pourrait donner un signal aux marchés en réduisant ses taux après la décision de la Réserve fédérale de relever les siens* », ajoute-t-il.

Dans ce contexte, la rémunération des sicav monétaires risque, au mieux, de stagner. Si l'on extrapole les performances obtenues ces trois derniers mois, ces produits ne rapporteront plus que en moyenne 2,8 % sur un an. Certains gestionnaires tentent bien de profiter des remontées des taux dans quelques pays européens (Italie ou Suède). « *Mais de telles opérations ne permettent d'améliorer que de 0,01 % notre performance* », estime Denis Flachaire. De plus, les turbulences sur les taux rendent très risqué l'achat d'obligations d'une maturité plus longue. Seule lueur d'espoir, « *la pentification de la courbe des taux d'intérêt pour les obligations d'une maturation entre deux et cinq ans est peut-être les prémices d'un même phénomène pour les titres de plus courte durée* », observe Philippe Oriez. Il permettrait d'acheter des titres d'une durée de vie comprise entre six mois et deux ans avec des rendements sensiblement supérieurs à ceux qu'offre le marché monétaire actuellement.

*Joël Morio*





# Les taux à long terme continuent à remonter en Europe

## La polémique sur un éventuel report de l'Union économique et monétaire et les anticipations de hausse prochaine du loyer de l'argent aux Etats-Unis ont dominé la semaine

**La crainte d'un report du lancement de l'euro a secoué les marchés de change cette semaine, provoquant, mardi, une forte hausse du deutschemark et, en contrepartie, une baisse du dollar et des devises dites faibles comme la lire, la livre et la peseta. Finalement, le dollar s'est repris, soutenu notamment par les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine laissant entendre qu'une hausse du loyer de l'argent aux Etats-Unis est imminente. M. Greenspan a indiqué qu'il fallait agir *« vite, voire de façon préventive »*, contre la hausse des prix. Ces déclarations ont réduit la crainte d'un dérapage des prix outre-Atlantique et permis au marché obligataire américain de faire preuve de résistance. Cela n'a pas été le cas pour les marchés obligataires européens. Le rendement des emprunts d'Etat français à dix ans est passé de 5,61 % à 5,81 % d'un vendredi à l'autre. Il était de 5,30 % à la fin du mois de février.**

**DANS DES MARCHÉS** nerveux et volatils, la semaine a été marquée à la fois par les incertitudes grandissantes sur le respect du calendrier de l'union monétaire européenne et par les certitudes croissantes sur une hausse très prochaine des taux par la Réserve fédérale américaine. Des influences qui se sont traduites de façon contradictoire sur les marchés de change, affaiblissant et renforçant tour à tour le dollar, et par une nouvelle remontée des taux d'intérêt à long terme, surtout en Europe.

C'est le débat récurrent sur un éventuel report du passage à l'euro qui a dominé le début de la semaine. *« Le report de l'union monétaire n'est plus seulement une rumeur de marché, mais se trouve confirmé par les déclarations de responsables allemands »*, affirmait, mardi, un analyste. *« L'annonce d'une modification du calendrier du passage à l'euro entraînerait à l'évidence une crise majeure sur les marchés européens avec une baisse de la quasi-totalité des monnaies européennes face au mark et une remontée des taux obligataires »*, ajoutait-t-il.

Après le ministre des finances allemand Theo Waigel, qui avait affirmé, lundi, que le calendrier de l'euro dépendrait du strict respect des critères de Maastricht, c'était au tour, mardi, de Klaus Kuehbacher, membre du conseil central de la Bundesbank, de semer le trouble. Celui-ci affirmait qu'il doutait de la capacité de l'Allemagne de réduire son déficit budgétaire à 3 % de son produit intérieur brut et ajoutait que si l'Allemagne n'était pas capable de respecter les critères, il faudrait reporter le lancement de l'euro.

**Soubresauts du billet vert**

Source : Bloomberg

*Après avoir été affecté par la remontée du deutschemark, le dollar a été soutenu par la perspective d'une hausse de ses taux.*

Selon un schéma désormais classique, la crainte d'un report de l'union monétaire s'est traduite, mardi et mercredi, par une remontée du mark, une baisse du dollar (à son plus bas niveau face à la devise allemande depuis trois semaines), un recul des devises européennes dites faibles comme la lire, la livre et la peseta et une hausse des taux obligataires. Le rendement des emprunts d'Etat français à dix ans est passé d'un vendredi à l'autre de 5,61 % à 5,81 % (il est monté jusqu'à 5,86 % jeudi) et dans le même temps celui des Bunds allemands de 5,71 % à 5,92 %. Les taux des emprunts d'Etat français à dix ans étaient de 5,30 % à la fin du mois de février.

### MESSAGE D'AVERTISSEMENT

Sur les marchés de change, en dépit de l'intervention de la Banque d'Italie, la lire est tombée mardi jusqu'à 1 006 lires pour 1 deutschemark. La devise italienne, qui a fini la semaine autour de 1 001 pour 1 mark, n'est pas pour autant dans une position très dangereuse. La livre sterling a également perdu du terrain avant de se ressaisir nettement. Pénalisée, en début de semaine, par les incertitudes politiques liées à la tenue, le 1er mai, d'élections générales en Grande-Bretagne, la monnaie britannique est tombée, mardi, sous le seuil des 9 francs avant de terminer, vendredi, à 9,12 francs, soutenue par des rumeurs de hausse des taux outre-Manche.

Le dollar aussi a été secoué et a évolué de façon très irrégulière au gré des déclarations sur un possible report de l'euro qui l'affaiblissait et des anticipations de hausse prochaine des taux directeurs américains qui le renforçait. Le billet vert a touché, mardi, des points bas de 1,6718 mark, 5,6452 francs et 122,15 yens, avant de se reprendre et de s'inscrire, vendredi, autour de 5,6780 francs, 1,6834 mark et 122,44 yens.

Si la devise américaine s'est reprise, c'est avant tout grâce aux déclarations, jeudi, du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Il a clairement accentué son message d'avertissement contre le risque de dérapage inflationniste aux Etats-Unis et a laissé entendre qu'une hausse de ses taux par la Réserve fédérale était presque imminente. La plupart des analystes parient sur une remontée d'un quart de point du taux au jour le jour (5,25 %). M. Greenspan a déclaré, lors d'une intervention devant la commission économique du Congrès, qu'il fallait agir *« vite, voire de façon préventive »*, contre la hausse des prix. Une inflation par les salaires, si elle n'est pas encore décelable grâce à une relative insécurité de l'emploi, *« ne pourra être reportée indéfiniment »* dans un marché du travail extrêmement étroit, a averti M. Greenspan. Il a ajouté que la réunion du comité de l'open market, mardi 25 mars, devrait juger si le rythme d'expansion *« continue d'être accompagné par une solide croissance de la productivité »*. Par ailleurs, les tendances à une forte consommation demeurent *« solides »*, s'appuyant notamment sur *« la hausse extraordinaire du marché boursier »* et son effet richesse. La progression de Wall Street augmente les revenus des foyers américains qui investissent de plus en plus en Bourse.

Les anticipations de hausse des taux directeurs aux Etats-Unis pour réduire les risques de dérapage inflationniste ont permis au marché obligataire américain de finir la semaine quasiment inchangé. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a atteint vendredi 6,96 %, contre 6,94 % une semaine auparavant. Il était monté jusqu'à 7,02 % jeudi.

*Eric Leser*

### *« Un report de l'UEM serait très dangereux »*

**Le futur président de l'Institut monétaire européen, Wim Duisenberg, s'est déclaré partisan d'une stricte lecture du traité de Maastricht et a estimé qu'un report de l'Union économique et monétaire risquerait de s'inscrire dans la durée. *« Etant donné la nécessité de créer une Union monétaire stable, je tiens, en tant que futur président de l'IME, à souligner l'importance du respect des critères de convergence »*, a-t-il dit lors d'un colloque organisé à Bonn par la Fondation Friedrich Ebert.**

**A la question de savoir si le lancement prévu pour 1999 pouvait être reporté si certains pays ne remplissaient pas les critères cette année, il a répondu : *« Je crains qu'un report ne devienne définitif. »* Wim Duisenberg a ajouté qu'à ses yeux tout délai semblait très risqué. *« Je pense que c'est très dangereux. Il faudrait renégocier le traité et qu'il soit ratifié par les Parlements des Quinze. »***

# Marché international des capitaux : l'Italie voit loin

**LA POLITIQUE** d'emprunt en devises étrangères des pays de notre continent est suivie avec la plus grande attention. C'est un élément qui prend beaucoup d'importance dans le contexte de la construction de l'Europe monétaire, surtout lorsqu'il s'agit de ceux qui, certes, ont de réelles chances de partager la monnaie commune dès la première heure, mais qui, pourtant, se trouvent comme relégués au second plan. Le marché international des capitaux est pour eux un bon moyen de rappeler à tous ceux qui les dénigrent qu'ils ont l'ambition de rejoindre sans tarder le groupe de tête. L'Italie est dans ce cas, et la réussite de sa dernière émission, qui date du 19 mars, ne laisse aucun doute à ce sujet.

Suivant l'exemple récent de la Banque européenne d'investissement, l'Italie avait choisi de libeller son emprunt en euros. L'euro n'existe pas encore, mais il est permis de l'anticiper. En attendant qu'il voie le jour, le versement des intérêts se fera en écus et comme, le moment venu, l'écu sera échangé contre l'euro au taux de un pour un, autant désigner la monnaie d'emprunt sous le nom qu'elle portera sous l'union monétaire. Par rapport à un emprunt qui serait au départ libellé en écus, il n'y a guère qu'une différence dans la pratique. Les porteurs d'obligations n'auront aucune formalité à remplir lors de l'introduction de l'euro. Il n'y aura pas à s'inquiéter de la conversion.

D'autres emprunteurs l'avaient déjà précédé sur ce terrain, notamment une banque française, la Compagnie bancaire, mais l'Italie est le premier pays à lever des fonds dans la future monnaie. Sa transaction, que dirigeait Paribas et SBC Warburg (du groupe de la Société de banque suisse) porte sur 1 milliard d'euros, pour une durée de sept ans, et son taux d'intérêt annuel est de 6 %. Les investisseurs qui l'auront acheté au prix d'émission obtiendront un rendement de 6,13 %. En tout, compte tenu des commissions et des frais, il en coûtera 6,175 % à la trésorerie romaine. C'est assez cher, si on compare ce taux à ce que l'emprunteur aurait dû débourser pour un emprunt comparable en francs ou en marks, la différence étant respectivement de 0,50 et 0,40 point de pourcentage. Mais le bénéfice qu'en a retiré le débiteur vaut certainement davantage.

### D'IMPORTANTES ÉCHÉANCES

Cette opération est la seconde émission internationale de l'Italie de l'année. Elle fait suite à un emprunt de 100 milliards de yens, qui était offert en souscription publique au Japon. Au total, l'Italie entend lever, en 1997, entre 11 et 14 milliards de dollars sur le marché international. Le montant est de l'ordre de celui de l'année dernière. Annoncer un volume d'emprunts internationaux inférieur à celui de l'an passé permet à un pays de faire savoir à l'étranger qu'il se plie à la rigoureuse discipline exigée par le traité de Maastricht. Cela était possible. Il aurait suffi d'augmenter la part des émissions que l'Italie lance en lires sur son marché national.

En réalité, l'avantage publicitaire qu'aurait tiré le pays en procédant de la sorte se serait rapidement retourné contre lui. L'année prochaine, la trésorerie romaine aura à faire face à d'importantes échéances. Il lui faudra rembourser l'équivalent de près de 10 milliards de dollars d'anciens emprunts en devises, et 1999 sera encore assez chargé sur ce plan (7,2 milliards de dollars). Pour obtenir les ressources nécessaires, il lui faudra certainement solliciter le marché international.

Si donc l'Italie avait décidé, pour se faire valoir, de réduire son programme d'emprunts cette année, il lui aurait fallu se préparer à de sévères reproches les années suivantes. C'est la tendance qui compte. Et voir un pays augmenter à nouveau ses appels au marché international après les avoir diminués, fait mauvaise impression. Sachant cela, les critiques sont désarmés d'avance, et les partisans de l'Italie sont, au contraire, renforcés dans leur sentiment que les responsables de ce pays mènent une politique de longue haleine pour mériter leur place au sein de l'Europe monétaire.

Quoi qu'il en soit, il lui reste encore entre 9 et 12 milliards de dollars à lever en devises d'ici à la fin décembre. Ce montant est suffisamment élevé pour susciter l'espoir qu'enfin l'Italie se présentera sur le marché du franc français. Le Portugal et l'Espagne viennent de s'y procurer des fonds à très bon compte, levant respectivement 3 milliards de francs sur dix ans, et 4 milliards sur quinze ans. L'Espagne entend même y revenir dans quelques mois, après avoir à son tour sollicité le marché de l'écu pour un montant qui pourrait atteindre le double de l'opération italienne.

*Christophe Vetter*

# MATIÈRES PREMIÈRES

**L'étain se stabilise**

en dollars par tonne

6 025 le 20 mars

Source : Bloomberg

**APRÈS ÊTRE RESTÉS** longtemps déprimés, en raison notamment d'une production trop importante, les cours de l'étain reprennent de la vigueur, même s'ils ne retrouvent pas encore le niveau des 7 000 dollars la tonne enregistré l'année dernière sur le marché londonien des métaux (LME). A peine à 5 900 dollars la tonne au milieu de ce mois, ils s'étaient redressés le 20 mars à 6 020 dollars pour le contrat à terme (6 005 dollars au comptant), avec des stocks officiels descendus à 9 500 tonnes, voire moins. L'offre avait été, depuis plus de deux ans, légèrement inférieure à la demande. Mais la Chine, gros producteur, qui avait mis sur le marché près de 40 000 tonnes d'étain l'an dernier, vient d'annoncer qu'elle diminuera de moitié ses exportations cette année.

Ce n'est pas la seule explication : des fonds d'investissement, ces mal aimés des industriels, tirent aussi les prix à la hausse tout en fragilisant le marché. En revanche, un certain nombre de fabricants de boîtes de conserve, principal débouché de l'étain, tendent à en utiliser davantage, consolidant ainsi le marché au détriment de l'aluminium, d'une volatilité décourageante.

Rappelons que l'Association des pays producteurs d'étain (ATPC) s'est vidée, en septembre 1996, d'une partie de ses membres. Créée en 1983 par les sept plus grands producteurs de l'époque pour rationaliser le marché par un système de quotas à l'exportation, l'association a perdu sa raison d'être. La Thaïlande et l'Australie, devenus importateurs nets, l'ont quittée, le Zaïre se débat dans les problèmes que l'on sait. Restent l'Indonésie, la Malaisie, la Bolivie et le Nigeria, qui ont pressenti le Vietnam et le Pérou. Le Brésil devrait rejoindre le groupe en juin prochain pour une mission encore à définir. La Chine, qui n'a jamais respecté ses plafonds d'exportation, continue à s'interroger.

Par ailleurs, le LME publiera chaque jour, à partir du 7 avril, le niveau des stocks officiels, dans un souci de transparence, l'un des seuls bienfaits de l'affaire Sumitomo.

*Carole Petit*

# Repli généralisé des places boursières à l'exception de celle de Tokyo

| TOKYO INDICE NIKKEI | NEW YORK DOW JONES | PARIS CAC 40 | LONDRES FT 100 | FRANCFORT DAX 30 |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| + 3,96% | - 1,88% | - 2,21% | - 3,83% | - 1,82% |
| 18 633,16 points | 6 804,79 points | 2 587,13 points | 4 254,80 points | 3 298,24 points |

**IL N'Y A PAS EU** véritablement d'amélioration, cette semaine, sur les grandes places boursières internationales, qui, à l'exception de Tokyo, affichent dans leur ensemble des performances largement négatives. En Europe, les reculs vont de 3,83 % à la Bourse de Londres, 2,21 % à Paris, la place francfortoise terminant la période sur une baisse de 1,82 %. Wall Street affiche un recul de 1,88 % et Tokyo a fait cavalier seul, gagnant 3,96 % en seulement quatre séances.

Londres qui, huit jours plus tôt, avait fait preuve de résistance, n'abandonnant que 0,09 %, a franchement cédé du terrain cette semaine, enchaînant cinq séances consécutives de baisse. Le plus fort repli s'est produit jeudi : pour cette seule journée, l'indice Footsie a perdu 1,71 %. Ce recul s'est effectué à la suite des propos du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, qui a indiqué qu'il fallait agir *« vite, voire de façon préventive »* contre l'inflation, laissant entendre un relèvement rapide des taux américains.

Sur le plan domestique, la situation est également aussi peu encourageante pour la Bourse. Les chiffres de l'inflation pour février, publiés jeudi, n'ont pas changé l'analyse des marchés selon laquelle les taux britanniques seront relevés après les élections générales du 1er mai. Les dernières statistiques du chômage, des revenus moyens et des ventes de détail, annoncées mercredi, font craindre un dérapage inflationniste, et donc la nécessité d'un tour de vis monétaire. Depuis le début de l'année, les valeurs britanniques n'affichent plus qu'un gain de 3,83 %.

La Bourse de Francfort a également payé son écot à la baisse. Et la reprise observée vendredi (+ 1,03 %) à la faveur d'une remontée du dollar n'a pas suffi à compenser les pertes de la semaine. L'optimisme du marché s'est refroidi pour différentes raisons, estime la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire, citant, outre la baisse du dollar, *« une sensible hausse des taux sur le marché des capitaux à la suite notamment de ventes massives d'investisseurs étrangers »* et *« quelques résultats annuels de sociétés ne répondant pas à des attentes qui plaçaient la barre très haut »*. Les analystes de la Commerzbank estiment cependant que *« cette consolidation n'est pas surprenante après des semaines de hausse »*. S'appuyant sur des perspectives de bénéfices toujours favorables, ils s'attendent, dans une prévision sur six mois, à un DAX dans la zone des 3 100 points.

### RAID DANS LA SIDÉRURGIE

L'affaire Hoesch-Krupp/Thyssen a monopolisé l'attention du marché. Suspendus mardi et mercredi après l'annonce de la préparation d'un raid boursier de Hoesch-Krupp sur Thyssen, les titres ont repris leur cotation jeudi, les deux groupes s'étant finalement donné huit jours pour fusionner leur division acier. Vendredi, le titre Thyssen était en forte hausse, à 391 deutschemarks (+ 10,45 %), alors que les opérateurs spéculaient sur la possibilité que l'OPA ait quand même lieu. Hoesch-Krupp a terminé la semaine à 317 deutschemarks, en hausse de 16,5 % par rapport à sa clôture de lundi.

Le marché parisien termine la semaine sur un recul de 2,21 %, ébranlée par les risques de hausse des taux américains et, par ricochet, européens ainsi que par les doutes qui commencent à poindre sur la possibilité de respecter le calendrier de mise en place de l'euro.

Cette consolidation est néanmoins bien accueillie par les intervenants, lesquels jugeaient le marché « suracheté ». Ces derniers trouvent également encourageant que le repli de la cote se soit arrêté à 2 550 points, l'objectif technique à partir duquel un rebond était anticipé. Ce rebond a été facilité, note-t-on, par des achats de début de terme, par la clôture en hausse jeudi des emprunts d'Etat américains et par la fermeté initiale du billet vert.

L'évolution de la Bourse la semaine prochaine dépendra des décisions de la réunion du conseil de la Réserve fédérale de mardi. Une hausse d'un quart de point des *Feds Funds* est désormais anticipée après les propos tenus jeudi par Alan Greenspan.

Wall Street, pour la deuxième semaine consécutive, a fait preuve d'une grande volatilité. L'indice Dow Jones des trente valeurs vedettes termine la période sur un recul de 130,67 points (-1,88 %). Les boursiers sont toutefois rassurés par le principal indicateur qui a réussi à se maintenir au-dessus du niveau symbolique des 6 800 points, à 6 804,79 points. Par ailleurs, la dernière séance a été à peine animée par l'expiration trimestrielle d'options et de contrats à terme sur des actions et des indices boursiers (*« journée des trois sorcières »*). Les opérations liées à cette expiration avaient débuté une semaine plus tôt et étaient pratiquement terminées à l'ouverture vendredi.

Les intervenants attendent désormais la réunion du comité monétaire de la Fed, qui devrait relever le taux interbancaire au jour le jour d'un quart de point, à 5,5 %, selon les experts.

L'indice Nikkei a gagné 3,96 % en quatre séances, la Bourse de Tokyo ayant chômé jeudi pour fêter l'équinoxe de printemps. Ce rebond est attribué à la décision du gouvernement de prendre des mesures pour relancer le marché immobilier. La perspective de ces mesures a largement profité aux titres immobiliers et bancaires. Le gouvernement devrait annoncer un nouveau plan de titrisation des crédits immobiliers le 31 mars, afin de stimuler les prix immobiliers, qui ont chuté après un boom de l'investissement spéculatif à la fin des années 1980. Pour les séances à venir, les boursiers s'attendent à des prises de bénéfice qui devraient toutefois ne pas remettre en cause la fermeté du marché.

*F. Bn*

**SPORT** Oksana Gritshuk et Evgueni Platov ont gagné vendredi 21 mars, à Lausanne, leur quatrième titre mondial consécutif en danse sur glace. Les Russes ont devancé leurs compatriotes *Anjelica Krilova et Oleg Ovsiannikov* et les Canadiens *Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz*. Les couples français Sophie Moniotte-Pascal Lavanchy et Marina *Anissina-Gwendal Peizerat sont* quatrième et cinquième. ● CHEZ LES DAMES, l'Américaine Tara Lipinski, quatorze ans, a été désignée favorite au titre par les juges, qui l'ont classée première à l'issue du programme court. Mais l'exploit revient à la Française Vanessa *Gusmeroli*, dix-huit ans, classée deuxième. A vingt-deux ans, *Lætitia* Hubert est septième. ● *LES JUGES*, dont la notation est de plus en plus mise en cause, se défendent en mettant en avant la pression psychologique de la Fédération internationale.

# Le patinage artistique féminin a de l'ingratitude pour l'âge

## L'adolescence est un cap difficile à passer pour de jeunes championnes comme la Chinoise Chen Lu et l'Américaine Michelle Kwan tandis que s'imposent l'enfance de Tara Lipinski et la féminité de Vanessa Gusmeroli

**LAUSANNE**
*de notre envoyée spéciale*

Le monde du patinage artistique est inconstant. Ainsi une *championne* naguère au pinacle ne présente plus aujourd'hui le moindre intérêt. Au Mondial de Lausanne, où se préparaient les verdicts plus ou moins prévisibles des Jeux olympiques de Nagano de février 1998, quelques-unes des jeunes femmes en lice en ont fait, vendredi 21 mars, la cruelle *expérience*. *A moins* d'un an de la grande échéance, *les juges envisageaient déjà* l'olympiade suivante, humant les futurs grands talents, jaugeant les potentiels. Leurs décisions *ont indiqué, entre autres*, qu'ils n'ont cure des états d'âme et des remous que provoquent chez les compétitrices le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

Avide de sang neuf, le petit monde du patinage a donc été copieusement servi. Tara Lipinski (*Le Monde* du 21 mars), la miniature américaine (1,45 mètre pour 35 kilos) âgée de quatorze ans, *modèle de fiabilité technique*, a enchanté les juges, dans *sa tunique* vert *bouteille en* velours frappé. Vendredi soir, ils l'ont désignée favorite (première) pour le final du lendemain.

Quatrième, sa compatriote Michelle Kwan, un an à peine après son titre mondial, a fait le douloureux apprentissage de leur infidélité. A seize ans, à la lutte avec un corps rebelle, elle se tamponnait les yeux pour ne pas brouiller son maquillage.

**NOUVELLE STAR**

Kwan venait d'entacher son programme technique d'une *erreur fatale sur la combinaison de* sauts obligatoire. Encensée *jeune, douée d'un* exceptionnel sens artistique, elle semble avoir perdu son innocence et sa joie de patiner. D'autant qu'elle vit depuis la mi-février le calvaire de n'être plus que la deuxième patineuse américaine derrière Lipinski. Elle craint déjà sa déchéance.

La petite Tara a diplomatiquement consolé, pendant le tirage au sort du programme libre, une Michelle Kwan qui l'inspirait encore il y a six mois. Puis elle s'est installée sans complexe à la place qu'occupait son aînée l'an passé dans les salles d'interviews.

Elle a vaqué à ses occupations de nouvelle star : signature d'autographes et babillage avec une meute de journalistes un peu confuse d'être suspendue aux lèvres d'une enfant encore plus jeune que la précédente. *Puisque, de l'avis général*, le titre mondial lui était destiné, Tara n'avait ni raison ni envie de tenter de comprendre pourquoi et comment on redescend du piédestal du patinage artistique.

Chen Lu aurait pu le lui expliquer. Mais la championne du monde en 1995, vice-*championne du monde en 1996*, dévorait son chagrin bien loin des *projecteurs. On ne l'avait pas* vue de la saison. L'automne dernier, elle avait brusquement déclaré forfait pour le Skate Canada, invoquant une vague blessure, avant de disparaître. Elle n'avait pas non plus participé aux championnats nationaux de son pays.

Selon des proches, elle paierait en réalité ses velléités d'indépen*dance. Entraînée la moitié de* l'année en Californie dans le même centre que *Michelle* Kwan, elle serait entrée en conflit ouvert avec sa fédération en réclamant de pouvoir disposer plus largement de ses gains. Elle aurait été punie pour son audace. Si sa glisse est restée pure, la *gracieuse Chinoise est incapable* d'exécuter un saut : une conséquence fâcheuse sanctionnée par une vingt-cinquième place dans le programme technique qui l'a disqualifiée du Mondial et pourrait lui interdire de participer aux prochains Jeux olympiques.

***UNE ANCIENNE DE VINGT-DEUX ANS***

Les Françaises, elles, ont eu une expérience plus heureuse. Vanessa Gusmeroli, débarrassée des soucis techniques qui rembrunissaient toujours son visage, a développé une véritable démarche créative, saluée par une deuxième place au programme *technique*.

Sa déconvenue des championnats d'Europe de Bercy en janvier – troisième à l'issue du programme technique, elle avait craqué nerveusement, pour terminer sixième au classement final – l'a endurcie. Elle a multiplié les situations de stress pour *mieux les apprivoiser*. Ses entraînements à Lausanne ont confirmé qu'elle était en très bonne voie, à l'âge de dix-huit ans.

Pour ne pas renier totalement le passé et ne pas avouer ouvertement sa boulimie de nouveautés, le jury a rendu justice à une « ancienne » de vingt-deux ans : Laetitia Hubert, de retour au plus haut niveau après plus d'un an entre doute et problèmes physiques. D'ordinaire terrorisée par le programme technique qui paralyse sa splendide glisse, Laetitia l'a terminé en septième position en dépit d'une chute.

Les femmes-enfants et les bébés championnes ne l'effraient pas. « *Les patineuses de mon âge sont capables de maîtriser aussi bien les sauts triples*, lâche-t-elle, *mais avec l'expérience et la féminité en plus.* »

***Patricia Jolly***

### *Gritshuk-Platov, la danse en émoi*

**Ils sont champions du monde pour la quatrième fois. Oksana Gritshuk et Evgueni Platov, champions olympiques à Lillehammer en 1994, ont un dernier souhait avant de passer professionnels : *réaliser un doublé inédit* en conservant leur titre à Nagano. Le *couple russe, le plus novateur* et le plus indépendant depuis les Anglais Jane Torwill et Richard Dean, flirte sans repos avec les limites du carcan réglementaire qui donne un alibi sportif à une discipline discréditée par le jeu politique des juges et les classements préétablis. Gritshuk et Platov *n'ont pas hésité* à *changer d'en*traîneur, quittant une des prêtresses de la danse sur glace, Natalia Linichuk, pour sa rivale Tatiana Tarasova, dans le Massachusetts. Leur programme libre *Arabian Persian* leur a valu deux fois la note parfaite de 6 pour l'impression artistique.**

■ **Eric Millot songe à passer professionnel.** Classé douzième au Mondial de Lausanne, l'élève d'Annick Gailhaguet, âgé de vingt-huit ans, a regretté de *« n'avoir pas été suffisamment entouré »*. Blessé cet hiver, il n'avait pas participé aux *championnats* d'Europe. Jugé trop faible lors du test de forme précédant les championnats du monde, il avait été nommé remplaçant et, à ce titre, avait pris la place de Philippe Candeloro, blessé à une cheville. Eric Millot s'était classé cinquième des championnats du monde en 1994 et 1995, et septième en 1996.

# Comment juger sans trahir ou se trahir ?

***APRÈS*** *avoir* pratiqué le patinage artistique à haut niveau dans leur jeunesse, ils sont devenus architecte, publicitaire, dentiste ou rentier... mais pour l'amour de leur sport, pour le plaisir d'y faire figure de référence, ou pour les voyages et les mondanités, ils sont devenus juges de compétitions. Le public n'hésite pas à les siffler, la presse à les brocarder. On les soupçonne, *au mieux d'être* partiaux, au pire de préétablir le classement des compétitions. Des « magouilles » qu'ils se défendent de pratiquer. Tout serait de la faute de la fédération internationale de patinage (ISU) qui les soumet à une autorité nivellatrice : l'originalité trop appuyée de la note est mal vue, l'oser, c'est prendre le risque d'être rejeté pour incompétence.

Pour rester en odeur de sainteté, mieux vaut *donc pour un juge anticiper la réaction de ses* pairs. Et l'imiter. « *C'est un jeu vicieux*, estime Marie-Reine Le Gougne, juge internationale de patinage artistique, *car certains, terrorisés à l'idée d'être inquiétés par l'ISU, pénaliseraient presque les patineurs de leur pays d'origine. Or j'estime qu'à niveau égal, il est du devoir d'un juge de défendre le patineur de son pays.* » « *J'ai vu des juges ne pas oser se démarquer par confort et pour éviter la paperasse* », affirme Eric Cousté, *qui a noté la danse* sur glace aux Jeux olympiques de Lillehammer et a subi des pressions pour avoir farouchement défendu Paul et Isabelle Duchesnay en leur temps. « *Je souffre de la sévérité des règlements actuels de la danse sur glace, car ils nous réduisent au rôle de comptables sans cœur ni spontanéité qui répertorient les interdits.* »

Le travail du juge de patinage artistique est moins soumis à la subjectivité que celui du juge de danse sur glace. Le premier s'attache à apprécier l'histoire racontée par le programme *du* ou des patineurs, l'exécution de sauts et d'éléments techniques *liés par une chorégraphie qui* exploite au maximum la musique choisie. Le second veille d'abord à une bonne interprétation sur la glace de la danse de salon et de rue dans le rythme dicté par la musique. Il doit aussi s'attacher à l'imagination dont témoignent les danseurs et à la qualité de leur patinage.

**COALITIONS**

*Au niveau européen, les ex-Soviétiques* excellent dans toutes les catégories des deux disciplines. « *La difficulté ne consiste pas à juger les premiers mais les autres*, explique Eric Cousté. *Car un décalage avec les autres juges peut vous faire perdre votre crédibilité et vous exclure des voix prépondérantes au moment de classer les meilleurs.* » Coincés par les coalitions ancestrales (ex-bloc de l'Est et bloc anglo-saxon) et inégalement servie par *« leurs patineurs »*, les juges français se débrouillent avec les moyens du bord. Leur force est la diplomatie. « *Une meilleure représentation française au niveau des instances internationales dirigeantes nous donnerait davantage de poids* », estiment-ils. En attendant, à la faveur des réunions d'après compétitions et des cocktails, ils tissent leur réseau relationnel. Ils enregistrent les goûts et les sensibilités de leurs homologues étrangers, notent griefs ou éloges à l'égard des patineurs et de leur programme. « *Lorsqu'un panel de juges est constitué après tirage au sort*, dit Marie-Reine Le Gougne, *on sait à peu près la réaction que produira tel ou tel programme.* » Elle en a la preuve. Philippe Candeloro, forfait à Lausanne, n'a pas tenu compte des « tuyaux » donnés sur les modifications souhaitables de son costume ou de son programme court de 1996 après les championnats d'Europe. Il a subi les mêmes déductions dans ses notes aux championnats du monde quelques semaines plus tard.

« *En danse*, conclut Eric Cousté, *quand une place est acquise, les juges tendent à vous la conserver. Alors, autant placer vos patineurs où ils le méritent très tôt dans leur carrière.* » Les deux couples de danseurs français en font actuellement la cruelle expérience. Les anciens, Sophie Moniotte – blessée la saison passée – et son partenaire Pascal Lavanchy, sont condamnés à se partager les faveurs de juges trop frileux avec Marina Anissina et Gwendal Peizerat, les nouveaux qui ont comblé leur absence. *Une aubaine pour les Canadiens* Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz, qui devraient ainsi conserver leur troisième place acquise en 1996 aux championnats du monde d'Edmonton.

***P. J.***

## DÉPÊCHES

■ ***BOXE : l'Américain Roy* Jones a perdu le titre de champion du monde (WBC) des milourds** en subissant sa première défaite en trente-cinq combats, la première de sa carrière professionnelle, vendredi 21 mars à Atlantic City. Il a été disqualifié à la neuvième reprise pour avoir frappé son adversaire, Montell Griffin, alors que celui-ci avait un genou à terre. Jones dominait alors la rencontre.– (*AFP.*)

■ **ATHLÉTISME : la fédération internationale (IAAF) a requalifié** trois athlètes qui avaient été suspendus pour quatre ans pour dopage et n'ont purgé que deux ans de leurs sanctions. Les trois sportifs concernés sont un Coréen-du-Sud, *Lee Jin-Il*, spécialiste du 800 m, et deux Allemands, le coureur de demi-fond Martin Brehmer et la sauteuse en longueur Susan Tiedtke. Cette décision illustre l'impossibilité pour l'IAAF de faire respecter la suspension de quatre ans dans les cas de dopage. Cette mesure se heurte aux législations de certains pays qui limitent la *sanction* à deux ans. – (*AFP.*)

■ **FOOTBALL : l'Inter de Milan et Liverpool** seront respectivement les adversaires de Monaco et du Paris-SG pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA et de la Coupe des vainqueurs de coupe. Monaco se déplacera à Milan le 8 avril, match retour le 22 avril. La deuxième demi-finale de la Coupe de l'UEFA opposera Tenerife aux Allemands de Schalke-04. Le Paris-SG recevra Liverpool le 10 avril, match retour le 24 avril. Le FC Barcelone rencontre, pour sa part, la Fiorentina. Les demi-finales de la Ligue des champions (aller 9, retour 23 avril) : Borussia Dortmund-Manchester United et Ajax Amsterdam-Juventus Turin.

# Hongkong veut devenir la capitale du rugby chinois

**HONGKONG**
*correspondance*

A la fin du mois de mars, pendant la saison des brumes, Hongkong devient pour quelques jours la capitale mondiale du petit frère du rugby à XV, le rugby à sept, sorte de quintessence du jeu d'attaque fondé sur la vitesse, l'instinct et son incontournable ambiance de « fête ». Depuis le premier tournoi « invitation » en 1975, le tournoi annuel organisé par la Hongkong Rugby Football Union (HKRFU) est devenu sans conteste l'événement sportif et social de l'année. Doublé en 1997 de la deuxième Coupe du monde de rugby à sept, il a pris une envergure et un parfum exceptionnels.

Que restera-t-il de tout cela dans trois mois, après le retour de Hongkong à la Chine ? Est-ce que les quarante mille spectateurs qui assisteront pendant trois jours à cette valse à mille passes ne seront là que pour enterrer une légende ? Au vu des messages inscrits sur leurs T-shirts, certains des onze mille supporteurs venus d'Australie, d'Angleterre, de Nouvelle-Zélande ou du Japon semblent persuadés que 1997 sera la dernière fois, et qu'ils ne connaîtront plus jamais ces folles journées de rugby et de fête dans cette ville à nulle autre pareille.

Du côté des dirigeants sportifs de Hongkong, en revanche, on affiche une remarquable confiance et un optimisme sans faille dans l'avenir. John T. Hung, président du Hongkong Sports Development Board, est même catégorique : « *Je vous le dis haut et fort. Après juillet 1997, pour le sport, il n'y aura aucun changement. Pour nous les affaires continuent !* », dit-il.

Moitié chinois, moitié britannique (« *écossais pour être précis* », insiste-t-il), M. Hung est parfaitement placé pour connaître les avis de Pékin, surtout en matière de rugby. « *Du moment où nous ne mettons pas en cause la souveraineté de la Chine, c'est tout ce qu'ils veulent. Je peux assurer qu'en 1998 le Tournoi à sept de Hongkong aura lieu comme prévu, et qu'il aura le soutien total des gouvernements de Pékin, et de la "Special Administrative Region".* »

> « Je vous le dis haut et fort : après juillet 1997, pour le sport, il n'y aura aucun changement. Pour nous, les affaires continuent ! »

Financièrement, et même sportivement, *les Chinois* paraissent très attachés à ce tournoi dont le chiffre d'affaires avoisine les 100 millions de dollars de Hongkong (73 millions de francs environ), et dont les images sont transmises dans vingt-quatre pays en direct, et dans cent trente pays en différé.

Sans compter les dizaines de milliers *de souvenirs* et les 120 000 litres de bière vendus sur place. Selon Peter Davies, président de la HKRFU, la souveraineté chinoise représente même un plus pour le Tournoi à sept. « *Nous avons des relations très étroites avec les autorités de Pékin. Ils sont derrière nous à cent pour cent, et veulent même que le Tournoi devienne plus grand et plus beau* » confie-t-il.

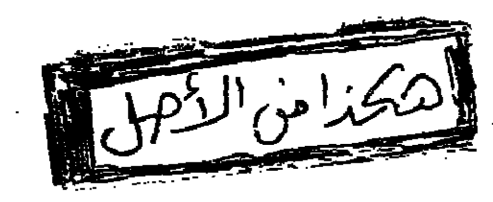
La Fédération a déjà retenu les dates, ainsi que le magnifique stade de So Kon Po – *conçu et construit* pour les besoins du rugby à sept – jusqu'en 2001. Les droits de télévision sont déjà négociés jusqu'en 1999, et de nombreux tour-opérateurs étrangers ont réservé hôtels, avions et places pour 1998. « *C'est le principe "un pays, deux systèmes" qui prédominera*, affirme M. Hung. *Que certains considèrent le rugby comme un sport colonial n'a aucune importance, et à Hongkong on continuera de faire comme on a toujours fait.* »

Loin d'être un frein au rugby, la Chine serait pour certains observateurs en Asie la dernière nouvelle frontière de l'ovale. Un pays capable de devenir compétitif en très peu de temps. Accueillie mardi 18 mars au sein de l'International Board, la Chine, même si elle ne compte aujourd'hui que vingt-huit équipes, serait prête à faire le grand bond vers la discipline des quinzistes avec, selon la China Rugby Football Association, jusqu'à un million *de nouveaux joueurs* dans les douze prochains mois.

Une équipe de l'Armée populaire jouera dans le championnat de Hongkong dès juillet prochain, un squad national de quatre-vingts joueurs sera convoqué à Pékin dès le mois de septembre, et une équipe chinoise devra être invitée au Tournoi à sept de Hongkong en 1999. « *Quand on connaît l'approche des Chinois en ce qui concerne le sport, ils sont capables de tout faire* », rappelle John Hung.

***Ian Borthwick***





## DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe CEP Communication a enregistré en 1996 un résultat net** (part du groupe) de 575 millions de francs (+10 %). Selon un communiqué publié vendredi 21 mars, le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 11,222 milliards de francs, en baisse de 1 % par rapport à celui de 1995, mais stable à périmètre comparable. Le chiffre d'affaires du pôle information est en hausse de 5 % ; celui du pôle édition, en baisse de 4 % (2 % à périmètre comparable).

■ ***L'Actualité religieuse* change sa formule.** Ce mensuel du groupe Malesherbes-Publications, filiale des Publications de la Vie catholique (PVC), a triplé sa diffusion en cinq ans, pour atteindre 30 000 exemplaires. Il améliore sa lisibilité par un classement plus rigoureux entre trois parties : l'actualité, le dossier et l'« espace intérieur », qui traite des préoccupations spirituelles de l'homme d'aujourd'hui.

■ **AUDIOVISUEL : le comité d'entreprise de la Société française de production (SFP) a adopté,** jeudi 20 mars, une motion considérant que la date butoir du 31 mars, limite de validité de l'offre de reprise du groupe Havas-Générale, est « *irrecevable* ».

■ **PRESSE : Hachette Filipacchi Presse lance** en Norvège la vingt-neuvième édition de *Elle*. Une édition suédoise de *Elle* existe depuis 1988.

■ **PUBLICITÉ : Ogilvy Defrenois, agence de marketing relationnel, remporte le « Grand prix du marketing direct 1997 »** organisé par l'hebdomadaire *Stratégies* pour le programme de fidélisation « Fréquence plus » d'Air France.

# « Le Monde » a poursuivi le redressement de ses ventes en 1996

### La diffusion payée du quotidien en France s'est accrue de 1,13 %, sa part de marché de 2,7 %. Avec 325 009 exemplaires, il atteint son meilleur niveau depuis 1981. Le volume de sa publicité commerciale a augmenté de 14 %

**Les chiffres de Diffusion-Contrôle (l'ex-OJD) pour 1996 confirment la progression des ventes du *Monde* après le spectaculaire redressement de 1995, première année de la nouvelle formule du quotidien. En 1996, la diffusion payée en France a augmenté de 1,13 %. Le journal a accru sa part de marché (+ 2,7 %), alors que celle de la presse écrite est en recul face à la télévision. Sa pagination de publicité commerciale a aussi été en hausse (+ 14 %), alors que celle de ses concurrents a régressé. En 1996, le mensuel *Le Monde diplomatique* a battu un nouveau record de ses ventes, avec une diffusion moyenne de 180 738 exemplaires (+ 11,2 %). Le mensuel *Le Monde de l'éducation* a atteint une diffusion payée de 53 941 exemplaires en moyenne, soit une baisse de 9,77 % par rapport à 1995, mais la nouvelle formule lancée en janvier 1997 connaît un succès dépassant les prévisions.**

**EN DÉPIT** des difficultés que vit la presse écrite depuis plusieurs années et qui se sont aggravées l'an dernier sous le double poids de la crise et des mesures gouvernementales, particulièrement sensibles pour la presse quotidienne nationale, *Le Monde* a traversé positivement 1996, tant sur le plan de sa diffusion que pour ses recettes publicitaires. De surcroît, son lectorat et son audience se sont aussi développés.

La diffusion payée du *Monde* s'est en effet accrue de 1,13 % en 1996 par rapport à 1995 : elle s'est établie à 325 009 exemplaires en moyenne, selon Diffusion-Contrôle (ex-OJD, Office de justification de la diffusion), ce qui constitue un record de diffusion sur les seize dernières années *(voir graphique)*. Le tirage moyen du *Monde* a été de 495 384 exemplaires l'an dernier.

La diffusion totale du quotidien, qui comprend à la fois la vente au numéro en France et la vente à l'étranger, les abonnements et la distribution gratuite, a été de 377 206 exemplaires, ce qui correspond à une baisse de 0,50 %. La diffusion payée totale s'est établie quant à elle à 367 787 exemplaires, en baisse de 0,29 % par rapport à 1995 (*Le Monde* du 22 mars).

Les bons chiffres de la diffusion en France en 1996 sont à mettre en perspective avec l'année précédente, qui sert de comparaison.

> Alors que les études d'audience témoignent de la stabilité de la presse nationale en 1996 – 9 millions de lecteurs –, « Le Monde » est l'un des rares titres de la presse quotidienne nationale à voir son audience s'accroître

Celle-ci avait été particulièrement riche en événements politiques – élection présidentielle puis scrutins locaux. En outre, c'était aussi l'année du lancement de la nouvelle formule du quotidien, le lundi 9 janvier, décidée et programmée par le nouveau directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani, dès son élection à la tête du quotidien au printemps 1994. La rénovation du *Monde* a contribué à la très forte augmentation de sa diffusion (+ 7,25 %), la plus importante enregistrée depuis vingt et un ans.

Le quotidien n'est pas le seul à afficher des chiffres à la hausse en 1996. Il s'agit en effet d'une année record pour le mensuel *Le Monde diplomatique*, qui coïncide d'ailleurs avec sa filialisation. Depuis plusieurs années, ce journal enregistrait des scores en augmentation constante. L'an dernier, le mensuel dirigé par Ignacio Ramonet a affiché une diffusion payée en France de 130 150 exemplaires en moyenne, soit un accroissement de 17,4 %, et une diffusion payée totale (France, étranger, abonnements) de 180 738 exemplaires (+ 11,2 %). Il est à signaler que le trimestriel *Manière de voir*, publié par *Le Monde diplomatique*, fait son entrée à Diffusion-Contrôle et se trouve crédité, pour cette première année, d'une diffusion payée totale de 45 516 exemplaires en moyenne.

*Le Monde des philatélistes* s'inscrit dans un schéma voisin du « *Diplo* », même si sa réussite est moins éclatante, puisqu'il a accru de 0,08 % sa diffusion payée en France, soit 22 683 exemplaires en moyenne, tandis que sa diffusion payée totale est restée quasiment stable (– 0,25 %).

En revanche, la *Sélection hebdomadaire*, formule destinée aux lecteurs à l'étranger, a enregistré une baisse de 3,52 % (19 032 exemplaires diffusés en moyenne), et *Dossiers et documents* s'est aussi inscrit en négatif (– 4,99 %, soit 76 412 exemplaires diffusés en moyenne).

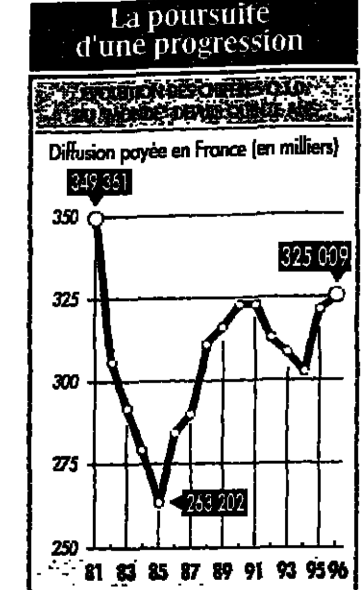
Enfin, le mensuel *Le Monde de l'éducation* a atteint une diffusion payée totale de 53 941 exemplaires en moyenne, ce qui traduit une baisse de 9,77 % par rapport à 1995. La formule lancée en janvier 1997 sous l'égide de Jean-Michel Djian renoue toutefois avec le succès, puisque les chiffres de vente des premiers numéros de l'année du nouveau *Monde de l'éducation, de la culture et de la formation* dépassent, et de loin, les prévisions.

En matière de publicité, la presse nationale a accusé le coup de la crise et de la guerre du Golfe. En outre, rejoignant ainsi les autres pays européens, la France a connu une forte progression des recettes publicitaires de la télévision. Depuis 1991, comme pour le reste du secteur, la publicité commerciale est donc devenue le talon d'Achille de la presse, notamment quotidienne.

Selon les chiffres de la Secodip, la part de marché de la presse écrite n'a cessé de s'éroder : de 36,5 % en 1994, elle est passée à 35,6 % en 1996, tandis qu'inversement la télévision voyait sa part s'accroître de 36,5 % à 38,1 %. En outre, si la croissance publicitaire de tous les grands médias s'est ralentie durant les trois dernières années, y compris celle de la télévision, la presse a été plus que d'autres soumise au régime, surtout sur la période la plus récente (+ 4 % d'augmentation de ses recettes entre 1995 et 1996, alors que l'ensemble des médias enregistrait une croissance supérieure à 5 %). Dans ce contexte, la presse quotidienne nationale souffre particulièrement, avec une croissance égale à zéro.

En considérant la seule pagination de la publicité commerciale, le tableau est sombre en 1996 pour les quotidiens nationaux de qualité – famille à laquelle appartient *Le Monde*, aux côtés du *Figaro*, des *Echos*, de *La Tribune*, de *Libération* et de *L'Equipe*, – qui ont vu leur pagination reculer de 2 %. *Le Monde* a quant à lui enregistré une hausse de 14 %, ce qui constitue une performance de la part de l'équipe du Monde Publicité, les autres titres ayant tous vu leur pagination régresser l'an dernier (de – 5 % pour *Le Figaro* à – 12 % pour *Les Echos*).

**La poursuite d'une progression**




*Les ventes du journal en France ont franchi en 1996 la barre des 325 000 exemplaires pour la première fois depuis 1981.*

Avec une part de marché de 19 %, *Le Monde* se situe désormais au deuxième rang de la presse quotidienne nationale de qualité, derrière *le Figaro*. Mais en 1996 la part de marché de ce dernier a baissé d'un point, alors que celle du *Monde* s'est accrue de 2,7 %. Enfin, la plupart des secteurs recourant à la publicité progressent dans *Le Monde*, et celui-ci est largement dominant dans certains d'entre eux (édition, associations, éducation, industrie, spectacles, etc.).

Les études d'audience témoignent de la stabilité de la presse nationale en 1996 : 9 millions de lecteurs, selon l'étude « Euro PQN » réalisée par Ipsos Médias (*Le Monde* du 14 mars). A l'instar de deux autres titres de la presse quotidienne nationale – *L'Equipe* et *Le Parisien-Aujourd'hui*, – *Le Monde* est l'un des rares titres à voir son audience s'accroître.

En trois ans, 172 000 lecteurs supplémentaires ont rejoint *Le Monde* (2 006 000 en 1993, 2 178 000 en 1996), tandis que son taux de pénétration dans la population française s'est accru de 0,3 % (4,7 % l'an dernier, contre 4,4 % en 1993). Son lectorat féminin augmente régulièrement – 42,1 % des lecteurs sont actuellement des lectrices, selon « Euro PQN » – et les quinze à quarante-neuf ans constituent 67 % de son audience.

***Yves-Marie Labé***

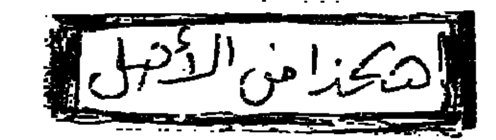


# Fin de la grève à RFI

**LA GRÈVE** des personnels de Radio France Internationale (RFI) a pris fin, vendredi 21 mars, après la signature d'un accord entre la direction et les sept syndicats qui avaient déclenché le mouvement, jeudi 13 mars. L'accord porte, selon la direction, sur « *la situation des personnels de réalisation rémunérés aux cachets* », sur les réformes en cours « *concernant les émissions en langue étrangère (RFI2) et des programmes de production (RFI3)* » ainsi que sur les « *conditions de numérisation de la production* ».

Dès jeudi 20 mars, l'antenne de RFI, réduite jusque-là à un simple fil musical, avait redémarré de façon cahotante, trois des syndicats de RFI (CFDT, FO, SNJ) ayant appelé, plus ou moins ouvertement, à la reprise du travail. Cette décision avait donné lieu à de vives discussions entre les salariés et les syndicats. Finalement, une majorité du personnel (149 sur 237 votants) avait voté, jeudi soir, la reprise du travail « *sous réserve de la signature par la direction et les syndicats des accords négociés* ». Ce mouvement de grève, déclenché en raison du non-renouvellement de quatre contrats à durée déterminée de journalistes pouvant prétendre à une titularisation, s'était vite élargi à « *la défense de l'emploi* » de l'ensemble des salariés, toutes catégories professionnelles confondues (techniciens, journalistes, personnel administratif, cachetiers, pigistes, etc.).

Pour les techniciens, la direction s'est engagée à organiser une opération de « *sensibilisation* » aux nouvelles technologies, et en particulier aux stations de travail numériques. A propos des assistants-réalisateurs, la direction de RFI a précisé qu'un « *plan d'intégration sur trois ans sera élaboré* ». Enfin, la direction de RFI dit avoir précisé « *les futures modalités de recrutement des journalistes* ». Quant aux quatre CDD à l'origine de la grève, deux d'entre eux auraient été intégrés, mais à RFI 3, une structure différente de RFI, chargée des programmes de production.



# Nouveaux meubles et style zéro

## Libérés par le succès de leurs aînés dans les années 80, de jeunes designers français s'affirment sans complexes. Rétrospective culturelle de Boulogne-Billancourt

**IL Y A** bientôt dix ans, le centre culturel de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) présentait une exposition intitulée « Cent Chaises » dont on parle encore, tant l'idée de comparer *de visu* les réponses tellement diverses que le XXe siècle a pu donner à une question simple – comment s'asseoir ? – était l'occasion évidente d'une pédagogie des formes, lisible tous publics. Cette fois, au même endroit, *qui est aussi, sur* deux niveaux, un lieu de passage vers les *activités artistiques* proposées aux habitants des environs, les commissaires, Marylis de la Morandière, directrice des affaires culturelles de Boulogne, et Pierre Staudenmeyer, animateur de la galerie Neotu, près du Centre Georges-Pompidou et éditeur de design, proposent un ensemble intitulé : Design français, l'art du mobilier, 1986-1996.

Pour ceux qui auraient manqué les épisodes précédents, c'est l'occasion de se mettre à jour. Un bazar ordonné, un panorama éclectique pour une leçon de mobilier administrée avec sensibilité. Mais *en choisissant un « angle » si large* qu'à l'issue du parcours, pourtant *chronologique*, on retient surtout l'idée que tout est possible, que tout est permis, et que l'époque refuse de se laisser enfermer dans un style.

Certaines clés de lecture manquent, mais les objets de référence sont présents, même si l'on ignore l'histoire de chacun, *prototype ou projet industriel*, objet de collection ou commande particulière. Et même si la plupart sont plutôt des meubles-manifestes que des propositions pour *« changer la vie »*, comme le prétendaient les maîtres du mouvement moderne dont on a rangé les inventions parmi les œuvres de musée avant d'avoir pu en faire des compagnons au quotidien.

Si la période commence dans un amusement haut en couleur, avec les blagues des Italiens du groupe Memphis à Milan colportées avec brio par *ceux qui en revenaient*, comme Martine Bedin et ses lampadaires faussement naïfs, elle autorise toutes sortes de « folies » : comme ce meuble du couturier Jean-Paul Gaultier, en 1992, une *pile de valises fixées ensemble sur* un piétement à roulettes. La malle-cabine revisitée.

**LONGUE CHAÎNE**

Il y a d'autres *ready-made* dans l'exposition, comme ce fauteuil sculpture fait d'une accumulation *de sacs de plastique jaune* chantier serrés dans une structure en acier. Mais ils ont vite éclipsé les « cas d'école » : une console à piétement en porcelaine d'Olivier Gagnère, une coiffeuse d'Andrée Putman ou un guéridon de Rena Dumas, qui, avec l'armoire à façade en bronze, pièce d'apparat de Garouste et Bonetti, relient ces signatures à la longue chaîne de la tradition de l'ébénisterie française. Mais qu'y a-t-il de commun entre les chinoiseries d'une commode richement ornée d'un André Dubreuil et la grande table au plateau ultra-léger en fibre de carbone de Sylvain Dubuisson, *sinon qu'elles sont contemporaines* et... réalisées en très peu d'exemplaires *par – et pour – des perfectionnistes ?*

*L'enthousiasme du début des* années 80 s'appuyait sur des initiatives diverses : *création en 1979*, conjointement par l'Unifa, syndicat des fabricants de mobilier, et le ministère de l'industrie, du centre de valorisation de l'innovation dans l'habitat (VIA) qui allait, avec ses « cartes blanches », donner des impulsions aux créateurs. Il est curieux de rappeler qu'un certain Philippe Starck en fut bénéficiaire, en 1981, avant même d'être choisi comme l'un des cinq designers appelés à travailler pour les appartements de l'Elysée.

Aujourd'hui, personne ne met en doute la créativité constamment renouvelée de Starck, ni le sérieux technologique de son professionnalisme, mais on *constate que c'est en Italie qu'il a* trouvé (avec Driade) les *industriels prêts à investir quelques mil*lions dans un moule pour que le fauteuil Lord Yo, en polypropylène, puisse être produit et vendu autour de 700 francs pièce. Même chose pour le fauteuil du café Costes, qui est devenu la nouvelle chaise Thonet de l'époque.

Pour certains, cette dizaine d'années avant d'imposer un modèle serait une prouesse de vélocité. *Une sorte d'exception. « Les créations du mouvement moderne que nous considérons aujourd'hui comme des classiques*, fait remarquer Jean-Claude Maugirard, professeur à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, où il a créé en 1977 l'atelier *« mobilier », ont mis plusieurs dizaines d'années avant d'être reconnues. Si on prend la chaise longue de Le Corbusier, qui apparaît en 1927, il faut se souvenir que c'est seulement en 1984 qu'un éditeur, Cassina, la met véritablement sur le marché. »*

L'idée que les modernes créaient pour le *« grand nombre » est tout simplement « un mythe »*, ajoute celui qui fut le premier responsable du VIA. *« Ceux qui voulaient faire le bonheur du peuple n'ont jamais été acceptés par le bon peuple. D'ailleurs, la création, si elle apporte quelque chose de nouveau, une nouvelle technique, une nouvelle esthétique, va toujours à contre-courant et met longtemps avant d'être admise. »*

**CHAMP LIBRE**

*Il semblerait qu'on ait plutôt* raccourci les délais, puisque *« des formes qui semblaient à beaucoup inacceptables, celles du groupe Memphis ou les premières propositions de Starck, justement, on les retrouve maintenant*, note Jean-Claude Maugirard, *couramment dans l'automobile ou l'électro-ménager »*.

Champ libre, en somme, pour les nouveaux venus issus des écoles. *« Comme si tout ce travail avait permis à une génération de s'affirmer et à la suivante de se libérer des obligations de l'art décoratif à la française »*, note Pierre Staudenmeyer. *Certains élèves*, pourtant, choisiront encore cette voie, avec plus *d'ironie peut-être*, comme le montre ce siège dont l'assise et le dossier sont faits d'un maillage d'acier gainé de cuir, hommage d'un étudiant de l'Ensad, Philippe Soffioti, à la tradition artisanale, mais réalisé à l'aide du laser et de l'informatique.

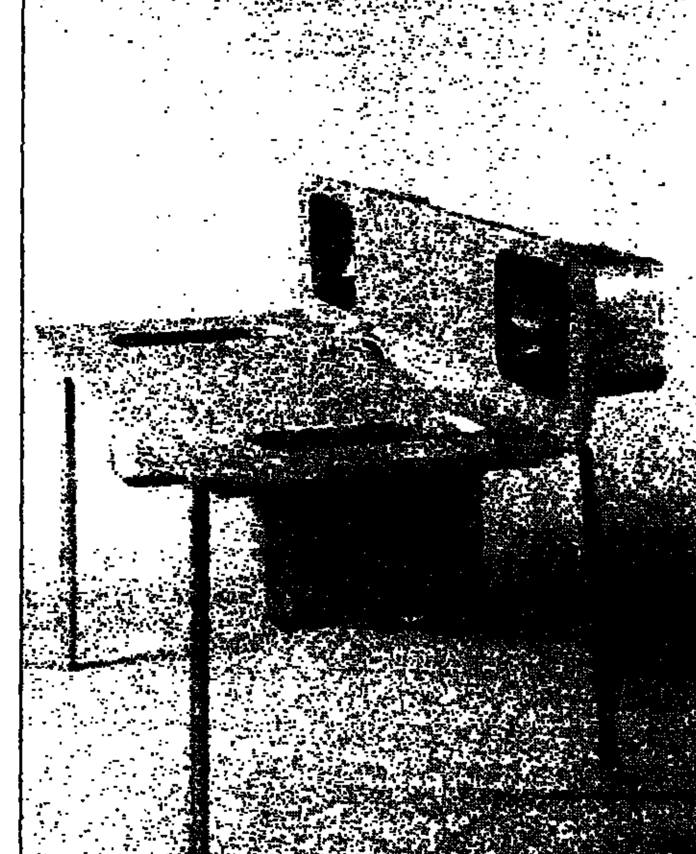
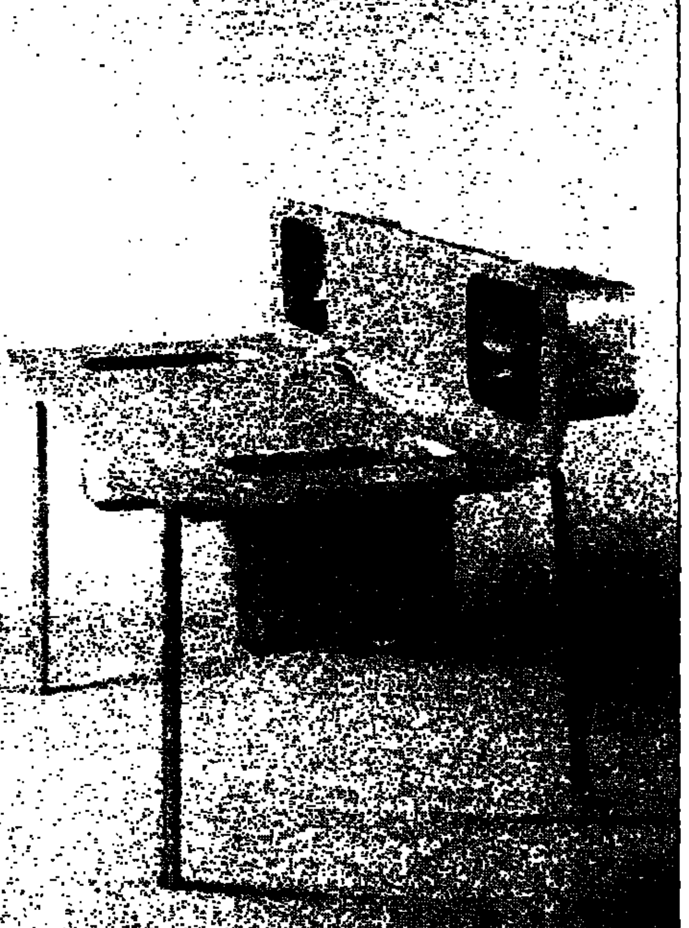
D'autres paient leur tribut à la modernité (bibliothèque Eileen d'Alban Gilles), quand certains *n'hésitent plus à écrire l'histoire à* partir de presque rien, comme Adrien Gardère. *Son diplôme de* fin d'études aux arts déco, un bureau présenté en 1996, est l'association d'éléments industriels existants, un plateau moulé et des bacs à évier en inox, sur un piétement en métal. Dans la sagesse de ses vingt-quatre ans, et pour ne pas céder prématurément au succès remporté par sa proposition, le jeune diplômé est parti pour un an, en Inde, d'où il ne communique plus que par fax.

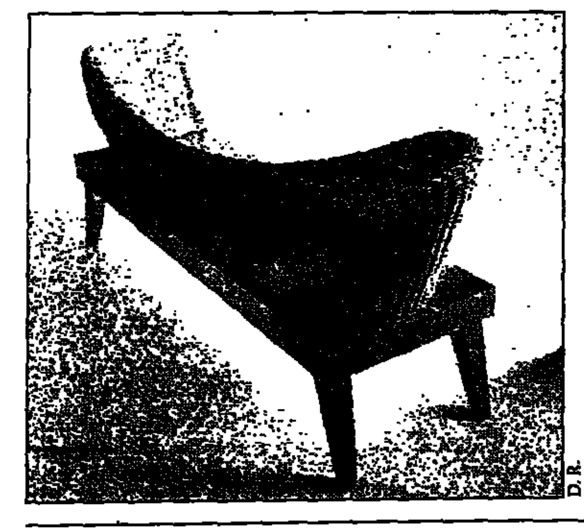
*Michèle Champenois*

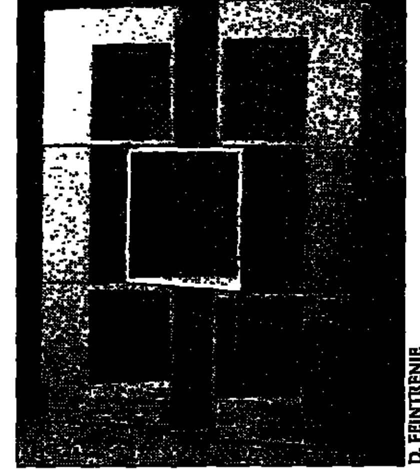
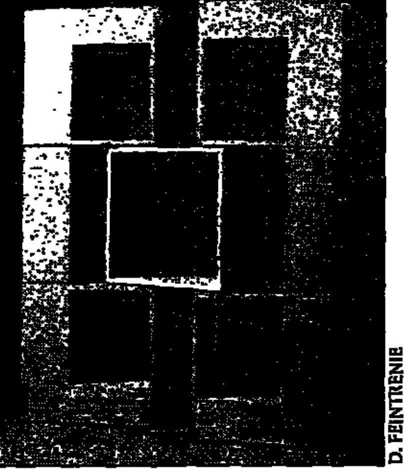
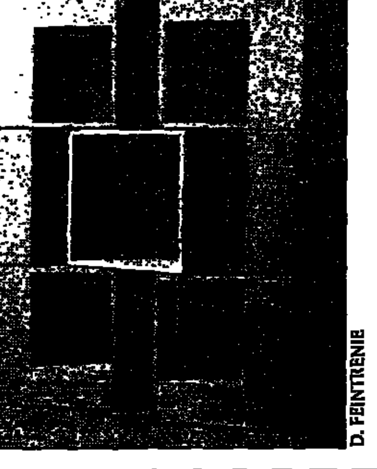
## Réponse aux Italiens

**Le message de l'exposition est double : l'Italie ne serait pas le seul pays européen capable d'engendrer des créateurs de talent, même s'il est le mieux placé pour les faire connaître ; la génération des stars, en bouleversant le paysage français, aurait libéré les jeunes, qui peuvent choisir leur voie. Soit en continuant la tradition nationale, la mise en valeur du savoir-faire et de l'artisanat. *Soit en approfondissant* les recherches de quelques-uns vers plus de légèreté, de transparence, en route vers l'invisible. Soit en s'interrogeant sur les modes de vie et la nouvelle pauvreté, sur des alliances inédites de matériaux ou le détournement de fragments industriels.**

**★ « Design français, l'art du mobilier 1986-1996 », Centre culturel, 22 rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-47-12-77-95. Entrée libre. Du lundi au samedi de 9 heures à 21 heures. Jusqu'au 14 juin.**



D. R.


D. R.




D. FEINTRENIE

D. FEINTRENIE

## Travaux d'élèves

Diplôme de fin d'études pour Adrien Gardère, en 1996, le bureau (document ci-dessus) est composé d'éléments industriels, panneau de bois courbé et blocs d'évier en Inox, dans la lignée d'un Jean Prouvé. Ci-contre et de *gauche à droite, le confident* Esmeralda, dessiné par Cherif, an*cien élève de l'Ecole nationale* supérieure des arts décoratifs (Ensad), *qui associe bois* et rotin ; la bibliothèque Eileen d'Alban Gilles ; le fauteuil Lilibelle (armature de métal gainée de cuir) d'un autre étudiant de l'Ensad, Philippe Soffiotti.

# Un dégraisseur de formes

**PHILIPPE LANE** est un designer qui n'a pas appris le dessin dans une école. Une maîtrise d'économétrie, une licence de philosophie, une expérience dans le *cinéma comme assistant-réalisateur*, puis dans la publicité *comme rédacteur-concepteur*, après un séjour aux Etats-Unis, ne *l'ont pas empêché de trouver* sa voie, à partir de 1987, dans la décoration pour le théâtre, avec Jean-Baptiste Manessier, et la scénographie. *Un parcours qui le* conduit à choisir, à l'âge de trente-cinq ans, en 1990, la création de meubles et le design pour l'industrie.

Comme d'autres de la génération des inconnus, il se définit en creux, en contraste avec ce qui a été remarqué dans les années 80, « nouveaux barbares » ou références appuyées à la tradition moderne. *« Ce qui m'intéresse, ce sont les meubles qui n'affichent pas un style décoratif a priori. Je veux essayer de montrer beaucoup de choses, mais plutôt en les révélant avec un effet-retard. Une petite séduction apparaît, mais elle reste en retrait. »*

Le babut-vaisselier de Philippe Lane exposé à Boulogne est en *platane, un bois peu utilisé*, d'un beige rosé, avec une maille, choisi parce qu'il n'appartient pas *« aux essences nobles d'emblée, comme le poirier ou le sycomore »*. Des formes nettes, un volume simple qui serait banal n'était l'apparition directe en façade, par des découpes dans les portes, de quelques-uns des nombreux tiroirs qu'il contient. Dans la lignée des meubles à secrets, une composition aléatoire qui provoque ce *deuxième regard*, et lance un appel discret pour se faire distinguer. Sans insister.

**SOURCES DE RÉFLEXION**

Finitions impeccables, avec le souci de pouvoir être vu de toutes parts, de ne pas être simplement un meuble d'appui, collé contre un mur. Un meuble *« aux quatre vents »*, qui *« ne veut pas seulement empiler des fonctions »* mais *« proposer un espace »*. Même préoccupation pour l'armoire qu'il a dessinée avec des parois-*rideaux de bois qui glissent sur* une tringle et qui s'ouvrent sur les deux faces. Ou le bureau dont le plateau double se termine par deux rangements latéraux, de forme douce et arrondie, fermés par des panneaux coulissants en lamelles articulées à la façon des meubles de notaire.

Se détournant des attitudes égotistes de la veine « déco » dans la création contemporaine, c'est plutôt du côté de l'architec*ture que Philippe Lane trouve* ses sources de réflexion. Frank Lloyd *Wright ou Le Corbusier* dont il reprendrait volontiers *« le projet humaniste, le désir de transformer les habitudes »* sans aller toutefois jusqu'à adopter *« une idéologie de l'austérité »*. Méfiant à l'égard de l'exubérance affichée par certains baroques contemporains, il préfère se tourner vers les meubles d'architectes, le bureau ultra-light de Sylvain Dubuisson ou la table basse de Chaix et Morel, à double plateau en verre et tendeurs, *« où l'on voit le jeu des forces »*.

Epurer, dégraisser les formes, *faire entrer tous les matériaux* dans l'habitat, c'est la ligne de *conduite d'un designer qui*, par ailleurs, assume une fonction de consultant auprès des producteurs de zinc, pour de nouvelles applications. Créer, certes, encore faut-il diffuser. *« Je ne dois pas être doué de sens commercial, pourtant j'aimerais que mes meubles trouvent leur public, qu'on se les approprie. Qu'ils deviennent trait d'union, c'est leur vocation. Ce ne sont pas des exercices de style, ni des meubles-manifeste. »*

*M. Ch.*

## La montre de survie

**En cas d'imprévu grave, la *force des bras* n'exclut pas l'intelligence du poignet. Les capitaines téméraires et *les forçats* du jet-setting disposaient déjà d'une montre-boussole. Désormais, Breitling leur offre une balise portative, dissimulée dans l'une de ces volumineuses montres à quartz chromées (32 mm), emblématiques de la marque. Son cadran noir inspiré de l'aéronautique donne l'heure et la date, chronomètre le temps, affiche un autre fuseau horaire et sert d'alarme à l'utilisateur. Mais ce n'est pas pour ce banal résultat que l'Emergency a *demandé dix ans* de mise au point : aux deux bouchons, vissés de part et d'autre du boîtier, l'*aficionado* devine l'instrument de pointe.**

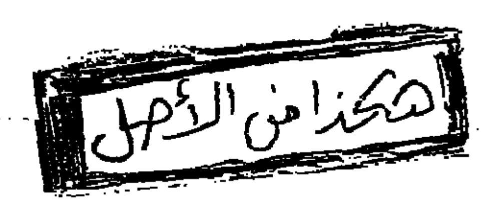
**Breitling, qui équipa la RAF en instruments de bord, s'est inspirée là des *besoins de l'aéronautique. Il est des* atterrissages forcés où la balise de bord *et celle du siège éjectable sont moins* résistantes que le corps humain. C'est *alors que l'Emergency entre en scène.* Ses deux bouchons se dévissent, entraînant des fils métalliques de 43 et de 60 cm, des antennes, qui étirées de part et d'autre vont disperser durant soixante-douze heures un puissant signal (30 mW) émis par la montre sur 121,5 Mhz, la fréquence de détresse internationale utilisée dans l'aviation. Mis au point et testé par Dassault automatismes et télécommunications, l'émetteur peut fonctionner dans des circonstances extrêmes (températures de –10 à 85 degrés, taux d'humidité de 95 %...). Du sommet d'une montagne, son signal est perçu dans un rayon de 400 kilomètres par un avion volant à 10 000 mètres d'altitude – des performances qui se réduisent beaucoup *sur terrain plat ou, pis encore, accidenté.* Si le naufragé rivé à sa bouée n'est guère *détectable à plus de 50 km par un avion* volant à basse altitude, le rescapé d'un accident aérien conserve, lui, la ressource de quitter l'épave, puisque sa montre fonctionne seule.**

**Discret sur les chiffres, Breitling confie que sa merveille s'est bien vendue. Et que ses utilisateurs sont restés sages : à ce jour, on n'a enregistré aucun signal de détresse. Il est vrai que l'acheteur, en plus de débourser 26 000 francs, est tenu de signer un document qui l'avertit : en cas d'abus, il aura à rembourser les frais de son *« sauvetage »*.**

**Pour l'épate, il peut toujours placer l'Emergency sur le récepteur de contrôle – vendu avec –, qui lâchera aussitôt de longs ululements... Les militaires, eux, ne jouent pas. En Suisse, en France, ils testent l'Emergency. Et précisent leurs besoins. Un interrupteur – le modèle civil, lui, ne fonctionne *qu'une fois* – pour stopper l'émission. D'autres fréquences *qui permettraient, par exemple, d'éviter* les disparitions en montagne. Mais tout cela reste théorique. A ce jour, l'Emergency n'a sauvé personne. L'occasion s'était présentée en janvier, avec le tour du monde Breitling en ballon. Mais les pilotes n'eurent pas à dévisser leurs montres : les hélicoptères observaient, quelques jours plus tard, leur lent dégonflage en Méditerranée.**

***Jacques Brunel***





# Très nuageux au nord

L'ANTICYCLONE qui protégeait notre pays s'affaiblit dimanche. Une perturbation venant des îles Britanniques pénètrera par le nord-ouest du pays dès le matin, puis gagnera l'ensemble des régions au nord de la Loire l'après-midi, avec quelques pluies faibles.

**Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.** – Le ciel sera couvert le matin, avec quelques gouttes locales, puis l'après-midi les nuages resteront nombreux, avec de courtes éclaircies. Le vent de sud-ouest à ouest soufflera à 70 km/h en rafales sur les côtes de la Manche. Les températures maximales avoisineront 12 à 15 degrés.

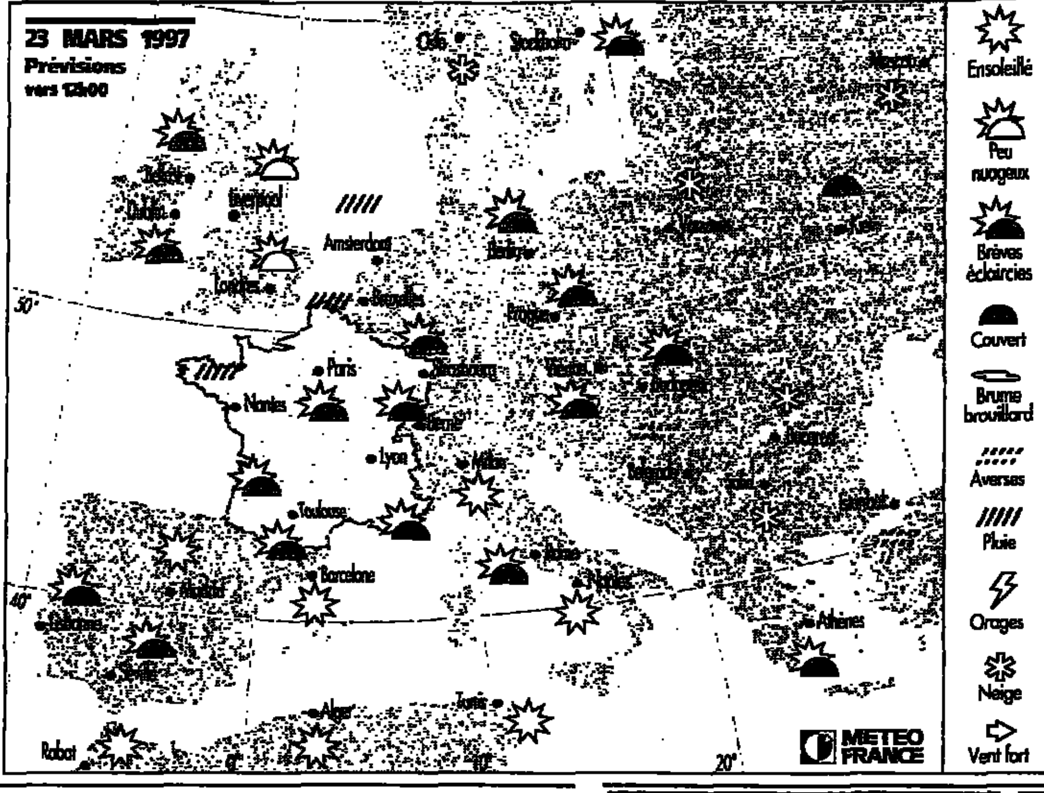
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Sur le Nord-Picardie et les Ardennes, le ciel se couvrira par le nord-ouest en cours de matinée, avec quelques pluies faibles. L'après-midi, de courtes éclaircies reviendront. Ailleurs, le ciel se voilera le matin, puis l'après-midi le temps sera couvert avec quelques gouttes possibles. Il fera de 12 à 14 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Le ciel se voilera par le nord-ouest en cours de matinée, puis l'après-midi les nuages seront nombreux. Il pleuvra faiblement en fin de journée. La température maximale sera proche de 11 à 13 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Après dissipation de quelques brouillards matinaux, la journée s'annonce ensoleillée. Il fera de 15 à 20 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Les brouillards locaux formés au lever du jour se dissiperont rapidement pour laisser place à une journée ensoleillée. Les températures seront agréables, avec 14 à 16 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions. Les températures maximales avoisineront 15 à 20 degrés.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRLANDE.** Ryanair, spécialiste des vols à tarifs réduits, confirme le lancement, à compter du 1er mai, de six vols quotidiens Beauvais-Dublin à partir de 695 F. Des navettes (80 F A-R) relieront Paris à Beauvais, où le parking sera gratuit.

■ **SCANDINAVIE.** Choice Hotels Scandinavie, qui gère les hôtels Comfort, Quality et Clarion en Suède, en Norvège et au Danemark, vient d'acquérir 21 établissement supplémentaires dans cette région, dont trois hôtels Clarion (quatre étoiles), respectivement à Oslo, Bergen et Trondheim, en Norvège.

■ **ALLEMAGNE.** Lufthansa accroît sa capacité au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, d'où seront proposés, à partir du 30 mars, un vol supplémentaire pour Francfort et, à partir du 14 avril, une liaison supplémentaire cinq jours par semaine à destination de Munich.

**PRÉVISIONS POUR LE 23 MARS 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 27/28 S | KIEV | -8/-3 C | VENISE | 1/8 S | LE CAIRE | 6/20 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 25/26 P | LISBONNE | 9/23 S | VIENNE | -4/3 S | MARRAKECH | 12/22 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 26/28 S | LIVERPOOL | 5/10 N | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 17/27 S |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 5/12 N | BRASILIA | 19/25 P | PRETORIA | 15/22 S |
| | | | | AMSTERDAM | 5/8 P | LUXEMBOURG | -5/10 C | BUENOS AIR. | 15/23 S | RABAT | 12/22 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | -2/11 S | ATHENES | 6/8 S | MADRID | 0/17 S | CARACAS | 20/26 S | TUNIS | 11/15 S |
| AJACCIO | 3/16 S | NANTES | 1/14 S | BARCELONE | 8/14 S | MILAN | -2/10 S | CHICAGO | -4/4 S | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 3/18 S | NICE | 8/16 S | BELFAST | 9/10 S | MOSCOU | -9/-4 * | LIMA | 13/20 C | BANGKOK | 22/33 S |
| BORDEAUX | 0/18 S | PARIS | 0/13 S | BELGRADE | -5/4 P | MUNICH | -5/6 S | LOS ANGELES | 9/14 C | BOMBAY | 18/29 S |
| BOURGES | -3/14 S | PAU | 2/19 S | BERLIN | -2/4 S | NAPLES | 3/10 S | MEXICO | 9/19 S | DJAKARTA | 26/28 P |
| BREST | 6/12 P | PERPIGNAN | 6/19 S | BERNE | -5/9 S | OSLO | -10/-2 * | MONTREAL | -12/-9 C | DUBAI | 17/25 S |
| CAEN | 4/11 P | RENNES | 2/14 P | BRUXELLES | 1/9 P | PALMA DE M. | 13/15 S | NEW YORK | -5/-2 S | HANOI | 19/27 P |
| CHERBOURG | 4/11 P | ST-ETIENNE | -3/14 S | BUCAREST | -4/2 * | PRAGUE | -4/3 S | SAN FRANCIS. | 12/19 S | HONGKONG | 19/23 P |
| CLERMONT-F. | -4/16 S | STRASBOURG | -2/11 S | BUDAPEST | -7/4 S | ROME | 5/13 S | SANTIAGO/CHI | 4/14 S | JERUSALEM | 10/14 P |
| DIJON | -4/12 S | TOULOUSE | 2/18 S | COPENHAGUE | 1/2 C | SEVILLE | 7/21 S | TORONTO | -9/-6 S | NEW DEHLI | 11/27 S |
| GRENOBLE | -1/16 S | TOURS | -1/13 S | DUBLIN | 9/10 S | SOFIA | -6/-1 * | WASHINGTON | -4/4 S | PEKIN | -6/4 S |
| LILLE | 3/10 P | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | -4/9 N | ST-PETERSB. | -10/-5 * | **AFRIQUE** | | SEOUL | -2/4 S |
| LIMOGES | 1/14 S | CAYENNE | 24/26 P | GENEVE | -4/9 S | STOCKHOLM | -4/1 S | ALGER | 8/17 S | SINGAPOUR | 26/29 S |
| LYON | -1/15 S | FORT-DE-FR. | 25/26 S | HELSINKI | -6/-3 N | TENERIFE | 17/18 S | DAKAR | 20/24 S | SYDNEY | 17/21 P |
| MARSEILLE | 3/18 S | NOUMEA | 24/26 S | ISTANBUL | 1/3 P | VARSOVIE | -5/2 * | KINSHASA | 21/28 P | TOKYO | 5/9 P |

*Situation du 22 mars à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 24 mars à 0 heure TU*

FAMILLE

# Aider l'entourage des personnes âgées dépendantes

## Des associations et des groupes de rencontres peuvent soulager les familles en charge d'un parent

*« ENTRE NOUS, nous n'avons pas la même retenue à reconnaître que nos parents vieillissent et que notre fatigue n'est pas forcément ou uniquement physique »*, estime M. D., qui s'occupe d'une mère de quatre-vingt-sept ans et participe au Cercle des familles de l'association Ages et Vie, à Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne. Coordonnant plusieurs services d'aide à domicile, Ages et Vie entend permettre aux vieillards de rester le plus longtemps possible chez eux. « *Pour cela*, explique le psychologue Denis Mennessier, directeur de l'association, *il nous semble essentiel de tenir compte de la parole de la personne âgée, la plupart du temps « objet » de la demande qui nous est faite, mais sans méconnaître les capacités et les limites de son entourage familial.* »

C'est à l'intention de la famille que l'association a créé, en 1992, ce « cercle de parole », convivial et informel : des réunions trimestrielles préparées par les professionnels d'Ages et Vie et par un noyau de familles volontaires. Qu'il s'agisse de la prestation spécifique dépendance, de la maladie d'Alzheimer ou de l'entrée en institution, les rencontres du Cercle des familles débutent toujours par une information d'un intervenant spécialisé et se terminent autour d'un buffet, occasion de contacts entre les familles et les professionnels de l'association.

« *Au début, j'étais trop débordée pour y aller*, se souvient Mme G., évoquant l'assistance à apporter à sa belle-mère hémiplégique, en plus de son travail et d'une fille adolescente vivant à la maison. *Puis, quand les choses se sont un peu décantées, notamment grâce à l'organisation mise en place avec Ages et Vie, j'ai pu y participer.* » Consciente que ce soutien lui a souvent permis de *« ne pas craquer »* au cours de quatre longues années, Mme G. a d'ailleurs rallié à nouveau le Cercle des familles, bien que sa belle-mère soit décédée il y a plusieurs mois.

« *Par la force des choses, j'ai maintenant plus de recul*, confie-t-elle. *Mais pour l'avoir éprouvé, je sais aussi combien il nous en coûte d'admettre que nous avons besoin de nous réoxygéner. Or en expliquant comment on a pu soi-même, par toute une série d'aides professionnelles, réussir à partir en vacances – et qu'il n'y a là rien de honteux –, je crois qu'on rend service aux autres* », assure, avec conviction cette chaleureuse quinquagénaire.

Magré la tâche éprouvante qui incombe aux familles confrontées à la perte d'autonomie physique ou psychique d'un parent âgé, les aidants dits « naturels » sont rarement demandeurs pour eux-mêmes. « *Pourtant, les écouter et les soutenir s'avère indispensable si l'on entend favoriser le maintien à domicile des personnes âgées* », commente Marie-Jo Guisset. C'est pourquoi la responsable des actions « personnes âgées » à la Fondation de France encourage un certain nombre de projets, du type de celui d'Ages et Vie.

Souvent nées de l'intuition de professionnels, les initiatives d'aide à l'entourage peuvent également émaner d'associations de familles ou de retraités. C'est le cas, à Poitiers, où Accor (Action, concertation, coordination des retraités de la Vienne) propose une dizaine de réunions par an, consacrées à un thème précis en rapport avec le vieillissement.

### L'ISOLEMENT

En milieu rural, il n'est pas évident de réussir à mobiliser les familles : « *Elles ont tellement l'habitude de tout assumer toutes seules qu'elles ne pensent pas forcément utile de venir aux rencontres que nous organisons* », déclare Jacqueline Dupuis, de la Mutualité sociale agricole (MSA) de la Nièvre. Pourtant, à la lumière d'une étude réalisée par la MSA et la Fédération des familles rurales, on constate que c'est l'isolement et la charge morale qui, là aussi, semblent lourds à porter aux aidants familiaux, plus que les difficultés matérielles.

En ville, où la cohabitation est moins fréquente avec des parents âgés, les problèmes de disponibilité sont cruciaux. Et c'est faute de participantes que le groupe Ecoute des familles de l'association de gérontologie du 13e arrondissement de Paris, ouvert depuis 1986, a dû, au moins temporairement, interrompre ses réunions au début de l'année. Réussir à poser son sac, ne serait-ce que deux heures par mois, pour évoquer ses propres difficultés, semble, de fait, constituer le énième et indépassable obstacle. « *Je le regrette d'autant plus*, souligne la psychologue clinicienne Odile Ribalet, *que la crainte majeure de ces femmes débordées est justement l'épuisement physique : elles redoutent plus que tout de se retrouver elles-mêmes à l'hôpital, contraintes de laisser leur parent âgé. Or, quand on en arrive là, il est déjà très tard. C'est bien avant qu'il faut pouvoir parler.* »

***Caroline Helfter***

**★ Depuis 1990, la Fondation de France soutient une trentaine d'actions centrées sur l'aide à l'entourage familial. Liste sur demande : 40, avenue Hoche, Paris 8e. Tél. : 01-44-21-31-30. Télécopie : 01-44-21-31-01.**

### *Aide familiale et grand âge*

**Selon une enquête réalisée en 1992 par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse avec la collaboration de l'Insee, un peu plus d'un parent âgé sur cinq, lorsqu'il est autonome, bénéficie d'une aide d'un enfant appartenant à la génération-pivot des 49-53 ans. C'est le cas de presque deux parents âgés sur trois, en cas de forte incapacité. L'aide régulière d'un enfant est assurée, trois fois sur quatre, par une femme : fille (63 %) ou bru (9 %).**

**Cette enquête de la CNAV est présentée dans l'ouvrage collectif coordonné par Claudine Attias-Donfut, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat.* Nathan 1995, 352 p., 175 F.**

# MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97054

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | ■ | | | | | |
| III | | | ■ | | | | | | | | | |
| IV | | ■ | | | | | ■ | | | ■ | | |
| V | | | | ■ | | | | | | | | |
| VI | | | ■ | | | | | | ■ | | | |
| VII | | | | | | | | ■ | | | | |
| VIII | | ■ | | | ■ | | | | | | ■ | |
| IX | | | | | | | | | ■ | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Il y aura toujours du monde derrière lui. – II. Travaille dans l'herbe. Apporta un petit goût de Provence. – III. Parti que l'on aimerait voir partir. Parties un peu plus loin. – IV. Mise à l'envers. Donné avant le départ. Carte majeure. – V. La famille du président. A un très grand besoin des autres. – VI. Possessif. Une brioche que l'on doit surveiller. Enveloppe la coque. – VII. Fis la distribution pour récolter demain. A subi des torts. – VIII. Un seul point sur le dé. Passe à Sofia et plonge dans le Danube. – IX. Mettrai des couleurs à l'arc. Flouée. – X. La mouche le protège dans l'assaut.

**VERTICALEMENT**

1. Sans aucune hésitation. – 2. Voiture à cheval. Compte les coups sur le parcours. Lettres de Rilke. – 3. Le temps pour faire le tour. Bout de verbe. Coup de peigne. – 4. Arrivées à bon port. A trouvé refuge à Notre-Dame. – 5. Elles débarquent de Hollande en bottes pour finir au salon. De l'erbium. – 6. Le moins gourmand des transports. – 7. Passât à tabac. – 8. Fait tomber les épaules. Doit être monté pour fonctionner. – 9. Trop petit pour Fidel et pour Winston. Un lieu. – 10. Yeu ou Sein. S'installèrent en Espagne dès 500 avant J.-C. – 11. Philosophes grecs sortis de la même école. Point de départ. – 12. A retrouvé tout son calme.

***Philippe Dupuis***

**SOLUTION DU N° 97053**

**HORIZONTALEMENT**

I. Multilatéral. – II. Aboule. Rouge. – III. Quinaire. Ses. – IV. Si. Tancées. – V. Ibis. Mite. Si. – VI. Larigot. Ra. – VII. Lisent. Rêvée. – VIII. Es. Noisetier. – IX. Usé. Uvée. Sua. – X. Repasserions.

**VERTICALEMENT**

1. Maquilleur. – 2. Ubu. Baisse. – 3. Loisirs. Ep. – 4. Tunisien. – 5. Ila. Gnous. – 6. Leitmotivs. – 7. Rait. Sée. – 8. Trent. Réer. – 9. EO. Céret. – 10. Ruse. Aviso. – 11. Agées. Eeun (nuée). – 12. Lessiveras.

# ÉCHECS

N° 1733

**GRAND PRIX DE RUSSIE (1997)**
**Blancs : Ikonnikov.**
**Noirs : Kalin.**
**Défense sicilienne.**
**Attaque Velimirovic.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç5 | 11. Th-g1 (b) | Cd7 (c) |
| 2. Cf3 | Cç6 | 12. g4 | Cç5 |
| 3. d4 | çxd4 | 13. g5 (d) | b5 |
| 4. Cxd4 | Cf6 | 14. Dh5 (e) | Cxd4 |
| 5. Cç3 | d6 | 15. Fxd4 | Cxb3+ (f) |
| 6. Fç4 | é6 | 16. axb3 | b4 (g) |
| 7. Fé3 | Fé7 | 17. Ff6!! | Té8 |
| 8. Dé2 (a) | a6 | 18. Td3! | Da5 (h) |
| 9. 0-0-0 | Dç7 | 19. Th3 | h6 |
| 10. Fb3 | 0-0 | 20. Dxh6!! | abandon (i) |

**NOTES**

*a)* L'attaque Velimirovic, caractérisée par la formation Dé2 - 0-0-0 suivie de l'avance g2-g4-g5, donne aux Blancs de belles perspectives sur l'aile-R.

*b)* Les Blancs ont le choix entre 11. f4, 11. Th-g1, 11. g4 et 11. Rb1. Le coup du texte (11. Tg1) prépare la poussée g2-g4 et introduit la menace de mat Dh5-Tg3-h3.

*c)* Outre cette défense qui transfère le C-R en ç5, les Noirs peuvent adopter d'autres suites comme 11..., b5 ou 11..., Cxd4.

*d)* Le sacrifice 13. Cf5 se produit également après 11. g4, Cd7 ; 12. Cf5, éxf5 ; 13. Cd5, Dd8 ; 14. gxf5. La partie Ginsburg-Lanka (Open de Cappelle-la-Grande, 1997) continua ainsi : 13. Cf5, b5 ; 14. Fd5, Fb7 : 15. g5, Tf-ç8 ; 16. Dh5, Cé5 (16..., g6 semble préférable) ; 17. f4, Cg6 ; 18. Tg3, b4 ; 19. Th3, Cf8 ; 20. Fd4, éxd5 (ou 20..., éxd5 ; 21. Dh6!) ; 21. Fxg7!, Fd8 ; 22. Fd4 (ou 22. Fxf8), f6 ; 23. gxf6, Cg6 ; 24. f7+, abandon.

*e)* Avec la menace Tg3-Th3.

*f)* La précision s'impose : 15..., Fb7! et si 16. Tg4, Cxb3+ ; 17. axb3, é5 ; 18. Fé3, Ta-ç8 ; 19. Td2, g6 ; 20. Dh6, f5! comme dans la partie Koch-Relange (1994). 15..., b4 arrive trop tard : 16. Ff6!, bxç3? ; 17. Dh6! ou 16..., Té8 ; 17. Tg3, bxç3+ ; 18. Th3, cxb2+ ; 19. Rb1, Fxf6 (ou 19..., h6 ; 20. Dxh6, gxh6 ; 21. Txh6, Fxf6 ; 22. gxf6 avec gain) ; 20. gxf6, Rf8 (si 20..., gxf6 ; 21. Dh6!) ; 21. é5!, Cé4 ; 22. fxg7+, Ré7 ; 23. Db4+, f6 ; 24. Dxé4, d5 ; 25. g8 = D, Txg8 ; 26. Dxh7+, abandon (Hennings-Möhring, Colditz, 1967).

*g)* 16..., Fb7 et 17..., é5 étaient encore à envisager. Après la faute, 16..., b4? les Blancs gagnent en beauté.

*h)* Si 18..., bxç3 ; 19. Th3, h6 ; 20. Dxh6!

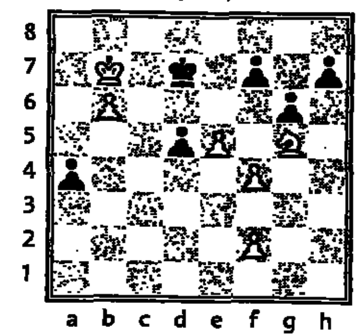
*i)* Si 20..., gxh6 ; 21. Txh6!

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1732**
**P. P. BABIC (1950)**

(Blancs : Rg7, Tç1 et ç2. Noirs : Ra6, Dh2, Cd2, Pf6.)

Clef : **1. Ta2+, Rb5 ; 2. Tb2+, Cb3 forcé ; 3. Txb3+, Ra4 ; 4. Tb8!!, Dg3+** (si 4..., Dxb8? ; 5. Ta1+ et 6. Tb1+ avec gain de la D) ; **5. Rf7, Dé5 ; 6. Ta1+!, Dxa1 ; 7. Ta8+ et 8. Txa1 avec gain.**

**ÉTUDE N° 1733**
**N. N. BAUTIN (1926)**



Blancs (6) : Rb7, Cg5, Pb6, é5, f4, f2.

Noirs (6) : Rd7, Pa4, d5, f7, g6, h7.

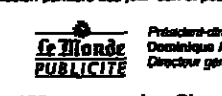
*Les Blancs jouent et gagnent.*

***Claude Lemoine***

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

**CONTROVERSE** Nicolas Poussin (1594-1665), l'un des plus grands peintres français, aurait-il peint plusieurs – au moins deux – *Fuite en Egypte* ? Sinon, quel est le faux ? Celui qui avait été mis en vente en France en 1986 et acquis par les frères Pardo ? Ou bien celui acheté par Mme Barbara Piasecka-Johnson en 1989 ? Il s'agit moins de rendre à Poussin son œuvre vraie que de savoir lequel des deux tableaux vaut 200 000 F et lequel vaut 2 millions de dollars. ● UN AUTRE tableau de Poussin, *La Sainte Famille à l'escalier*, a suscité un combat entre deux « versions ». La première est en Angleterre, à Westminster, et a été authentifiée par le grand historien d'art Anthony Blunt. ● LA SECONDE, aujourd'hui conservée aux Etats-Unis, a brisé la vie de son ancien propriétaire, compliqué celle du directeur du Musée de Cleveland et mis en lumière certaines méthodes des conservateurs français.

# L'incessante bataille autour de plusieurs faux-vrais Poussin

## Barbara Piasecka-Johnson, propriétaire d'une version de « La Fuite en Egypte », tente de mobiliser les experts pour faire reconnaître l'authenticité de sa toile. Un enjeu moins artistique que financier

**MONACO**
*de notre envoyé spécial*

Barbara Piasecka-Johnson se pique d'histoire de l'art. Elle l'a d'ailleurs étudiée à Wroclaw, en Pologne, où elle est née, puis à Rome. Mme Piasecka-Johnson a quelques moyens : elle a épousé M. Johnson, aujourd'hui défunt, mais passé à la postérité grâce aux produits d'entretien qui portent son nom. Donc, Mme Johnson collectionne des tableaux, fort bien exposés pour dix ans au Musée de la chapelle de la Visitation, sur le rocher de Monaco, où il lui arrive de résider. Il y a là un Ribera, un Rubens, un Zurbaran, entre autres. Et un Poussin représentant *La Fuite en Egypte*, que l'on croyait perdu jusqu'en 1982, date à laquelle l'historien d'art Anthony Blunt le publia dans le *Burlington Magazine*. Depuis, ce Poussin a fait des petits : une version désormais conservée dans une collection américaine célèbre mais anonyme, qui est unanimement considérée comme une croûte. Et un autre tableau, vendu aux enchères à Versailles en 1986. *« Fort discrètement, mais non sans attirer le regard des vrais connaisseurs... »*, écrit Jacques Thuillier, professeur au Collège de France et spécialiste de Poussin, qui a publié cette dernière version en 1994 dans *La Revue de l'art*, où il ajoute : *« Nous avons eu l'occasion d'étudier les trois toiles. A notre sens, il est clair que la dernière est l'original. »*

Parmi les *« connaisseurs »* cités par Jacques Thuillier figurait Pierre Rosenberg, à cette époque conservateur en chef du département des peintures au Musée du Louvre et de tout temps amoureux de Poussin. Au point de pouvoir tout sacrifier pour en ajouter un aux collections nationales, à l'exception toutefois des deniers de l'Etat. C'est ainsi qu'il laissa filer le tableau. Annoncé comme de *« l'atelier de Poussin »* – ce qui signifiait une copie contemporaine, l'artiste travaillant seul –, il fut mis à prix 80 000 F. Les enchères montèrent et les frères Pardo, marchands à Paris, en devinrent les heureux propriétaires, pour 1,6 million de francs. Leurs ennuis ne faisaient que commencer.

En 1989, après nettoyage, leur Poussin est exposé dans leur galerie du boulevard Haussmann et publié par la revue *Apollo*. Les conservateurs du Louvre défilent mais les Pardo ne sont pas encore vendeurs. La même année, Mme Johnson achète l'autre version et s'inquiète de lui découvrir un concurrent. Elle organise une confrontation en mars 1990 dans un grand hôtel parisien. Sont présents divers spécialistes, dont Jacques Thuillier, favorable au Poussin Pardo, et Denis Mahon, qui défend l'authenticité du Poussin Johnson.

**ABSENT DE LA RÉTROSPECTIVE**

Mme Johnson semble douter. Ses avocats tentent de reconstituer la provenance de son tableau. Denis Mahon en publie aujourd'hui une partie : l'œuvre aurait appartenu à un comte polonais expatrié en Grande-Bretagne, qui s'en serait débarrassé avant 1976. Le tableau serait resté quelque temps en Europe sur le marché international de l'art avant d'être restauré vers 1981. Il est très difficile cependant d'admettre qu'un tableau si longtemps disponible soit resté inconnu des spécialistes jusqu'en 1982, date à laquelle Blunt le publia. En 1985, selon Sir Mahon, la toile était chez Mario Tazzoli, le marchand italien auprès duquel Mme Johnson l'acquit en 1989. Il semble cependant que le tableau ait eu d'autres propriétaires, qui se sont bien gardés de faire une quelconque publicité au tableau découvert par les Pardo avant d'avoir vendu le leur à Mme Johnson.



CENTRE DE PRESSE DE MONACO

*Nicolas Poussin, « La Fuite en Egypte », collection de Barbara Piasecka-Johnson.*

Du côté du Louvre, Pierre Rosenberg envisage un achat de la version Pardo, dont les frères Pardo demandent le prix ahurissant de 50 millions de francs. Pierre Rosenberg va s'employer à le faire baisser : selon les frères Pardo, il leur signifie verbalement son opposition à ce que le tableau quitte le territoire. En outre, il ne l'expose pas lors de la rétrospective qu'il consacre à Poussin en 1994. Les frères Pardo demandent alors une licence d'exportation. Les musées de France leur suggèrent d'y surseoir. Ce qu'ils font, sachant qu'aucun musée au monde n'ose, depuis l'affaire du Poussin de Cleveland *(lire ci-contre)*, s'opposer aux volontés du Musée du Louvre.

Nouveau coup du sort : l'ancienne propriétaire du tableau, qui l'avait mis en vente en 1986, en demande par voie de justice la restitution. A défaut, la plaignante (qui serait, selon Sir Mahon, Mme Barbier de la Serre) réclame 40 millions de francs aux commissaires-priseurs et à l'expert de Versailles. Le procès est en appel et les frères Pardo sont contraints, dans l'attente, de tenir le tableau à la disposition de la justice. Ce qui vaut toutes les interdictions de sortie...

Les scientifiques sont aussi montés au créneau, sans résultat probant : le Louvre a analysé le Pardo, « c'est un Poussin ». La National Gallery de Londres a analysé le Johnson, « c'est un Poussin aussi », même si Hugh Brigstocke, de Sotheby's, déclarait en 1994 que la radiographie du tableau de Mme Johnson était décevante. Interrogé sur la valeur du « Poussin-Johnson », s'il est authentique, Sir Mahon répond : *« Oh... au moins 2 millions de dollars »* (environ 10 millions de francs). Celui des frères Pardo, présenté à Versailles comme une œuvre d'atelier, était estimé par l'expert entre 150 000 et 200 000 F. C'est donc ce que vaudrait la version de Mme Johnson si elle n'est pas reconnue comme un Poussin. D'où l'inquiétude de la propriétaire et les efforts déployés par Sir Mahon et la principauté de Monaco pour convaincre les journalistes, invités vendredi 21 mars à Monaco, de son authenticité. Alors, lequel est donc un Poussin ? Nous avons pu voir la version Pardo dans les coffres de la banque parisienne où elle repose en attendant le bon vouloir des musées nationaux et des juges. Nous avons vu celui de Mme Johnson. Le premier est émouvant. L'autre n'est qu'un tableau...

*Harry Bellet*

★ **La Collection Barbara Piasecka-Johnson est exposée au Musée de la chapelle de la Visitation, place de la Visitation, Monaco. Tél. : (00) 377-93-50-07-00.**

## *Sir Anthony Blunt, agent double*

***Mort en 1983, sir Anthony Blunt était le spécialiste incontesté des œuvres de Nicolas Poussin. Il était par ailleurs conseiller artistique de la reine d'Angleterre, à laquelle il était apparenté et qui l'avait anobli. Mais, en 1979, Margaret Thatcher dénonça à la Chambre des communes ses activités occultes. Depuis les années 30, en compagnie d'anciens élèves de Cambridge, comme Kim Philby, il trahissait son pays au profit de l'Union soviétique. Le contre-espionnage le démasqua en 1964 et, plutôt que de le punir, décida de le « retourner ». Devenu agent double, il trahissait cette fois-ci les Soviétiques. Anthony Blunt obtint une sorte d'immunité tacite, qui serait restée discrète sans l'intervention de la Dame de fer.***

# Deux « Sainte Famille », aucune au Louvre

**D'AUCUNS** trouvent les tableaux de Poussin sinistres. Peut-être. Ce qui est certain, c'est qu'ils portent malheur. *La Fuite en Egypte* et les tergiversations qui l'entourent furent fatales à la galerie Pardo, qui ferma en 1991 pour ne rouvrir que récemment. *La Sainte Famille à l'escalier*, aujourd'hui conservée au musée de Cleveland, a brisé la vie de son ancien propriétaire, compliqué celle du directeur du musée de Cleveland et mis en lumière les méthodes utilisées par les conservateurs français pour pallier l'indigence des budgets d'acquisition des musées nationaux.

On connaît deux exemplaires de *La Sainte Famille à l'escalier*. L'un appartient à la National Gallery de Westminster, et fut longtemps le seul connu. L'inévitable Anthony Blunt l'avait authentifié ; d'autant plus volontiers qu'il était, dit-on, intéressé à sa vente. Tout aussi inévitable, mais parfaitement désintéressé, Jacques Thuillier le trouvait douteux. L'autre Poussin appartenait à Mlle Bertin-Mourot, nièce de Paul Jamot, ancien conservateur du Musée du Louvre, qui l'avait acquis à Drouot en 1944. Pour M. Thuillier, c'était la seule version authentique. Pierre Rosenberg, lui, hésitait. Quinze ans plus tard, il hésitait encore : en 1978, aucun des deux tableaux ne figurait dans l'exposition qu'il organisait à Rome. Le premier parce que contesté par M. Thuillier, le second parce que refusé par M. Blunt.

Entre-temps, le tableau de Mlle Bertin-Mourot passe à son neveu, Philippe. Lequel se bat pour faire admettre son authenticité. Devant les hésitations des spécialistes, et puisque lors de son achat, en 1944, la toile n'était qu'*« attribuée »* à Poussin, il embarque *La Sainte Famille* pour le Canada, où il réside. Et le vend au Musée de Cleveland pour 2,2 millions de dollars, soit 13,8 millions de francs de 1981. La réaction de la direction des Musées de France est immédiate, et sans nuance. Sitôt acquis par le Musée de Cleveland, le tableau douteux devient un trésor national exporté illégalement, et Philippe Bertin-Mourot est poursuivi en justice. La procédure dure depuis quinze ans. Un arrêt rendu le 18 mai 1995 a estimé que Pierre Rosenberg avait des *« intentions masquées mais réelles de faire rester le tableau sur le territoire français »*, en mettant en doute son authenticité. Sherman Lee, le conservateur du Musée de Cleveland, a eu la surprise de se voir signifier un mandat d'arrêt international, cadeau indirect de ses confrères français.

Le journaliste américain Mark Hunter, auteur d'un livre sur l'affaire Canson, relate un dernier avatar : les musées nationaux, pour faire bonne mesure, ont suspendu tous leurs prêts aux institutions qui collaboreraient avec le Musée de Cleveland, lequel musée a été, jusqu'à la négociation d'un accord de partage avec le Louvre, dans l'impossibilité de monter la plus petite exposition. Depuis, quand un musée étranger veut acheter un Poussin, même contesté, il demande la permission.

*Ha. B.*

# La force tranquille de Cesaria Evora

## A l'Olympia, la chanteuse cap-verdienne poursuit sans coup férir son ascension

**CESARIA EVORA. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 22 mars (première partie : Sally Niolo), à 20 h 30. Le 23 à 17 heures (première partie : Ala dos Namorados), complet. Concert supplémentaire, le 23 à 21 heures. Prix : 180 F. Tél. : 01-47-42-25-49. Le 27 à Lyon (Bourse du travail), le 28 à Marseille (Opéra), le 29 à Arles (Le Méjan). Vient de paraître : *Cesaria Evora, la voix du Cap-Vert*, de Véronique Mortaigne, Actes Sud – Collection « Afriques », 204 p., 128 F.**

L'époque où elle faisait le bonheur des noctambules dans les bars de son île lui paraît désormais bien loin. Les longs moments passés à regarder la mer, c'est un luxe qu'elle ne peut plus se permettre. Aujourd'hui, Cesaria Evora sillonne le monde. Avec une belle aisance, elle gagne, au fil des voyages, la reconnaissance d'un public toujours plus vaste. Dès l'automne prochain, elle repart faire une tournée aux Etats-Unis. Elle est maintenant là-bas appréciée bien au-delà de la communauté cap-verdienne de Boston ou du port baleinier de New Bedford, Massachusetts. *Cesaria* a été nommé aux Grammy Awards et classé parmi les meilleurs disques de l'année par le *New York Times*. Les célébrités se bousculent à ses concerts : Cassandra Wilson, David Byrne, Brandford Marsalis, Madonna qui a déclaré dans une interview son admiration pour elle. Flattée par ces marques de sympathie, elle l'est, mais sans excès. Après tout, dit-elle, *« on est tous les poussins de la même poule »*.

L'humilité est comme une seconde nature chez elle, une vertu cardinale qui participe à son charme, à son magnétisme, à cette façon incroyable qu'elle a de rester toujours confondante de vérité et, à cinquante-six ans, saisissante de fraîcheur. Ce qui lui arrive aujourd'hui, ce passage du dénuement aux lumières de la gloire, *« c'était sans doute écrit quelque part, ça devait arriver »*. La chance ? Elle n'y croit pas plus qu'aux rêves. Jusqu'à la fin des années 80, à Mindelo, ville principale de l'île de Sao Vicente, sa vie fut marquée du sceau de la pauvreté. Elle vivotait. Grâce à la générosité des clients dans les bars, à quelques piécettes versées par la radio nationale, ou à l'obole des notables. Les élites locales méprisaient cette femme allant pieds nus, mais sa voix leur donnait des frissons !

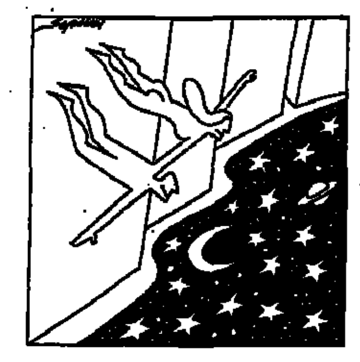
Les temps changent. Aujourd'hui, le gouvernement la proclame *« meilleure ambassadrice du Cap-Vert »*. Avant qu'elle ne fasse succomber le monde à la mélancolie de son blues insulaire, la *morna*, on ignorait tout de cet archipel aride, battu par les vents, quelques miettes d'Afrique à 500 km au large des côtes de Dakar. Désormais, à travers Cesaria, le nom du Cap-Vert est connu du Japon à la Turquie, d'Israël à Hongkong, autant de pays qu'elle a visités ou bien dans lesquels on peut trouver ses albums. Notamment *Miss Perfumado*, avec son titre fétiche *Sodade*, sorti en 1992, son plus gros succès à ce jour, l'album qui fait d'elle la première femme africaine à vendre autant de disques à travers le monde (plus de 500 000 exemplaires vendus dont 200 000 en France).

Cesaria Evora reste simple, authentique, couverte désormais de bijoux certes, mais toujours habillée comme un as de pique. Voir sa tête en couverture de magazines l'amuse beaucoup. Habilement pilotée par son producteur, José da Silva, un Cap-Verdien installé à Paris, et par l'artisan de sa promotion, François Post, ancien responsable de communication chez Mélodie, la maison de disques qui misa d'emblée sur elle, Cesaria Evora est satisfaite. Elle n'en continue pas moins de regarder avec détachement toute cette agitation. Elle est ravie de pouvoir maintenant couvrir de cadeaux ses amis, tous ceux qui passent des journées entières chez elle et dont les blagues la font rire. Des histoires drôles, elle en connaît des dizaines, plus ou moins piquantes. La mine enjouée, elle les raconte sans se faire prier, avec des sourires de gamine malicieuse.

*Patrick Labesse*

# Jeunes artistes de Berlin

## La Laiterie de Strasbourg invite un quartier populaire et multiculturel



**DANS** l'ancien Berlin-Est, le quartier de Prenzlauer Berg, construit à la fin du XIXe siècle pour héberger les ouvriers, est devenu un lieu de prédilection pour les jeunes écrivains, peintres, gens de théâtre... Depuis la chute du mur, des artistes de Berlin-Ouest s'y sont aussi installés. Onze jeunes plasticiens de Prenzlauer Berg exposent à La Laiterie, centre européen de la jeune création, leurs installations, sculptures, peintures et objets. Né au Brésil, Alex Flemming propose ses *Têtes de vache*. Goi expose l'Allemagne vue des *« sous-bocks »* de bière. Micha Kähne, né en Lituanie, installe un *Coffret de douche*. Klaus Killisch joue avec les peintres néoclassiques comme Feuerbach, Böcklin et Moreau. Reinhard Zabka, créateur du *Musée du mensonge*, présente un installation kinétique avec lumières et sons.

**★ La Laiterie, centre européen de la jeune création, hall des Chars, rue du Hohwald, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-75-10-05. Tous les jours de 15 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 13 avril. Puis exposition de photographies de Prenzlauer Berg, du 18 avril au 4 mai.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Des perles aux cochons, de Richard Foreman**
*Des perles aux cochons*, la nouvelle pièce de l'Américain Richard Foreman, sera mise en scène par lui-même à New York le 4 avril. En attendant, Bernard Sobel en propose une création dans son théâtre de Gennevilliers. Selon les propres mots de l'auteur : « Des perles aux cochons *dit combien tout est idiot, combien le théâtre est vulgaire. Un endroit terrible pour essayer de faire du grand art, mais évidemment c'est ce que je fais.* »
*Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Du 23 mars au 13 avril. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.*

**Schnaftl Ufftschik**
Pour clore son « Festival de l'imaginaire », la Maison des cultures du monde présente une formation sensiblement « hors cadre » par rapport à sa programmation habituelle. Sept musiciens allemands qui rebondissent entre kitsch, Stravinsky, Kurt Weill et Nino Rota avec percussions, cuivres, clarinette et accordéon.
*Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 24, 25 et 26. Tél. : 01-45-44-41-42. 100 F.*

**Sandra Bessis et John Mc Lean**
Accompagnée par le polyinstrumentiste John Mc Lean, Sandra Bessis, chanteuse d'origine tunisienne installée en France, explore et fait revivre le répertoire des chants judéo-espagnols. Pour ce concert au Centre Madapa, ils seront rejoints par Alain Bouchaux aux percussions et Philippe Foulon à la viole de gambe.
*Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 18 heures, le 23. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.*

**Justice en banlieue**
En soutien au Mouvement de l'immigration et des banlieues et au Comité national contre la double peine, un groupe de rock fusion et quelques-uns des rappeurs les plus engagés donneront un concert qui promet d'être intense. Au programme : Lofofora, Assassin, Yazid, Kabal, Kreyol Syndicat, MomoRoots, Fabe et Koma.
*La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 16 heures, le 23. Tél. : 01-49-25-81-75.*

**Didier Lockwood Trio**
Le violoniste Didier Lockwood revient au Sunset, sur le même principe qui lui avait fort bien réussi en avril 1995 : deux concerts en deux sets, l'un à 20 heures pour démarrer la nuit, l'autre à partir de 22 heures. La formule du trio avec Bertrand Sourisse aux claviers et Xavier Charlier à la batterie – qui rappelle celle rendue fameuse par le trio Humair/Louiss/Ponty au milieu des années 60 – est inusitée pour Lockwood. Raison de plus pour apprécier la proximité que permet le jeu en club. A signaler son récent enregistrement *Storyboard* (Dreyfuss Jazz/Sony Music).
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures et 22 heures, jusqu'au 5 avril. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 100 F.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**CHAMANKA**
Film franco-polonais-suisse d'Andrzej Zulawski, avec Iwona Petry, Boguslaw Linda, Agnieszka Wagner, Pawel Delag, Piotr Machalica, Alicja Jachiewicz (1 h 50).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

**DONNIE BRASCO**
Film américain de Mike Newell, avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche (2 h 5).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, dolby, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra-Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI**
Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville, avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard (1 h 20).
Saint-André-des-Arts-II, 6e (01-43-26-80-25).

**LE SECRET DE ROAN INISH**
Film américain de John Sayles, avec Jeni Courtney, Eileen Colgan, Mick Lally, Richard Sheridan, John Lynch, Susan Lynch (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**UN AMOUR DE SORCIÈRE**
Film français de René Manzor, avec Vanessa Paradis, Gil Bellows, Jean Reno, Jeanne Moreau, Dabney Coleman, Malcolm Dixon (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra-I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

## LES EXCLUSIVITÉS

**L'AMOUR EST À RÉINVENTER** (dix films courts) (**) (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**ARCHANGEL** (Can., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
**BREAKING THE WAVES** (*) (Dan., v.o.) : Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**BRIGANDS, CHAPITRE VII** (Fr.-géorgien-it.-suis., v.o.) : Lucernaire, 6e.
**CARMIN PROFOND** (**) (Fr.-mex.-esp., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**LE COMMENT ET LE POURQUOI** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
**DERNIER RECOURS** (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.
**ENQUÊTE SUR ABRAHAM** (Fr.-isr.-pal., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
**FRED** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra-I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**GET ON THE BUS** (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e.
**GHOST IN THE SHELL** (Jap., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
**JERRY MAGUIRE** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins-Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
**JUDE** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
**KARDIOGRAMMA** (Kaz., v.o.) : Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).
**LARRY FLYNT** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
**LEVEL FIVE** (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**LOOKING FOR RICHARD** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
**LOST HIGHWAY** (*) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**MARION** (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra-I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**MARS ATTACKS !** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra-Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**LA MOINDRE DES CHOSES** (Fr.) : Saint-André-des-Arts-I, 6e (01-43-26-48-18).
**NÉNETTE ET BONI** (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**LE PATIENT ANGLAIS** (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Max-Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**LA PROMESSE** (Bel.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
**LES RANDONNEURS** (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**LA RENCONTRE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts-I, 6e (01-43-26-48-18).
**SELECT HOTEL** (**) (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL** (Can., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
**TEMPS DE CHIEN** (Fr.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**TIETA DO BRASIL** (B., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
**TIRÉ À PART** (Fr., v.o.) : George-V, 8e.
**TOUT DOIT DISPARAITRE** (Fr.) : George-V, 8e.
**TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Gaumont Opéra-Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
**TRAINSPOTTING** (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
**UNE NUIT EN ENFER** (**) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71).
**VA OÙ TON CŒUR TE PORTE** (It., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?** (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

## LES REPRISES

**LA GUERRE DES ÉTOILES** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**LA JETÉE** (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10).
**LES NUS ET LES MORTS** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
**ORANGE MÉCANIQUE** (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
**ORFEU NEGRO** (Fr., v.o.) : Brady, 10e (01-47-70-08-86) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**PEAU D'ANE** (Fr.) : Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
**LA RENARDE** (Brit., v.o.) : Reflet Médicis-II, 5e (01-43-54-42-34).
**SUEURS FROIDES** (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**VIVA LA RÉVOLUTION**, v.f.) : Paris Ciné-II, 10e (01-47-70-21-71).

## LES SÉANCES SPÉCIALES

**ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.
**LA BALLADE DE NARAYAMA** (Jap., v.o.) : Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 17 h 5, 19 h 30, 21 h 45.
**LE BALLON ROUGE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.
**CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH** (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) samedi 21 h 45.
**CONTES IMMORAUX** (**) (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 50.
**LES CRIMINELS** (Brit., v.o.) : Brady, 10e (01-47-70-08-86) samedi 18 h 10, 21 h 40.
**CUL-DE-SAC** (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 13 h 50.
**LE CYGNE ET LA PRINCESSE** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 17 h 10.
**LA FLÛTE À SIX SCHTROUMPFS** (Bel.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 14 h.
**HELLZAPOPPIN** (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
**LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT** (All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h.
**LA MAMAN ET LA PUTAIN** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) dimanche 19 h 45.
**METROPOLIS** (All.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 16 h 10.
**MON ONCLE** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 17 h 10.
**MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN** (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 19 h 15.
**MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL** (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 18 h 40.
**LA PARTY** (A., v.o.) : Reflet Médicis-I, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 05.
**LA PLANÈTE SAUVAGE** (Fr.-tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h 30.
**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 9 h 50.
**SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME** (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h.
**THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 20.
**THELONIOUS MONK** (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 21 h 50.
**UN APRÈS-MIDI DE CHIEN** (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 11 h 20.
**LES VACANCES DE M. HULOT** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 16 h 55.

## FESTIVALS

**ACID, LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIQUE**, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Que les gros salaires lèvent le doigt, lun. 20 h 30.
**ALFRED HITCHCOCK** (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). La Loi du silence, dim. 12 h ; L'Homme qui en savait trop, lun. 12 h ; Le Procès Paradine, mar. 12 h.
**L'AMÉRIQUE SELON ROBERT ALTMAN** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). John McCabe, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Short Cuts, sam. 18 h 30.
**APRES-MIDI BLACK SEVENTIES** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Super Fly, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Wattstax, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Dynamite Jones, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
**ASPECTS DU CINÉMA EXPÉRIMENTAL**, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Tom, Tom the Piper's Son, lun. 18 h 30.
**CARTE BLANCHE A TAYEB SALIH**, Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Citizen Kane, sam. 17 h ; La Strada, dim. 15 h ; les Noces de Zein, dim. 17 h.
**CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE** (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80). Femmes au bord de la crise de nerfs, dim. 11 h.
**CINÉ-CLUB JUNIORS**, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Les Dingues et compagnie, sam. 16 h, dim. 11 h 30, 16 h.
**CINÉ KIDS**, UGC Triomphe, 8e. La Flûte à six schtroumpfs, dim. 10 h.
**CINÉMA BELGE**, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (01-40-49-49-69). le Diamant noir, sam. 16 h ; Maudite soit la guerre, dim. 14 h ; Serpentin fait de la peinture, dim. 16 h.
**CINÉMA EN RELIEF** (v.f.), Cité des Sciences. Cinéma Louis-Lumière, 19e. Le Monde fascinant des matériaux, sam. 18 h, dim. 10 h, 18 h, lun. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.
**CINÉMA POUR ENFANTS A L'INSTITUT** (v.f.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). La Reine des neiges, sam. 16 h.
**COURTS-CIRCUITS**, Le République, 11e (01-48-05-51-33). La Rue ouverte, mar. 20 h 30.
**CYCLE DAVID LYNCH** (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Blue Velvet, sam. 17 h 50, 22 h ; Eraserhead, lun. 17 h 50, 22 h ; Twin Peaks, dim. 17 h 40, 22 h ; Sailor et Lula, mar. 17 h 50, 22 h.
**CYCLE TIM BURTON** (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). L'Etrange Noël de M. Jack, dim. 14 h 10, mar. 14 h 10 ; Pee Wee Big Adventure, lun. 14 h 10.
**DEMY TOUT ENTIER**, Saint-André-des-Arts-I, 6e (01-43-26-48-18). Lola, sam. 16 h 25, 18 h 15, 20 h 10, 22 h 10 ; La Baie des anges, lun. 14 h 30, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 10, 22 h 10.
**DEMY TOUT ENTIER**, Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Les Demoiselles de Rochefort, sam. 18 h, dim. 15 h 40, 18 h, lun. 15 h 40, 18 h, mar. 15 h 40, 18 h.
**DEMY TOUT ENTIER** (v.o.), Le République, 11e (01-48-05-51-33). Le Joueur de flûte, dim. 13 h 30.
**DEMY TOUT ENTIER**, Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). L'Evénement le plus important, lun. 14 h 30 ; Les Parapluies de Cherbourg, dim. 14 h, mar. 18 h ; Une chambre en ville, mar. 21 h 45 ; L'Univers de Jacques Demy, mar. 12 h 15.
**DEMY TOUT ENTIER**, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Lady Oscar, mar. 13 h, 15 h 30.
**DOUGLAS SIRK** (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Mirage de la vie, lun. 14 h, 16 h 30, 21 h 30 ; Ecrit sur du vent, mar. 14 h, 16 h 30, 21 h 30 ; La Ronde de l'aube, sam. 16 h 30, 21 h 30 ; Demain est un autre jour, dim. 14 h, 16 h 30, 21 h 30.
**DOUGLAS SIRK** (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Ecrit sur du vent, dim. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Demain est un autre jour, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mirage de la vie, sam. 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40 ; Le Secret magnifique, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
**EMPREINTES FILMIQUES**, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Das Goldene Tor, sam. 18 h.
**FILM ET SPIRITUALITÉ**, Centre Sèvres, 6e (01-45-65-04-97). Eveille-toi à l'éternité, sam. 16 h 30.
**FILMS ET L'ART**, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). La Carte du tendre d'Annette Messager, sam. 16 h ; Picasso, sam. 19 h ; Sarkis, sam. 16 h, dim. 16 h, lun. 16 h, mar. 16 h ; A la recherche de Christian B, dim. 16 h ; Klossowski, peintre exorciste, dim. 19 h.
**IN MEMORIAM : BOHUMIL HRABAL** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Tendre Barbare, sam. 16 h.
**JOHNNY DEPP, UN REBELLE MODERNE** (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Dead Man, sam. 16 h, 20 h ; Edward aux mains d'argent, dim. 16 h, 20 h 10 ; Arizona Dream, lun. 16 h, 20 h 10 ; Don Juan DeMarco, mar. 16 h, 20 h 10.
**KEN MCMULLEN** (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Résistance, mar. 22 h ; Partition, dim. 22 h, lun. 14 h ; Zina, sam. 22 h, dim. 14 h, lun. 22 h, mar. 14 h ; Bleak Moments, sam. 16 h, 18 h, 20 h, dim. 16 h, 18 h, 20 h, lun. 16 h, 18 h, 20 h, mar. 16 h, 18 h, 20 h.
**MIGRATIONS. UN SIÈCLE DE VIE DES JUIFS D'EUROPE** (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Routes d'exil : l'odyssée des juifs du Maroc, sam. 16 h 30 ; Retrouver Oulad Moumen, sam. 18 h 40 ; Un brin de chance, sam. 21 h ; Des yeux ronds dans l'Empire du milieu, dim. 11 h 45 ; La Carte Jaune, dim. 13 h ; Shtetl, dim. 14 h 30 ; Aimez-vous les uns les autres, dim. 20 h 30 ; Article 58/4, dim. 22 h 30 ; Good or Bad, Black and White, lun. 14 h ; Ben Dov, images d'un rêveur, lun. 15 h 30 ; Le juif errant-Theodor Herzl, lun. 17 h ; Exodus, lun. 20 h ; Le Bonheur juif, mar. 18 h ; Bruxelles Transit, mar. 22 h.
**MUSIQUE FILMÉE : LE FILM D'OPÉRA** (v.o.), Auditorium du Louvre, 1er (01-40-20-51-86). La Fiancée vendue, sam. 17 h ; Les Contes d'Hoffmann, sam. 20 h ; Boris Godounov, dim. 17 h ; Carmen, dim. 20 h.
**PREMIER FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE**, Maison du Barreau. Hôtel de Harlay, 1er. Témoin à charge, sam. 16 h 30 ; Autopsie d'un meurtre, dim. 11 h ; La Poison, dim. 14 h 30 ; L'Honneur d'un capitaine, dim. 16 h 30 ; Le Procès de Jeanne d'Arc, lun. 14 h ; Le Juge et l'Assassin, lun. 20 h ; Une belle fille comme moi, mar. 14 h.
**RÉTROSPECTIVE ARRABAL, L'INTÉGRALE**, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). L'Empereur du Pérou, mar. 17 h 40 ; Viva la muerte, dim. 17 h 30, mar. 19 h 20 ; Le Cimetière des voitures, lun. 18 h ; L'Arbre de Guernica, sam. 16 h 10 ; J'irai comme un cheval fou, dim. 15 h 50.
**SCRATCH PROJECTION** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Public Domain, mar. 20 h.
**THE LUBITSCH TOUCH** (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). To be or not to be, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Shop around the Corner, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Haute Pègre, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Ninotchka, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
**THÉATROTHÈQUE**, Studio-Théâtre, 1er (01-44-58-98-58). Le Mariage de Figaro, dim. 14 h 30, lun. 20 h.
**WIM WENDERS** (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h 30 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 40.

## LA CINÉMATHÈQUE

**Palais de Chaillot**
**(01-47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
**Années 30 : chansons, larmes et crises :** Faubourg Montmartre (1931), de Raymond Bernard, 16 h 30 ; La Mancha de sangre (1937, v.o. traduction simultanée), d'Adolfo Best Maugard, 19 h ; La Signora di Tutti (1934, v.o. s. t. f.), de Max Ophuls, 21 h.
**MARDI**
**Conférence de Jean-François Rauger :** La mise en scène de l'acte sexuel, 18 h 30 ; **Cinéma et psychiatrie :** le Château de la pureté (1972, v.o. s. t. f.), d'Arturo Ripstein, 20 h 30.

**Salle République**
**(01-47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
**Autour de Vertigo :** Sang chaud pour meurtre de sang-froid (1191, v.o. s. t. f.), de Phil Joanou, 17 h ; Falbalas (1944), de Jacques Becker, 19 h 30 ; Obsession (1976, v.o. s. t. f.), de Palma, 21 h 30.

## CENTRE GEORGES POMPIDOU

**Salle Garance**
**(01-42-78-37-29)**
**DIMANCHE**
**Le Cinéma japonais :** La Légende du grand judo (1943, v.o. s. t. f.), d'Akira Kurosawa, 14 h 30 ; Tora-San (1969, v.o. s. t. f.), de Yoji Yamada, 17 h 30 ; Le Fils de famille (1960, v.o. s. t. f.), de Kon Ichikawa, 20 h 30.
**LUNDI**
**Le Cinéma japonais :** L'Ange rouge (1966, v.o. s. t. f.), de Yasuzo Masumura, 14 h 30 ; Rébellion (1967, v.o. s. t. f.), de Masaki Kobayashi, 17 h 30 ; Onibaba (1964, v.o. s. t. f.), de Kaneto Shindo, 20 h 30.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles**
**(01-44-76-62-00)**
**DIMANCHE**
**Regards prisonniers :** Télérencontres du 5 février 1997 (1997), 13 h 30 ; Les Prisons (1982), de Maurice Dugowson, 14 h ; Le Sida sauf votre respect (1993), d'Alain Moreau ; Vidéo-correspondance avec des détenus (1993), 14 h 30 ; Télérencontres du 19 février 1997 (1997), ; La Santé, une prison dans la ville (1985), d'Isabelle Martin ; Une liberté ! (1994), de Julie Bertuccelli ; Si bleu, si calme (1996), de Latour, 16 h ; Le Mur (1983, v.o. s. t. f.), de Yilmaz Güney, 16 h 30 ; Télérencontres du 30 octobre 1996 (1996), ; De jour comme de nuit (1991), de Renaud Victor, 220, 18 h 30 ; Mémoires d'un jeune con (1995), de Patrick Aurignac, 19 h ; Roland (1994), de Lucien Dirat ; Le Trou (1960), de Jacques Becker, 20 h 30 ; Brubaker, v.f.), de Stuart Rosenberg, 21 h.
**MARDI**
**Villes blessées :** Baltard, j'achète (1971), de Jean Cazenave et Renée Bernard ; La Folle de Chaillot (1969, v.o. s. t. f.), de Bryan Forbes, 14 h 30 ; Alphaville (1965), de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; Underground (1994, v.o. s. t. f.), d'Emir Kusturica, 19 h.

## GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

**(01-47-03-12-50)**
**MARDI**
Magnum Begynasium Bruxellense (1978), de Boris Lehman, 18 h 30.

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.

## SAMEDI 22 MARS

### TF 1

**20.45**

**LES GROSSES TÊTES**
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Invités : Sacha Distel, Christian Morin, Sim, Carlos, Vincent Perrot, Amanda Lear, Darie Boutboul, Francis Perrin, Pierre Bellemare... (125 min). 248754

**22.50**

**HOLLYWOOD NIGHT**
Sous le signe du tigre. Téléfilm Δ de Norberto Barba, avec Virginia Madsen, Toru Nakamura (95 min). 7300984
*A Los Angeles, à la veille d'Halloween, une mère et son fils font des achats dans un magasin de déguisements. Un homme tatoué, au masque de tigre, abat froidement l'enfant.*

0.25 Formule foot. Magazine.
1.00 et 1.40, 2.40, 3.45, 4.25 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (rediff.) 1.50 et 2.50, 3.55, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.35 Musique (20 min).

### France 2

**20.50**

**ÉTONNANT ET DRÔLE**
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Laurent Baffie, Catherine Lara, Marlène, Jean-Luc Reichmann, Jean-Pierre Castaldi, Raphaël Mezrahi (135 min). 53875551

**23.05**

**CHATOUILLONS LE PRINTEMPS**
Divertissement présenté par Olivier Minne (75 min). 7460209

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.30 ▶ La 25ᵉ heure. Documentaire de Khier Khorrichi et Aramik Megerdiclan. Albanie, la transition (55 min). 6856878
1.25 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 2.30 L'Œil d'Icare. Documentaire. 3.55 Les Inconnus du Mont Blanc. Documentaire. 4.45 Rapport du loto. 4.50 Taratata (rediff., 85 min).

### France 3

**20.50**

**LA DISGRÂCE**
Téléfilm de Dominique Baron, avec Caroline Cellier (100 min). 806280
*Se sentant rejetée par ses parents, une jeune fille tente de mettre fin à ses jours. Elle est sauvée par un bel inconnu auquel elle s'attache, mais celui-ci devient l'amant de sa mère.*

**22.30**

**▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE**
Documentaire. Enquêtes sur les lieux du pouvoir : les écoutes téléphoniques (60 min). 77919

23.30 Journal, Météo.
23.55 Grain de philo. Thème : La sécurité. Avec Sylviane Agacinski, Alain Etchegoyen, François Ewald (55 min). 832396
0.50 Bernard Herrmann. Documentaire (60 min). 7639410
*1.50 Musique graffiti. Magazine. Soliste. 44 duos pour 2 violons, nᵒˢ 6 et 7 de Bela Bartok (20 min).*

### Arte

**20.45**

**L'AVENTURE HUMAINE : DEUXIÈME REGARD**
Documentaire d'Arel Engstfeld. Etats-Unis : autour de l'agriculture [3/3] (60 min). 8149735
*Dernière étape : voyage chez les fermiers d'Amérique en référence au film de Robert Flaherty,* The Land *(1939-1942).*

**21.45**

**L'AVOCAT**
Madame le procureur. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 487716

22.30 Metropolis. Magazine (60 min). 49848
23.30 Music Planet : Blues et gospel, *le gospel selon Liz McComb.* Documentaire de Michel Andrieu (50 min). 41822
0.20 Le Train de Vienne. Téléfilm de Caroline Huppert, avec Roland Blanche, Thérèse Liotard (90 min). 3462439
*Une adaptation du* Train de Venise *(1965) de Georges Simenon, servie par un très bon jeu d'acteurs.*
2.15 Cartoon Factory (rediff., 35 min).

### M 6

**20.45**

**AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE**
Série (105 min). 282209
Virtuellement vôtre O. Clair de lune O.

**22.30**

**CÉRÉMONIE DES BRIT AWARDS 1997**
Spectacle présenté par Helena (90 min). 16919
*La cérémonie des Brit Awards est aussi prétexte à un grand show de variétés où l'on retrouve Prince*

0.00 Deux flics à Miami. Série O. *Le prix fort.*
0.50 Rock express. Magazine. Aerosmith, Fountains of Wayne, Helmet (30 min). 3388985
1.20 La Nuit des clips (390 min).

### Canal +

**20.35**

**LE LIT DU DIABLE**
Téléfilm de Sam Pillsbury, avec Nicollette Sheridan, Joe Lando (90 min). 843209

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet (45 min). 1651735

**23.00**

**WHITE MAN**
Film de Desmond Nakano (1995, 84 min). 257822

0.25 Blue Sky ■ Film de Tony Richardson (1991, v.o., 95 min). 1778255
2.00 Chamane ■ Film de Bartabas (1995, v.o., 100 min). 6233304
3.40 Princesse Caraboo ■ Film de Michael Austin (1995, v.o., 95 min). 2063217
5.15 Caméra sauvage.
6.00 Le Maître des éléphants ■ *Film de Patrick Grandperret* (1995, ◆, 99 min). 8285014

### Radio

#### France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique.
22.35 Opus. Polyphonies ligures.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Invité de Dracula, de Bram Stoker. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

#### France-Musique

18.30 Archives. Festival de Bayreuth. Concert donné le 27 juillet 1961, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Rudolf Kempe : La Walkyrie, de Wagner, Regine Crespin (Sieglinde).
23.07 Le Bel Aujourd'hui.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Esa-Pekka Salonen, chef d'orchestre.
22.40 Da Capo. Concerto nᵒ 9, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Kertesz, Ashkenazy, piano ; Quatuor nᵒ 8, de Beethoven, par le Quatuor de Budapest ; Carnaval, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Kubelik ; *Tarentelle, op. 28, de Szymanowski,* Grumiaux, violon, Moore, piano.

### TV 5

20.00 L'Amour maudit de Leisenbogh.
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 *Météo* des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Spécial Fa si la chanter.

### Planète

20.35 Les Folies de Jacques Fath.
21.25 Peines.
21.50 Staline. [2/2].
22.35 L'Univers élastique.
23.25 Prédateurs félins.

### Animaux

21.00 Monde sauvage. La vie dans les marécages.
*21.30 La Vie des zoos.*
22.00 Mortelle Australie.
23.00 Chronique d'une falaise.

### Paris Première

20.00 Top Flop.
20.30 Roller in Line.
23.30 Nova.
*0.25 Björk.* D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond.
0.50 La Semaine du J.T.S.

### France Supervision

20.30 John Williams. *Concert (60 min). 70240848*
21.30 Cap'tain Café. Invités : CharlElie Couture, Ar Re Yaouank, KDD, Yasmine Band.
*22.30 Madredeus.* Concert (110 min). 83044735

### Festival

20.15 Une belle âme.
20.30 Le Suspect.
21.55 Les Limites du partage.
23.35 Le Voyageur.

### Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Philippe Rousselot.
22.00 Jean Painlevé au fil de ses films. De Denis Derrien.
23.00 Le Testament d'Orphée ■ Film de Jean Cocteau *(1959, N., 80 min).* 8324919
0.20 Uniformes et Jupons Courts (The Major and the Minor) ■ ■ Film de Billy Wilder (1942, N., v.o., 100 min) 55022043

### Ciné Cinémas

20.35 Royce. Téléfilm de Rod Holcomb (1994, 95 min). 6117087
23.00 Un faire-part à part ■ Film de Charlie Peters (1993, 95 min). 34618261

### Série Club

19.55 Highlander. Descente aux enfers.
20.45 La Caverne de la rose d'or II. [2/2].
22.20 Code Quantum. Quand l'orage gronde.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. *Somme, août 1916.*
0.00 Mission impossible.
0.45 La Famille Addams. Fais pas le singe !

### Canal Jimmy

21.00 VR5. Le choix de Simon.
21.45 Spin City. Episode Pilote.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? *Invité : Xavier Emmanuelli.*
23.15 Le Fugitif. L'enlèvement.

### Téva

20.30 Téva débat.
20.55 Cadillac Blues.
0.00 La Fleur du désert. De Désiré Berckmans et Patrick Tacq.

### Eurosport

14.00 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Libre dames, à Lausanne (Suisse) (180 min). 35715875
17.00 Saut à skis.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (Etats-Unis) 6ᵉ jour (210 min). 50185396
22.30 Basket-ball. ASVEL-Le Mans
0.00 Rugby.

### Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Mémoire de palaces.
23.00 A l'horizon. Indonésie et Java.
23.25 La Chronique de Jacques Lanzmann.
0.00 Rough Guide. Afrique du Sud (60 min).

### Muzzik

20.30 Symphonie en ré majeur K504 «Prague», de Mozart. Concert (30 min). 826
21.00 Le Grégorien, un chant d'éternité. De Pierre Stucki et André Junod.
21.50 La Finta giardiniera. Opéra de Mozart, enregistré au Drottningholm Court Theatre.
0.25 Astortango 1. Concert (55 min). 2642304

### Chaînes d'information

#### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Earth Matters. 21.00 CNN Presents. 22.30 Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle.

#### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15 et 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

#### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 *Auto.* 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

**LES CODES DU CSA**
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

## DIMANCHE 23 MARS

### TF 1

17.00 Disney Parade.
18.05 Patinage artistique Championnats du monde à Lausanne. Gala de clôture.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Edouard Balladur, *Laurent Fabius.*
20.00 Journal, L'image du sport, Tiercé, Météo.

**20.45**

**LE FUGITIF ■**
*Film d'Andrew Davis,* avec Harrison Ford (1992, 135 min). 833491
*Adroite réduction d'une série télévisée des années 60. Action et suspense bien menés. Interprétation efficace.*

23.00 Ciné dimanche. Les films dans les salles.

**23.10**

**SEX-SHOP ■**
Film Δ de Claude Berri, avec Claude Berri, Juliet Berto (1972, 105 min). 3711197
*Un libraire de la rue Saint-Denis, à Paris, transforme son magasin en sex-shop, et croit découvrir la liberté sexuelle.*

0.55 et 2.30, 3.15 TF 1 nuit, Météo.
1.05 Felicity Lott et le Kammer ensemble. Concert (85 min). 9813434
2.45 Cas de divorce. Série. Haron contre Haron. 3.25 et 4.05, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique (5 min).

### France 2

16.50 Le Monde du National Geographic. Sur les pas des grands singes.
*17.50 et 4.35 Stade 2.*
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Invités : Virginie Lemoine, *Laurent Gerra, Philippe* Bouvard.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

**20.50**

**UN MONDE PARFAIT ■ ■**
Film O de Clint Eastwood, avec Kevin Costner (1993, 145 min). 88852385
*La grande traque de Kevin Costner, métamorphosé par Clint Eastwood, dont la vision du monde est d'une noirceur absolue.*

**23.15**

**▶ AU NOM DE L'HONNEUR**
Documentaire de Dominique Torrès (60 min). 5811859

0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Musiques au cœur.... Eve raconte l'opérette *Véronique.* Opéra comique en trois actes d'André Messager, par l'Orchestre symphonique Français, dir. Laurent Petitgirard (60 min). 4877231
1.30 Bolivie. Documentaire [1/2] 2.05 Savoir plus santé (rediff.). 3.45 Chip et Charly. La rivière de diamants. 4.10 La Compète. Otages (25 min).

### France 3

17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.45 Y'a pire ailleurs. *Magazine.*
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.02 Météo.
20.10 La Vipère noire. Série, avec Rowan Atkinson.

**20.50**

**INSPECTEUR DERRICK**
Série de Herbert Reinecker, avec Horst Tappert. Un papa modèle. Doris (130 min). 53783762

23.00 Dimanche soir. Invité : Dominique Strauss-Kahn. 30528
23.45 Journal, Météo.

**0.05**

**GENTLEMAN JIM ■ ■**
Film de Raoul Walsh, avec Errol Flynn (1942, N., v.o., 105 min). 8092366
*Biographie romancée de James J. Corbett, boxeur célèbre aux Etats-Unis, à la fin du XIXᵉ siècle. Errol Flynn prête son charme viril et son mythe d'acteur à cette figure sportive. La mise en scène bouillonne d'idées, de mouvement et d'humour dans la rétrospective historique.*

1.50 Musique graffiti. Magazine. *Les Noces de Figaro* (20 min).

### La Cinquième

18.20 Va savoir. Les moines calligraphes - La cuisine selon Daguin. 18.45 Le Journal du temps. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. 1952 [6/50].

### Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : *Carlo Maria Giulini* en répétition. *La Neuvième Symphonie* d'Anton Bruckner (60 min). 4781
20.30 8 1/2 Journal.

**20.40**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : VOLCANS !**
Proposée par Isy Morgensztern.

20.45 Maurice et Katia Krafft au rythme de la Terre. *Documentaire de Maryse Bergonzat* (1995, 95 min). 293762
*Un hommage à la vie passionnée des époux Kraft, vulcanologues de renommée internationale, emportés sur les pentes de l'Uzen, en 1991.*
22.20 Vestmannaey Jar. Documentaire de Sólveig Anspach (1989, 20 min). 5678781
*Quinze ans après une violente éruption volcanique, les habitants d'une petite île au sud de l'Islande, se souviennent...*
22.40 Regarder le feu en face ou des volcans et des hommes. Documentaire (1995, 35 min). 2804656
23.10 Au-dessous du volcan (Under the Volcano) ■ ■ Film de John Huston, avec Albert Finney (1984, v.o., 115 min). 5613728
1.00 Metropolis. Magazine (rediff., 60 min). 8916818
2.00 *Les Tréteaux de maître Pierre.* Animation de Larry Weinstein, d'après l'opéra de Manuel de Falla (1992, rediff., 30 min). 2981347

### M 6

17.20 Coup de chien. Téléfilm de Chritian Faure, avec Jean-Luc Bideau (95 min). 8119033
18.55 Los Angeles Heat. Série. Trafic de puces.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 Sport 6. Magazine.

**20.45**

**LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE**
Magazine. Lorsque l'enfant paraît (130 min). 985743
*En dépit d'un taux de natalité en baisse, l'enfant reste le symbole d'une société en devenir.*

**22.55**

**CULTURE PUB**
Magazine présenté par Christian Blachas. L'empire Lucas (30 min). 4829120

23.25 Le Livre des désirs. Téléfilm ☐ *de Servais Mont (95 min).* 8385946
1.00 Sport 6 (rediff.).
1.10 Best of 100 % nouveautés.
2.30 Barbra Streisand. Documentaire. 3.05 Turbo. Magazine (rediff.). 3.25 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 4.20 Fréquenstar. Magazine. Florent Pagny. 5.15 Plus vite que la musique. Magazine (rediff.). 5.35 Mister Biz. Magazine (rediff., 25 min).

### Canal +

17.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire (50 min). 22965
18.00 André, mon meilleur copain Film de George Miller (1994, 90 min). 38859
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.30 Flash d'information.
19.40 Ça cartoon.

**20.15**

**FOOTBALL**
En direct. 30ᵉ journée du Championnat de France de D1 : Caen - Marseille ; 20.30 Coup d'envoi ; à la mi-temps, le journal du foot (135 min). 4091946

22.30 Flash d'information.

**22.35**

**L'EQUIPE DU DIMANCHE**
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 8760491

1.05 Le Syndicat du crime 2 ■ Film de John Woo (1987, 100 min). 1370347
*Un gangster chinois sorti de prison choisit le droit chemin et prête main-forte à la police qui cherche à arrêter un homme d'affaires véreux.*

### Radio

#### France-Culture

21.00 Atelier de création radiophonique. Alberola : les événements, les situations, les sentiments, par Jean Daive.
22.25 Poésie sur parole. Alain Borne [6].
22.35 Le Concert. Transcontinentales. Enregistré le 11 mars, au studio Charles Trenet à Radio-France, par le Quartet de *Jeffrey Smith.*
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières ; Le rouge ; Rub a dub dub ; Rémanences : Passe-sons ; Des mots dans le vent, poème radiophonique ; La durée du oui : Side project : The Young Gods. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

#### France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Pierre Savignol, basse.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Déclic : *Mingus Plays Piano, de* Mingus. - 2. Les Magiciens de la Terre : Le phénomène de la World Music. 3. Chansons : Emigration : L'Emigrante, de Marianne Oswald ; La Traversée, de Zadig. - 4. *Le jazz probablement.*
1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Le Crépuscule des Dieux, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Boulez, Jung (Siegfried), Jones (Brünnhilde), Hübner (Hagen), Mazura (Gunther).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

### TV 5

20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Grand jeu TV5.
22.50 Notre-Dame de Paris ■ Film de Jean Delannoy (1956, 100 min) 82764471

### Planète

20.35 Mauthausen pour mémoire.
21.25 Derrière les murs du palais. [1/4] Mariages royaux.
*21.55 Primate.*
23.40 Rue des lapidaires.
0.05 Guerre des gangs à Little Rock.

### Animaux

20.30 Beauté sauvage. La longue marche des Wapitis.
21.00 Monde sauvage. Le delta de la Volga.
21.30 Le Vagabond. Histoire de la pêche.
22.00 Les Iles du ciel africain.
23.00 Beauté sauvage. Humains trop humains.
23.30 Le Dernier Chameau sauvage.
0.00 Monde sauvage. L'albatros.

### Paris Première

20.30 Top Flop.
21.00 Un héros comme tant d'autres ■ Film de Norman Jewison (1989, v.o., 110 min) 31120052
22.50 Stars en scope. Bruce Willis.
23.15 Sintesis. Concert (65 min). 84448101

### France Supervision

20.30 La Dame de pique. Opéra en trois actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski, enregistré au théâtre Marynsky de Saint-Pétersbourg, en 1992 (180 min). 27840491
*23.30 Les Nuits* du New Morning. Concert (50 min). 31824385

### Ciné Cinéfil

20.30 Uniformes et Jupons Courts (The Major and the Minor) ■ ■ Film de Billy Wilder (1942, N., v.o., 100 min) 8639120
22.10 Riff-raff ■ *Film de Ted Tetzlaff* (1947, N., v.o., 80 min) 91322965
23.30 La Taverne du poisson couronné *Film de René Chénas* (1946, N., 100 min) 34530439

### Ciné Cinémas

20.30 Music Box ■ ■ ■ *Film* de Constantin Costa-Gavras (1989, 120 min) 9275033
22.30 Ghost in the Machine Film de Rachel Talalay (1993, *v.o., 95 min*) 97794830
0.05 Aux bons soins du docteur Kellogg Film d'Alan Parker (1994, v.o., 120 min) 45880748

### Série Club

19.55 Highlander. Le masque de l'innocence.
20.45 La Famille Addams. La vente de charité.
21.15 Colonel March. Le caniche aux diamants.
21.40 Sherlock Holmes. Le billet de Sweepstake.
22.05 Chasse au crime. Cognac et cyanure.
22.20 Code Quantum. La vie ne tient qu'à une chaîne.
*23.10 Les Aventures* du jeune Indiana Jones. Allemagne, mi-août 1916.
0.00 Mission impossible. 8230.

### Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. L'aéroport (v.o.).
20.30 Dream On. Clé pour deux (v.o.).
20.55 Le Meilleur du pire.
21.30 Absolutely Fabulous.
22.05 La Semaine sur Jimmy.
22.15 New York Police Blues. Arnaque princière (v.o.).

### Disney Channel

20.00 Zorro.
20.30 Richard Diamond.
21.00 Les Monstres.
21.30 Honey West.
22.00 Un vrai petit génie.
23.00 Sport Académie.
23.30 Art Attack (30 min).

### Téva

20.30 Téva débat. Invitées : Katia Denard et Béatrice Szapiro.
20.55 L'Ange bleu.
22.20 La Fille *de quinze ans* ■ ■ Film de Jacques Doillon (1988, 100 min). 503919946

### Eurosport

9.00 Rugby. En direct. Coupe du monde de rugby à sept. Demi-finales et finale, à Hong Kong (180 min). 45131656
14.00 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Gala de clôture, à Lausanne (Suisse) (180 min). 28225877
17.00 Athlétisme.
18.00 Saut à skis.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key *Biscayne (Etats-Unis) 7ᵉ jour* (210 min). 50089168
22.30 Stock cars.
23.30 Rugby.
0.30 Boxe (60 min).

### Voyage

19.30 Aux quatre coins du monde. Rocky Mountains.
20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 A l'horizon. Dubaï.
23.25 Les Clés du luxe.
0.00 Rough Guide. Rajasthan (60 min).

### Muzzik

19.20 Yehudi Menuhin et Viktoria Postnikova 1. Concert (45 min). 706946
20.05 Requiem K626, de Mozart. Concert (55 min). 625052
21.00 Best of Brazil à Montreux 2.
22.00 Le Journal de Muzzik.
22.30 Les Printemps *du Sacre.* De Brigitte Hernandez et Jacques Malaterre.
23.35 Cannes Jazz 89 : Chuck Mangione *& Billy Cobham.* Concert (55 min). 611859
0.30 Divas. D'Elijah Moshinsky.
1.20 Musique émotions. (50 min).

### Chaînes d'information

#### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Insight. 23.00 Style. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Future Watch. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 CNN Presents.

#### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.45 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Média. 23.15, 0.45, 1.45 Sport.

#### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs.

### Les films sur les chaînes européennes

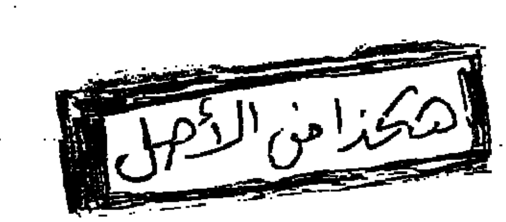
#### RTL 9

20.30 L'Empire du soleil. Film de Steven Spielberg (1987, 160 min). Avec Christian Bale. *Chronique.*
23.10 Iceman. Film de Fred Schepisi (1984, 105 min). Avec Timothy Hutton. *Fantastique.*
1.10 Le Nouveau Testament. Film de Sacha Guitry (1936, N., 95 min). Avec Sacha Guitry. *Comédie.*

#### TMC

20.35 A la recherche de la Panthère rose. Film de Blake Edwards (1982, 100 min). Avec Peter Sellers. *Comédie.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
DIMANCHE 23 - LUNDI 24 MARS 1997

## Le parapluie de « ma tante »

*par Pierre Georges*

CHEZ MA TANTE aussi on communique. On imagine un univers balzacien, des prêts sur gages. Un établissement fleurant l'encaustique. Des employés aux comptes ronds et écritures anglaises. Des trébuchets pour peser l'or, des loupes pour vérifier les poinçons. Des experts même près les tribunaux. Et un caissier d'élite dans sa guitoune grillagée.

Et, stupéfaction, par la marée du fax ou par courrier, un arrivage. *« Crédit municipal de Paris. 12 mars 1997. Communiqué de presse. "En gage pendant presque 48 ans !" »* Ils ont, même eux, une attachée de presse ! Et pas manchote ! Voyons, s'est-elle visiblement dit, qu'est-ce qui pourrait plaire aux échotiers dans le besoin. Des chiffres ? Ils ne font pas crédit ! Des faits ? Ils s'en arrangent. Des statistiques ? Ils s'en méfient. Un organigramme ? Ils s'en battent l'œil. Alors quoi ?

On imagine mal le martyre de l'attachée de presse. Jouer des coudes et des mots. Faire sa petite place dans la masse. Susciter l'intérêt, la curiosité, l'amusement, la colère, mais susciter. Mitonner longuement un communiqué de presse et craindre de le voir emprunter la voie, sans retour, du classement vertical. Attachées de presse, si vous saviez l'appétit de nos corbeilles à papier ! Elles savent.

Alors pourquoi celui-là, ce communiqué sauvé des profondeurs ? Le printemps peut-être, l'envie de faire une fleur. Ou alors une obscure précaution, sait-on jamais, s'il fallait un jour *« engager »* et s'engager dans l'homérique course au crédit. Mais, plus sûrement encore, l'habileté diabolique du message.

Cela pourrait s'appeler le coup du parapluie. Donc, on vous le raconte comme la dame en fit état. Au 55 de la rue des Francs-Bourgeois, le Crédit municipal de Paris, excellente maison et d'antique réputation, prête sur gages. Depuis des lustres. Au point que la littérature est pleine de récits épiques d'opérations-survie et que tout un vocabulaire, du fameux *« mettre au clou »* à l'argotique *« Chez ma tante »*, célèbre l'institution.

La maison est prêteuse. Un peu. La maison est sérieuse. Infiniment. Rien ne s'y égare qui lui ait été confié. La preuve : ce fameux parapluie. Un jour, au XIXe siècle, un emprunteur gagea son parapluie. Il ne dut pas en obtenir une fortune. Mais, s'abriter ou manger, il lui fallait choisir. Fut-ce par jeu, par impécuniosité chronique ? Toujours est-il que le gage fit l'objet d'un prêt renouvelé pendant quarante-sept ans. C'était assez pour que ce parapluie devienne dans la maison, outre un perchoir à bulletins, un symbole, un monument et comme la grande horloge du temps interne. On s'y jaugeait. On y prenait la mesure des droits à l'ancienneté et au respect au simple fait d'être arrivé là *« avant »* ou *« après le parapluie »*.

Puis, un jour, un membre du conseil de surveillance, comme saisi de bienfaisance, dégagea le parapluie, à ses frais. Il le renvoya à son propriétaire. L'histoire pourrait s'arrêter là. Mais on peut être emprunteur et avoir sa fierté. Le propriétaire fit savoir qu'il n'entendait pas qu'on lui fît l'aumône. Retour du parapluie ! Vit-on jamais plus édifiante histoire ? Ah ! que la débine est belle, rue des Francs-Bourgeois !

# Lionel Jospin accuse la droite de « récupérer l'extrême droite au lieu de la combattre »

### Le premier secrétaire du PS s'élève contre l'« amalgame » fait entre son parti et le Front national

DEVANT LE CONSEIL national du Parti socialiste, samedi 22 mars, à la Cité des sciences à Paris, Lionel Jospin a attaqué durement la droite, jugée *« complaisante devant l'extrême droite »* et *« violente à l'égard de la gauche »*. Le premier secrétaire du PS, qui amorçait la conclusion du débat sur le Front national, engagé à partir du rapport de Gérard Le Gall (*Le Monde* du 13 mars), a affirmé d'emblée que *« la droite n'est pas un rempart contre l'extrême droite »*. *« On n'a jamais vu qu'on puisse faire barrage quand la digue est poreuse*, a-t-il ajouté. *Le risque, c'est qu'elle se décompose sous la poussée. »*

Au terme d'une analyse historique, M. Jospin a récusé le procès fait à la gauche d'avoir *« fait naître le Front national »*, en soulignant que, depuis 1993, l'extrême droite a progressé tandis que la droite faisait du *« suivisme »* à son égard. L'ancien candidat à l'élection présidentielle a accusé la droite de *« récupérer l'extrême droite au lieu de la combattre »*. *« Du coup*, a-t-il martelé, *elle n'a aucune chance de la faire reculer, au contraire elle la nourrit. »*

*« La droite*, a assuré M. Jospin, *vient de se lancer dans les législatives de la pire des façons, en utilisant l'immigration comme un thème de déstabilisation, (...) en pratiquant un amalgame inacceptable entre le Front national et le PS, (...) en utilisant le président de la République, à un point rarement vu dans la Ve République, dans des exercices de propagande. »*

Revenant sur les propos de François Léotard et d'Hervé de Charette, établissant une équivalence entre le PS et le Front national et sur le refus d'Alain Juppé de les désavouer, le premier secrétaire a parlé d'*« un pas grave dans l'irresponsabilité politique »*.

Pour M. Jospin, *« il ne s'agit pas d'erreurs, ni d'une ligne minoritaire mais d'une expression calculée et d'une tactique délibérée visant à amalgamer le PS et le Front national, afin de faire croire que seule la droite est légitime pour gouverner le pays »*. Il s'agit pour lui d'une démarche *« scandaleuse »*, *« dangereuse »*, car, *« sous prétexte de diaboliser la gauche, elle banalise l'extrême droite »*, mais surtout *« significative de la peur qui saisit la droite »*.

M. Jospin juge *« assez étrange »* que la droite, *« paraît-il en pleine remontée »*, se disant assurée de gagner en 1998, *« au lieu d'être sereine et confiante »*, se montre *« agressive et offensante »*.

S'il ne se range pas parmi ceux qui croient les élections *« perdues »* pour la gauche aujourd'hui, M. Jospin estime que *« la droite sait que la bataille sera très incertaine »*. *« Elle mesure, comme nous, l'aléa que représente le poids du Front national*, a-t-il dit, *mais on comprend mal comment elle peut, après nous avoir reproché la proportionnelle en 1986, nous blâmer pour le scrutin majoritaire qu'elle a rétabli. C'est son mode de scrutin. Nous, nous ne jouons pas avec le Front national. »*

Jugeant que la politique économique du gouvernement est soumise *« aux exigences extrêmes du capitalisme »*, M. Jospin a accusé la droite de ne pas avoir *« de vrai projet »* et d'éprouver *« l'attraction mortelle qu'exerce sur elle l'extrême droite »*. L'envolée du chômage et des inégalités *« entraîne une radicalisation »* qui, à son avis, peut conduire la droite *« à se radicaliser à droite, ce qui la rapproche subjectivement du Front national »*. Pour M. Jospin, l'échec économique est *« source d'irritation, de scepticisme et d'anxiété dans le pays »*, alors que la droite *« glisse vers les tonalités de l'extrême droite »*.

M. Jospin a souligné que *« le PS dispose aujourd'hui d'un socle solide sur lequel bâtir une autre politique »* et appelle ses amis à *« approfondir un combat politique et moral prioritaire »*. *« Sur les questions de société, comme dans la lutte contre l'extrême droite*, poursuit-il, *il faut récuser l'opposition toute faite et simpliste entre la "gauche humaniste" et la "gauche politique", entre l'"approche morale" et l'"approche réaliste", entre les "gens de terrain" et les "intellectuels". »* Pour le premier secrétaire, c'est *« en tenant fermement »* ces *« deux rênes* [de la morale et du réalisme] *que nous avancerons droit »*.

Sans les développer, M. Jospin a passé en revue les quinze propositions du rapport Le Gall (*Le Monde* du 20 mars), en insistant sur l'exigence d'une *« mobilisation effective sur le terrain »* pour faire reculer l'extrême droite. Après avoir déclaré, le 18 mars, qu'elle n'est pas *« taboue »*, il s'est gardé de revenir sur la question de l'interdiction du Front national, remise à l'ordre du jour par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon. La dixième proposition de M. Le Gall vise toutefois à *« faire l'état de la législation sur la question de l'interdiction des partis et de leurs sanctions en France et à l'étranger »*.

**Michel Noblecourt**

### Rassemblement à Marseille « contre l'exclusion et le racisme »

**Envisagée le jour où le Front national a utilisé le meurtre du jeune Nicolas Bourgat pour manifester, le 14 septembre 1996, la réunion organisée à Marseille, samedi 22 mars, par une soixantaine de partis de gauche et d'associations a été accélérée après l'élection de Catherine Mégret à Vitrolles. En réservant le Dôme pour le meeting et les concerts, et toutes les salles du conseil général pour les débats sur le thème *« Marseille et la Provence, c'est nous qui la construisons, ensemble, avec nos différences »*, les organisateurs espèrent attirer plus de cinq mille personnes. Le conseil général a voté le paiement de la location du Dôme.**

**A Auch (Gers), vendredi 21 mars, la réunion publique tenue par Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse, n'a regroupé qu'une cinquantaine de personnes. Une contre-manifestation, organisée par la gauche, des syndicats et des associations, a réuni cinq cents personnes mais il n'y a pas eu d'affrontements. – (*Corresp.*)**

## M. Delalande invite le RPR à « discuter pied à pied » avec le FN

JEAN-PIERRE DELALANDE est content. Après avoir entretenu le mystère, depuis la réunion du bureau politique du RPR, le 21 janvier, après s'être dérobé à toutes les sollicitations des journalistes et refusé de communiquer tout document aux membres du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le député du Val-d'Oise a reconnu, jeudi 20 mars, qu'il n'y a pas de *« rapport Delalande »* sur le Front national, du moins au sens où l'on entend habituellement le mot rapport. *« Dès lors que j'aurais écrit un texte, il aurait été photocopié et se serait retrouvé dans tous les médias. Or, nous ne voulons surtout pas structurer le débat politique autour du Front national »*, a-t-il expliqué, en montrant une série de notes manuscrites, fruit d'une longue enquête et d'un travail de réflexion mené en très petit comité.

Sa désignation pour animer un tel groupe de travail était intervenue en octobre 1996, après que le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, eut constaté, lors d'une élection cantonale partielle à Toulon, combien les militants néogaullistes étaient traumatisés par la victoire, l'année précédente, de la liste du Front national aux élections municipales et combien ils restaient désarmés. *« Le Front national est un adversaire d'un autre type que le PS, qui est notre adversaire traditionnel »*, souligne M. Mancel.

Partant d'une étude assez fouillée de l'électorat du Front national, du discours tenu par Jean-Marie Le Pen, du fonctionnement de l'appareil qu'il dirige et de ses modes de communication, le « non-rapport » Delalande dénonce les attitudes successives de la droite vis-à-vis de l'extrême droite : de la *« connivence »* du début des années 80 au silence, jugé *« contre-productif »*, et à la *« diabolisation »* qui *« renforce la cohésion du parti, lui fait s'agréger les groupuscules d'extrême droite et fidélise un électorat qui se sent lui-même attaqué »*.

**CHIFFRER LE PROGRAMME**

M. Delalande estime désormais qu'*« il faut discuter pied à pied »* avec le Front national, le sortir du *« monde irréel et fantasmatique qu'il entretient »*, le mettre en contradiction, chiffrer son programme socio-économique et dénoncer, devant l'électorat de droite, *« sa stratégie de collusion avec le Parti socialiste »*. Hostile au front républicain, qui est, selon lui, *« une variante de la diabolisation du Front national »*, M. Delalande estime aussi que chacun, à droite et à gauche, doit *« reparler à son électorat »* et *« se recentrer sur ses valeurs »*.

Après plusieurs mois de travail, la direction du RPR se sent désormais fin prête. Les premiers argumentaires – sur l'immigration, sur l'emploi, sur la culture – seront adressés aux militants dans la semaine du 24 mars. D'autres suivront après la réunion du congrès du Front national, à la fin de la semaine, à Strasbourg. Des stages de formation seront bientôt proposés aux cadres et aux futurs candidats. A titre personnel, M. Delalande serait aussi favorable à ce que l'on refuse une investiture à ceux des élus qu'il appelle *« les notoirement casserolés »*, mais, sur ce point, il n'est pas suivi par son parti.

**Jean-Louis Saux**

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : les deuxièmes Journées de la Justice** se tiennent samedi 22 et dimanche 23 mars. Les Français peuvent se rendre dans l'un des 200 lieux ouverts pour l'occasion et y rencontrer les professionnels du monde judiciaire. La première édition, en mars 1996, avait accueilli 500 000 visiteurs. Considérant que ces journées présentent *« une image séduisante qui ne correspond pas à la réalité »*, le Syndicat de la magistrature (SM) de Versailles appelle les magistrats à ne pas y participer. D'autres boycottages, souvent à l'initiative du SM, ont lieu en province.

■ **NUCLÉAIRE : EDF a décidé, vendredi 21 mars, d'arrêter tous ses travaux *« jusqu'à nouvel ordre »* au** Carnet, à une trentaine de kilomètres en aval de Nantes, où une centrale électrique, thermique ou nucléaire, doit être construite. Cette décision a été prise à la veille d'une manifestation antinucléaire à Nantes, à l'appel des mouvements de défense de l'environnement, des partis de gauche et écologistes, de syndicats et d'associations. Un arrêté préfectoral autorise le remblaiement du site, mais l'irruption, mardi, de militants antinucléaires qui ont détruit des engins de travaux publics a stoppé les travaux préliminaires. EDF a porté plainte.

Tirage du *Monde* daté samedi 22 mars 1997 : 473 495 exemplaires 1 3